Jeep®

2014 Grand Cherokee

GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE

Ce guide a été adapté à l'intention de nos clients canadiens d'expression française. Pour cette raison, il peut différer quelque peu de la version anglaise du guide qui aurait pu accompagner votre véhicule neuf. Il est aussi possible que votre véhicule ne comporte pas certains des équipements décrits dans ce guide.

Le présent guide illustré et décrit les fonctions et les équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce guide peut aussi comprendre des descriptions de fonctions ou d'équipements qui ne sont plus livrables ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des fonctions et équipements décrits ci-après s'ils n'équipent pas le véhicule.

En ce qui concerne les véhicules vendus au Canada, le nom de Chrysler Group LLC sera considéré comme ayant été supprimé et remplacé par celui de Chrysler Group LLC

Veuillez laisser le Guide de l'automobiliste avec le véhicule au moment où il sera vendu. Le prochain propriétaire voudra sûrement prendre connaissance des renseignements contenus dans ce guide.

Chrysler Group LLC se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception et aux caractéristiques techniques de ses véhicules ou de les améliorer sans, pour autant, contracter d'obligation en ce qui concerne les véhicules vendus antérieurement.

L'ALCOOL AU VOLANT

La conduite en état d'ébriété est l'une des principales causes d'accidents de la route.

Même si la teneur de votre sang en alcool est nettement inférieure à la limite imposée par la loi, vos capacités peuvent être sérieusement réduites. C'est pourquoi vous ne devez pas prendre le volant si vous avez bu. Faites-vous accompagner par une personne qui a été désignée comme conducteur non buveur, prenez un taxi, appelez un ami ou servez-vous des transports en commun.

MISE EN GARDE !

L'alcool au volant peut causer un accident. Vos sens sont affaiblis, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est amoindri par l'alcool. Il ne faut jamais conduire après avoir bu.

© Droit réservés 2012 de Chrysler Group LLC

TABLE DES MATIÈRES

1 INTRODUCTION 3

2 AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE 11

3 CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE 101

4 INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD 237

5 DÉMARRAGE ET CONDUITE 297

6 EN CAS D'URGENCE 421

7 ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE 445

8 PROGRAMMES D'ENTRETIEN 499

9 ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE 507

10 INDEX 515

SECTION 1

INTRODUCTION

- **INTRODUCTION 4**
- **MISE EN GARDE CONCERNANT LE CAPOTAGE 5**
- **COMMENT UTILISER CE GUIDE 6**
- **MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS 8**
- **NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE 8**
- **MODIFICATIONS DU VÉHICULE 9**

INTRODUCTION

Félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule de Chrysler Group LLC. Soyez assuré qu'il allie l'exécution de précision, le style distinctif et la qualité supérieure, dans la plus pure tradition de nos véhicules.

Il s'agit d'un véhicule utilitaire spécialisé. Il peut accéder à des endroits et exécuter des tâches pour lesquelles les véhicules de tourisme conventionnels n'ont pas été conçus. Sa tenue de route et sa conduite diffèrent de celles de nombreux autres véhicules de tourisme, tant sur la route qu'en mode hors route; par conséquent, prenez le temps de vous familiariser avec votre véhicule.

La version à deux roues motrices de ce véhicule a été conçue pour la conduite sur route seulement. Elle n'est pas destinée à la conduite hors route ni à un usage intensif, applications qui sont réservées aux véhicules à quatre roues motrices.

Lisez le guide de l'automobiliste avant de conduire ce véhicule. Assurez-vous de bien connaître toutes les commandes du véhicule, particulièrement celles utilisées pour le freinage, la direction, la transmission et la boîte de transfert. Apprenez comment votre véhicule se comporte sur les différentes chaussées. Votre habileté à conduire s'améliorera avec l'expérience. Lorsque vous conduisez en mode hors route ou lorsque vous utilisez le véhicule pour des travaux, ne surchargez pas ce dernier et ne tentez pas de contrevenir aux lois de la physique. Respectez toujours les règlements fédéraux, d'État, provinciaux et municipaux partout où vous conduisez.

Comme pour tout autre véhicule de ce type, vous risquez une perte de maîtrise ou une collision si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule. Consultez les paragraphes « Conseils de conduite sur route » et « Conseils de conduite hors route » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le présent guide de l'automobiliste a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et vise à vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule. Il est accompagné de renseignements relatifs à la garantie et d'autres documents à l'intention de l'automobiliste. Prenez le temps de lire attentivement ces publications. Le respect des directives et des recommandations qui s'y

trouvent vous aidera à utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

NOTA : Après avoir lu ces publications, rangez-les dans le véhicule pour les consulter au besoin et remettez-les au nouveau propriétaire si vous vendez le véhicule.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que c'est votre concessionnaire autorisé qui connaît le mieux votre véhicule, car il dispose de techniciens formés en usine, offre des pièces d'origine MOPAR[MD] et tient à ce que vous soyez satisfait.

MISE EN GARDE CONCERNANT LE CAPOTAGE

Les véhicules utilitaires présentent un risque de capotage nettement plus élevé que les autres types de véhicules. Ce véhicule a une garde au sol et un centre de gravité plus élevés que de nombreux véhicules de tourisme. Sa performance peut s'avérer supérieure dans plusieurs applications de type hors route. Mais quel que soit le véhicule, si celui-ci est conduit de façon non sécuritaire, le conducteur peut perdre la maîtrise du véhicule. En raison de son centre de gravité plus élevé, si le conducteur en perd la maîtrise, le véhicule pourrait capoter contrairement à d'autres véhicules.

Ne tentez pas de virages serrés, de manœuvres brusques ou d'autres manœuvres de conduite dangereuse qui pourraient entraîner une perte de maîtrise du véhicule. Si vous ne conduisez pas ce véhicule de façon sécuritaire, vous risquez de provoquer une collision, un capotage, ainsi que des blessures graves ou mortelles. Conduisez prudemment.

Étiquette de mise en garde de capotage

Le conducteur et les passagers risquent de subir des blessures graves, voire mortelles s'ils ne bouclent pas leur ceinture de sécurité. Dans les faits, le gouvernement américain a remarqué que l'usage systématique des ceintures de sécurité existantes pourrait éviter plus de 10 000 décès chaque année, en plus de réduire les blessures invalidantes de deux millions de personnes annuellement. En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.

COMMENT UTILISER CE GUIDE

Consultez la table des matières pour trouver la section où figurent les renseignements que vous cherchez.

Étant donné que les caractéristiques de votre véhicule varient selon les équipements qui ont été commandés, certaines descriptions et illustrations peuvent différer de l'équipement de votre véhicule.

Une liste complète des sujets traités figure dans l'index détaillé à la fin du présent guide de l'automobiliste.

Consultez le tableau suivant pour obtenir une description des symboles que vous pourrez apercevoir dans votre véhicule ou dans ce guide de l'automobiliste.

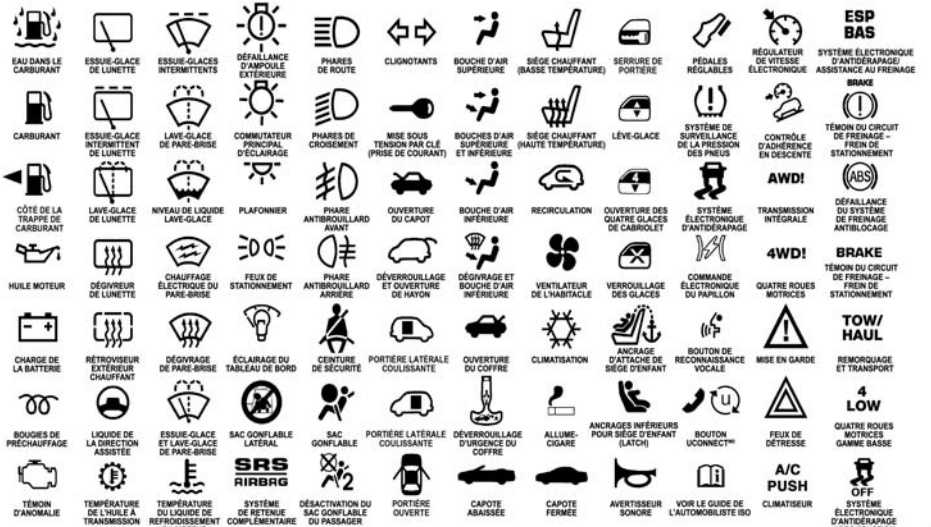
EAU DANS LE CARBURANT
ESSUIE-GLACE DE LUNETTE
ESSUIE-GLACES INTERMITTENTS
DÉFAILLANCE D'AMPOULE EXTÉRIEURE
PHARES DE ROUTE
CLIGNOTANTS
BOUCHE D'AIR SUPÉRIEURE
SIÈGE CHAUFFANT (BASSE TEMPÉRATURE)
SERRURE DE PORTIÈRE
PÉDALES RÉGLABLES
RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE
ESP BAS
SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE/ ASSISTANCE AU FREINAGE
CARBURANT
ESSUIE-GLACE INTERMITTENT DE LUNETTE
LAVE-GLACE DE PARE-BRISE
COMMUTATEUR PRINCIPAL D'ÉCLAIRAGE
PHARES DE CROISEMENT
MISE SOUS TENSION PAR CLÉ (PRISE DE COURANT)
BOUCHES D'AIR SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE
SIÈGE CHAUFFANT (HAUTE TEMPÉRATURE)
LÈVE-GLACE
SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS
CONTRÔLE D'ADHÉRENCE EN DESCENTE
BRAKE
TÉMOIN DU CIRCUIT DE FREINAGE – FREIN DE STATIONNEMENT
CÔTÉ DE LA TRAPPE DE CARBURANT
LAVE-GLACE DE LUNETTE
NIVEAU DE LIQUIDE LAVE-GLACE
PLAFONNIER
PHARE ANTIBROUILLARD AVANT
OUVERTURE DU CAPOT
BOUCHE D'AIR INFÉRIEURE
RECIRCULATION
OUVERTURE DES QUATRE GLACES DE CABRIOLET
SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE
AWD!
TRANSMISSION INTÉGRALE
ABS
DÉFAILLANCE DU SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE
HUILE MOTEUR
DÉGIVREUR DE LUNETTE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE DU PARE-BRISE
FEUX DE STATIONNEMENT
PHARE ANTIBROUILLARD ARRIÈRE
DÉVERROUILLAGE ET OUVERTURE DE HAYON
DÉGIVRAGE ET BOUCHE D'AIR INFÉRIEURE
VENTILATEUR DE L'HABITACLE
VERROUILLAGE DES GLACES
COMMANDE ÉLECTRONIQUE DU PAPILLON
4WD!
QUATRE ROUES MOTRICES
BRAKE
TÉMOIN DU CIRCUIT DE FREINAGE – FREIN DE STATIONNEMENT
CHARGE DE LA BATTERIE
RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR CHAUFFANT
DÉGIVRAGE DE PARE-BRISE
ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD
CEINTURE DE SÉCURITÉ
PORTIÈRE LATÉRALE COULISSANTE
OUVERTURE DU COFFRE
CLIMATISATION
ANCRAGE D'ATTACHE DE SIÈGE D'ENFANT
BOUTON DE RECONNAISSANCE VOCALE
MISE EN GARDE
TOW/ HAUL
REMORQUAGE ET TRANSPORT
BOUGIES DE PRÉCHAUFFAGE
LIQUIDE DE LA DIRECTION ASSISTÉE
ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE PARE-BRISE
SAC GONFLABLE LATÉRAL
SAC GONFLABLE
PORTIÈRE LATÉRALE COULISSANTE
DÉVERROUILLAGE D'URGENCE DU COFFRE
ALLUME-CIGARE
ANCRAGES INFÉRIEURS POUR SIÈGE D'ENFANT (LATCH)
BOUTON UCONNECT™
FEUX DE DÉTRESSE
4 LOW
QUATRE ROUES MOTRICES GAMME BASSE
TÉMOIN D'ANOMALIE
TEMPÉRATURE DE L'HUILE À TRANSMISSION
TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR
SRS AIRBAG
SYSTÈME DE RETENUE COMPLÉMENTAIRE
DÉSACTIVATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER
PORTIÈRE OUVERTE
CAPOTE ABAISSÉE
CAPOTE FERMÉE
AVERTISSEUR SONORE
VOIR LE GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE ISO
A/C PUSH
CLIMATISEUR
OFF
SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE HORS FONCTION

010533317

MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS

Ce guide de l'automobiliste contient des **MISES EN GARDE** vous rappelant d'éviter certaines pratiques qui peuvent provoquer des collisions ou des blessures. Il contient également des **AVERTISSEMENTS** vous informant que certaines procédures risquent d'endommager votre véhicule. Veuillez lire ce manuel dans son intégralité, il contient des informations importantes dont vous devez avoir connaissance. Respectez toutes les directives énoncées dans les Mises en garde et les Avertissements.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule (NIV), visible de l'extérieur du véhicule par le pare-brise, est gravé sur une plaque située sur le coin avant gauche du tableau de bord. Ce numéro est également estampé dans la carrosserie avant droite, derrière le siège avant droit. Déplacez le siège avant droit vers l'avant pour voir plus facilement le NIV estampé. Ce numéro figure également sur l'étiquette de renseignements apposée sur l'une des glaces de votre véhicule. Conservez cette étiquette comme preuve du numéro d'identification du véhicule et de l'équipement en option.

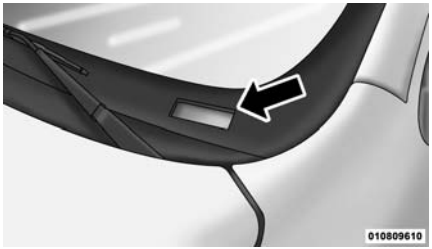

Emplacement du NIV

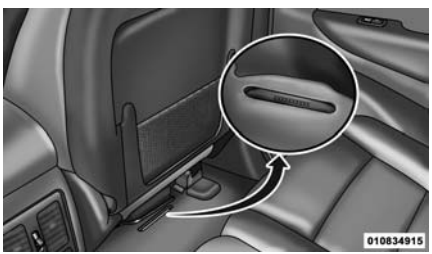

Emplacement du NIV sur la carrosserie avant droite

NOTA : *Il est illégal d'enlever ou de changer la plaque du NIV.*

MODIFICATIONS DU VÉHICULE

MISE EN GARDE!

Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement compromettre sa manœuvrabilité et sa sécurité, ce qui peut provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

SECTION 2

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS 13
  - Module d'allumage sans clé 13
  - Télécommande 14
  - Message de commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de marche 14
- ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY[MD] 16
  - Clés de rechange 17
  - Programmation des clés par le propriétaire 18
  - Généralités 18
- ALARME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE – SELON L'ÉQUIPEMENT 18
  - Réamorçage du système. 18
  - Amorçage du système 19
  - Désamorçage du système 19
  - Alerte de tentative d'effraction 20
- ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL – SELON L'ÉQUIPEMENT . . . 20
- TÉLÉDÉVERROUILLAGE 21
  - Pour déverrouiller les portières et le hayon 21
  - Pour verrouiller les portes et le hayon. 22
  - Utilisation de l'alarme d'urgence 23
  - Programmation de télécommandes additionnelles. . . 23
  - Remplacement des piles de la télécommande 24
  - Généralités 25
- SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT 25
  - Utilisation du système de démarrage à distance . . . 26
- SERRURES DE PORTE 29
  - Verrouillage à commande électrique 30
  - Système de verrouillage sécurité-enfants – Portes arrière 31
- SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER-N-GO[MC] 32

- GLACES 36
  - Glaces à commande électrique 36
  - Tremblement dû au vent 39
- HAYON 39
  - Hayon à commande électrique – selon l'équipement 40
- DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS 43
  - Ceintures à trois points d'ancrage 47
  - Mode d'emploi de la ceinture à trois points d'ancrage 48
  - Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage 51
  - Ancrage de baudrier supérieur réglable 51
  - Ceintures de sécurité des sièges de passager 52
  - Enrouleur à blocage automatique – selon l'équipement 52
  - Ceinture de sécurité à absorption d'énergie 53
  - Prétendeurs de ceinture de sécurité 54
  - Appuie-tête actifs 54
  - Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert[MD]) 57
  - Verrouillage de la ceinture de sécurité. 58
  - Ceintures de sécurité Femmes enceintes 58
  - Rallonge de ceinture de sécurité 59
  - Système de retenue supplémentaire – sacs gonflables 59
  - Fonctions des sacs gonflables avant évolués. 61
  - Capteurs et commandes de déploiement des sacs gonflables. 65
  - Enregistreur de données d'événement 73
  - Ensemble de retenue d'enfant 73
- RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR 94
- CONSEILS DE SÉCURITÉ 95
  - Transport de passagers 95
  - Gaz d'échappement 96
  - Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule . . 97
  - Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule 98

UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS

Votre véhicule est équipé d'un système d'allumage sans clé. Ce système comprend une télécommande de télédéverrouillage et un module d'allumage sans clé.

Fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}

Ce véhicule est muni de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}. (Consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.)

Module d'allumage sans clé

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, à condition que la télécommande de télédéverrouillage se trouve dans l'habitacle.

Le module d'allumage sans clé comporte quatre positions de fonctionnement, dont trois d'entre elles sont identifiées par leur nom et qui s'allument lorsque cette position est sélectionnée. Les trois positions sont OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES) et ON/RUN (MARCHE). La quatrième position est START (DÉMARRAGE); lors du démarrage, la position RUN (MARCHE) s'allume.

NOTA : *Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur un bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande de télédéverrouillage soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Placez le côté en saillie (côté opposé de la clé d'urgence) de la télécommande contre le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR), puis poussez pour actionner le commutateur d'allumage.*

Module d'allumage sans clé

Télécommande

La télécommande comprend également la télécommande de télédéverrouillage et une clé d'urgence logée à l'arrière de la télécommande.

La clé d'urgence permet d'accéder au véhicule si la batterie du véhicule ou la pile de la télécommande est déchargée. La clé d'urgence sert également à verrouiller la boîte à gants. Vous pouvez conserver la clé d'urgence lorsque vous utilisez un service voiturier.

Pour retirer la clé d'urgence, faites coulisser latéralement le loquet mécanique situé sur la partie arrière de la télécommande avec votre pouce, puis tirez la clé hors du logement de l'autre main.

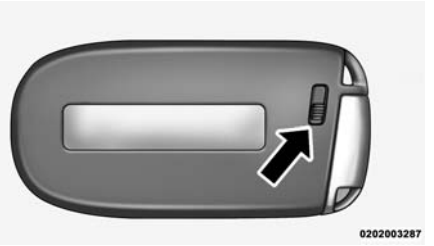

Loquet mécanique situé sur la partie arrière de la télécommande

Retrait de la clé d'urgence

NOTA : *Vous pouvez insérer dans le barillet de serrure la clé d'urgence taillée des deux côtés dans un sens ou dans l'autre.*

Message de commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de marche

Si vous ouvrez la portière du conducteur lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON (MARCHE) (moteur arrêté), un avertissement sonore retentit pour vous rappeler de placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). En plus du carillon, le message de commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de marche s'affiche au groupe d'instruments.

NOTA : *Sur les véhicules équipés du système Uconnect[MD], les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant restent sous tension jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction. Le délai de cette fonction est programmable. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect[MD] » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*

MISE EN GARDE!

- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.**
- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.**
- **Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go[MC] en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**
- **Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer de graves blessures ou la mort.**

AVERTISSEMENT!

Un véhicule non verrouillé constitue une invitation pour les voleurs. Retirez toujours la télécommande du véhicule, mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez votre véhicule sans surveillance.

ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY[MD]

L'antidémarreur Sentry Key[MD] neutralise le moteur pour prévenir toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être amorcé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe que le véhicule soit verrouillé ou non.

Le système utilise une télécommande de télédéverrouillage, un module d'allumage sans clé et un récepteur radiofréquence pour empêcher toute utilisation non autorisée du véhicule. Par conséquent, seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule.

Après l'établissement du contact (commutateur d'allumage à la position ON/RUN [MARCHE]), le témoin de sécurité du véhicule s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après cette vérification, une anomalie est présente dans le circuit électronique. De plus, si le témoin se met à clignoter après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, cela signifie qu'une télécommande non valide a été utilisée pour démarrer le moteur. Dans un de ces deux cas, le moteur est coupé après deux secondes.

Si le témoin de sécurité du véhicule s'allume durant le fonctionnement normal du véhicule (le moteur est en marche pendant plus de 10 secondes), une anomalie est présente dans le circuit électronique. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

L'antidémarreur Sentry Key[MD] n'est pas compatible avec certains dispositifs de démarrage à distance du marché secondaire. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et altérer la protection antivol du véhicule.

Toutes les télécommandes fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction du circuit électronique du véhicule.

Clés de rechange

NOTA : *Seules les télécommandes programmées pour le circuit électronique du véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être reprogrammée pour un autre véhicule.*

AVERTISSEMENT!

- **Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.**
- **Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go[MC], n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).**

Au moment de l'achat, un numéro d'identification personnel (NIP) de quatre chiffres est remis au propriétaire. Conservez le NIP dans un endroit sûr. Ce numéro est nécessaire pour qu'un concessionnaire autorisé puisse remplacer les télécommandes. La programmation de télécommandes supplémentaires peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Cette procédure consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction du circuit électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

NOTA : *Apportez toutes vos clés chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier l'antidémarreur Sentry Key[MD].*

Programmation des clés par le propriétaire

La programmation des télécommandes ou des télécommandes de télédéverrouillage peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

Généralités

L'antidémarreur Sentry Key[MD] est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC et à la norme RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

ALARME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE – SELON L'ÉQUIPEMENT

L'alarme de sécurité du véhicule contrôle le fonctionnement non autorisé des portières, du hayon et de l'allumage du véhicule. Lorsque l'alarme de sécurité du véhicule est activée, les commutateurs intérieurs pour le verrouillage des portièress et du hayon à commande électrique sont désactivés. L'alarme de sécurité du véhicule émet des signaux sonores et visuels, l'avertisseur sonore retentit, les phares s'allument et les clignotants et les feux de stationnement clignotent sans arrêt pendant trois minutes. Si le problème à la source du déclenchement de l'alarme persiste après trois minutes (portière du conducteur, portière du passager avant, autres portières, commutateur d'allumage), les phares, les clignotants ou les feux de stationnement clignoteront pendant 15 minutes supplémentaires.

NOTA : *L'alarme d'urgence et l'alarme de sécurité diffèrent sensiblement l'une de l'autre. Prenez le temps nécessaire pour activer le mode d'urgence puis le mode de sécurité, afin de vous familiariser avec les différences d'avertissements sonores. Si l'avertisseur sonore devait retentir pour l'un ou l'autre de ces modes, vous devrez pouvoir distinguer le mode activé afin d'être en mesure de le désactiver.*

Réamorçage du système

Si l'alarme se déclenche et que rien n'est fait pour la désamorcer, le système d'alarme antivol s'arrête au bout de trois minutes, les feux qui clignotent au bout de 15 minutes, puis le système se réamorce.

Amorçage du système

Effectuez ces étapes pour armer l'alarme de sécurité du véhicule :

1. Retirez la clé du système d'allumage (consultez le paragraphe « Procédures de démarrage » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements).

• Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}, assurez-vous que le contact est coupé.

• Dans le cas des véhicules qui ne sont pas munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}, assurez-vous que le contact est coupé et que la clé est retirée physiquement du commutateur d'allumage.

2. Exécutez une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :

• Appuyez sur la partie VERROUILLAGE du commutateur de verrouillage électrique des portières intérieur lorsque la portière du conducteur ou du passager est ouverte.

• Appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE situé sur la poignée de portière à déverrouillage passif extérieure en vous assurant d'avoir une télécommande valide dans la même zone extérieure. (Consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.)

• Appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.

3. Si une portière est ouverte, fermez-la.

Désamorçage du système

L'alarme de sécurité du véhicule peut être désarmée au moyen d'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.
- Saisissez la poignée de portière à déverrouillage passif (consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements).
- Déplacez le commutateur d'allumage hors de la position OFF (ARRÊT).

NOTA :

- *Le barillet de la serrure de la portière du conducteur et le bouton de hayon sur la télécommande de télédéverrouillage ne peuvent pas amorcer ou désamorcer l'alarme de sécurité du véhicule.*
- *L'alarme de sécurité du véhicule demeure amorcé pendant l'ouverture du hayon à commande électrique. Si vous appuyez sur le bouton de hayon, l'alarme de sécurité du véhicule ne se désamorce pas. L'alarme retentira si un intrus pénètre dans le véhicule par le hayon et ouvre une des portières.*
- *Lorsque l'alarme de sécurité du véhicule est amorcée, les commutateurs intérieurs de verrouillage électrique des portières ne permettent pas de déverrouiller les portières.*

L'alarme de sécurité du véhicule est conçue pour protéger votre véhicule. Toutefois, elle peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'armement précédemment décrites, l'alarme de sécurité du véhicule est armée, que vous vous trouviez à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si vous demeurez dans le véhicule et que vous ouvrez une porte, l'alarme se déclenche. Dans un tel cas, désarmez l'alarme de sécurité du véhicule.

Si l'alarme de sécurité du véhicule est amorcée et que la batterie est débranchée, l'alarme de sécurité du véhicule demeurera amorcée lorsque la batterie est rebranchée; les feux extérieurs clignoteront et l'avertisseur sonore retentira. Dans un tel cas, désarmez l'alarme de sécurité du véhicule.

Alerte de tentative d'effraction

Si le système d'alarme antivol s'est déclenché en votre absence, l'avertisseur sonore retentit trois fois et les feux extérieurs clignotent trois fois lorsque vous déverrouillez les portes. Vérifiez la présence d'effraction dans le véhicule.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL – SELON L'ÉQUIPEMENT

L'éclairage d'accueil s'allume lorsque vous utilisez la télécommande de télédéverrouillage pour déverrouiller les portes ou pour ouvrir une des portes.

Cette fonction active également l'éclairage d'approche dans les rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Rétroviseurs » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

L'éclairage s'éteint graduellement après environ 30 secondes ou dès que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON/RUN (marche) à partir de la position OFF (arrêt).

NOTA :

- *L'éclairage d'accueil de la console au pavillon avant et des portes s'allume si le rhéostat d'intensité lumineuse est tourné complètement vers le haut (plafonnier à la position en fonction).*
- *L'éclairage d'accueil ne fonctionne pas si le rhéostat d'intensité lumineuse est tourné complètement vers le bas (plafonnier en position hors fonction).*

TÉLÉDÉVERROUILLAGE

Le système de télédéverrouillage permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières, d'ouvrir le hayon à commande électrique ou d'activer l'alarme d'urgence à une distance maximale d'environ 20 m (66 pi) à l'aide d'une télécommande de télédéverrouillage. Il n'est pas nécessaire de pointer la télécommande de télédéverrouillage vers le véhicule pour activer le système.

NOTA : *Tous les boutons de toutes les télécommandes de télédéverrouillage se désactivent lorsque la vitesse du véhicule est égale ou supérieure à 8 km/h (5 mi/h).*

Télécommande de télédéverrouillage

Pour déverrouiller les portières et le hayon

Appuyez brièvement sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage une fois pour déverrouiller la portière du conducteur, ou deux fois en moins de cinq secondes pour déverrouiller toutes les portières et le

hayon. Les ampoules de clignotant clignotent pour confirmer le signal de déverrouillage. L'éclairage d'accueil s'allume également.

Si le véhicule est muni du système de déverrouillage passif, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Télédéverrouillage, portière du conducteur ou toutes les portières à la première pression du bouton

Cette fonction vous permet de programmer le système afin de déverrouiller la portière du conducteur ou toutes les portières à la première pression du bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Clignotement des feux à distance

Cette fonction active les clignotants lorsque les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Allumage des phares au déverrouillage à distance

Cette fonction active les phares jusqu'à 90 secondes lorsque les portières sont déverrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Le délai de cette fonction est programmable sur les véhicules munis du système Uconnect^{MD}. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour verrouiller les portes et le hayon

Appuyez brièvement sur le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande pour verrouiller toutes les portes et le hayon. Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pour confirmer le signal.

Si le véhicule est muni du système de déverrouillage passif, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage à distance

Cette fonction active l'avertisseur sonore lorsque les portières sont verrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect[MD] » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Utilisation de l'alarme d'urgence

Pour activer ou désactiver la fonction d'alarme d'urgence, maintenez le bouton PANIC (alarme d'urgence) de la télécommande de télédéverrouillage enfoncé pendant au moins une seconde, puis relâchez-le. Lorsque l'alarme d'urgence est en fonction, les phares s'allument, les feux de position clignotent, l'avertisseur sonore fonctionne par pulsions et l'éclairage intérieur s'allume.

L'alarme d'urgence reste activée pendant trois minutes, à moins que vous n'appuyiez de nouveau sur le bouton PANIC (alarme d'urgence) ou que la vitesse du véhicule soit égale ou supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

NOTA :

- *L'éclairage intérieur s'éteint si vous placez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON/RUN (marche) alors que l'alarme d'urgence est activée. Cependant, les feux extérieurs et l'avertisseur sonore restent activés.*
- *Il peut être nécessaire d'utiliser la télécommande de télédéverrouillage à moins de 11 m (35 pi) du véhicule pour désactiver l'alarme d'urgence en raison des bruits de radiofréquences qu'émet le système.*

Programmation de télécommandes additionnelles

La programmation des télécommandes ou des télécommandes de télédéverrouillage peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

Remplacement des piles de la télécommande

La pile de remplacement recommandée est de type CR2032.

NOTA :

- *Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.*
- *Ne touchez pas les bornes de pile qui se trouvent à l'arrière du boîtier ou sur le circuit imprimé.*

1. Retirez la clé d'urgence en faisant coulisser latéralement le loquet mécanique situé sur la partie arrière de la télécommande de télédéverrouillage avec votre pouce, puis tirez la clé hors du boîtier de l'autre main.

2. Insérez la pointe de la clé d'urgence ou un tournevis à lame plate nº 2 dans la fente, puis séparez délicatement les deux moitiés de la télécommande de télédéverrouillage. Veillez à ne pas endommager le joint d'étanchéité lorsque vous retirez les piles.

021337430

Séparation du boîtier de télécommande de télédéverrouillage

3. Retirez la pile en retournant le couvercle arrière (la pile orientée vers le bas), tapotez légèrement celui-ci sur une surface dure, telle qu'une table ou un objet similaire, puis remplacez la pile. Orientez la pile avec son signe + vis-à-vis du signe + du contact situé sous le couvercle. Évitez de toucher la pile neuve avec les doigts. L'huile naturelle de la peau peut entraîner la détérioration de la pile. Si vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

4. Pour refermer le boîtier de la télécommande de télédéverrouillage, enclenchez les deux moitiés ensemble.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : *Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.*

Si la télécommande de télédéverrouillage ne fonctionne pas à distance normale de votre véhicule, vérifiez les deux conditions suivantes :

1. La pile de la télécommande de télédéverrouillage est faible. La durée de vie utile prévue d'une pile est d'au moins trois ans.

2. Vous êtes à proximité d'un émetteur radio, tel qu'une tour de station de radio, un émetteur d'aéroport, une radio mobile ou un poste BP.

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce système utilise la télécommande de télédéverrouillage pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du dispositif est d'environ 91 m (300 pi).

NOTA :

- *Le véhicule doit être équipé d'une transmission automatique pour être muni du système de démarrage à distance.*
- *Les obstructions entre le véhicule et la télécommande de télédéverrouillage peuvent réduire cette portée.*

Utilisation du système de démarrage à distance

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est à la position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- L'interrupteur des feux de détresse est en position d'arrêt.
- Le contacteur de frein est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
- Le niveau de charge de la batterie est suffisant.
- Le bouton PANIC (ALARME D'URGENCE) de la télécommande de télédéverrouillage n'est pas enfoncé.
- Le carburant répond aux exigences minimales.
- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
- Le système d'alarme antivol est désactivé.

MISE EN GARDE!

- **Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner de graves blessures ou la mort en cas d'inhalation.**
- **Gardez la télécommande de télédéverrouillage hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourraient entraîner de graves blessures ou la mort.**

Message d'annulation du démarrage à distance au centre d'information électronique – Selon l'équipement

Un des messages suivants s'affiche au centre d'information électronique si le véhicule ne démarre pas à distance ou quitte le mode de démarrage à distance de façon prématurée :

- Remote Start Aborted – Door Ajar (démarrage à distance annulé – porte ouverte)

- Remote Start Aborted – Hood Ajar (démarrage à distance annulé – capot ouvert)
- Remote Start Aborted – Fuel Low (démarrage à distance annulé – bas niveau de carburant)
- Remote Start Aborted – System Fault (démarrage à distance annulé – anomalie du système)
- Remote Start Disabled – Start Vehicle to Reset (démarrage à distance désactivé – démarrer le véhicule pour réinitialiser)

Le message reste affiché à l'écran du centre d'information électronique jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis en position ON/RUN (marche).

Pour passer en mode de démarrage à distance

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE de la télécommande en moins de cinq secondes. Les feux de stationnement clignotent, les portes se verrouillent et l'avertisseur sonore retentit deux fois (selon la programmation). Après le démarrage, le moteur tournera pendant 15 minutes.

NOTA :

- *Si les serrures à commande électrique ont été déverrouillées, le dispositif de démarrage à distance verrouille automatiquement les portes.*
- *En cas d'une anomalie du moteur ou d'un bas niveau de carburant, le véhicule démarre, puis s'arrête après 10 secondes.*
- *Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.*
- *Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des glaces à commande électrique et du toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) est désactivé en mode de démarrage à distance.*
- *Le moteur peut être démarré à deux reprises consécutives (deux cycles de 15 minutes) au moyen de la télécommande de télédéverrouillage. Toutefois, le commutateur d'allumage doit être placé à la position ON/RUN (marche) avant que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage pour un troisième cycle.*

Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule

Appuyez brièvement une fois sur le bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE ou laissez le moteur tourner pendant tout le cycle de 15 minutes.

NOTA : *Afin d'éviter des arrêts intempestifs, le système désactivera cette fonction d'arrêt du bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE pendant deux secondes après avoir reçu une demande valide de démarrage à distance.*

Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule

Avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage pour déverrouiller les portières et désamorcer l'alarme de sécurité du véhicule (selon l'équipement). Ensuite, avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR).

NOTA :

- *Le message « Push Start Button » (Appuyer sur le bouton de démarrage) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton START (DÉMARRAGE).*
- *Le message « Remote Start Active – Push Start Button » (Démarrage à distance activé – appuyer sur le bouton de démarrage) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton START (DÉMARRAGE). Consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Système de démarrage à distance avec fonction confort – selon l'équipement

Lorsque le système de démarrage à distance est activé, les fonctions de volant chauffant et de siège chauffant du conducteur s'activeront automatiquement par temps froid. Par temps chaud, la fonction de siège ventilé du conducteur s'activera automatiquement lorsque le système de démarrage à distance est activé. Ces fonctions resteront activées pendant toute la durée du démarrage à distance ou jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système de démarrage à distance avec fonctions confort peut être activé et désactivé à partir du système Uconnect[MD]. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de démarrage à distance avec fonctions confort, consultez le paragraphe « Système Uconnect[MD] dans la section « Instruments du tableau de bord ».

SERRURES DE PORTE

Les portières munies du verrouillage à commande électrique peuvent être verrouillées ou déverrouillées manuellement de l'intérieur du véhicule à l'aide du bouton de verrouillage de portière. Pour verrouiller chaque portière, appuyez sur le bouton de verrouillage de portière situé sur chaque panneau de garnissage de portière vers le bas. Pour déverrouiller les portières avant, tirez sur la poignée de portière intérieure jusqu'au premier cran. Pour déverrouiller les portières arrière, tirez vers le haut sur le bouton de verrouillage de portière situé sur le panneau de garnissage de portière. Si le bouton de verrouillage est abaissé lorsque vous fermez la portière, celle-ci se verrouille. Par conséquent, veillez à ne pas laisser la clé à l'intérieur du véhicule avant de fermer la portière.

Bouton de verrouillage manuel de portière

MISE EN GARDE!

- **Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez les portières lorsque vous roulez et lorsque vous stationnez et quittez votre véhicule.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières. L'utilisation non supervisée de l'équipement d'un véhicule peut provoquer de graves blessures ou la mort.**
- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants**

sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

Verrouillage à commande électrique

Chaque panneau de portière avant est pourvu d'un commutateur de verrouillage électrique des portières. Appuyez sur ce commutateur pour verrouiller ou déverrouiller les portières.

Commutateur de verrouillage électrique des portières

Si le bouton de verrouillage est abaissé lorsque vous fermez la portière, celle-ci se verrouille. Par conséquent, veillez à ne pas laisser la télécommande à l'intérieur du véhicule avant de fermer la portière.

Si vous appuyez sur le commutateur de verrouillage des portières lorsque la télécommande se trouve dans le véhicule et que la portière du conducteur est ouverte, les portières ne se verrouillent pas.

Si une portière arrière est verrouillée, il faut d'abord la déverrouiller avant qu'elle puisse être ouverte de l'intérieur du véhicule. La portière peut être manuellement déverrouillée en relevant le bouton de verrouillage.

Système de verrouillage sécurité-enfants – Portes arrière

Pour mieux protéger les jeunes enfants assis à l'arrière, les portes arrière sont munies d'un système de verrouillage sécurité-enfants.

Pour activer ou désactiver le système de verrouillage sécurité-enfants

1. Ouvrez la portière arrière.

2. Insérez la pointe de la clé d'urgence dans la serrure, puis tournez-la à la position de VERROUILLAGE ou de DÉVERROUILLAGE.

3. Répétez les étapes 1 et 2 pour la portière arrière opposée.

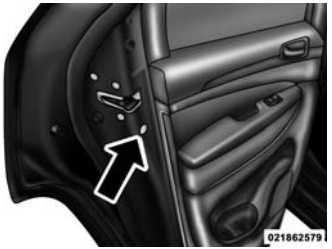

Emplacement des verrous du système de verrouillage sécurité-enfants

Fonction de verrouillage sécurité-enfants

MISE EN GARDE!

Évitez que des passagers se retrouvent coincés dans le véhicule en cas de collision. N'oubliez pas que les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché (verrouillé).

NOTA : *Pour sortir d'urgence du véhicule à partir des sièges arrière lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché, relevez manuellement le bouton de verrouillage de portière en position de déverrouillage, abaissez la glace, puis ouvrez la portière à l'aide de la poignée extérieure de porte.*

SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER-N-GO[MC]

Le système de déverrouillage passif a été conçu pour améliorer le système de télédéverrouillage et est une fonction du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go[MC]. Cette fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de VERROUILLAGE ou de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.

NOTA :

- *Le système de déverrouillage passif peut être programmé pour être ACTIVÉ ou DÉSACTIVÉ. Consultez le paragraphe « Système Uconnect[MD] » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*
- *Si le véhicule est déverrouillé au moyen du système de déverrouillage passif et qu'aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes, le véhicule se verrouillera de nouveau et le système d'alarme antivol, selon l'équipement, s'amorcera.*
- *Si vous portez des gants ou s'il a plu sur une poignée de portière à déverrouillage passif, la sensibilité de déverrouillage peut être réduite, entraînant un temps de réaction plus lent.*
- *Si vous déverrouillez les portières au moyen des poignées de portière à déverrouillage passif mais que vous ne tirez PAS la poignée de portière, les portières se verrouilleront automatiquement après 60 secondes.*

Déverrouillage de portière à partir de la portière du conducteur

À l'aide d'une télécommande de télédéverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière du conducteur, saisissez la poignée de portière avant du conducteur pour déverrouiller automatiquement la portière du conducteur. Le bouton de verrouillage du panneau intérieur de portière s'élève lorsque la portière est déverrouillée.

Saisissez la poignée de portière pour déverrouiller

NOTA : *Si la fonction « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée, toutes les portières se déverrouilleront lorsque vous saisissez la poignée de portière avant du conducteur. Pour choisir entre les fonctions « Unlock Driver Door 1st Press » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) et « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton), consultez le paragraphe « Système Uconnect*[MD] *» dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Déverrouillage de portière à partir de la portière du passager

À l'aide d'une télécommande de télédéverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière du passager, saisissez la poignée de portière du passager avant pour déverrouiller automatiquement les quatre portières. Le bouton de verrouillage du panneau intérieur de portière s'élève lorsque la portière est déverrouillée.

NOTA : *Toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de portière du passager avant, peu importe le réglage de préférence du conducteur de déverrouillage de portière (« Unlock Driver Door 1st Press » [Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton] ou « Unlock All Doors 1st Press » [Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton]).*

Pour prévenir l'oubli d'une télécommande de télédéverrouillage passif dans le véhicule verrouillé

Afin de minimiser le risque d'oublier une télécommande de télédéverrouillage passif dans votre véhicule, le système de déverrouillage passif est muni d'une fonction de déverrouillage automatique des portières qui est activée lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

Si l'une des portières du véhicule est ouverte et que vous verrouillez le véhicule à l'aide du commutateur du panneau de portière, une fois que toutes les portières sont fermées, une vérification de l'habitacle et de l'extérieur du véhicule est effectuée pour déterminer s'il s'y trouve une télécommande de télédéverrouillage passif valide. Si une des télécommandes de télédéverrouillage passif est détectée à l'intérieur du véhicule et qu'aucune autre télécommande de télédéverrouillage passif valide n'est détectée à l'extérieur du véhicule, le système de déverrouillage passif déverrouille automatiquement toutes les portières du véhicule et fait retentir l'avertisseur sonore trois fois (à la troisième tentative, TOUTES les portières se verrouillent et la télécommande de télédéverrouillage passif peut être verrouillée à l'intérieur du véhicule).

Déverrouillage et accès au hayon

La fonction de déverrouillage passif du hayon est intégrée dans la poignée du hayon électronique. À l'aide d'une télécommande de télédéverrouillage passif valide qui se trouve à moins de 1 m (3 pi) du hayon, appuyez sur la poignée du hayon électronique pour l'ouvrir en mode électrique dans le cas des véhicules munis d'un hayon à commande électrique. Appuyez sur la poignée du hayon électronique et soulevez le hayon dans le cas des véhicules munis d'un hayon à commande manuelle.

NOTA : *Si le véhicule est déverrouillé, le hayon s'ouvrira à l'aide de la poignée. sans utiliser aucune télécommande de télédéverrouillage.*

Emplacement de la poignée du hayon électronique et du bouton de déverrouillage passif du hayon

Verrouillage du hayon

À l'aide d'une télécommande de télédéverrouillage passif valide qui se trouve à moins de 1 m (3 pi) du hayon, appuyez sur le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif situé à la droite de la poignée du hayon électronique.

NOTA : *Le bouton de verrouillage du sytème de déverrouillage passif du hayon ne verrouille que le hayon. La fonction de déverrouillage du hayon est intégrée dans la poignée du hayon électronique.*

NOTA : *Si la fonction « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée dans le centre d'information électronique (EVIC), toutes les portières se déverrouilleront lorsque vous appuyez sur le bouton du hayon. Si la fonction « Unlock Driver Door 1st Press » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) est programmée dans le centre d'information électronique (EVIC), le hayon se déverrouillera lorsque vous appuyez sur le bouton du hayon. Consultez le paragraphe « Système Uconnect*MD* » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Verrouillage des portières du véhicule

À l'aide d'une télécommande de télédéverrouillage passif qui se trouve à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière avant du conducteur ou du passager, appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE de la poignée de portière pour verrouiller toutes les portières et le hayon.

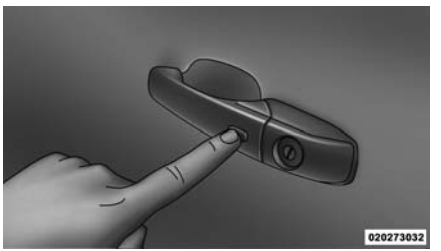

Appuyez sur le bouton de la poignée de portière pour verrouiller

Ne saisissez PAS la poignée de portière en même temps que vous appuyez sur le bouton de verrouillage de poignée de portière. Cela pourrait déverrouiller les portières.

Ne saisissez PAS la poignée de portière lors du verrouillage

NOTA :

- *Après avoir appuyé sur le bouton de VERROUILLAGE de la poignée de portière, vous devez attendre deux secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portières au moyen d'une des deux poignées de portière à déverrouillage passif. Cela vous permet de vérifier si les portières sont verrouillées en tirant sur la poignée de portière, sans que le véhicule ne réagisse et les déverrouille.*
- *Le système de déverrouillage passif ne fonctionne pas si la pile de la télécommande de télédéverrouillage est déchargée.*

Vous pouvez aussi verrouiller les portières à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage ou du bouton de verrouillage situé sur le panneau intérieur de portière.

GLACES

Glaces à commande électrique

Les commandes de glace à commande électrique se trouvent sur le panneau de garnissage de portière du conducteur. La portière du passager avant et les portières arrière sont munies d'un seul commutateur qui permet d'actionner les glaces du passager avant et celles des passagers arrière. Les commandes de glace ne fonctionnent que si le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES).

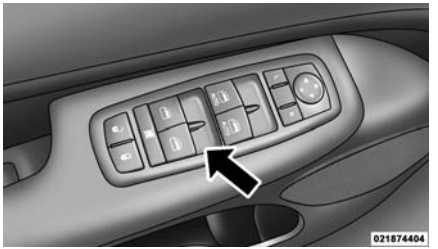

Commutateurs de glace à commande électrique

Les commutateurs de glace à commande électrique restent alimentés jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture d'une des deux portières avant annule cette fonction.

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule, et ne laissez pas des enfants jouer avec les glaces à commande électrique. Ne laissez jamais la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci; ne laissez jamais un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les occupants, et surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs de glace à commande électrique. Ils risquent de subir de graves blessures ou la mort.

Fonction d'ouverture automatique

Les commutateurs de glace du conducteur et du passager avant sont munis d'une fonction d'ouverture automatique. Appuyez sur le commutateur de glace au-delà du premier cran et relâchez-le; la glace descend automatiquement. Pour annuler l'abaissement automatique, déplacez le commutateur vers le haut ou vers le bas et relâchez-le.

Pour ouvrir partiellement la glace, appuyez sur le commutateur jusqu'au premier cran, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre la descente de la glace.

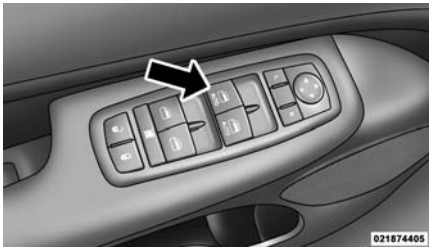

Commutateurs de glace à ouverture rapide

Fonction de fermeture automatique des glaces avec protection antipincement – portières du conducteur et du passager avant seulement

Relevez complètement le commutateur de glace jusqu'au deuxième cran, puis relâchez-le; la glace remonte automatiquement.

Pour empêcher la fermeture complète de la glace pendant la fermeture automatique, appuyez brièvement sur le commutateur vers le bas.

Pour fermer partiellement la glace, tirez le commutateur de glace jusqu'au premier cran et relâchez-le lorsque vous voulez interrompre le relèvement de la glace.

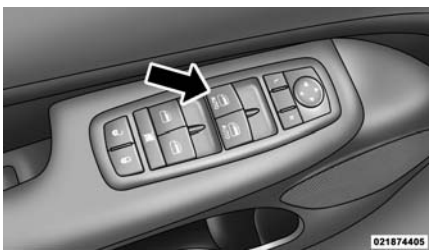

Commutateurs de glace à fermeture automatique

NOTA : *Si la glace rencontre un obstacle pendant la fermeture automatique, elle inverse son mouvement pour s'abaisser de nouveau. Retirez l'obstacle et utilisez le commutateur de glace de nouveau pour fermer la glace. Tout choc dû à une chaussée irrégulière peut déclencher inopinément la fonction d'inversion automatique pendant la fermeture automatique. Dans un tel cas, tirez légèrement sur le commutateur jusqu'au premier cran et maintenez-le dans cette position pendant que vous fermez la glace manuellement.*

MISE EN GARDE!

La protection antipincement n'est plus disponible lorsque la glace est presque complètement fermée. Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve dans la trajectoire de la glace avant de la fermer.

Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique

Si la fonction de fermeture automatique cesse de fonctionner, il est probablement nécessaire de réinitialiser la glace. Pour réinitialiser la fonction de fermeture automatique :

1. Relevez le commutateur de glace pour fermer complètement la glace et maintenez-le dans cette position pendant deux secondes supplémentaires après la fermeture complète de la glace.

2. Enfoncez fermement le commutateur de glace jusqu'au deuxième cran pour ouvrir complètement la glace et maintenez-le à la position abaissée pendant deux secondes supplémentaires après l'ouverture complète de la glace.

Bouton de verrouillage des glaces

Le bouton de verrouillage des glaces sur la portière du conducteur vous permet de désactiver les commandes de glace des portières arrière. Pour désactiver les commandes de glace des portières arrière, appuyez sur le bouton de verrouillage des glaces. Pour activer les commandes de glace, appuyez de nouveau sur le bouton de déverrouillage des glaces.

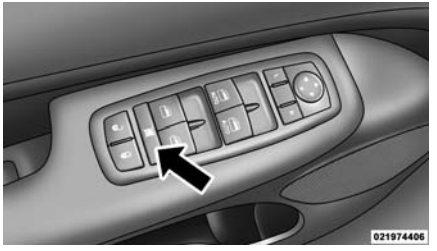

Bouton de verrouillage des glaces

Tremblement dû au vent

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être perceptible lorsque les glaces sont abaissées ou lorsque le toit ouvrant (selon l'équipement) est en position ouverte ou partiellement ouverte. Cette sensation est normale et peut être atténuée. Si le tremblement se produit lorsque les glaces arrière sont abaissées, abaissez les glaces avant et arrière pour minimiser le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez-en l'ouverture en vue d'atténuer le tremblement.

HAYON

Déverrouillage et accès au hayon

La fonction de déverrouillage passif du hayon est intégrée dans la poignée du hayon électronique. À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif valide qui se trouve à moins de 1 m (3 pi) du hayon, appuyez sur la poignée du hayon électronique pour l'ouvrir d'un mouvement continu.

Verrouillage du hayon

À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif valide qui se trouve à moins de 1 m (3 pi) du hayon, appuyez sur le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif situé à la droite de la poignée du hayon électronique.

NOTA : *Le bouton de verrouillage du sytème de déverrouillage passif du hayon ne verrouille que le hayon. La fonction de déverrouillage du hayon est intégrée dans la poignée du hayon électronique.*

022274241

Emplacement du bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif

0222001421

Commutateur de déverrouillage électronique et bouton de verrouillage seulement

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à fermer le hayon pendant la conduite.

Hayon à commande électrique – selon l'équipement

Vous pouvez ouvrir le hayon à commande électrique en appuyant sur la poignée du hayon électronique (consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ») ou en appuyant sur le bouton de HAYON de la télécommande de télédéverrouillage. Pour ouvrir le hayon à commande électrique, appuyez à deux reprises en moins de cinq secondes sur le bouton de HAYON de la télécommande de télédéverrouillage. Lorsque le hayon est ouvert, appuyez sur le bouton à deux reprises en moins de cinq secondes une deuxième fois pour le fermer.

Le hayon à commande électrique peut également être ouvert ou fermé en appuyant sur le bouton de HAYON situé sur la console au pavillon avant, ou fermé en appuyant sur le bouton de HAYON situé sur le panneau de garnissage arrière gauche, près de l'ouverture du hayon. Lorsque vous appuyez sur le bouton de HAYON situé sur le panneau de garnissage arrière gauche, le hayon se ferme uniquement; ce bouton ne peut être utilisé pour ouvrir le hayon.

Lorsque vous appuyez deux fois sur le bouton de HAYON de la télécommande de télédéverrouillage, les clignotants clignotent deux fois pour indiquer l'ouverture ou la fermeture du hayon (si la fonction de clignotement des feux au verrouillage est activée dans le centre d'information électronique (EVIC)) et le carillon du hayon retentit. Consultez le paragraphe « Système Uconnect[MD] » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- *Un dispositif de déverrouillage d'urgence permet d'ouvrir le hayon en cas de panne électrique du hayon. Le dispositif de déverrouillage d'urgence se trouve sous le couvercle à enclenchement situé sur le panneau de garnissage du hayon.*
- *Si le hayon est laissé ouvert pendant une période prolongée, il est possible que vous deviez le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon à commande électrique.*

MISE EN GARDE!

Des blessures ou des dommages à l'aire de chargement pourraient survenir pendant le fonctionnement automatique du hayon. Veillez à dégager la zone de fermeture du hayon de tout obstacle. Assurez-vous de fermer et d'enclencher le hayon avant de démarrer.

NOTA :

- *Les boutons du hayon à commande électrique ne fonctionnent pas si la transmission est en prise ou si le véhicule est en mouvement.*
- *Le hayon à commande électrique ne fonctionne pas si la température est inférieure à -30 °C (-22 °F) ou supérieure à 65 °C (150 °F). Veillez à éliminer toute accumulation de neige ou de glace sur le hayon avant d'actionner un des commutateurs de hayon à commande électrique.*
- *Si lors de l'ouverture ou de la fermeture, le hayon à commande électrique rencontre une résistance suffisante, il revient automatiquement à sa position initiale, ouverte ou fermée.*
- *Des capteurs de pression sont également fixés de chaque côté du hayon. Une légère pression sur ces bandes entraîne le retour du hayon à la position ouverte.*
- *Le hayon à commande électrique doit être entièrement ouvert pour assurer le fonctionnement du bouton de fermeture du hayon arrière situé sur le garnissage arrière gauche, près de l'ouverture du hayon. Si le hayon n'est pas complètement ouvert, appuyez sur le bouton de HAYON de la télécommande pour l'ouvrir complètement, puis appuyez de nouveau sur le bouton pour le fermer.*
- *Si vous tirez sur la poignée du hayon pendant la fermeture du hayon à commande électrique, le hayon inverse sa course et revient en position d'ouverture complète.*
- *Si vous tirez sur la poignée du hayon pendant l'ouverture du hayon à commande électrique, le moteur du hayon sera désactivé en vue de permettre le mode de fonctionnement manuel.*
- *Si le hayon à commande électrique rencontre plusieurs obstacles dans le même cycle, il s'arrête automatiquement et doit alors être ouvert ou fermé manuellement.*
- *Si vous mettez la transmission en prise pendant la fermeture du hayon à commande électrique, le hayon poursuit sa course jusqu'à la fermeture complète. Le mouvement du véhicule peut toutefois entraîner une détection d'une obstruction.*

MISE EN GARDE!

- **Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à fermer le hayon pendant la conduite.**
- **Si vous devez rouler en gardant le hayon ouvert, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le ventilateur du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez pas le mode de recirculation d'air.**

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue qui équipent votre véhicule sont parmi les mesures de sécurité les plus importantes :

- Ceintures à trois points d'ancrage pour le conducteur et tous les passagers
- Le conducteur et le passager avant bénéficient chacun d'un sac gonflable avant évolué
- Appuie-tête actifs situés sur le dessus des sièges avant (intégrés à l'appuie-tête)
- Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur
- Rideaux gonflables latéraux pour le conducteur et les passagers assis près des glaces
- Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges
- Colonne de direction et volant à absorption d'énergie
- Protège-genoux pour les occupants des sièges avant
- Les ceintures de sécurité avant comprennent des tendeurs qui peuvent améliorer la protection des occupants en gérant l'énergie des occupants en cas de collision
- Toutes les ceintures de sécurité (sauf celle du conducteur) sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) qui permet de verrouiller la sangle de ceinture de sécurité en place en déployant complètement la ceinture, puis en la réglant à la longueur voulue pour fixer un siège d'enfant ou un article volumineux dans un siège, selon l'équipement.

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Vous y verrez comment bien vous servir des dispositifs de retenue de manière que les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

Si vous transportez des enfants trop petits pour les ceintures de taille adulte, les ceintures de sécurité ou le système d'ancrages inférieurs pour siège d'enfant (LATCH – Lower Anchors and Tether for CHildren [Ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant]) peuvent être utilisés pour fixer un ensemble de retenue d'enfant ou de bébé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système LATCH, consultez le paragraphe « Ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) ».

NOTA : *Les sacs gonflables avant évolués sont munis d'un gonfleur multimode. Ceci permet aux sacs gonflables de se déployer à des vitesses différentes en fonction de plusieurs facteurs, notamment la gravité et le type de collision.*

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable.

1. **Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un dispositif de retenue adéquat.**

MISE EN GARDE!

Les bébés installés dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière ne doivent jamais être placés sur le siège avant d'un véhicule muni d'un sac gonflable avant évolué côté passager. Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures graves ou mortelles à des bébés se trouvant dans cette position.

Les enfants trop petits pour correctement porter une ceinture de sécurité (consultez la section « Ensemble de retenue d'enfant ») doivent être assis à l'arrière dans un ensemble de retenue d'enfant ou sur un siège d'appoint. Les enfants plus âgés qui ne prennent pas place dans un ensemble de retenue d'enfant ni un siège d'appoint doivent s'asseoir à l'arrière et boucler leur ceinture de sécurité. Ne laissez jamais les enfants faire passer la ceinture derrière leur dos ou sous leur bras.

Lorsqu'un enfant âgé de 1 à 12 ans (non assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le siège du passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un ensemble de retenue d'enfant approprié. (Consultez le paragraphe « Ensembles de retenue d'enfant ».)

Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue d'enfant pour vous assurer d'utiliser correctement les ceintures de sécurité.

2. **Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture à trois points d'ancrage correctement.**

3. **Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible pour laisser aux sacs gonflables avant évolués suffisamment d'espace pour se déployer.**

4. **Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ils gonfleront avec force dans l'espace entre vous et la portière en cas de déploiement.**

5. **Communiquez avec le centre de service à la clientèle si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée. Les numéros de téléphone figurent au paragraphe « Si vous avez besoin d'aide ».**

MISE EN GARDE!

- **Il est dangereux de se fier seulement au sac gonflable, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Le sac gonflable fonctionne de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, le sac gonflable ne se déploit pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si votre siège est muni d'un sac gonflable.**

- **Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement du sac gonflable avant évolué peut entraîner de graves blessures ou même la mort. Un sac gonflable a besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.**
- **Un rideau gonflable latéral, de même que le sac gonflable latéral, monté dans le siège a également besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.**
- **Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.**
- **Si vous êtes assis trop près des rideaux gonflables latéraux et des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges, vous pourriez subir de graves blessures ou la mort au moment de leur déploiement.**

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours porter sa ceinture de sécurité au volant, même pour des trajets de courte durée. Un accident peut être causé par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage. L'enrouleur de la sangle est conçu pour se bloquer seulement en cas d'arrêt soudain ou de collision. Dans des conditions normales, le rétracteur permet au baudrier de la ceinture de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Toutefois, en cas de collision, la ceinture se bloque et réduit ainsi le risque pour l'occupant de heurter l'intérieur de l'habitacle ou d'être projeté hors du véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Il est dangereux de porter une ceinture de sécurité de manière inadéquate. La ceinture de sécurité est conçue pour reposer contre les parties les plus résistantes du corps. Celles-ci sont plus aptes à absorber les forces qui s'exercent lors d'une collision. Le fait d'appuyer la ceinture sur les mauvaises parties du corps peut augmenter considérablement la gravité des blessures occasionnées par une collision. Vous risquez ainsi de subir des lésions internes ou même de glisser sous la ceinture. Suivez donc les conseils qui vous sont donnés dans ce guide concernant le port de la ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les occupants font de même. Il en va de votre sécurité.**
- **Une même ceinture de sécurité ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. Les personnes qui portent la même ceinture pourraient se heurter l'une l'autre et se blesser gravement lors d'une collision. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir de graves blessures ou la mort.**

- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**

Mode d'emploi de la ceinture à trois points d'ancrage

1. Entrez dans le véhicule et fermez la portière. Installez-vous et réglez le siège.

2. La languette de ceinture de sécurité se trouve au-dessus et à l'arrière de votre siège. Saisissez la languette et déroulez la ceinture. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de passer autour des hanches.

Languette

3. Lorsque la ceinture est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Languette vers la boucle

MISE EN GARDE!

- **Une ceinture insérée dans la mauvaise boucle ne vous protégera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous.**

- **Une ceinture trop desserrée ne vous protégera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.**
- **Il est dangereux de porter la ceinture sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. En outre, une ceinture portée ainsi peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. C'est pourquoi il faut faire passer la ceinture sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.**
- **Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête lors d'une collision. Les parties diagonale et sous-abdominale de la ceinture à trois points d'ancrage sont conçues pour être portées mutuellement.**

4. Placez la ceinture sous-abdominale sur le haut des cuisses, sous l'abdomen. Pour éliminer le mou de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez légèrement vers le haut sur le baudrier. Pour la desserrer, inclinez la languette et tirez sur la ceinture sous-abdominale. En cas de collision, une ceinture bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.

MISE EN GARDE!

- **Une ceinture sous-abdominale portée trop haut peut augmenter les risques de lésions en cas de collision. La pression de la ceinture ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible et la garder bien serrée.**

- **Une ceinture tordue ne vous protégera pas adéquatement. En cas de collision, la ceinture pourrait même causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture est bien droite. Si vous ne pouvez redresser une ceinture emmêlée de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez votre concessionnaire autorisé.**

5. Posez le baudrier de la ceinture sur la poitrine de façon confortable, sans qu'il repose sur votre cou. Le jeu dans la ceinture sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.

Élimination du jeu de la ceinture

6. Pour détacher la ceinture, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de s'enrouler complètement.

MISE EN GARDE!

Si la ceinture est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système. Il faut faire remplacer les ensembles de ceinture de sécurité qui ont été endommagés lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.).

Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage

Pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage, procédez comme suit.

1. Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.

2. À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la ceinture de sécurité et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.

3. Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.

4. Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle.

Ancrage de baudrier supérieur réglable

Les baudriers des sièges avant peuvent être réglés vers le haut et vers le bas, ce qui permet de les éloigner du cou. Appuyez sur le bouton de déverrouillage pour déverrouiller l'ancrage, puis déplacez l'ancrage vers le haut ou vers le bas à la position la plus confortable.

Réglage de l'ancrage supérieur du baudrier

À titre de référence, si votre taille est inférieure à la moyenne, réglez l'ancrage plus bas, ou réglez-le plus haut si votre taille est supérieure à la moyenne. Lorsque vous relâchez le bouton, vérifiez si l'ancrage de baudrier est enclenché en tirant vers le bas sur l'ancrage jusqu'à ce qu'il soit bien bloqué.

NOTA : *L'ancrage supérieur de baudrier réglable est muni d'une fonction d'utilisation rapide. Cette fonction permet de régler l'ancrage du baudrier vers le haut sans avoir à appuyer sur le bouton de déverrouillage. Pour vérifier si l'ancrage du baudrier est correctement verrouillé, tirez l'ancrage du baudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit bien verrouillé.*

Ceintures de sécurité des sièges de passager

Les ceintures de sécurité des sièges de passager sont munies d'enrouleurs à blocage automatique qui sont utilisés pour fixer un ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Pose d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule » sous « Ensemble de retenue d'enfant » dans cette section. Le tableau ci-dessous définit le type de caractéristique pour chaque place.

	Conducteur	Centrale	Passager
Première rangée	S.O.	S.O.	EBA
Deuxième rangée	EBA	EBA	EBA

- S.O. – Sans objet
- EBA – Enrouleur à blocage automatique

Si le siège du passager est muni d'un enrouleur à blocage automatique et est utilisé comme une place assise normale :

Tirez la sangle de ceinture jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant pour ne pas activer l'enrouleur à blocage automatique. Si l'enrouleur à blocage automatique est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture s'enroule. Dans ce cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Enrouleur à blocage automatique – selon l'équipement

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement bloqué. La ceinture s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu. Toutes les places des passagers munies d'une ceinture à trois points d'ancrage disposent du mode de blocage automatique. Utilisez

toujours le mode de blocage automatique si un siège d'enfant est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture comportant cette fonction. Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être correctement retenus sur la banquette arrière.

Comment enclencher le mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.

2. Empoignez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture soit déroulée.

3. Permettez à la ceinture de s'enrouler. Au cours de cette opération, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

MISE EN GARDE!

- **Il faut remplacer l'ensemble ceinture et enrouleur si la fonction d'enrouleur à blocage automatique (EBA) de l'ensemble de ceinture de sécurité ou toute autre fonction de celle-ci présente une défaillance lors de la vérification menée conformément aux procédures du manuel de réparation.**
- **Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si on ne remplace pas l'ensemble ceinture et enrouleur.**

Ceinture de sécurité à absorption d'énergie

Ce véhicule est équipé d'un système de ceinture de sécurité à absorption d'énergie pour les occupants des sièges avant, afin de réduire davantage le risque de blessures en cas de collision frontale.

Ce système de ceinture de sécurité est muni d'un enrouleur qui est conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée. Cette caractéristique est conçue pour aider à réduire la force de la ceinture qui se resserre sur la poitrine de l'occupant.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Les ceintures de sécurité des sièges avant sont munies de tendeurs conçus pour éliminer le jeu de la ceinture de sécurité en cas de collision. Ces dispositifs améliorent la performance de la ceinture de sécurité en faisant en sorte que les ceintures se tendent sur l'occupant, et ce, dès le début d'une collision. Les tendeurs fonctionnent quelle que soit la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants.

NOTA : *Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.*

Le déclenchement des tendeurs est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Tout comme les sacs gonflables, les tendeurs ne peuvent être utilisés qu'une fois. Un tendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

Appuie-tête actifs

Ces appuie-tête sont des composants passifs et déployables, et les véhicules qui sont munis de cet équipement ne peuvent pas être facilement identifiés par des repères, seulement par l'inspection visuelle de l'appuie-tête. L'appuie-tête peut se fractionner en deux moitiés, la partie avant étant fabriquée en mousse souple avec des garnitures, et la moitié arrière en plastique décoratif.

Fonctionnement des appuie-tête actifs

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si la gravité ou le type de collision arrière exige le déploiement des appuie-tête actifs. Les appuie-tête actifs des sièges du conducteur et du passager avant se déploient en cas d'une collision arrière qui exige leur déploiement.

Lorsque les appuie-tête actifs se déploient à la suite d'une collision arrière, la moitié avant de l'appuie-tête s'étend vers l'avant pour réduire l'écart entre l'arrière de la tête de l'occupant et l'appuie-tête actif. Ce système est conçu pour prévenir ou réduire les risques de blessures au conducteur et au passager avant lors de certains types de collision arrière.

NOTA : *Les appuie-tête actifs peuvent se déployer ou non en cas de collision avant ou latérale. Cependant, si lors d'un impact à l'avant, un impact arrière secondaire survient, l'appuie-tête actif pourrait se déployer en fonction de la gravité et du type d'impact.*

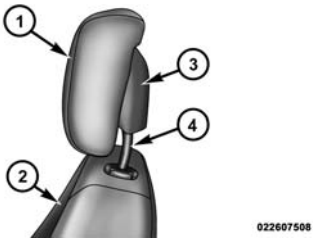

Composants du système d'appuie-tête actif

1 – Moitié avant de l'appuie-tête actif (mousse souple et garniture)	3 – Moitié arrière de l'appuie-tête actif (couvercle arrière en plastique décoratif)
2 – Dossier	4 – Tiges de guidage d'appuie-tête

AVERTISSEMENT!

Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule, ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.

NOTA : *Pour obtenir de plus amples renseignements sur le réglage et la position de l'appuie-tête, consultez le paragraphe « Réglage des appuie-tête actifs » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».*

Réinitialisation des appuie-tête actifs

Si les appuie-tête actifs sont déclenchés lors d'une collision, vous devez réinitialiser l'appuie-tête des sièges du conducteur et du passager avant. Vous pouvez reconnaître des appuie-tête actifs qui ont été déclenchés, car ils se sont déplacés vers l'avant (comme l'indique l'étape trois de la procédure de réinitialisation).

1. Saisissez l'appuie-tête actif déployé à partir du siège arrière.

Repères de positionnement des mains sur le dispositif d'appuie-tête actif

2. Placez vos mains sur le dessus de l'appuie-tête actif déployé, à une position confortable.

3. Tirez-le vers le **bas**, puis vers l'**arrière** et dirigez-le vers l'arrière du véhicule, puis vers le **bas** jusqu'à ce que le mécanisme de verrouillage s'enclenche.

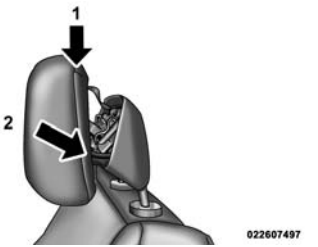

1 – Mouvement vers le bas
2 – Mouvement vers l'arrière

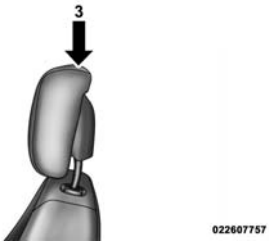

3 – Mouvement vers le bas final pour enclencher le mécanisme de verrouillage

4. La moitié avant fabriquée en mousse souple avec garnitures doit s'emboîter avec la partie arrière en plastique décoratif.

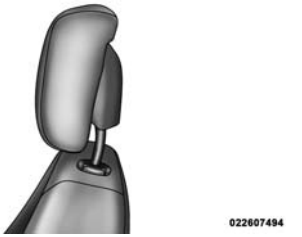

Appuie-tête actif en position réinitialisée

NOTA :

- *Si vous avez des difficultés à réinitialiser les appuie-tête actifs, consultez un concessionnaire autorisé.*
- *Pour des raisons de sécurité, faites vérifier les appuie-tête actifs par un spécialiste qualifié chez un concessionnaire autorisé.*

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert[MD])

La fonction BeltAlert[MD] est conçue pour rappeler au conducteur et au passager avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert[MD] pour le passager avant) de boucler leur ceinture de sécurité. Cette fonction est activée à la mise sous tension du commutateur d'allumage. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les deux ceintures de sécurité avant soient bouclées.

La séquence d'avertissement BeltAlert[MD] s'active une fois que la vitesse du véhicule dépasse 8 km/h (5 mi/h), en faisant clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en émettant un carillon intermittent. Une fois que la séquence est commencée, elle continuera pour toute la durée ou jusqu'à ce que les ceintures de sécurité respectives soient bouclées. Au terme de la séquence, le témoin de rappel des ceintures de sécurité reste allumé jusqu'à ce que les ceintures respectives soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les autres passagers de boucler leur ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité avant est détachée alors que le véhicule se déplace à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h), BeltAlert[MD] vous procure des avertissements sonores et visuels.

Le système BeltAlert[MD] du siège passager avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert[MD] peut être déclenché si un animal ou un objet lourd se trouve sur le siège passager avant ou si le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les animaux domestiques soient retenus dans le siège arrière par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

BeltAlert[MD] peut être activé ou désactivé par votre concessionnaire autorisé. Chrysler Group LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert[MD].

NOTA : *Bien que BeltAlert[MD] a été désactivé, le témoin de rappel de ceinture de sécurité demeure allumé alors que la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant (si elle est munie du système BeltAlert[MD]) n'est pas bouclée.*

Verrouillage de la ceinture de sécurité

Le système de ceinture de sécurité centrale arrière est muni d'une fonction de verrouillage qui ne permet pas de dérouler la sangle centrale si le loquet supérieur du siège arrière n'est pas enclenché.

Ceintures de sécurité Femmes enceintes

Il est recommandé aux femmes enceintes de porter la ceinture de sécurité pendant toute la grossesse, car le meilleur moyen d'assurer la sécurité du bébé est de veiller à celle de la mère.

Toute femme enceinte devrait porter la partie sous-abdominale de la ceinture sur le haut des cuisses et aussi bien ajustée que possible autour des hanches. Ne faites pas reposer la ceinture sur l'abdomen, mais plus bas pour permettre aux os résistants des hanches d'absorber les forces émanant d'une possible collision.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité est trop courte, même lorsqu'elle est complètement déroulée et que l'ancrage de baudrier supérieur réglable (selon l'équipement) est à sa position la plus basse, il est possible de se procurer une rallonge de ceinture de sécurité auprès de votre concessionnaire autorisé. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Enlevez et rangez la rallonge si son utilisation n'est pas requise.

MISE EN GARDE!

Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessure en cas de collision. Utilisez la rallonge seulement si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue lorsqu'elle est portée bas et bien ajustée, et que vous êtes assis sur le siège dans la position recommandée. Enlevez et rangez la rallonge lorsque son utilisation n'est pas requise.

Système de retenue supplémentaire – sacs gonflables

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables avant évolués pour le conducteur et le passager avant, lesquels servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant évolué du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant évolué du passager est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. La mention SRS AIRBAG (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) est estampée dans le couvercle des sacs gonflables. Par ailleurs, le véhicule est équipé avec le sac gonflable complémentaire de protection pour les genoux du côté conducteur monté dans le tableau de bord, sous la colonne de direction et un protège-genoux sous la boîte à gants.

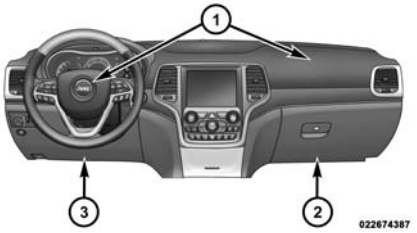

Emplacement des sacs gonflables avant évolués et des protège-genoux

1 – Sacs gonflables avant évolués du conducteur et du passager
2 – Protège-genoux
3 – Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur

NOTA : *Les sacs gonflables avant évolués du conducteur et du passager avant sont certifiés conformes aux nouveaux règlements fédéraux pour les sacs gonflables évolués.*

Les sacs gonflables avant évolués sont munis d'un gonfleur multimode. Ceci permet aux sacs gonflables de se déployer à des vitesses différentes en fonction de plusieurs facteurs, notamment la gravité et le type de collision.

Ce véhicule peut être équipé de capteurs de position de glissière de siège du conducteur et du passager avant qui peuvent régler le niveau d'intensité de déploiement des sacs gonflables avant évolués selon la position du siège.

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant qui détecte si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est bouclée. Le commutateur de boucle de ceinture de sécurité peut régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués.

Ce véhicule est muni de rideaux gonflables latéraux destinés à protéger le conducteur et les passagers avant et arrière assis près des glaces. Les rideaux gonflables latéraux sont situés au-dessus des glaces latérales et leurs couvercles portent également la mention SRS AIRBAG (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE).

Ce véhicule est muni de rideaux gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges pour assurer une protection améliorée à l'occupant lors d'une collision latérale. Les rideaux gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges sont situés sur le côté extérieur des sièges avant.

Ce véhicule est équipé avec le sac gonflable complémentaire de protection pour les genoux du côté conducteur monté dans le tableau de bord, sous la colonne de direction et un protège-genoux sous la boîte à gants.

NOTA :

- *Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront pour permettre le déploiement des sacs gonflables.*
- *Après une collision, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.*

Composants du système de sacs gonflables

Votre véhicule peut être équipé des composants du système de sacs gonflables suivants :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Témoin de sac gonflable
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sac gonflable avant évolué du conducteur
- Sac gonflable avant évolué du passager
- Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges
- Rideaux gonflables latéraux
- Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur
- Capteurs de collision latérale et avant
- Tendeurs de ceinture de sécurité avant, commutateur de boucle de ceinture de sécurité et capteurs de position de glissière de siège

Fonctions des sacs gonflables avant évolués

Le système de sacs gonflables avant évolués est muni de sacs gonflables multimode pour le conducteur et le passager avant. Ce système assure un déploiement en fonction de la gravité et du type de collision comme le détermine le module de commande des dispositifs de retenue des occupants, qui peut recevoir des données des capteurs de choc avant.

Le gonfleur de première étape se déclenche immédiatement lors d'une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables. Cette force de déploiement faible est utilisée lors de collisions de gravité modérée. Une force de déploiement plus élevée est utilisée lors de collisions de gravité accrue.

MISE EN GARDE!

- **Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou près de celui-ci, car un objet qui se trouve à cet endroit risquerait de blesser l'occupant si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.**
- **Ne placez aucun objet sur les couvercles de sac gonflable, ni à proximité et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision si les sacs gonflables sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.**
- **Vous ne devez pas percer, couper ou modifier le protège-genoux de quelque façon que ce soit.**
- **Ne montez aucun accessoire sur le protège-genoux, y compris des témoins de système d'alarme, des chaînes stéréo, des postes de bande publique (CB), etc.**

Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges

Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges peuvent offrir une protection accrue à l'occupant lors d'une collision latérale. Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges comportent une étiquette de sac gonflable cousue sur le côté extérieur des sièges avant.

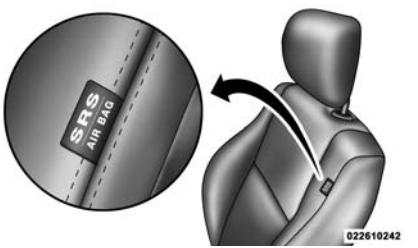

Étiquette de sac gonflable latéral monté dans le siège

Lorsque le sac gonflable se déploie, il ouvre la couture entre l'avant et le côté du couvercle de garnissage du siège. Chaque sac gonflable se déploie de façon autonome; une collision du côté gauche déploie le sac gonflable de gauche seulement et une collision du côté droit déploie le sac gonflable de droite seulement.

Rideaux gonflables latéraux

En cas d'impact latéral ou de capotage du véhicule, les rideaux gonflables latéraux peuvent offrir une protection aux occupants des places d'extrémité avant et arrière, en plus de celle offerte par la structure de la carrosserie. Chaque rideau gonflable comporte des cavités qui se déploient près de la tête de chaque occupant des places latérales pour réduire le risque de blessures à la tête causées par un impact latéral. Les rideaux gonflables latéraux se déploient vers le bas, couvrant les deux glaces du côté de l'impact.

Emplacement de l'étiquette de rideaux gonflables latéraux

NOTA :

- *Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront pour permettre le déploiement des sacs gonflables.*
- *Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et des rideaux gonflables latéraux au moment du déploiement.*
- *En cas de capotage, les prétendeurs ou les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les rideaux gonflables latéraux des deux côtés du véhicule pourraient se déployer.*

Le système comprend des capteurs de choc latéraux qui sont étalonnés pour déployer les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les rideaux gonflables latéraux lors d'un impact suffisamment grave pour protéger les occupants au moyen des sacs gonflables latéraux.

MISE EN GARDE!

- **Si votre véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux des côtés gauche et droit, n'empilez pas de bagages ou ne placez pas de charge dont la hauteur pourrait bloquer l'emplacement des rideaux gonflables latéraux. La zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux doit être exempte de tout obstacle.**
- **N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer de graves blessures au moment du déploiement.**
- **Si votre véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux, ne faites pas installer des accessoires qui pourraient modifier la configuration initiale du toit, y compris l'ajout d'un toit ouvrant. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule sous aucune considération.**

Assoyez-vous toujours bien droit, le dos appuyé contre le dossier du siège, utilisez les ceintures de sécurité correctement et installez l'ensemble de retenue d'enfant ou de bébé adapté à la taille de l'enfant ou le siège d'appoint recommandé pour la taille et le poids de l'enfant.

Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux servent de complément aux ceintures de sécurité. Les occupants, y compris les enfants qui s'appuient sur les sacs gonflables latéraux ou les rideaux gonflables latéraux ou qui sont très près de ceux-ci, peuvent être gravement blessés ou tués. Les occupants, surtout les enfants, ne doivent pas s'appuyer ou dormir contre la portière, les glaces latérales ou la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux ou des rideaux gonflables latéraux, même s'ils sont installés dans un ensemble de retenue d'enfant ou de bébé.

Protège-genoux

Les protège-genoux sont conçus pour protéger les genoux du conducteur et du passager avant, en plus de placer les

occupants avant de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant évolués.

Les sacs gonflables avant évolués et les protège-genoux fonctionnent de pair avec les ceintures de sécurité et les prétendeurs pour améliorer la protection du conducteur et du passager avant. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent aussi de pair avec les ceintures de sécurité pour mieux protéger les occupants.

Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur

Le sac gonflable latéral de protection pour les genoux du conducteur offre une protection améliorée et fonctionne de concert avec le sac gonflable avant évolué du conducteur lors d'un impact frontal.

Capteurs et commandes de déploiement des sacs gonflables

Module de commande des dispositifs de retenue des occupants

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) fait partie du système de sécurité soumis aux lois fédérales pour ce véhicule.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détermine si le déploiement des sacs gonflables avant et/ou latéraux est nécessaire lors d'une collision frontale ou latérale. En fonction des signaux des capteurs de choc, un module de commande des dispositifs de retenue des occupants électronique central déploie les sacs gonflables avant évolués, le sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur, les sacs gonflables latéraux complémentaires montés dans les sièges et les prétendeurs de ceinture de sécurité avant, au besoin, en fonction de plusieurs facteurs, notamment la gravité et le type de collision.

Les sacs gonflables avant évolués et le sac gonflable latéral de protection pour les genoux du conducteur sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en servant de complément aux ceintures de sécurité lors de certaines collisions frontales, en fonction de plusieurs facteurs, notamment la gravité et le type de collision. Ils ne sont toutefois pas prévus pour réduire les risques de blessures en cas de collisions arrière ou latérales, ou en cas de capotage.

Les sacs gonflables avant évolués et le sac gonflable latéral de protection pour les genoux du conducteur ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y

compris celles qui peuvent provoquer des dommages importants au véhicule, par exemple, les collisions avec des poteaux, les glissements sous un camion et les collisions à angle décalé. Par contre, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant évolués peuvent se déployer dans les accidents qui causent des dommages minimes à l'avant du véhicule, mais qui entraînent une décélération initiale importante.

Les rideaux gonflables latéraux ne se déploieront pas dans toutes collisions latérales. Leur déploiement est déterminé par la gravité et le type de la collision.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les types de collisions, et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable en plein déploiement.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants surveille l'état de fonctionnement des composants électroniques du système de sacs gonflables lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE). Le système de sacs gonflables est désactivé et ne se déploie pas si la clé est à la position OFF (ARRÊT) ou ACC (ACCESSOIRES), ou si elle ne se trouve pas dans le commutateur d'allumage.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants comprend un système d'alimentation de secours qui permet le déploiement des sacs gonflables même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.

De plus, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant quatre à huit secondes environ à des fins d'autovérification lorsque le contact est établi. Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retentit

une seule fois si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Il comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du groupe d'instruments en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de diagnostic consignent aussi la nature de la défaillance.

MISE EN GARDE!

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection des sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin de vérification du fonctionnement de l'ampoule ne s'allume pas à l'établissement du contact, s'il reste allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume durant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

Gonfleurs de sacs gonflables avant évolués du conducteur et du passager

Les gonfleurs de sacs gonflables avant évolués du conducteur et du passager sont situés au centre du volant et du côté droit du tableau de bord. Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables avant évolués, il envoie un signal aux gonfleurs. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant évolués. Les différentes vitesses de déploiement des sacs gonflables sont déterminées en fonction de plusieurs facteurs, notamment le type de collision et la gravité de l'impact. Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté supérieur droit du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Les sacs gonflables se déploient complètement dans un délai d'environ 50 à 70 ms. C'est moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs gonflables se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Le gaz des sacs gonflables avant évolués est purgé par les orifices de ventilation latéraux des sacs gonflables. De cette façon, les sacs gonflables ne nuisent pas à la maîtrise de votre véhicule.

Gonfleurs de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges

Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges sont conçus pour se déployer seulement lors de certaines collisions latérales.

Le module de commande des dispositifs de retenue (ORC) détermine si une collision latérale nécessite le déploiement des sacs gonflables latéraux en fonction de la sévérité et du type de collision.

Selon la gravité et le type de collision, le dispositif de gonflage du sac latéral du côté de la collision est déclenché, relâchant une quantité de gaz non toxique. Le sac gonflable latéral monté dans le siège se déploie par la couture du siège dans l'espace situé entre l'occupant et la porte. Il se déploie complètement en 10 millisecondes environ. Le sac gonflabe latéral se déploie avec force, à grande vélocité et risque de causer des blessures si l'occupant n'est pas bien assis ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral. Cet avertissement concerne particulièrement les enfants.

Module du gonfleur de sac gonflable latéral de protection pour les genoux du conducteur

Le module de sac gonflable latéral de protection pour les genoux du conducteur est situé dans le garnissage du tableau de bord sous la colonne de direction. Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables, il envoie un signal aux gonfleurs. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler le sac gonflable latéral de protection pour les genoux du conducteur. Le couvercle de garnissage se sépare et se rabat pour que le sac gonflable puisse se déployer complètement. Le sac gonflable se déploie complètement dans un délai d'environ 15 à 20 ms.

Gonfleurs de rideaux gonflables latéraux

Lors de collisions où l'impact est concentré à un endroit particulier du côté du véhicule, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut déployer les rideaux gonflables latéraux en fonction de la gravité et du type de collision. En pareil cas, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants déploie les rideaux gonflables latéraux uniquement du côté de l'impact.

Une quantité de gaz non toxique est produite pour gonfler le rideau gonflable latéral. Celui-ci pousse à l'écart le rebord extérieur de la garniture de pavillon et se gonfle en couvrant la glace. Le rideau gonflable latéral se déploie en 30 millisecondes environ (environ quatre fois moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux) avec une force suffisante pour vous blesser si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité et n'êtes pas assis correctement, ou si des articles se trouvent dans la zone de déploiement du rideau gonflable latéral. Cet avertissement concerne particulièrement les enfants. L'épaisseur du rideau gonflable latéral est d'environ 9 cm (3,5 po) lorsqu'il est déployé.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent progressivement la décélération du véhicule, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

NOTA : *En cas de capotage, les prétendeurs ou les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les rideaux gonflables latéraux pourraient se déployer des deux côtés du véhicule.*

Capteurs de collision avant et latéraux

En cas de collision frontale ou latérale, les capteurs de choc peuvent permettre au module de commande des dispositifs de retenue des occupants de déterminer la réaction appropriée en cas d'impact.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'un impact provoquant le déploiement du sac gonflable, si le réseau de communications et l'alimentation électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine alors si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Coupure de l'alimentation en carburant du moteur.
- Allumer les feux de détresse et les faire fonctionner tant que la batterie demeure chargée ou jusqu'à ce que la clé de contact soit tournée en position OFF (ARRÊT).
- Allumer l'éclairage intérieur et le laisser allumé tant que la batterie demeure chargée ou jusqu'à ce que la clé de contact soit retirée.
- Déverrouillage automatique des portières.

Pour réinitialiser les fonctions du système de réponse améliorée en cas d'accident, le commutateur d'allumage doit passer de la position ON/RUN (MARCHE) à la position OFF (ARRÊT).

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant évolués sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

NOTA : *En cas de capotage, les prétendeurs ou les sacs gonflables latéraux complémentaires montés dans les sièges et les rideaux gonflables latéraux, selon l'équipement, pourraient se déployer des deux côtés du véhicule.*

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le nylon des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau du conducteur ou du passager avant. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et devraient guérir rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.
- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone affectée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du constructeur.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

MISE EN GARDE!

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les tendeurs de ceinture de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité avant doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire autorisé. Faites également vérifier le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

Entretien du système de sacs gonflables

MISE EN GARDE!

- **Toute modification aux composants du système de sacs gonflables risque d'altérer son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur le coin supérieur droit du tableau de bord. Ne modifiez pas le pare-chocs avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis d'après-vente.**
- **Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence d'un système de sacs gonflables à bord.**
- **Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système de sacs gonflables. Si vos**

sièges, y compris les couvercles de garnissage et les coussins, exigent un entretien ou une réparation (incluant le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le constructeur doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Témoin de sac gonflable

Il est essentiel pour votre sécurité que les sacs gonflables puissent se déployer lors d'une collision. Le témoin de sac gonflable contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le vérifier immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes suivant l'établissement du contact.
- Le témoin de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.
- Le témoin de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

NOTA : *Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument de mesure lié au moteur ne fonctionne plus, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut aussi être désactivé. Les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Vérifiez immédiatement la présence de fusibles grillés dans le bloc-fusibles. Consultez le paragraphe « Fusibles » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour connaître les fusibles de sac gonflable appropriés. Consultez votre concessionnaire autorisé si le fusible est en bon état.*

Enregistreur de données d'événement

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période de temps, généralement 30 secondes ou moins. L'EDR dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- si les ceintures de sécurité du conducteur et du passager sont attachées;
- jusqu'où (s'il y a lieu) le conducteur enfonçait la pédale de frein et/ou d'accélérateur; et
- à quelle vitesse roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents ou des blessures surviennent.

NOTA : *Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans des conditions de conduite normales, et aucune donnée personnelle (par ex., le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, les autres partis, comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données d'EDR avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision.*

Pour lire des données enregistrées par un EDR, de l'équipement spécial est nécessaire, et un accès au véhicule ou à l'EDR est également nécessaire. En plus du constructeur du véhicule, les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'EDR.

Ensemble de retenue d'enfant

Tous les passagers qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture en tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux

enfants. En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants âgés de 12 ans ou moins doivent être assis sur un siège arrière, si un tel siège est disponible. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur un siège arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

Il existe divers types d'ensembles de retenue d'enfant, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture pour adulte. Vérifiez toujours le guide d'utilisation accompagnant le siège d'enfant pour vous assurer qu'il s'agit bien du siège qui convient le mieux à votre enfant.

Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Vous devriez aussi vous assurer que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

NOTA : *Pour obtenir plus d'information à ce sujet, visitez le site www.seatcheck.org ou composez le 1 866 SEATCHECK. Les résidents canadiens peuvent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements : http://www.tc.gc.ca/fra/securiteroutiere/conducteurssecuritaires-securitedesenfants-index-53.htm.*

MISE EN GARDE!

Lors d'une collision, un enfant non protégé peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir l'enfant, peu importe votre force. L'enfant, tout comme les autres occupants du véhicule, risque ainsi de subir des blessures graves. C'est pourquoi il faut que tout enfant qui se trouve à bord du véhicule soit protégé par un ensemble de retenue convenant à sa taille.

Sommaire des recommandations de retenue des enfants dans le véhicule

	Taille, hauteur, poids et âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Bébés et tout-petits	Enfants âgés de deux ans ou moins et qui n'ont pas atteint la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Un porte-bébé ou un ensemble de retenue pour enfants transformable, orienté vers l'arrière dans le siège arrière du véhicule
Jeunes enfants	Les enfants qui sont âgés d'au moins deux ans ou qui ont dépassé la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant muni d'un harnais à cinq points, orienté vers l'avant dans le siège arrière du véhicule
Enfants plus grands	Enfants dont la taille et le poids ne leur permettent plus d'utiliser un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, mais qui sont encore trop petits pour utiliser correctement la ceinture de sécurité du véhicule	Siège d'appoint et ceinture de sécurité du véhicule, assis dans le siège arrière du véhicule
Enfants trop grands pour un ensemble de retenue pour enfants	Les enfants âgés de 12 ans ou moins dont la taille ou le poids dépasse la limite de leur siège d'appoint	Ceinture de sécurité du véhicule, assis dans le siège arrière du véhicule

Ensembles de retenue d'enfant et porte-bébés

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur siège d'enfant orienté vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue d'enfant peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. C'est ce qui est recommandé pour les nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé. Les sièges d'enfant transformables peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière ont une limite de poids plus élevée que les porte-bébés, ce qui permet de les utiliser dans ce sens pour les enfants trop grands pour leur porte-bébé, mais âgés de moins de deux ans. Les enfants doivent voyager dans des sièges orientés vers l'arrière tant qu'ils n'ont pas atteint le poids ou la hauteur limite de leur siège d'enfants transformable.

MISE EN GARDE!

- **Ne placez jamais un porte-bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant évolué côté passager peut provoquer de graves blessures ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un porte-bébé orienté vers l'arrière.**
- **Utilisez seulement un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège arrière.**

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants de deux ans ou qui sont trop grands pour leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière peuvent voyager dans des sièges orientés vers l'avant. Les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids ayant dépassé la limite de leur siège d'enfant transformable. Les enfants devraient demeurer

dans un siège d'enfant orienté vers l'avant avec un harnais le plus longtemps possible, jusqu'à la limite de poids et de hauteur imposée par le siège.

Tous les enfants qui ont dépassé le poids ou la hauteur limite du siège orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il soit possible d'ajuster correctement les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture de sécurité du véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Si l'ensemble de retenue d'enfant ou de bébé est mal installé, il y a risque de défaillance. Le dispositif pourrait se détacher en cas de collision. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué. Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue d'enfant lors de l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant ou de bébé.**
- **Lorsque l'ensemble de retenue d'enfant n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait heurter les occupants ou les dossiers de siège et causer de graves blessures.**

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter le baudrier confortablement, et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier, doivent utiliser la ceinture de sécurité sur un siège arrière. Utilisez les critères de ce simple essai à cinq étapes pour déterminer si l'enfant peut utiliser uniquement la ceinture de sécurité du véhicule :

1. L'enfant peut-il s'asseoir sur le siège du véhicule en appuyant le dos complètement contre le dossier?

2. L'enfant peut-il plier confortablement les genoux à l'avant du siège du véhicule tout en ayant son dos appuyé contre le dossier?

3. Le baudrier peut-il passer sur l'épaule de l'enfant entre le cou et le bras?

4. La partie sous-abdominale de la ceinture est-elle placée aussi basse que possible, touchant les cuisses de l'enfant et non l'abdomen?

5. L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Si vous avez répondu « non » à une de ces questions, l'enfant doit encore utiliser un siège d'appoint dans ce véhicule. Si l'enfant utilise la ceinture à trois points d'ancrage, vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant. Si le baudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule. Ne laissez jamais un enfant passer le baudrier derrière son dos ou sous son bras.

Recommandations pour fixer des ensembles de retenue d'enfant

Type d'ensemble de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieure	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieure
Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	X		
Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)		X		
Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			X	X
Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)				X

Système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant (LATCH)

Votre véhicule est équipé d'un système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant appelé LATCH.

Le système LATCH comporte trois points d'ancrage du véhicule pour installer les sièges d'enfant équipés du système LATCH. Deux ancrages inférieurs se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier et un ancrage d'attache supérieure se trouve derrière la place assise. Ces ancrages sont utilisés pour installer les sièges d'enfant munis du système LATCH sans utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Certaines places comportent un ancrage d'attache supérieure mais aucun ancrage inférieur. Dans ces places, la ceinture de sécurité doit être utilisée avec l'ancrage d'attache supérieure pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau suivant.

Places munies du système LATCH pour installer les ensembles de retenue pour enfants dans ce véhicule

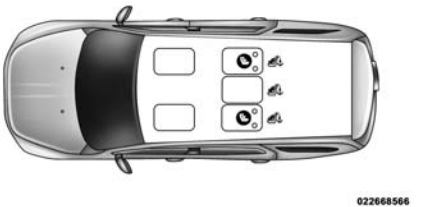

Emplacements des ancrages inférieurs et des attaches supérieures

Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place

Symbole d'ancrage d'attache supérieure

Positions du système LATCH pour les ensembles de retenue pour enfants

Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser le système d'ancrage LATCH pour fixer l'ensemble de retenue pour enfants?	29,5 kg (65 lb)	Utilisez le système d'ancrage LATCH jusqu'à ce que le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants soit de 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache au lieu du système LATCH une fois que le poids combiné est de plus de 29,5 kg (65 lb).
Les ancrages LATCH et la ceinture de sécurité peuvent-ils être utilisés ensembles pour attacher un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant?	Non	N'utilisez pas la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'ancrage LATCH pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant.
Un siège d'enfant peut-il être posé dans la position centrale à l'aide des ancrages inférieurs intérieurs LATCH?	Non	Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache pour installer un siège d'enfant à la place centrale.

Deux ensembles de retenue pour enfants peuvent-ils être fixés à un ancrage inférieur LATCH commun?	Non	Ne « partagez » jamais un ancrage LATCH avec deux ensembles ou plus de retenue pour enfants. Si la position centrale n'a pas d'ancrages inférieurs LATCH spécialisés, utilisez la ceinture de sécurité pour poser un siège d'enfant dans la position centrale à côté d'un siège pour enfant qui utilise les ancrages LATCH en position extérieure.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le siège d'enfant peut toucher le dos du siège passager avant si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact. Consultez le guide du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants pour plus d'informations.
Les appuie-tête peuvent-ils être retirés?	Oui, à la position centrale seulement.	

Emplacement des ancrages LATCH

Les ancrages inférieurs sont des barres rondes qui se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier. Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre le dossier et le coussin de siège.

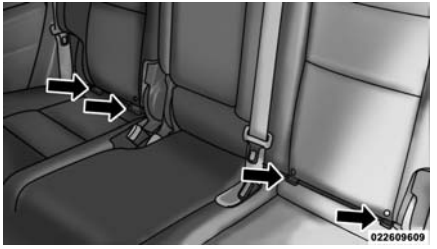

Ancrages du système LATCH des sièges 60/40

Localisation des ancrages LATCH

Les ancrages inférieurs sont des barres rondes situées à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier, sous les pictogrammes d'ancrage sur le dossier de siège. Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'interstice entre les coussins de dossier et de siège.

Emplacement des ancrages LATCH

De plus, des ancrages de courroie d'attache se trouvent derrière chaque place arrière situés à l'arrière du siège. Pour accéder aux ancrages de courroie d'attache supérieure derrière le siège arrière, tirez sur le panneau de plancher recouvert de moquette pour l'écarter du dossier et pour exposer les ancrages de courroie d'attache supérieure.

Accès à la courroie d'attache supérieure en tirant vers le bas sur le panneau de plancher recouvert de moquette

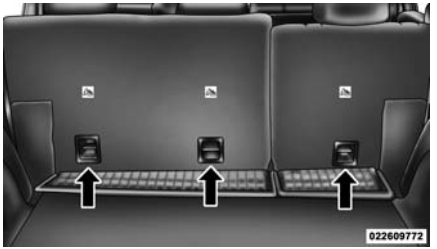

Accès à la courroie d'attache supérieure en tirant vers le bas sur le panneau de plancher recouvert de moquette

Les ensembles de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH sont munis d'une barre rigide ou d'une courroie flexible de chaque côté. Chaque barre ou courroie est munie d'un crochet ou d'un connecteur pour fixer l'ancrage inférieur et pour resserrer la connexion à l'ancrage.

Les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'avant et certains ensembles orientés vers l'arrière sont également munis d'une courroie d'attache. La courroie d'attache est munie d'un crochet à l'extrémité pour fixer l'ancrage d'attache supérieure et pour resserrer la courroie après qu'elle est fixée à l'ancrage.

Ancrage LATCH du siège central - Deuxième rangée 60/40

N'installez pas d'ensembles de retenue d'enfant avec des ancrages LATCH à la place centrale. Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache pour poser un siège d'enfant à la place centrale.

MISE EN GARDE!

N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue d'enfant. Pour connaître les directives d'installation recommandées, consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue d'enfant compatible avec le système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) ».

Suivez toujours attentivement les directives du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant au moment de l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant. Tous les sièges d'enfant ne se placent pas de la manière décrite ci-après.

Véhicules munis d'une attache dans l'accoudoir central

Pour les porte-bébés orientés vers l'arrière fixés à la place centrale au moyen des ceintures de sécurité du véhicule, la place centrale arrière comporte une attache d'accoudoir qui fixe l'accoudoir en position vers le haut.

1. Pour accéder à l'attache d'accoudoir de la place centrale, abaissez d'abord l'accoudoir. L'attache est située derrière l'accoudoir et est accrochée au support de siège en plastique.

Attache d'accoudoir de la place centrale

2. Tirez sur l'attache pour la décrocher du support de siège en plastique.

3. Levez l'accoudoir et fixez le crochet de l'attache à la sangle située à l'avant de l'accoudoir.

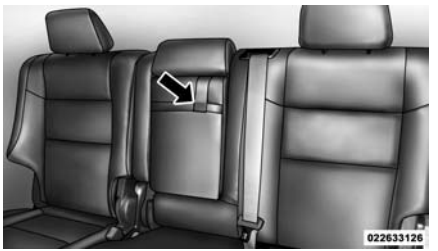

Fixation de l'attache d'accoudoir de la place centrale

Pose d'un ensemble de retenue d'enfant compatible avec le système LATCH

1. Si la place choisie possède une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique commutable (ALR), rangez la ceinture de sécurité en suivant les instructions qui suivent. Consultez la section « Installation d'un ensemble de retenue d'enfant au moyen des ceintures de sécurité du véhicule » pour vérifier le type de ceinture de sécurité de chaque place assise.

2. Desserrez les dispositifs de réglage sur les courroies inférieures et sur la courroie d'attache du siège d'enfant, de manière à ce que vous puissiez rattacher les crochets ou les connecteurs aux ancrages du véhicule.

3. Placez le siège d'enfant entre les ancrages inférieurs de cette place. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège et/ou relever l'appuie-tête pour obtenir un meilleur ajustement.

4. Fixez ensuite les crochets ou les connecteurs inférieurs de l'ensemble de retenue d'enfant aux ancrages inférieurs pour la place choisie.

5. Si l'ensemble de retenue d'enfant possède une sangle d'attache, reliez-la à l'ancrage supérieur. Consultez la section « Pose d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure » pour obtenir des directives pour fixer une attache d'ancrage.

6. Serrez toutes les sangles en enfonçant l'ensemble de retenue d'enfant vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule. Éliminez le jeu des courroies en suivant les directives du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

7. Testez l'ensemble de retenue d'enfant pour en vérifier la solidité en tirant d'avant en arrière à travers l'ensemble de retenue. Il ne doit pas bouger de plus de 25,4 mm (1 po) dans un sens ou l'autre.

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique inutilisée

Lorsque vous installez un ensemble de retenue d'enfant au moyen du système LATCH, rangez toutes les ceintures de sécurité à enrouleur à blocage automatique inutilisées par d'autres occupants ou utilisées pour fixer un ensemble de retenue d'enfant. Une ceinture inutilisée pourrait blesser un enfant qui s'amuse avec la ceinture et verrouille accidentellement l'enrouleur de la ceinture de sécurité. Avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant au moyen du système LATCH, bouclez la ceinture de sécurité derrière l'ensemble de retenue d'enfant et hors de portée de l'enfant. Si la ceinture bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant, acheminez la ceinture dans le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt que de la boucler derrière celui-ci. Ne verrouillez pas la ceinture de sécurité. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – Ce ne sont pas des jouets.

MISE EN GARDE!

L'installation inadéquate d'un ensemble de retenue d'enfant au système ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué. Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue d'enfant lors de l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant ou de bébé.

Pose d'un ensemble de retenue d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité du véhicule

Les ceintures de sécurité de toutes les places assises des passagers sont munies d'un enrouleur à blocage automatique commutable ou d'une pince de serrage, ou d'une combinaison de ces deux dispositifs. Toutes ces ceintures de sécurité sont conçues pour maintenir la partie sous-abdominale de la ceinture bien ajustée autour de l'ensemble de retenue d'enfant, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Vous pouvez « commuter » l'enrouleur à blocage automatique en mode verrouillé en tirant toute la sangle hors de l'enrouleur, puis en laissant la sangle s'enrouler dans l'enrouleur. S'il est verrouillé, l'enrouleur à blocage automatique produira un déclic lorsque la sangle est tirée dans l'enrouleur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'enrouleur à blocage automatique, consultez la description au paragraphe « Mode de blocage automatique » sous « Dispositifs de retenue des occupants ». La pince de serrage est conçue pour tenir la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité serrée lorsque la sangle est tirée tout droit dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les deux types de ceintures de sécurité, consultez le tableau ci-dessous et les sections suivantes.

Ceinture à trois points d'ancrage pour l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans ce véhicule

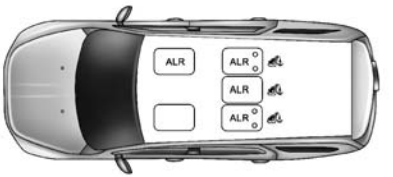

Emplacement des enrouleurs à blocage automatique (EBA) et des ancrages

Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser l'ancrage d'attache avec la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant?	Limite de poids de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez toujours l'ancrage d'attache lors de l'utilisation de la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, jusqu'à la limite de poids recommandée de l'ensemble de retenue pour enfants.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le contact entre le siège passager avant et l'ensemble de retenue pour enfants est permis, si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact.
Les appuie-tête peuvent-ils être retirés?	Oui, à la position centrale seulement.	
La tige de la boucle peut-elle être tordue pour resserrer la ceinture de sécurité contre le trajet de la ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants?	Oui	Dans les positions avec des languettes de serrage (CINCH), la tige de boucle peut être tordue de trois tours complets. Ne tordez pas la tige de boucle dans une place assise munie d'un enrouleur à blocage automatique (EBA).

Pose d'un ensemble de retenue d'enfant avec un enrouleur à blocage automatique commutable

1. Posez le siège d'enfant à la place centrale de la banquette. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège et/ou relever l'appuie-tête pour obtenir un meilleur ajustement.

2. Tirez suffisamment la sangle hors de l'enrouleur de façon à l'acheminer à travers l'ensemble de retenue d'enfant. Ne tordez pas la sangle à travers l'ensemble de retenue.

3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un « déclic ».

4. Tirez sur la sangle afin de serrer la portion sous-abdominale de la ceinture contre le siège d'enfant.

5. Pour verrouiller la ceinture de sécurité, tirez le baudrier vers le bas jusqu'à ce que vous ayez complètement retiré la sangle de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Laissez ensuite la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Au cours de cette opération, vous entendrez un son de cliquetis indiquant que la ceinture de sécurité se trouve maintenant en mode de verrouillage automatique.

6. Essayez de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur est verrouillé, il n'est plus possible de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur **n'est pas** bloqué, reprenez l'étape 5.

7. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue d'enfant, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.

8. Si l'ensemble de retenue d'enfant possède une sangle d'attache supérieure et que la place assise possède un ancrage d'attache supérieure, reliez la sangle d'attache à l'ancrage et serrez la courroie d'attache. Consultez la section « Dispositif d'ancrage LATCH (Ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant) » pour obtenir des directives pour fixer une attache d'ancrage.

9. Testez l'ensemble de retenue d'enfant pour en vérifier la solidité en tirant d'avant en arrière à travers l'ensemble de retenue. Il ne doit pas bouger de plus de 25,4 mm (1 po) dans un sens ou l'autre.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage; vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Installation d'un ensemble de retenue d'enfant au moyen d'une pince de serrage – selon l'équipement

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête pour obtenir une meilleure installation.

2. Tirez ensuite suffisamment la sangle hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue d'enfant. Ne tournez pas la sangle dans le passage de ceinture.

3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

4. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue d'enfant, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.

5. Si l'ensemble de retenue d'enfant est muni d'une sangle d'attache supérieure et que la position assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la sangle d'attache à l'ancrage et serrez la sangle d'attache. Consultez le paragraphe « Système d'ancrages inférieurs et sangle d'attache pour siège d'enfant (LATCH) » pour les directives de fixation d'un ancrage d'attache.

6. Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est installé correctement en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage; vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Si la boucle ou la pince de serrage est trop près de l'ouverture du passage de ceinture de l'ensemble de retenue d'enfant, il se peut que le serrage de la ceinture du siège soit difficile. Dans ce cas, débranchez la pince de serrage de la boucle et tournez l'extrémité courte de la boucle de ceinture de trois tours au plus

pour la raccourcir. Insérez la pince de serrage dans la boucle en orientant vers l'extérieur le bouton de déverrouillage, à l'écart de l'ensemble de retenue d'enfant. Répétez les étapes 4 à 6 ci-dessus pour terminer l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant.

Si vous ne pouvez toujours pas serrer la ceinture après avoir raccourci la boucle, débranchez la pince de serrage de la boucle, tournez la boucle d'un demi-tour, puis insérez la pince de serrage dans la boucle de nouveau. Si l'ensemble de retenue d'enfant ne peut toujours pas être installé de façon sécuritaire, placez-le sur un autre siège.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure

1. Regardez derrière la place où vous avez l'intention d'installer l'ensemble de retenue pour enfants pour trouver l'ancrage d'attache. Il se peut que vous ayez à avancer le siège pour avoir un meilleur accès à l'ancrage d'attache. S'il n'y a pas d'ancrage d'attache supérieure pour cette place (consultez le tableau ci-dessus), placez l'ensemble de retenue pour enfants à une autre place du véhicule, si une telle place est disponible.

2. Pour accéder aux ancrages de courroie d'attache supérieure derrière le siège arrière, tirez sur le panneau de plancher recouvert de moquette pour l'écarter du dossier et pour exposer les ancrages de courroie d'attache supérieure.

Accès à la courroie d'attache supérieure en tirant vers le bas sur le panneau de plancher recouvert de moquette

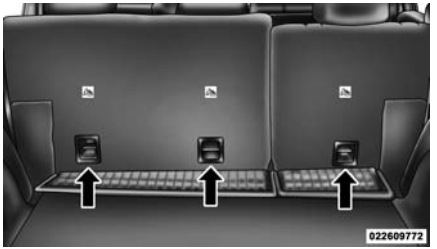

Ancrage de courroie d'attache supérieure (situé sur le dossier)

3. Faites passer la courroie d'attache de façon à fournir l'acheminement le plus direct à la courroie entre l'ancrage et le siège d'enfant. Si votre véhicule est muni d'appuie-tête arrière réglables, soulevez l'appuie-tête et, dans la mesure du possible, acheminez la courroie d'attache sous l'appuie-tête, entre les deux montants. Si ce n'est pas possible, abaissez l'appuie-tête et passez la courroie d'attache autour du côté extérieur de l'appuie-tête.

4. Pour la place centrale, acheminez la courroie d'attache par-dessus le dossier et l'appuie-tête, puis fixez le crochet à l'ancrage d'attache situé à l'arrière du siège.

5. Fixez le crochet de courroie d'attache de l'ensemble de retenue pour enfants à l'ancrage d'attache supérieure tel qu'indiqué dans le schéma.

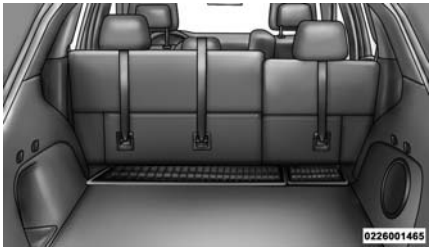

Montage de la courroie d'attache supérieure

6. Éliminez le jeu de la courroie d'attache en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants.

MISE EN GARDE!

Les ancrages d'attache supérieurs ne sont visibles que lorsque vous rabattez le panneau d'écartement.

N'utilisez pas les crochets d'arrimage visibles de l'espace de chargement, situés sur le plancher derrière les sièges, pour fixer un ancrage d'attache pour ensemble de retenue d'enfant.

Pose d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure – Siège central

Pour la place centrale, acheminez la courroie d'attache par-dessus le dossier et l'appuie-tête, puis fixez le crochet à l'ancrage d'attache situé à l'arrière du siège.

Transport d'animaux domestiques

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

Une longue période de rodage n'est pas nécessaire pour le moteur et le groupe motopropulseur (la transmission et l'essieu) de votre véhicule.

Conduisez à des vitesses modérées durant les 500 premiers kilomètres (300 milles). Après les 100 premiers kilomètres (60 milles), nous vous conseillons de rouler à des vitesses comprises entre 80 et 90 km/h (50 et 55 mi/h).

Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à plein gaz, sans toutefois dépasser les limites permises. De fortes accélérations aux rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues. Pour connaître les indices de viscosité et de qualité de l'huile recommandés, consultez le paragraphe « Procédures d'entretien » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

AVERTISSEMENT!

N'utilisez jamais d'huile non détergente ou d'huile minérale pure dans le moteur, car vous risquez de l'endommager.

NOTA : *Il arrive souvent qu'un moteur neuf consomme une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers de kilomètres de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui ne doit pas être interprété comme une défaillance.*

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Transport de passagers

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'AIRE DE CHARGEMENT.

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer de graves blessures ou la mort.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir de graves blessures ou la mort.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**

Gaz d'échappement

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer de l'oxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :

- **Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.**
- **Si vous devez rouler en gardant le couvercle du coffre ou du hayon ouvert, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le VENTILATEUR du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'UTILISEZ PAS le mode de recirculation d'air.**
- **Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur tourne, réglez le système de chauffage ou de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.**

Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties adjacentes de la carrosserie par un mécanicien qualifié afin de repérer les pièces brisées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier l'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule

Ceintures de sécurité

Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après un accident. Les ceintures de sécurité arrière qui ont été endommagées lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.) doivent être remplacées. En cas de doute concernant l'état de la ceinture ou de l'enrouleur, remplacez la ceinture.

Témoin de sac gonflable

Le témoin doit s'allumer et rester allumé pendant quatre à huit secondes à titre de vérification de l'ampoule lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, consultez votre concessionnaire autorisé. Si le témoin demeure allumé, clignote ou s'allume pendant la conduite, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Dégivreur

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez votre concessionnaire autorisé si le dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis

Utilisez toujours des tapis conçus pour être fixés correctement dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'obstruent pas la zone autour des pédales et qui sont fixés solidement pour éviter qu'ils ne glissent de leur position d'origine et ne nuisent au mouvement des pédales ou à la conduite sécuritaire du véhicule.

MISE EN GARDE!

Si les pédales ne peuvent pas se déplacer sans obstruction, vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule et d'augmenter les risques de graves blessures.

- **Assurez-vous toujours que les tapis de plancher sont fixés correctement aux attaches de tapis de plancher.**
- **Vous ne devez jamais placer ou installer des tapis de plancher ou d'autres revêtements de plancher dans le véhicule qui ne peuvent pas être fixés solidement afin d'éviter qu'ils ne se déplacent et ne nuisent au mouvement des pédales ou à la maîtrise du véhicule.**
- **Ne placez jamais des tapis de plancher ou d'autres revêtements de plancher par-dessus des tapis de plancher qui sont déjà installés. L'installation de tapis de plancher supplémentaires et d'autres revêtements réduira l'espace autour des pédales et nuira à leur mouvement.**
- **Vérifiez la fixation des tapis périodiquement. Si les tapis de plancher ont été retirés pour les nettoyer, réinstallez-les toujours correctement en les fixant solidement.**
- **Assurez-vous toujours qu'aucun objet ne peut tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale de frein et la pédale d'accélérateur, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.**
- **Au besoin, installez correctement les tiges de montage si le véhicule n'est pas équipé des pièces d'origine.**

Une installation ou un montage inadéquat des tapis de plancher peut nuire au fonctionnement de la pédale de frein et de la pédale d'accélérateur, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.

Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule

Pneus

Assurez-vous que la bande de roulement n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre ou les autres objets pouvant s'être logés dans les bandes de roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est coupée ou fendillée.

Vérifiez si les flancs sont coupés, fissurés et gonflés. Vérifiez le serrage des écrous de roue. Vérifiez si la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue secours) est adéquate.

Feux

Demandez à quelqu'un de vérifier le fonctionnement des feux de freinage et de l'éclairage extérieur pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portes

Vérifiez que les portes sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse à la recherche de fuites d'essence, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant, de liquide de direction assistée ou de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

SECTION 3

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- **RÉTROVISEURS 107**
  - **Rétroviseur intérieur jour et nuit 107**
  - **Rétroviseur à atténuation automatique – selon l'équipement 107**
  - **Rétroviseurs extérieurs 108**
  - **Rétroviseurs extérieurs rabattables 108**
  - **Rétroviseurs rabattables à commande électrique – selon l'équipement 109**
  - **Commande électrique Rétroviseurs 109**
  - **Rétroviseurs extérieurs à atténuation automatique – selon l'équipement 110**
  - **Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement 110**
  - **Inclinaison des rétroviseurs en marche arrière (disponible avec Siège à mémoire seulement) – selon l'équipement 110**
  - **Miroirs de courtoisie avec éclairage 111**
  - **Pare-soleil à rallonge télescopique – selon l'équipement 111**
- **SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS – SELON L'ÉQUIPEMENT 112**
  - **Système de surveillance de circulation en marche arrière 116**
  - **Modes de fonctionnement 117**
- **SIÈGES 118**
  - **Sièges à commande électrique – Selon l'équipement 119**
  - **Siège à commande électrique du passager 121**
  - **Support lombaire à réglage électrique – selon l'équipement 121**
  - **Réglage manuel vers l'avant et vers l'arrière des sièges avant 122**

- Réglage manuel du dossier de siège du passager avant – inclinaison 123
- Siège du passager avant avec fonction rabattable à plat – selon l'équipement 123
- Sièges chauffants – Selon l'équipement. 123
- Sièges ventilés avant avec système Uconnect[MD] 8.4 et 8.4A – selon l'équipement 127
- Appuie-tête 128
- Banquette arrière à dossiers 60-40 rabattables . . . 131
- Siège arrière à dossier inclinable 132

• SIÈGE À MÉMOIRE DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT 133
- Programmation de la fonction de mémorisation. . . . 133
- Association et dissociation de la télécommande de télédéverrouillage à la fonction de mémoire . . . 135
- Rappel des positions mémorisées. 136
- Easy Entry/Exit Seat (Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie) 136

• OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT 138
• FEUX, PHARES ET LAMPES 138
- Commutateur des phares 138
- Phares automatiques – Selon l'équipement 139
- Allumage automatique des phares avec les essuie-glaces 140
- Feux de route automatiques — selon l'équipement 140
- Feux de jour – Selon l'équipement 141
- Réglage automatique du niveau des phares – Phares à décharge à haute intensité seulement. . . 141
- Phares à décharge à haute intensité au bi-xénon adaptatifs – selon l'équipement 142
- Délai d'extinction des phares 142
- Feux de position et éclairage du tableau de bord . . . 142
- Phares antibrouillard – Selon l'équipement. 143
- Éclairage intérieur 143
- Avertisseur de phares allumés 144
- Écono-charge 144
- Lampes de lecture avant 144
- Éclairage d'accueil 205
- Éclairage ambiant 145
- Levier multifonction 146
- Clignotants 146
- Changement de voie 146
- Appel de phares 146
- Inverseur route-croisement 146

- ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE . . . 147
  - Fonctionnement des essuie-glaces 147
  - Système de balayage intermittent des essuie-glaces 148
  - Fonctionnement du lave-glace 148
  - Essuyage antibruine 149
  - Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement 149
- COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLÉSCOPIQUE 151
- COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLESCOPIQUE À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT 152
- VOLANT CHAUFFANT – SELON L'ÉQUIPEMENT 153
- CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT 154
  - Activation 155
  - Pour programmer une vitesse souhaitée 155
  - Désactivation 156
  - Pour revenir à la vitesse programmée 156
  - Changement de la vitesse programmée 156
  - Accélération pour dépassement 157
- RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – SELON L'ÉQUIPEMENT 158
  - Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif 160
  - Activation du régulateur de vitesse adaptatif 161
  - Activation 161
  - Pour programmer une vitesse souhaitée du régulateur de vitesse adaptatif 162
  - Annulation du système 163
  - Désactivation du système 164
  - Retour à la vitesse programmée 164
  - Changement de la vitesse programmée 164
  - Réglage de la distance entre véhicules du régulateur de vitesse adaptatif 166
  - Aide au dépassement 168
  - Menu du régulateur de vitesse adaptatif. 168
  - Messages d'avertissement et d'entretien 169
  - Précautions à prendre pour la conduite avec le régulateur de vitesse adaptatif 174
  - Généralités 176
  - Mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) 176

- SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE AVEC ASSISTANCE AU FREINAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT 179
- SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE[MD] – SELON L'ÉQUIPEMENT 184
  - Capteurs du système ParkSense[MD] 185
  - Affichage d'avertissement du système ParkSense[MD] 185
  - Affichage du système ParkSense[MD] 186
  - Activation et désactivation du système ParkSense[MD] 189
  - Entretien du système d'aide au recul ParkSense[MD] 189
  - Nettoyage du système ParkSense[MD] 199
  - Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense[MD] 190
- SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ET AU RECUL PARKSENSE[MD] – SELON L'ÉQUIPEMENT . . . 193
  - Capteurs du système ParkSense[MD] 193
  - Affichage d'avertissement du système ParkSense[MD] 194
  - Affichage du système ParkSense[MD] 194
  - Activation et désactivation du système ParkSense[MD] 189
  - Entretien du système d'aide au stationnement ParkSense[MD] 198
  - Nettoyage du système ParkSense[MD] 199
  - Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense[MD] 199
- CAMÉRA D'AIDE AU RECUL PARKVIEW[MD] – SELON L'ÉQUIPEMENT 201
  - Mise en fonction ou hors fonction de la caméra d'aide au recul ParkView[MD] – avec système Uconnect[MD] 5.0 203
  - Mise en fonction ou hors fonction de la caméra d'aide au recul ParkView[MD] – avec système Uconnect[MD] 8.4 ou 8.4A 204
- CONSOLE AU PAVILLON 204
  - Lampes de lecture avant 204
  - Éclairage d'accueil 205
  - Volet de rangement pour lunettes de soleil 205
- OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT 206
  - Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink[MD] 206

- Programmation d'un système à code roulant 207
- Programmation d'un système à code fixe. 209
- Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée 210
- Utilisation de la télécommande HomeLink[MD] 211
- Sécurité 211
- Conseils de dépannage. 212
- Généralités 213

• TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT 213
- Ouverture rapide du toit ouvrant. 214
- Ouverture du toit ouvrant – mode manuel 218
- Fermeture rapide du toit ouvrant 215
- Fermeture du toit ouvrant – Mode manuel 218
- Fonction de détection des obstacles 219
- Ventilation du toit ouvrant – Mode rapide 215
- Fonctionnement du protecteur solaire 216
- Tremblement dû au vent 216
- Entretien du toit ouvrant 216
- Fonctionnement lorsque le contact est coupé. . . . 216

• TOIT OUVRANT PANORAMIQUE AVEC PARE-SOLEIL ÉLECTRIQUE COMMANDVIEW[MD] — SELON L'ÉQUIPEMENT 216
- Ouverture rapide du toit ouvrant. 218
- Ouverture du toit ouvrant – mode manuel 218
- Fermeture rapide du toit ouvrant 218
- Fermeture du toit ouvrant – Mode manuel 218
- Ouverture rapide du pare-soleil électrique 218
- Ouverture du pare-soleil électrique – mode manuel. 219
- Fermeture rapide du pare-soleil électrique 219
- Fermeture du pare-soleil électrique – Mode manuel. 219
- Fonction de détection des obstacles 219
- Tremblement dû au vent 220
- Entretien du toit ouvrant 220
- Fonctionnement lorsque le contact est coupé. . . . 220
- Toit complètement fermé 220

• PRISES DE COURANT 220

• ONDULEUR D'ALIMENTATION – SELON L'ÉQUIPEMENT 224

• PORTE-GOBELETS 225

• RANGEMENT. 225
- Boîte à gants. 225
- Rangement de portes 226
- Caractéristiques de la console 226

- **CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPACE DE CHARGEMENT 228**
  - **Lampe de poche rechargeable 228**
  - **Bacs de rangement de l'espace de chargement . . . 229**
  - **Couvre-bagages escamotable – selon l'équipement 230**
  - **Points d'arrimage d'espace de chargement arrière . . 230**
- **CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE 232**
  - **Essuie-glace et lave-glace arrière 232**
  - **Dégivreur de lunette 233**
- **PORTE-BAGAGES AU TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT 234**

RÉTROVISEURS

Rétroviseur intérieur jour et nuit

Le véhicule est équipé d'un rétroviseur muni d'un joint à rotule et d'une position fixe sur le pare-brise. Aucun outil n'est nécessaire pour le montage du rétroviseur; il est installé sur le bouton du pare-brise en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. La tête du rétroviseur peut être réglée vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite pour divers conducteurs. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Pour réduire les éblouissements provenant des véhicules qui vous suivent, déplacez le petit levier sous le rétroviseur à la position de nuit (vers l'arrière du véhicule). Le réglage du rétroviseur doit être effectué lorsque le petit levier sous le rétrovisieur est réglé en position de jour (vers le pare-brise).

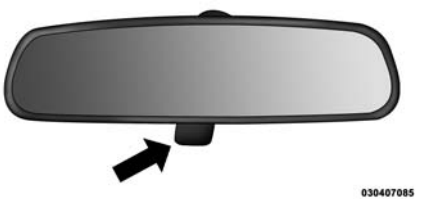

Réglage du rétroviseur

Rétroviseur à atténuation automatique – selon l'équipement

Le véhicule est équipé d'un rétroviseur muni d'un joint à rotule et d'une position fixe sur le pare-brise. Aucun outil n'est nécessaire pour le montage du rétroviseur; il est installé sur le bouton du pare-brise en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. La tête du rétroviseur peut être réglée vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite pour divers conducteurs. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Ce rétroviseur se règle automatiquement pour réduire l'éblouissement causé par les phares des véhicules qui roulent derrière vous.

NOTA : *Cette fonction est désactivée lorsque la marche arrière est engagée afin d'améliorer l'affichage.*

Rétroviseur à atténuation automatique

Rétroviseurs extérieurs

Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, réglez les rétroviseurs extérieurs de façon à les centrer sur la voie de circulation voisine, avec un léger chevauchement sur la vue obtenue avec le rétroviseur intérieur.

MISE EN GARDE!

Les véhicules et les autres objets que vous voyez dans le rétroviseur convexe droit du côté passager paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont réellement. Évitez de vous fier uniquement au rétroviseur convexe du côté passager, car cela pourrait causer une collision avec un autre véhicule ou d'autres objets. Guidez-vous à l'aide du rétroviseur intérieur pour évaluer les dimensions ou la distance d'un véhicule que vous apercevez dans le rétroviseur convexe de droite. Certains véhicules ne sont pas équipés d'un tel type de rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Tous les rétroviseurs extérieurs sont munis de charnières et peuvent être déplacés vers l'avant ou vers l'arrière pour éviter les dommages. Les charnières comportent trois crans :

- position avant;
- position arrière;
- position normale.

Rétroviseurs rabattables à commande électrique – selon l'équipement

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs rabattables à commande électrique, ils peuvent être rabattus vers l'arrière et déployés en position de conduite.

Le commutateur des rétroviseurs rabattables à commande électrique est situé entre les commutateurs des rétroviseurs à commande électrique L (GAUCHE) et R (DROIT). Appuyez sur le commutateur une fois pour rabattre les rétroviseurs. Appuyez sur le commutateur une deuxième fois pour remettre les rétroviseurs en position de conduite normale.

Si le rétroviseur est rabattu manuellement après un cycle en mode électrique, vous devrez possiblement appuyer de nouveau sur le rétroviseur pour les remettre en position normale. Si le rétroviseur ne se rabat pas en mode électrique, vérifiez la présence d'une accumulation de glace ou de saleté dans la zone de pivotement qui causerait une résistance excessive.

Commutateur des rétroviseurs rabattables à commande électrique

Commande électrique Rétroviseurs

Le commutateur de rétroviseur à commande électrique est situé sur le panneau de garnissage de la porte du conducteur.

Les commandes des rétroviseurs électriques sont constituées de boutons de sélection de rétroviseurs et d'un commutateur de commande de rétroviseur à quatre directions. Pour régler un rétroviseur, appuyez sur le bouton de sélection correspondant. À l'aide du commutateur de commande de rétroviseur, appuyez sur l'une des quatre flèches pour sélectionner la direction dans laquelle vous voulez déplacer le rétroviseur.

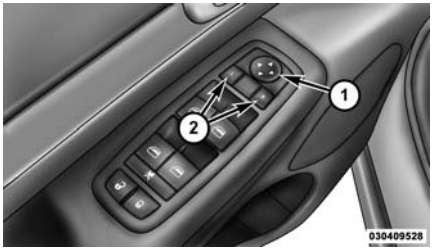

Commutateur de rétroviseur à commande électrique

1 – Commande d'orientation du rétroviseur
2 – Sélection du rétroviseur

Vous pouvez utiliser les positions préréglées à partir de la commande du siège à mémoire (en option). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Siège à mémoire du conducteur » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Rétroviseurs extérieurs à atténuation automatique – selon l'équipement

Le rétroviseur extérieur du conducteur se règle automatiquement pour atténuer l'éblouissement provenant des phares des véhicules qui vous suivent. Cette fonction est commandée par le rétroviseur intérieur à atténuation automatique. Les rétroviseurs se règlent automatiquement pour atténuer l'éblouissement en même temps que le rétroviseur intérieur.

Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement

Les rétroviseurs extérieurs sont chauffants, afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction peut être activée lorsque vous mettez en marche le dégivreur de lunette, selon l'équipement. Certains véhicules peuvent ne pas être munis d'un dégivreur de lunette; dans ce cas, les rétroviseurs chauffants fonctionneront quand même comme prévu. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Caractéristiques de la lunette » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Inclinaison des rétroviseurs en marche arrière (disponible avec Siège à mémoire seulement) – selon l'équipement

La fonction d'inclinaison des rétroviseurs en marche arrière oriente automatiquement les rétroviseurs extérieurs pour aider le conducteur à voir la partie du sol directement derrière les portières avant. Les rétroviseurs extérieurs se déplacent légèrement vers le bas à partir de la position initiale

lorsque la MARCHE ARRIÈRE est engagée. Les rétroviseurs extérieurs reviennent à la position initiale lorsque l'on quitte la MARCHE ARRIÈRE. Chaque réglage mémorisé est associé à une position d'inclinaison des rétroviseurs en marche arrière.

NOTA : *L'inclinaison des rétroviseurs en marche arrière n'est pas activée en usine. Cette fonction peut être activée ou désactivée à l'écran du système Uconnect*[MD]*. Consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur – réglages du système Uconnect*[MD] *Access 8.4 » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Miroirs de courtoisie avec éclairage

Pour accéder aux miroirs de courtoisie éclairés, rabattre un des pare-soleil.

Soulevez le couvercle pour découvrir le miroir. L'éclairage s'allume automatiquement.

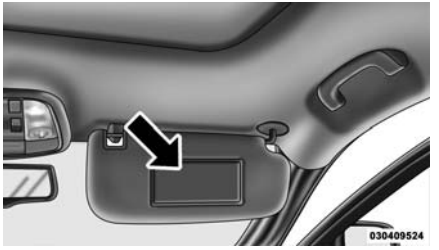

Miroir de courtoisie avec éclairage

Pare-soleil à rallonge télescopique – selon l'équipement

La fonction de rallonge télescopique du pare-soleil offre une plus grande souplesse de positionnement pour bloquer les rayons du soleil.

1. Rabattez le pare-soleil.
2. Détachez le pare-soleil de l'agrafe centrale.
3. Tirez le pare-soleil vers le rétroviseur intérieur pour l'allonger.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de surveillance des angles morts utilise deux capteurs à radar, situés dans le bouclier du pare-chocs arrière, pour détecter les véhicules immatriculés (voitures, camions, motocyclettes, etc.) qui pénètrent dans un angle mort à partir de l'arrière, de l'avant ou du côté du véhicule.

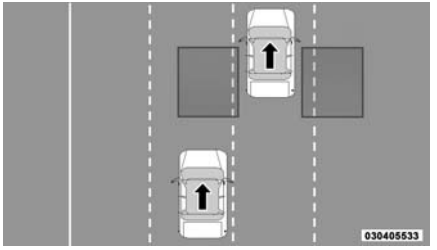

Zones de détection arrière

Au démarrage du moteur, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts s'allume momentanément sur les deux rétroviseurs extérieurs pour signaler au conducteur que le système est fonctionnel. Le système de surveillance des angles morts est fonctionnel lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant ou à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et qu'il passe en mode d'attente lorsque le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT).

La zone de détection du système de surveillance des angles morts s'étend sur environ une voie des deux côtés du véhicule (3,8 m ou 12 pi). La zone commence au rétroviseur extérieur et s'étend sur environ 7 m (23 pi) vers l'arrière du véhicule.

Le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule lorsque la vitesse du véhicule atteint au moins 10 km/h (6 mi/h) environ et signale au conducteur la présence de véhicules dans ces zones.

NOTA :

- *Le système de surveillance des angles morts ne signale PAS au conducteur la présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.*
- *Les zones de détection du système de surveillance des angles morts ne changent PAS si votre véhicule tracte une remorque. Par conséquent, vérifiez si la voie adjacente est libre pour votre véhicule et votre remorque avant d'effectuer un changement de voie. Si la*

remorque ou un autre objet (par exemple, une bicyclette, un article de sport) dépasse sur le côté de votre véhicule, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts pourrait demeurer allumé lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant.

La zone du bouclier arrière où sont logés les capteurs à radar doit être exempte de neige, de glace et de saletés pour que le système de surveillance des angles morts fonctionne correctement. N'obstruez pas la zone du bouclier arrière où se trouvent les capteurs à radar au moyen d'objets étrangers (autocollants de pare-chocs, porte-vélos, etc.).

Emplacement du capteur (côté conducteur illustré)

Le système de surveillance des angles morts signale au conducteur la présence d'objets dans les zones de détection en allumant le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts situé dans les rétroviseurs extérieurs, en plus d'émettre une alarme sonore (carillon) et de réduire le volume de la radio. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Modes de fonctionnement ».

Emplacement du témoin d'avertissement

Pendant que vous conduisez, le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection à partir de trois points d'accès différents (côté, arrière, avant) pour déterminer si une alarme doit être émise. Le système de surveillance des angles morts émet une alarme dans les cas suivants de pénétration dans les zones de détection.

Accès latéral

Les véhicules qui se déplacent dans la voie adjacente à partir d'un côté du véhicule.

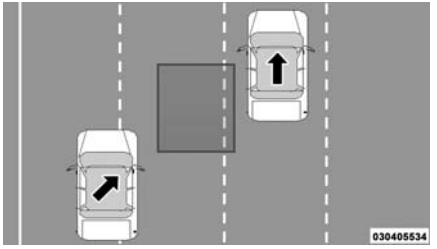

Surveillance latérale

Accès de l'arrière

Les véhicules qui proviennent de l'arrière, peu importe le côté, et qui pénètrent dans la zone de détection arrière à une vitesse relative inférieure à 48 km/h (30 mi/h).

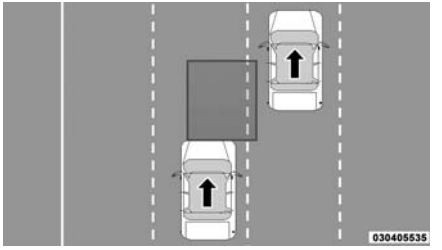

Surveillance arrière

Dépassement

Si vous dépassez lentement un autre véhicule (à une vitesse relative inférieure à 24 km/h [15 mi/h]) et que ce véhicule demeure dans l'angle mort pendant environ 1,5 seconde, le témoin d'avertissement s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à 24 km/h (15 mi/h), le témoin d'avertissement ne s'allume pas.

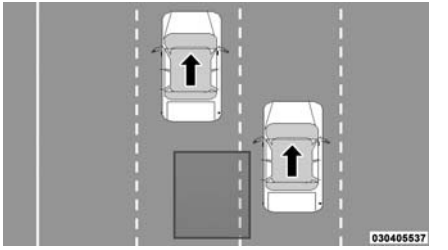

Dépassement et approche

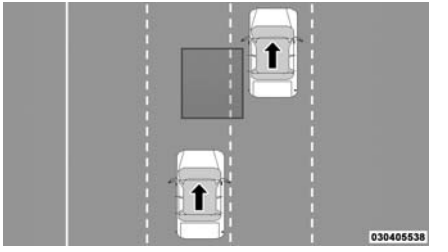

Fin du dépassement

Le système de surveillance des angles morts est conçu afin de ne pas émettre une alarme pour les objets immobiles tels que les glissières de sécurité, les poteaux, les parois, le feuillage, les bermes, etc. Le système peut toutefois émettre une alarme dans certains cas pour de tels objets. Il s'agit d'une réaction normale qui n'exige aucun entretien du véhicule.

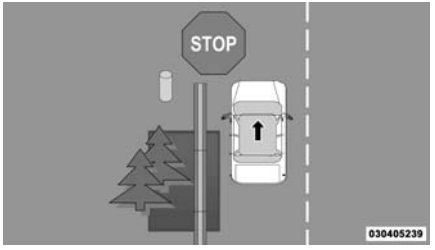

Objets immobiles

Le système de surveillance des angles morts ne signale pas les objets qui évoluent dans la direction opposée au véhicule dans les voies adjacentes.

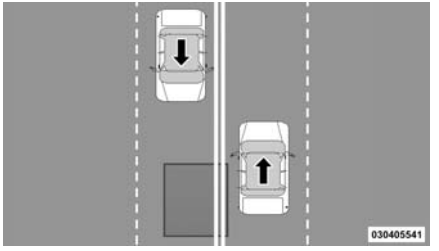

Circulation en sens opposée

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit doté d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre épaule et activez vos clignotants avant de changer de voie. Autrement, il pourrait en résulter de graves blessures ou la mort.

Système de surveillance de circulation en marche arrière

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) est destiné à aider le conducteur à reculer hors d'une place de stationnement lorsque son champ de vision est obstrué. Reculez lentement et prudemment hors de la place de stationnement de façon à dégager l'arrière du véhicule. Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille alors la circulation transversale et avise le conducteur si un véhicule est détecté.

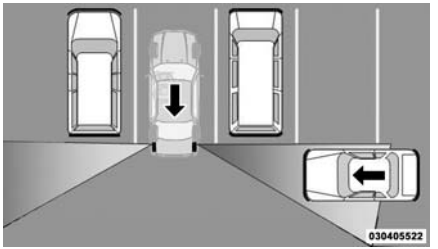

Zones de détection du système de surveillance de circulation en marche arrière

Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille les zones arrière des deux côtés du véhicule pour repérer les objets qui s'approchent des côtés du véhicule à une vitesse minimale de 5 km/h (3 mi/h) environ et jusqu'à une vitesse maximale de 32 km/h (20 mi/h) environ, comme dans les parcs de stationnement.

NOTA : *Dans les parcs de stationnement, la circulation transversale peut être obstruée par des véhicules stationnés des deux côtés. Si les capteurs sont bloqués par d'autres structures ou véhicules, le système ne sera pas en mesure d'aviser le conducteur.*

Lorsque le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé et que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE), des alarmes visuelles et sonores sont émises pour alerter le conducteur, y compris la réduction du volume de la radio.

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance de circulation en marche arrière n'est pas une caméra d'aide au recul. Il est conçu pour aider le conducteur à détecter la circulation transversale dans un parc de stationnement. Le conducteur doit être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, même si le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé. Avant de reculer, portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Autrement, il pourrait en résulter de graves blessures ou la mort.

Modes de fonctionnement

Modes de fonctionnement avec le Centre d'information électronique (EVIC)

Le centre d'information électronique (EVIC) propose trois modes de fonctionnement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) », sous « Centre d'information électronique (EVIC) », dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Modes de fonctionnement avec le système Uconnect[MD] – selon l'équipement

Vous pouvez sélectionner trois différents modes de fonctionnement à l'écran du système Uconnect[MD]. Consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur – réglages du système Uconnect[MD] Access 8.4 » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort)

Lorsque le mode d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Toutefois, lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio est mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise.

Témoins et carillon d'alarme d'angle mort

Lorsque le mode de témoins et carillon d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Si les clignotants qui correspondent à une alarme du côté du véhicule

sont activés, un carillon retentit également. Lorsque les clignotants sont activés et qu'un objet est détecté du même côté et au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises. En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine.

NOTA :

- La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise par le système de surveillance des angles morts.
- Si les feux de détresse sont activés, le système n'émet que l'alarme visuelle appropriée.

Lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio aussi est mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise. L'état des clignotants ou des feux de détresse est ignoré, et l'état du mode de surveillance de circulation en marche arrière sollicite toujours le carillon.

Désactivation de l'alarme d'angle mort

Lorsque le système de surveillance des angles morts est désactivé, aucune alarme visuelle ou sonore n'est émise par le système de surveillance des angles morts, ni par le système de surveillance de circulation en marche arrière.

NOTA : *Le système de surveillance des angles morts mémorise le mode de fonctionnement courant à la coupure du contact. À chaque démarrage, le mode de fonctionnement préalablement mémorisé est rappelé et utilisé.*

SIÈGES

Les sièges constituent un composant du système de retenue des occupants du véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir de graves blessures ou la mort.**

- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir de graves blessures ou la mort.**
- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**

Sièges à commande électrique – Selon l'équipement

Certains modèles peuvent être équipés de sièges du conducteur et du passager avant à réglage électrique à huit directions.

Les commandes des sièges à réglage électrique se trouvent sur le côté extérieur du siège. Les sièges sont munis de deux commandes qui contrôlent le mouvement du coussin de siège et du dossier.

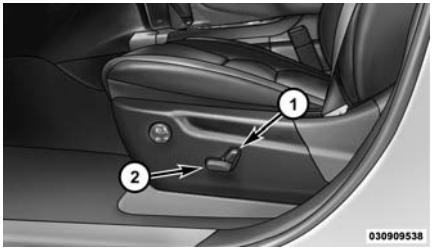

Commutateurs de siège à réglage électrique

1 – Commande de dossier
2 – Commande de siège

Réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur la commande de réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez la commande lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage du siège vers le haut ou vers le bas

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez le commutateur de siège vers le haut ou appuyez sur le commutateur de siège vers le bas pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas

L'angle du coussin de siège peut être réglé vers le haut ou vers le bas. Tirez vers le haut ou appuyez vers le bas sur l'avant de la commande de siège pour déplacer l'avant du coussin de siège dans la direction de la commande. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du dossier

L'angle du dossier peut être réglé vers l'avant ou vers l'arrière. Appuyez sur la commande de dossier vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez la commande lorsque la position voulue est atteinte.

MISE EN GARDE!

- **Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, de graves blessures ou la mort.**
- **Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner de graves blessures ou la mort.**
- **Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant de graves blessures ou la mort.**

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager les commandes du siège, ne placez aucun objet sous un siège à commande électrique et ne gênez pas son déplacement. Un obstacle situé sur la course du siège peut limiter son déplacement.

Siège à commande électrique du passager

Certains modèles sont équipés d'un siège de passager à réglage électrique à six directions. La commande de siège à réglage électrique est située sur le côté extérieur du siège. La commande est utilisée pour contrôler le déplacement du siège et du coussin de siège.

Réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur la commande de réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez la commande lorsque la position voulue est atteinte.

Déplacement du siège vers le haut ou vers le bas

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez le commutateur de siège vers le haut ou appuyez-le vers le bas pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez la commande lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas

L'angle du coussin de siège peut être réglé vers le haut ou vers le bas. Tirez vers le haut ou appuyez vers le bas sur l'avant du commutateur de siège pour déplacer l'avant du coussin de siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Support lombaire à réglage électrique – selon l'équipement

Les véhicules qui sont équipés de sièges de conducteur et de passager à réglage électrique peuvent aussi être munis d'un support lombaire à réglage électrique. Le commutateur du support lombaire à réglage électrique est situé sur le côté extérieur du siège à réglage électrique. Appuyez sur le commutateur vers l'avant pour augmenter le support lombaire. Appuyez sur le commutateur vers l'arrière pour diminuer le support lombaire. Pour lever ou abaisser la position du support lombaire, appuyez sur le commutateur vers le haut ou vers le bas.

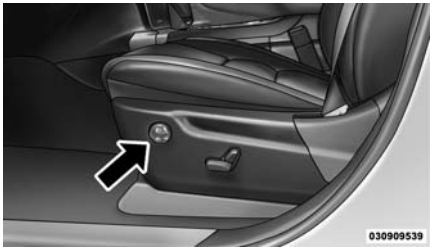

Commutateur du support lombaire à réglage électrique

Réglage manuel vers l'avant et vers l'arrière des sièges avant

Certains modèles peuvent être munis de sièges du conducteur ou du passager avant à réglage manuel. Les sièges peuvent être réglés vers l'avant ou vers l'arrière au moyen d'une barre située à l'avant du coussin de siège, près du plancher.

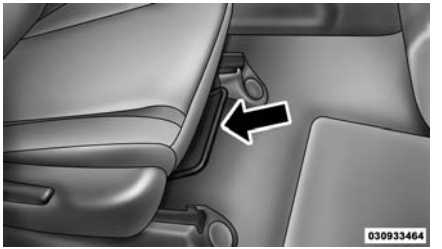

Barre de réglage

Lorsque vous êtes assis dans le siège, soulevez la barre située sous le coussin de siège et déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière. Relâchez la barre lorsque la position voulue est atteinte. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour vous assurer que les dispositifs de réglage sont bien enclenchés.

MISE EN GARDE!

- **Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, de graves blessures ou la mort.**
- **Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner de graves blessures ou la mort.**

Réglage manuel du dossier de siège du passager avant – inclinaison

Pour régler le dossier de siège, soulevez le levier situé sur le côté extérieur du siège, penchez-vous vers l'arrière jusqu'à la position voulue, puis relâchez le levier. Pour remettre le dossier du siège à sa position initiale, tirez le levier, penchez-vous vers l'avant et relâchez le levier.

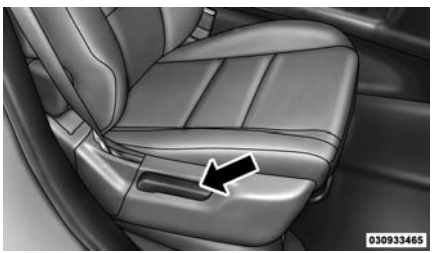

Levier d'inclinaison

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant de graves blessures ou la mort.

Siège du passager avant avec fonction rabattable à plat – selon l'équipement

Pour rabattre le dossier en position à plat, soulevez le levier d'inclinaison et poussez le dossier vers l'avant. Pour remettre le dossier en position d'origine, relevez le dossier jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

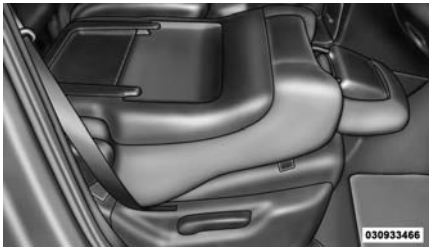

Siège du passager rabattable à plat

Sièges chauffants – Selon l'équipement

Sur certains modèles, les sièges avant et arrière peuvent être équipés de dispositifs de chauffage dans les coussins et les dossiers de siège.

MISE EN GARDE!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.**
- **Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de sérieuses brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.**

Véhicules équipés du démarrage à distance

Sur les modèles qui sont munis du système de démarrage à distance, le siège chauffant du conducteur et le volant chauffant peuvent être programmés pour s'activer lors d'un démarrage à distance. Consultez le paragraphe « Système de démarrage à distance – Selon l'équipement » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Sièges chauffants avant avec système Uconnect[MD] 5.0 – selon l'équipement

Deux commutateurs de siège chauffant permettent au conducteur et au passager d'activer indépendamment le chauffage des sièges. Les commandes pour chaque dispositif de chauffage sont situées à l'écran du système Uconnect[MD].

Vous pouvez choisir parmi les réglages de chauffage ÉLEVÉ, BAS ou HORS FONCTION.

Appuyez sur la touche non-programmable Climate (Température) à la droite de l'écran du système Uconnect[MD].

Appuyez sur la touche à l'écran Driver seat (Siège du conducteur) ou Pass seat (Siège du passager) une fois pour sélectionner le chauffage de niveau HI (ÉLEVÉ). Appuyez sur la touche à l'écran une deuxième fois pour sélectionner le chauffage de niveau bas. Appuyez sur la touche à l'écran une troisième fois pour éteindre le chauffage.

NOTA : *La chaleur devrait se faire sentir dans les deux à cinq minutes suivant votre sélection.*

Lorsque vous sélectionnez le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ), le dispositif de chauffage fournit un niveau de chauffage plus élevé pendant les quatre premières minutes de fonctionnement. Par la suite, la production de chaleur revient au niveau HI (ÉLEVÉ) normal. Si vous sélectionnez le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ), le système passe automatiquement au niveau LO (BAS) après 60 minutes d'utilisation continue maximale. À ce moment, l'affichage passe de HI (ÉLEVÉ) à LO (BAS) pour indiquer le changement. Le réglage de niveau LO (BAS) s'éteint automatiquement après 45 minutes d'utilisation maximale.

Sièges chauffants avant avec système Uconnect[MD] 8.4 et 8.4A – selon l'équipement

Deux touches à l'écran de siège chauffant permettent au conducteur et au passager d'activer indépendamment le chauffage des sièges. Les commandes pour chaque dispositif de chauffage sont situées à l'écran du système Uconnect[MD].

Appuyez sur la touche à l'écran Controls (Commandes) située au bas de l'écran du système Uconnect[MD].

Appuyez sur la touche à l'écran Driver seat (Siège du conducteur) ou Pass seat (Siège du passager) une fois pour sélectionner le chauffage de niveau HI (ÉLEVÉ). Appuyez sur la touche à l'écran une deuxième fois pour sélectionner le chauffage de niveau bas. Appuyez sur la touche à l'écran une troisième fois pour éteindre le chauffage.

NOTA : *La chaleur devrait se faire sentir dans les deux à cinq minutes suivant votre sélection.*

Lorsque vous sélectionnez le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ), le dispositif de chauffage fournit un niveau de chauffage plus élevé pendant les quatre premières minutes de fonctionnement. Par la suite, la production de chaleur revient au niveau HI (ÉLEVÉ) normal. Si vous sélectionnez le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ), le système passe automatiquement au niveau LO (BAS) après 60 minutes d'utilisation continue maximale. À ce moment, l'affichage passe de HI (ÉLEVÉ) à LO (BAS) pour indiquer le changement. Le réglage de niveau LO (BAS) s'éteint automatiquement après 45 minutes d'utilisation maximale.

Sièges chauffants arrière

Sur certains modèles, les deux sièges d'extrémité sont équipés de sièges chauffants. Deux commutateurs de siège chauffant permettent aux passagers arrière d'activer indépendamment le chauffage des sièges. Les commutateurs de siège chauffant pour chaque dispositif de chauffage sont situés sur l'arrière de la console centrale.

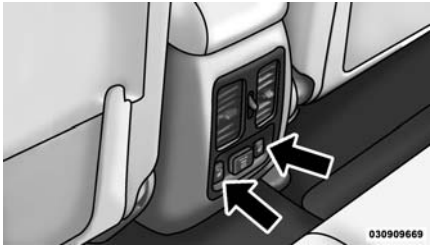

Commutateurs des sièges chauffants arrière

Vous pouvez choisir parmi les réglages de chauffage ÉLEVÉ, BAS ou HORS FONCTION. Des témoins de couleur ambre dans chaque commutateur indiquent le niveau de chauffage utilisé. Deux témoins allumés indiquent un niveau ÉLEVÉ, un seul témoin allumé indique un niveau BAS et un témoin éteint indique que le chauffage est HORS FONCTION.

Appuyez une fois sur le commutateur pour sélectionner le chauffage de niveau ÉLEVÉ. Appuyez une deuxième fois sur le commutateur pour sélectionner le chauffage de niveau BAS. Appuyez une troisième fois sur le commutateur pour mettre les éléments de chauffage HORS FONCTION.

NOTA : *La chaleur devrait se faire sentir dans les deux à cinq minutes suivant votre sélection.*

Lorsque le réglage de niveau ÉLEVÉ est sélectionné, le dispositif de chauffage fournit un niveau de chaleur élevé pendant les premières quatre minutes de fonctionnement. Par la suite, le débit d'air chaud revient au niveau ÉLEVÉ normal. Si vous sélectionnez le réglage de niveau ÉLEVÉ, le système revient automatiquement au niveau BAS après environ 60 minutes d'utilisation continue. À ce moment, le nombre de voyants DEL allumés passe de deux à un pour indiquer ce changement. Le chauffage de niveau BAS s'éteint automatiquement après environ 45 minutes.

Sièges ventilés avant avec système Uconnect[MD] 8.4 et 8.4A – selon l'équipement

Sur certains modèles, les sièges du conducteur et du passager sont ventilés. Le coussin et le dossier de siège sont munis de petits ventilateurs qui récupèrent l'air circulant dans l'habitacle et le renvoient dans la housse de siège par des trous d'aération afin de rafraîchir le conducteur et le passager avant lorsque la température ambiante est plus élevée.

Pour activer le système, appuyez sur la touche à l'écran Controls (Commandes) située au bas de l'écran du système Uconnect[MD].

Appuyez sur la touche à l'écran Driver seat (Siège du conducteur) ou Pass seat (Siège du passager) une fois pour sélectionner la ventilation de niveau HI (ÉLEVÉ). Appuyez sur la touche à l'écran une deuxième fois pour sélectionner la ventilation de niveau LO (BAS). Appuyez sur la touche à l'écran une troisième fois pour mettre la ventilation hors fonction.

NOTA : *La ventilation des sièges ne fonctionnent que lorsque le moteur est en marche.*

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles équipés du système de démarrage à distance, le siège ventilé du conducteur peut être programmé pour s'activer lors d'un démarrage à distance. Consultez le paragraphe « Système de démarrage à distance – selon l'équipement » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Appuie-tête

Les appuie-têtes sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête dans le cas d'une collision arrière. Les appuie-tête doivent être réglés de sorte que le sommet de l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

MISE EN GARDE!

Les appuie-tête pour tous les occupants doivent être correctement réglés avant de prendre la route. Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner de graves blessures ou la mort en cas de collision.

Appuie-tête actifs – Sièges avant

Les appuie-tête actifs sont des composants passifs et déployables, et les véhicules qui en sont munis ne peuvent pas être facilement identifiés par des repères, seulement par l'examen visuel de l'appuie-tête. L'appuie-tête peut se fractionner en deux moitiés, la partie avant étant fabriquée en mousse avec des garnitures, et la moitié arrière en plastique décoratif.

Lorsque les appuie-tête actifs se déploient à la suite d'une collision arrière, la moitié avant de l'appuie-tête s'étend vers l'avant pour réduire l'écart entre l'arrière de la tête de l'occupant et l'appuie-tête actif. Ce système est conçu pour prévenir ou réduire les risques de blessures au conducteur et au passager avant lors de certains types de collision arrière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour abaisser l'appuie-tête, appuyez sur le bouton-poussoir, situé à la base de l'appuie-tête, puis appuyez sur l'appuie-tête vers le bas.

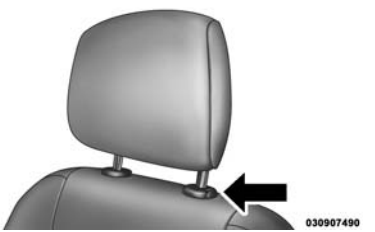

Bouton-poussoir

Pour plus de confort, les appuie-tête actifs peuvent être inclinés vers l'avant et vers l'arrière. Pour incliner l'appuie-tête plus près de l'arrière de votre tête, tirez vers l'avant à la base de l'appuie-tête. Pousser vers l'arrière sur la base de l'appuie-tête pour l'éloigner de votre tête.

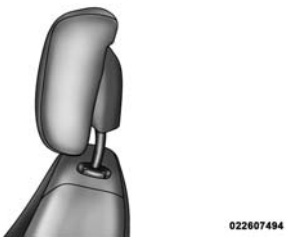

Appuie-tête actif (position normale)

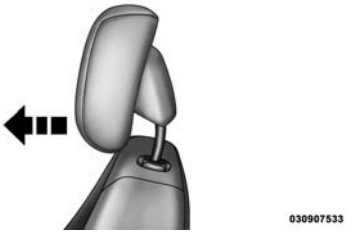

Appuie-tête actif (incliné)

NOTA :

- *Les appuie-tête doivent être retirés uniquement par des techniciens qualifiés, pour fins de réparation seulement. Si un des appuie-tête doit être retiré, consultez votre concessionnaire autorisé.*
- *En cas du déploiement d'un appuie-tête actif, consultez le paragraphe « Réinitialisation des appuie-tête actifs », sous « Dispositifs de retenue des occupants », dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.*

MISE EN GARDE!

- **Ne placez aucun article sur l'appuie-tête actif, tel un manteau, des housses de siège ou des lecteurs de DVD portatifs. Ces articles peuvent interférer avec le fonctionnement de l'appuie-tête actif en cas de collision et pourraient causer de graves blessures ou la mort.**

- **Les appuie-tête actifs pourraient être déployés s'ils sont frappés par un objet tel qu'une main, un pied ou un objet de la cargaison qui est détaché. Pour éviter le déploiement accidentel de l'appuie-tête actif assurez-vous que toute la cargaison est fixée solidement, puisque la cargaison détachée pourrait entrer en contact avec les appuie-tête actifs lors d'arrêt soudain. Le fait de ne pas effectuer cette opération pourrait entraîner des blessures si l'appuie-tête actif est déployé.**

Appuie-tête – Sièges arrière

Les appuie-têtes des sièges d'extrémité ne sont pas réglables. Ils se replient automatiquement vers l'avant lorsque le siège arrière est rabattu en position à plat mais ils ne retournent pas à leur position d'origine lorsque le siège arrière est relevé. Lorsque le siège est retourné en position verticale, relevez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se bloque. Les appuie-têtes des places latérales ne peuvent pas être retirés.

Le réglage de l'appuie-tête de la place centrale est limité. Tirez l'appuie-tête vers le haut pour l'élever, ou poussez-le vers le bas pour l'abaisser.

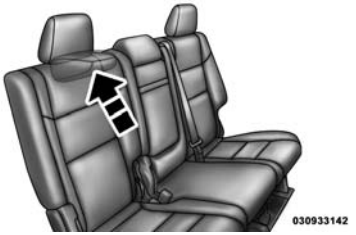

Appuie-tête arrière

MISE EN GARDE!

En cas de collision, vous risquez de graves blessures ou la mort si vous êtes assis dans un siège dont l'appuie-tête est en position abaissée. Assurez-vous toujours que les appuie-tête des places latérales sont en position verticale lorsque des occupants doivent y prendre place.

NOTA : *Pour l'acheminement adéquat d'une attache de siège d'enfant, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Banquette arrière à dossiers 60-40 rabattables

Pour rabattre la banquette arrière

Vous pouvez rabattre une des deux parties de la banquette arrière pour augmenter le volume de l'espace de chargement tout en conservant une place assise à l'arrière.

NOTA : *Assurez-vous que les dossiers des sièges avant sont relevés et que les sièges sont avancés. Les dossiers de la banquette arrière pourront ainsi se rabattre facilement.*

1. Tirez vers le haut sur le levier de déblocage pour désengager le siège.

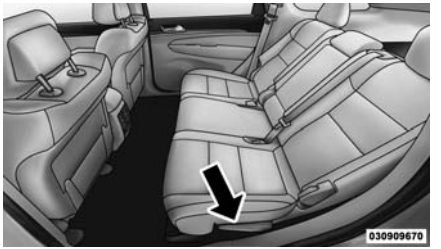

Levier de déverrouillage du siège arrière

NOTA :

- *Ne rabattez pas le siège arrière 60 % lorsque la ceinture de sécurité de la place d'extrémité gauche ou de la pièce centrale arrière est bouclée.*
- *Ne rabattez pas le siège arrière 40 % lorsque la ceinture de sécurité de la place d'extrémité droite est bouclée.*

2. Rabattez complètement le siège arrière.

Banquette arrière rabattue

Pour relever la banquette

Relevez le dossier du siège arrière jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Si une interférence provenant de l'espace utilitaire empêche le dossier du siège de se bloquer complètement, vous aurez des difficultés à remettre le siège à sa bonne position.

MISE EN GARDE!

- **Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si ce n'est pas le cas, le dossier ne sera pas suffisamment stable pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer de graves blessures.**

- **L'espace de chargement à l'arrière du véhicule (que les dossiers arrière soient en position verticale ou rabattus) ne doit pas être utilisé comme espace de jeu pour les enfants lorsque le véhicule est en mouvement. Ils pourraient être blessés gravement en cas de collision. Les enfants doivent être assis et attachés à l'aide d'un dispositif de retenue approprié.**

Siège arrière à dossier inclinable

Pour incliner le dossier du siège, soulevez le levier situé sur le côté extérieur du siège, adossez-vous et relâchez le levier lorsque le dossier atteint la position voulue. Pour remettre le dossier du siège à sa position initiale, tirez le levier, penchez-vous vers l'avant et relâchez le levier.

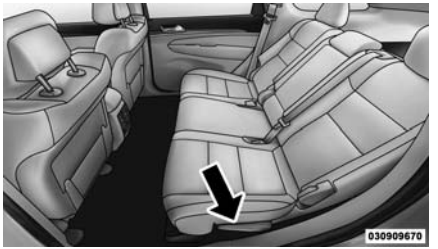

Levier de déverrouillage du siège arrière

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant de graves blessures ou la mort.

SIÈGE À MÉMOIRE DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction permet au conducteur de conserver en mémoire deux profils d'utilisateur et de les activer à l'aide d'une commande de mémoire. Chaque profil d'utilisateur comprend les réglages de position souhaitée pour le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs, la colonne de direction inclinable et télescopique à réglage électrique (selon l'équipement) et les stations de radio programmées voulues. La télécommande de télédéverrouillage peut également être programmée pour rappeler les mêmes positions lorsque le bouton de DÉVERROUILLAGE est enfoncé.

NOTA : *Votre véhicule est équipé de deux télécommandes de télédéverrouillage. Une télécommande de télédéverrouillage peut être associée à la position de mémoire 1 et l'autre télécommande peut être associée à la position de mémoire 2.*

Le commutateur du siège à mémoire se trouve sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur. Le commutateur comprend trois boutons :

- le bouton (S), qui est utilisé pour activer la fonction de mémorisation;
- les boutons (1) et (2) qui sont utilisés pour rappeler un des deux profils de mémoire préprogrammés.

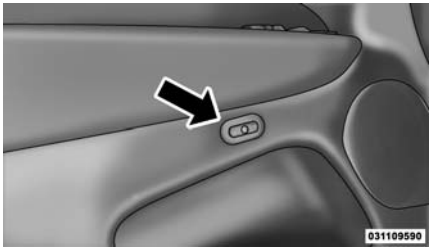

Commutateur du siège à mémoire

Programmation de la fonction de mémorisation

NOTA : *Pour créer un profil d'utilisateur, procédez comme suit :*

Véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/

STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.

2. Effectuez les réglages du profil d'utilisateur mémorisé selon vos préférences (c'est-à-dire le siège, les rétroviseurs extérieurs, la colonne de direction inclinable et télescopique à réglage électrique [selon l'équipement] et les stations de radio programmées).

3. Appuyez brièvement sur la touche S (RÉGLAGE) située sur le commutateur de mémoire.

4. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez brièvement sur une des deux touches de mémoire (1) ou (2). Le centre d'information électronique indique la position de mémoire qui a été programmée.

Véhicules non munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go

1. Insérez la télécommande et tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

2. Effectuez les réglages du profil d'utilisateur mémorisé selon vos préférences (c'est-à-dire le siège, les rétroviseurs extérieurs, les pédales réglables [selon l'équipement], la colonne de direction inclinable et télescopique à réglage électrique [selon l'équipement] et les stations de radio programmées).

3. Appuyez brièvement sur la touche S (RÉGLAGE) située sur le commutateur de mémoire.

4. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez brièvement sur une des deux touches de mémoire (1) ou (2). Le centre d'information électronique indique la position de mémoire qui a été programmée.

NOTA :

- *Vous pouvez mettre des profils d'utilisateur en mémoire si le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT); toutefois le véhicule doit être dans cette position pour activer un profil d'utilisateur mémorisé.*
- *La fonction de rappel de mémoire avec l'option « Remote Linked to Memory » (Télécommande associée à la mémoire) peut être activée à l'écran du système Uconnect[MD]. Consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur – réglages du système Uconnect[MD] Access 8.4 » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Association et dissociation de la télécommande de télédéverrouillage à la fonction de mémoire

Vos télécommandes de télédéverrouillage peuvent être programmées pour rappeler un ou deux profils d'utilisateur préprogrammés en appuyant sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.

NOTA : *Avant de programmer vos télécommandes de télédéverrouillage, vous devez sélectionner la fonction « Memory To FOB » (Réglages mémorisés associés à la télécommande) à l'écran du système Uconnect*[MD]*. Consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur – réglages du système Uconnect*[MD] *Access 8.4 » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Procédez de la manière suivante pour programmer vos télécommandes de télédéverrouillage :

1. Retirez la télécommande du commutateur d'allumage (ou mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go).

2. Sélectionnez le profil d'utilisateur voulu (1) ou (2).

NOTA : *Si un profil d'utilisateur n'a pas déjà été réglé, consultez le paragraphe « Programmation de la commande de mémoire » pour obtenir les directives de réglage d'un profil d'utilisateur.*

3. Lorsque vous avez sélectionné le profil, appuyez brièvement sur la touche S (RÉGLAGE) située sur la commande de mémoire, puis appuyez brièvement sur la touche (1) ou (2). La mention « Memory Profile Set » (Profil d'utilisateur défini) (1 ou 2) s'affiche dans le groupe d'instruments sur les véhicules équipés du centre d'information électronique.

4. Appuyez brièvement sur la touche de VERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage dans les 10 secondes.

NOTA : *Il est possible de dissocier les télécommandes de télédéverrouillage de vos réglages mémorisés en effectuant les étapes 1 à 4 indiquées ci-dessus et en appuyant sur la touche de DÉVERROUILLAGE (au lieu de la touche de VERROUILLAGE) de la télécommande de télédéverrouillage à l'étape 4.*

Rappel des positions mémorisées

NOTA : *Pour pouvoir revenir aux positions mémorisées, la transmission du véhicule doit être en position P (STATIONNEMENT). Un message s'affiche à l'écran du centre d'information électronique si vous tentez de revenir à une position mémorisée alors que le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT).*

Rappel de la position mémorisée 1 du conducteur

- Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 1 au moyen de la commande de mémoire, appuyez sur la touche de MÉMOIRE numéro 1 de la commande de mémoire.
- Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 1 au moyen de la télécommande de télédéverrouillage, appuyez sur la touche de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage associée à la position mémorisée 1.

Rappel de la position mémorisée 2 du conducteur

- Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 2 au moyen de la commande de mémoire, appuyez sur la touche de MÉMOIRE numéro 2 de la commande de mémoire.
- Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 2 au moyen de la télécommande de télédéverrouillage, appuyez sur la touche de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage associée à la position mémorisée 2.

Vous pouvez annuler un rappel en appuyant sur une des touches de MÉMOIRE pendant un rappel (Touches S, 1 ou 2). Lorsqu'un rappel est annulé, le siège du conducteur, le rétroviseur extérieur du côté conducteur et la colonne de direction s'immobilisent. Un délai d'une seconde sera nécessaire avant de pouvoir déclencher un autre rappel.

Easy Entry/Exit Seat (Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie)

Cette fonction offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule.

La distance de déplacement du siège du conducteur dépend de la position du siège lorsque vous retirez la télécommande du commutateur d'allumage (ou

que vous mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go).

- Lorsque vous retirez la télécommande du commutateur d'allumage (ou que vous mettez le commutateur d'allumage à la position OFF [ARRÊT] dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go), le siège du conducteur se déplace d'environ 60 mm (2,4 po) vers l'arrière si la position du siège se trouve à au moins 67,7 mm (2,7 po) à l'avant de la butée arrière. Le siège revient à sa position précédemment réglée lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou RUN (MARCHE).
- Lorsque vous retirez la télécommande du commutateur d'allumage (ou que vous mettez le commutateur d'allumage à la position OFF [ARRÊT] dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go), le siège du conducteur se déplace d'environ 7,7 mm (0,3 po) à l'avant de la butée arrière si la position du siège se trouve entre 22,7 mm et 67,7 mm (0,9 po et 2,7 po) à l'avant de la butée arrière. Le siège revient à sa position précédemment réglée lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou RUN (MARCHE).
- La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie est désactivée lorsque le siège du conducteur se trouve à moins de 22,7 mm (0,9 po) à l'avant de la butée arrière. Lorsque le siège est déjà dans cette position, la fonction de recul automatique ne présente aucun avantage pour le conducteur à l'entrée et à la sortie du véhicule.

Chaque réglage mémorisé est associé à une position de recul automatique à l'entrée et à la sortie.

NOTA : *La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie n'est pas activée en usine. La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie peut être activée (ou désactivée ultérieurement) à l'écran du système Uconnect*[MD]*. Consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur – réglages du système Uconnect*[MD] *Access 8.4 » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Pour ouvrir le capot, deux loquets doivent être actionnés.

1. Tirez le levier d'ouverture situé sous le tableau de bord et à l'avant de la portière du conducteur.

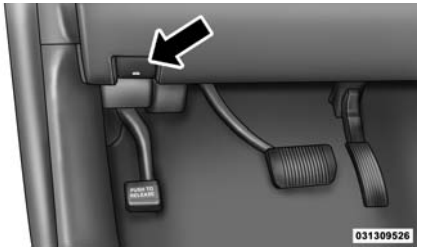

Levier d'ouverture du capot

2. insérez votre main sous le capot, déplacez le loquet de sûreté vers la gauche, puis soulevez le capot.

Emplacement du loquet de sûreté

AVERTISSEMENT!

Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez. Appuyez fermement au centre du capot pour vous assurer que les deux loquets sont enclenchés.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le capot est bien verrouillé avant de conduire votre véhicule. S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et obstruer complètement votre vision. Vous risquez de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

FEUX, PHARES ET LAMPES

Commutateur des phares

Le commutateur des phares se trouve du côté gauche du tableau de bord à côté du volant. Le commutateur des phares permet de commander le fonctionnement des phares, des feux de position, de l'éclairage du tableau de bord, de l'éclairage de

l'espace de chargement et des phares antibrouillard (selon l'équipement).

Commutateur des phares

Pour allumer les phares, tournez le commutateur des phares dans le sens des aiguilles d'une montre. Lorsque le commutateur des phares est sur marche, les feux de position, les feux arrière et les lampes de la plaque d'immatriculation et du tableau de bord s'allument également. Pour éteindre les phares, remettez le commutateur des phares à la position O (hors fonction).

NOTA :

- *Votre véhicule est équipé de lentilles de phares et de phares antibrouillard en plastique (selon l'équipement), plus légères et plus résistantes aux projections de cailloux que les lentilles de phares en verre. Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.*
- *Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.*

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux abrasifs pour nettoyer les phares.

Phares automatiques – Selon l'équipement

Ce système allume ou éteint automatiquement les phares selon la lumière ambiante. Pour mettre le système en fonction, tournez le commutateur des phares jusqu'à la position A (AUTO).

Lorsque le système est en fonction, le temporisateur de phares est également activé. Il permet de garder les phares allumés pendant un maximum de 90 secondes après avoir coupé le contact. Pour mettre l'éclairage automatique des phares

hors fonction, tournez le commutateur des phares hors de la position AUTO.

NOTA : *En mode automatique, les phares s'allument uniquement lorsque le moteur tourne.*

Allumage automatique des phares avec les essuie-glaces

Les véhicules munis de phares automatiques possèdent également cette fonction programmable par l'utilisateur. Lorsque les phares sont en mode automatique et que le moteur est en marche, les phares s'allument automatiquement si les essuie-glaces fonctionnent. Les réglages programmables sont disponibles à l'écran du système Uconnect[MD]. Consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur – réglages du système Uconnect[MD] Access 8.4 » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si votre véhicule est muni d'essuie-glaces sensibles à la pluie et s'ils fonctionnent, les phares s'allument automatiquement dans un délai d'environ une minute après cinq cycles de balayage complets des essuie-glaces, puis s'éteignent après environ quatre minutes d'inactivité des essuie-glaces. Consultez le paragraphe « Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : *Lorsque les phares sont allumés pendant le jour, l'éclairage du tableau de bord est automatiquement réduit à l'intensité de nuit la plus basse. Consultez le paragraphe « Feux et phares » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.*

Feux de route automatiques — selon l'équipement

Le système de feux de route automatiques produit un éclairage avant plus puissant la nuit en automatisant la commande des feux de route au moyen d'une caméra numérique montée sur le rétroviseur intérieur. Cette caméra détecte l'éclairage du véhicule et passe automatiquement des feux de route aux feux de croisement jusqu'à ce que le véhicule qui approche soit hors de vue.

NOTA :

- *En cas de remplacement du pare-brise ou du rétroviseur avec système de feux de route automatiques, le rétroviseur doit être réorienté afin d'assurer la performance optimale du système. Consultez votre concessionnaire autorisé local.*

- *Les phares resteront allumés plus longtemps s'ils sont brisés, maculés de boue ou obstrués, ou si les feux arrière des autres véhicules sont dans votre champ de vision (plus rapprochés du véhicule). De plus, des saletés, une pellicule et d'autres obstructions (autocollants, etc.) sur le pare-brise ou la lentille de la caméra nuisent au fonctionnement du système.*

Activation

1. Activez les feux de route automatiques à l'écran du système Uconnect[MD]. Consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur – réglages du système Uconnect[MD] Access 8.4 » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

2. Tournez le commutateur des phares à la position A (automatique).

3. Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour allumer les feux de route.

NOTA : *Ce système s'active seulement lorsque la vitesse du véhicule est égale ou supérieure à 32 km/h (20 mi/h).*

Désactivation

1. Tirez le levier multifonction vers vous (ou vers l'arrière du véhicule) pour désactiver manuellement le système (fonctionnement normal des feux de croisement).

2. Poussez le levier de nouveau pour réactiver le système.

Feux de jour – Selon l'équipement

Les feux de jour (faible intensité) s'allument lorsque le moteur est en marche et que la transmission n'est pas à la position P (STATIONNEMENT). Les feux demeurent allumés jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit tourné à la position OFF (ARRÊT) ou ACC (ACCESSOIRES) ou que le frein de stationnement soit serré. Le commutateur des phares doit être utilisé pour la conduite nocturne normale.

NOTA : *Les feux de jour s'éteignent automatiquement lorsqu'un clignotant est activé et se rallument lorsque le clignotant est désactivé.*

Réglage automatique du niveau des phares – Phares à décharge à haute intensité seulement

Cette fonction permet d'éviter que les phares n'éblouissent les conducteurs des voitures roulant en sens inverse. Le système de réglage du niveau des phares ajuste automatiquement la hauteur du

faisceau des phares en fonction des modifications de l'angle d'inclinaison du véhicule.

Phares à décharge à haute intensité au bi-xénon adaptatifs – selon l'équipement

Ce système permet le pivotement automatique et horizontal du faisceau de phare pour assurer un éclairage accru en fonction de la direction du volant.

NOTA :

- *Chaque fois que le système de phares adaptatifs est activé, les phares effectuent une initialisation en exécutant une brève séquence de rotations.*
- *Le système de phares adaptatifs est activé uniquement lorsque le véhicule est en marche avant.*

Le système de phares adaptatifs peut être activé ou désactivé à l'aide du Système Uconnect^{MD}; consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Délai d'extinction des phares

Pour faciliter la sortie de votre véhicule, celui-ci est doté d'un délai d'extinction des phares qui les garde allumés pendant environ 90 secondes. Ce délai d'extinction des phares débute à la coupure du contact alors que le commutateur des phares est tourné à la position allumée, puis à la position éteinte. Vous pouvez annuler le délai d'extinction des phares en tournant le commutateur des phares en position allumée puis en position éteinte, ou en établissant le contact.

Le délai d'extinction des phares est programmable à l'écran du système Uconnect^{MD}. Consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur – réglages du système Uconnect^{MD} Access 8.4 » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Feux de position et éclairage du tableau de bord

Pour allumer les feux de position et l'éclairage du tableau de bord, tournez le commutateur des phares dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour éteindre les feux de stationnement, remettez le commutateur des phares à la position O (hors fonction).

Phares antibrouillard – Selon l'équipement

Les phares antibrouillard s'allument lorsque vous tournez le commutateur des phares pour allumer les feux de position ou les phares en appuyant sur la commande rotative des phares.

Fonctionnement des phares antibrouillard

Les phares antibrouillard ne peuvent être allumés que lorsque les feux de position ou les feux de croisement sont allumés. Un témoin situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés. Les phares antibrouillard s'éteignent lorsque le commutateur est enfoncé une deuxième fois, lorsqu'il est mis à la position d'arrêt, ou lorsque les feux de route sont activés.

Éclairage intérieur

Le plafonnier et les lampes d'accueil s'allument lorsque vous ouvrez les portes avant, lorsque vous tournez la molette du rhéostat d'intensité lumineuse (située à la droite du commutateur des phares) complètement vers le haut, ou, selon l'équipement, lorsque vous enfoncez le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. Lorsqu'une porte est ouverte et que l'éclairage d'accueil fonctionne, toutes les lampes intérieures s'éteignent si vous tournez le rhéostat d'intensité lumineuse à son intensité la plus faible, complètement vers le bas. Cette fonction porte le nom de « mode de Fête », car elle permet de laisser les portes ouvertes pour de longues périodes sans décharger la batterie du véhicule.

Il est possible de régler la luminosité du tableau de bord en tournant la commande d'intensité d'éclairage vers le haut (plus intense) ou vers le bas (moins intense). Lorsque les phares sont allumés, vous pouvez augmenter l'intensité lumineuse du compteur kilométrique, du totaliseur partiel, de la radio et de la console au pavillon en tournant la molette du rhéostat d'intensité lumineuse complètement vers le haut jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Cette fonction porte le nom de

« mode de Parade » et est utile lorsque les phares doivent être allumés pendant la journée.

Rhéostat d'intensité lumineuse

Avertisseur de phares allumés

Si les phares, les feux de position ou l'éclairage de l'espace de chargement demeurent allumés une fois le contact coupé, un carillon retentit à l'ouverture de la porte du conducteur.

Écono-charge

Pour prolonger la durée de vie utile de la batterie de votre véhicule, l'éclairage intérieur et extérieur peut faire l'objet d'un délestage.

Si le contact est coupé et qu'une porte demeure entrouverte pendant 10 minutes ou si la molette du rhéostat d'intensité lumineuse est tournée complètement vers le haut (plafonnier à la position EN FONCTION pendant 10 minutes), l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement.

Si les phares demeurent allumés lorsque le contact est coupé, l'éclairage extérieur s'éteint automatiquement après huit minutes. Si les phares sont allumés et qu'ils demeurent allumés pendant huit minutes lorsque le contact est coupé, l'éclairage extérieur s'éteint automatiquement.

NOTA : *Le mode écono-charge est annulé si le contact est établi.*

Lampes de lecture avant

Les lampes de lecture avant sont montées dans la console au pavillon.

Lampes de lecture avant

Vous pouvez allumer une lampe en appuyant sur un commutateur situé de chaque côté de la console. Ces boutons

sont rétroéclairés pour la conduite nocturne. Pour éteindre les lampes, appuyez de nouveau sur le commutateur. Les lampes s'allument également lorsque vous appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.

Commutateurs de lampes de lecture avant

Éclairage d'accueil

Pour allumer l'éclairage d'accueil, appuyez sur le coin supérieur de la glace de diffusion. Pour éteindre chaque lampe, appuyez de nouveau sur la lentille pertinente.

Éclairage d'accueil

Éclairage ambiant

La console au pavillon est munie d'une fonction d'éclairage ambiant. Cet éclairage permet d'illuminer la console centrale au plancher et la zone du sélecteur PRNDL pour améliorer la visibilité.

Éclairage ambiant

Levier multifonction

Le levier multifonction est situé du côté gauche de la colonne de direction.

Levier multifonction

Clignotants

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou vers le bas et les flèches de chaque côté du groupe d'instruments clignotent pour indiquer que les clignotants avant et arrière fonctionnent correctement.

NOTA : *Si l'une des flèches demeure allumée et qu'elle ne clignote pas, ou si elle clignote à un rythme rapide, vérifiez le fonctionnement des ampoules extérieures. Si l'une des flèches ne s'allume pas lorsque vous actionnez le levier, l'ampoule du témoin est possiblement défectueuse.*

Changement de voie

Appuyez une fois sur le levier vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le cran de verrouillage, et le clignotant (droit ou gauche) clignotera trois fois pour ensuite s'éteindre automatiquement.

Appel de phares

Vous pouvez attirer l'attention d'un autre automobiliste à l'aide de vos phares en tirant légèrement le levier multifonction vers le volant. Cette action a pour effet d'allumer les feux de route et de les laisser allumés tant que vous ne relâchez pas le levier.

Inverseur route-croisement

Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour activer les feux de route. Poussez le levier multifonction vers le volant pour revenir aux feux de croisement ou pour mettre les feux de route hors fonction.

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

Les commandes d'essuie-glace/lave-glace de pare-brise sont situées sur le levier multifonction sur le côté gauche de la colonne de direction. Les essuie-glaces de pare-brise sont commandés en tournant un commutateur situé à l'extrémité du levier. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'essuie-glace et le lave-glace de lunette, consultez le paragraphe « Caractéristiques de la lunette » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Levier multifonction

Fonctionnement des essuie-glaces

Tournez l'extrémité du levier à l'une des quatre premières positions de cran pour les réglages intermittents, au cinquième cran pour le fonctionnement des essuie-glaces à basse vitesse et au sixième cran pour le fonctionnement à haute vitesse.

Fonctionnement des essuie-glaces

AVERTISSEMENT!

Retirez toujours l'accumulation de neige qui empêche les balais d'essuie-glace de revenir en position de fin de course. Le moteur des essuie-glaces pourrait être endommagé si le commutateur des essuie-glaces est tourné à la position d'arrêt et que les balais ne peuvent pas revenir à leur position de fin de course.

Système de balayage intermittent des essuie-glaces

Utilisez l'une des quatre vitesses de balayage intermittent des essuie-glaces lorsque les conditions climatiques rendent nécessaire un cycle de balayage unique avec un intervalle variable entre les cycles. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle peut être réglé à une durée d'une seconde (quatrième cran) entre les cycles de balayage, jusqu'à une durée maximale d'environ 18 secondes (premier cran).

031563345

Fonctionnement intermittent des essuie-glaces

NOTA : *Si le véhicule se déplace à moins de 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle est doublé.*

Fonctionnement du lave-glace

Pour actionner le lave-glace, appuyez sur l'extrémité du levier (vers le volant) et maintenez-le dans cette position pour libérer la quantité de liquide voulue. Si vous appuyez sur le levier lorsque les essuie-glaces sont en mode intermittent, les essuie-glaces s'activent et effectuent plusieurs cycles de balayage dès que vous relâchez l'extrémité du levier, puis ils reprennent le cycle intermittent préalablement sélectionné.

031563350

Fonctionnement du lave-glace

Si vous appuyez sur l'extrémité du levier lorsque les essuie-glaces sont à l'arrêt, ces derniers effectuent plusieurs cycles de balayage, puis s'arrêtent.

MISE EN GARDE!

La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

Essuyage antibruine

Utilisez cette fonction lorsque les conditions météorologiques nécessitent une utilisation occasionnelle des essuie-glaces. Tournez l'extrémité du levier vers le bas à la position MIST (essuyage antibruine), puis relâchez-le pour obtenir un seul cycle de balayage.

NOTA : *La fonction d'essuyage antibruine n'active pas la pompe de lave-glace; par conséquent, le liquide lave-glace ne sera pas pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.*

Commande d'essuyage antibruine

Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement

Cette fonction détecte la présence d'humidité sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces. Cette fonction est particulièrement utile en cas d'éclaboussure ou de surpulvérisation de lave-glace du véhicule qui précède. Tournez l'extrémité du levier multifonction à l'un des cinq réglages pour activer cette fonction.

Le levier multifonction permet de régler la sensibilité du système. La première position de temporisation des essuie-glaces est la moins sensible et la cinquième position est la plus sensible. Utilisez le réglage 3 pour les conditions normales de pluie. Les réglages 1 et 2 offrent une sensibilité moindre. Le réglage 5 permet d'obtenir une plus grande sensibilité.

Placez le commutateur des essuie-glaces à la position OFF (HORS FONCTION) lorsque le système n'est pas utilisé.

NOTA :

- *La fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le commutateur des essuie-glaces est en position de vitesse basse ou de vitesse élevée.*
- *La fonction de détection de pluie peut ne pas fonctionner correctement si de la glace ou du sel séché se trouve sur le pare-brise.*
- *L'utilisation de produits Rain-X[MD] ou de produits qui contiennent de la cire ou de la silicone peut réduire le rendement du capteur de pluie.*
- *Une fonction programmable par l'utilisateur dans le centre d'information électronique permet de désactiver la fonction de détection de pluie. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Réglages personnalisés (Fonctions programmables par l'utilisateur) », sous « Centre d'information électronique », dans la section « Instruments du tableau de bord ».*

Le système de détection de pluie comporte des caractéristiques de protection touchant les balais et les bras d'essuie-glace et ne fonctionnera pas dans les cas suivants :

- **Basse température ambiante** – Lorsque vous établissez le contact, le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-glaces est actionné, si la vitesse du véhicule dépasse zéro ou si la température extérieure est supérieure à 0 °C (32 °F).
- **Transmission à la position N (POINT MORT)** – Lorsque le contact est établi et que la transmission est à la position N (POINT MORT), le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-glaces est actionné, si la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h) ou si le levier de vitesses n'est plus à la position N (POINT MORT).

Désactivation des essuie-glaces au démarrage à distance – Pour les véhicules munis d'un système de démarrage à distance, la fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le véhicule est en mode de démarrage à distance. Une fois que le conducteur est dans le véhicule et qu'il a placé le commutateur d'allumage à la position MARCHE, la fonction

de détection de pluie peut reprendre, si elle a été sélectionnée et qu'aucune autre condition de désactivation (tel que mentionné précédemment) n'est présente.

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLÉSCOPIQUE

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou vers le bas. Vous pouvez également allonger ou raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique se trouve sous le volant à l'extrémité de la colonne de direction.

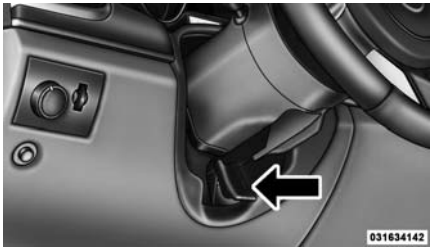

Levier d'inclinaison et de réglage télescopique

Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez le levier vers le bas (vers le plancher). Pour incliner la colonne de direction, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas, selon votre préférence. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez ou appuyez sur le volant. Pour verrouiller la colonne de direction en position, poussez le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il soit complètement engagé.

MISE EN GARDE!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Le conducteur pourrait perdre la maîtrise du véhicule s'il tentait de régler la colonne de direction pendant la conduite ou s'il conduisait en laissant le réglage d'inclinaison déverrouillé. Vous risquez de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLESCOPIQUE À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou vers le bas. Vous pouvez également allonger ou raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique de la colonne de direction électrique est situé sous le levier multifonction sur la colonne de direction.

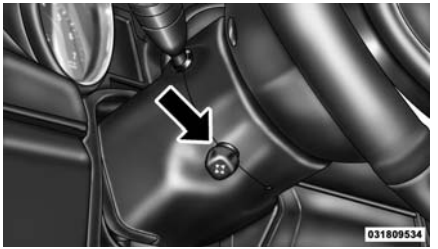

Colonne de direction télescopique et inclinable à commande électrique

Pour incliner la colonne de direction, déplacez le levier vers le haut ou vers le bas, selon votre préférence. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez le levier vers vous ou poussez-le, selon votre préférence.

NOTA : *Si le véhicule est équipé d'un siège du conducteur à mémoire, vous pouvez utiliser la télécommande de télédéverrouillage ou la commande de mémoire du panneau de garnissage de la porte du conducteur pour replacer la colonne de direction inclinable et télescopique aux positions préprogrammées. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Siège à mémoire du conducteur » dans cette section.*

MISE EN GARDE!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Le conducteur pourrait perdre la maîtrise du véhicule s'il tentait de régler la colonne de direction pendant la conduite ou s'il conduisait en laissant le réglage d'inclinaison déverrouillé. Vous risquez de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

VOLANT CHAUFFANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le volant contient un élément de chauffage qui permet de vous réchauffer les mains par temps froid. Le chauffage du volant ne dispose que d'un réglage de température. Une fois le chauffage du volant activé, il sera en fonction pendant environ 58 à 70 minutes avant de se désactiver automatiquement. Il se peut que le chauffage se désactive avant ce délai ou qu'il ne s'active pas si le volant est déjà chaud.

Le volant chauffant peut être activé ou désactivé à l'aide du système Uconnect[MD].

Appuyez sur la touche à l'écran Controls (Commandes), puis sur la touche à l'écran Heated Wheel (Volant chauffant) pour activer le volant chauffant. Appuyez sur la touche à l'écran Heated Wheel (Volant chauffant) une deuxième fois pour désactiver le volant chauffant.

Touche à l'écran Controls (Commandes)

Touche à l'écran du volant de direction chauffant

NOTA : *Le chauffage du volant ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.*

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles qui sont équipés du système de démarrage à distance, le volant chauffant peut être programmé pour s'activer lors d'un démarrage à distance. Consultez le paragraphe « Système de démarrage à distance – selon l'équipement » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'un traumatisme à la moelle épinière, d'une consommation de médicament ou d'alcool, d'un épuisement ou d'un autre problème physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du volant. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.**
- **Ne placez sur le volant aucun objet pouvant couper la chaleur, comme une couverture ou un couvre-volant de tout type et matériau. Vous risqueriez de causer une surchauffe du volant.**

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsqu'il est activé, le contrôle électronique de vitesse prend en charge l'accélérateur à partir de 32 km/h (20 mi/h).

Les boutons du contrôle électronique de vitesse se trouvent à la droite du volant.

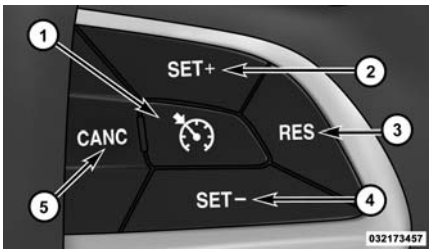

Boutons du contrôle électronique de vitesse

1 – EN FONCTION-HORS FONCTION
2 – RÉGLAGE + ET ACCÉLÉRATION
3 – REPRISE
4 – RÉGLAGE - ET DÉCÉLÉRATION
5 – ANNULATION

NOTA : *Pour assurer son bon fonctionnement, le système de contrôle électronique de vitesse est conçu pour se désactiver si vous actionnez plusieurs de ses fonctions en même temps. En pareil cas, vous pouvez réactiver le système de contrôle électronique de vitesse en appuyant sur le bouton EN FONCTION-HORS FONCTION du contrôle électronique de vitesse, puis en réglant de nouveau la vitesse voulue.*

Activation

Appuyez sur le bouton ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION) pour activer le contrôle électronique de vitesse. Le message « CRUISE CONTROL READY » (RÉGULATEUR DE VITESSE PRÊT) s'affiche au groupe d'instruments pour indiquer que le contrôle électronique de vitesse est en fonction. Enfoncez de nouveau le bouton ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION) pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction. Le message « CRUISE CONTROL OFF » (RÉGULATEUR DE VITESSE HORS FONCTION) s'affiche au groupe d'instruments pour indiquer que le contrôle électronique de vitesse est hors fonction. Désactivez le dispositif lorsque vous ne l'utilisez pas.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le système de contrôle électronique de vitesse lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante). Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez également l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée. Lorsque la vitesse est programmée, le message « CRUISE CONTROL SET TO MPH/KM » (RÉGULATEUR DE VITESSE PROGRAMMÉ À KM/MI/H) s'affiche pour indiquer la vitesse programmée. Le témoin du régulateur de vitesse s'allume également au groupe d'instruments lorsque la vitesse est programmée.

Désactivation

Vous pouvez désactiver le régulateur de vitesse électronique sans effacer la vitesse mise en mémoire en appuyant légèrement sur la pédale de frein, en appuyant sur le bouton CANCEL (ANNULATION) ou en exerçant une pression normale sur les freins pendant que le véhicule ralentit. La vitesse programmée en mémoire s'efface lorsque vous appuyez sur le bouton ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION) ou lorsque vous coupez le contact.

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 30 km/h (20 mi/h).

Changement de la vitesse programmée

Lorsque le régulateur de vitesse normal (vitesse constante) est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE +). Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée est établie.

Appuyez de nouveau sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE +) pour augmenter la vitesse programmée d'environ 1 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Lorsque le régulateur de vitesse normal (vitesse constante) est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en maintenant le bouton SET **+** (RÉGLAGE +) enfoncé. Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h (5 mi/h) jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée est indiquée à l'affichage du centre d'information électronique (EVIC).

Lorsque le régulateur de vitesse normal (vitesse constante) est programmé, vous pouvez diminuer la vitesse en appuyant sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE -). Si vous maintenez continuellement le bouton enfoncé en position SET (-) (RÉGLAGE -), la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché. Relâchez le bouton lorsque la vitesse voulue est atteinte, puis la nouvelle vitesse programmée est établie.

Appuyez une fois sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Lorsque le régulateur de vitesse normal (vitesse constante) est programmé, vous pouvez diminuer la vitesse en maintenant le bouton SET **-** (RÉGLAGE -) enfoncé. Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 10 km/h (5 mi/h) jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La diminution de la vitesse programmée est indiquée à l'affichage du centre d'information électronique (EVIC).

Accélération pour dépassement

Appuyez sur l'accélérateur comme vous le feriez normalement. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

Utilisation du régulateur de vitesse électronique sur les pentes

La transmission automatique peut rétrograder dans les pentes afin de maintenir la vitesse programmée du véhicule.

NOTA : *Le régulateur de vitesse maintient la vitesse dans les pentes ascendantes et descendantes. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée.*

Lorsque la pente est abrupte, les variations de vitesse peuvent être plus importantes de sorte qu'il est conseillé de désactiver le régulateur de vitesse électronique.

MISE EN GARDE!

L'utilisation du contrôle électronique de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le contrôle électronique de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le régulateur de vitesse adaptatif augmente la commodité de conduite qu'assure le régulateur de vitesse en circulant sur les autoroutes. Cependant, il ne s'agit pas d'un système de sécurité, et il n'est pas conçu pour éviter les collisions.

Le régulateur de vitesse adaptatif permet de garder le régulateur de vitesse activé lorsque la circulation est faible ou modérée, sans devoir constamment le réinitialiser. Le régulateur de vitesse adaptatif utilise un capteur radar et une caméra orientée vers l'avant conçus pour détecter un véhicule qui vous précède directement.

NOTA :

- *Si le capteur ne détecte aucun véhicule à l'avant, le régulateur de vitesse adaptatif maintient une vitesse constante.*
- *Si le capteur du régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule à l'avant, le système freine modérément le véhicule ou le fait accélérer automatiquement (sans dépasser la vitesse de réglage initiale) afin de conserver une distance programmée et de s'adapter à la vitesse du véhicule suivi.*

MISE EN GARDE!

- **Le régulateur de vitesse adaptatif est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de votre part. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la route, à la circulation, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui, et surtout au freinage de manière à assurer la sécurité du véhicule peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et de graves blessures ou la mort.**

- **Le régulateur de vitesse adaptatif :**
  Ne détecte pas les piétons, les véhicules venant en sens inverse ni les objets stationnaires (p. ex. un véhicule immobilisé dans un embouteillage ou en panne).
  Ne tient pas compte de l'état de la route, des conditions météorologiques ou de la circulation, et son efficacité peut diminuer si les conditions de visibilité sont mauvaises.
  Ne détecte pas toujours les conditions de conduite complexes, ce qui peut provoquer des avertissements de distance incorrects ou manquants.
  Ne peut appliquer qu'un maximum de 40 % de la capacité de freinage du véhicule, et ne peut pas immobiliser le véhicule.

MISE EN GARDE!

Le régulateur de vitesse adaptatif devra être désactivé dans les conditions suivantes :

- **Lorsque vous conduisez dans des conditions de brouillard, forte pluie, neige abondante, grésil, circulation intense et dans des conditions de conduite complexes (p. ex., dans des zones de construction d'autoroute).**
- **Lorsque vous empruntez une voie de virage ou une sortie d'autoroute; lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses, glacées, enneigées ou glissantes, ou sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.**
- **Lorsque vous tractez une remorque sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.**
- **Lorsque les circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à vitesse constante.**
  L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et de graves blessures ou la mort.

Le régulateur de vitesse offre deux modes de fonctionnement :

- Le mode de régulation de vitesse adaptatif qui conserve une distance appropriée entre les deux véhicules.
- Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) lorsque le véhicule roule à une vitesse de croisière stabilisée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) » dans cette section.

NOTA : *Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. Soyez toujours attentif au mode de régulation utilisé.*

Vous pouvez changer le mode à l'aide des boutons de commande du régulateur de vitesse adaptatif. Les deux modes de régulation de vitesse fonctionnent différemment. Assurez-vous toujours de sélectionner le mode de régulation approprié.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif

Les boutons de commande du régulateur de vitesse adaptatif sont situés sur le côté droit du volant.

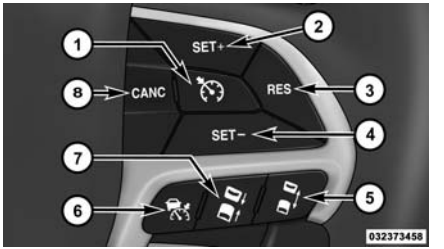

Boutons du régulateur de vitesse adaptatif

1 – MARCHE-ARRÊT DU RÉGULATEUR DE VITESSE NORMAL (VITESSE CONSTANTE)
2 – RÉGLAGE + ET ACCÉLÉRATION
3 – REPRISE
4 – RÉGLAGE - ET DÉCÉLÉRATION
5 – RÉGLAGE DE LA DISTANCE – AUGMENTATION
6 – MARCHE-ARRÊT DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF
7 – RÉGLAGE DE LA DISTANCE – DIMINUTION
8 – ANNULATION

NOTA : *Toute modification apportée au châssis, à la suspension ou à la dimension des pneus nuit au rendement du régulateur de vitesse adaptatif.*

Activation du régulateur de vitesse adaptatif

Vous pouvez activer le Régulateur de vitesse adaptatif seulement si la vitesse du véhicule est supérieure à 0 km/h.

La Vitesse programmée minimum pour le système du régulateur de vitesse adaptatif est de 30 km/h (20 mi/h).

Lorsque le système est activé et qu'il se trouve à l'état PRÊT, le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC).

Lorsque le système est désactivé, le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC).

NOTA : *L'activation du régulateur de vitesse adaptatif n'est pas possible dans les cas suivants :*

- *Lorsque le véhicule est en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).*
- *Lorsque vous serrez les freins.*
- *Lorsque le frein de stationnement est serré.*
- *Lorsque la transmission automatique est en position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT).*
- *Lorsque la vitesse du véhicule n'est pas dans la plage de vitesse du système.*
- *Lorsque les freins surchauffent.*
- *Lorsque la portière du conducteur est ouverte.*
- *Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée.*

Activation

Poussez et relâchez le bouton ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) du régulateur de vitesse adaptatif. Le menu du régulateur de vitesse adaptatif du centre d'information électronique affiche le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt).

Adaptive Cruise Control Ready
(Régulateur de vitesse adaptatif prêt)

Pour mettre le système hors fonction, appuyez et relâchez de nouveau le bouton ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) du régulateur de vitesse adaptatif. À ce moment, le système se désactive et le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique.

Adaptive Cruise Control Off
(Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction)

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur de vitesse adaptatif lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée du régulateur de vitesse adaptatif

Lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue, appuyez sur le bouton SET **+** (RÉGLAGE +) ou sur le bouton SET **-** (RÉGLAGE -) et relâchez-le. La vitesse programmée s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC).

Si le système est programmé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h), la Vitesse programmée passe par défaut à 32 km/h (20 mi/h). Si le système est programmé lorsque la vitesse

du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h), la Vitesse programmée devient la vitesse actuelle du véhicule.

NOTA : *Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut être programmé s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.*

Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur. Dans le cas contraire, le véhicule pourrait continuer d'accélérer au-delà de la vitesse programmée. En pareil cas :

- Le message « Driver Override » (Priorité conducteur) s'affichera à l'écran du centre d'information électronique (EVIC).
- Le système ne contrôlera pas la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède. La vitesse du véhicule ne sera déterminée que par la position de la pédale d'accélérateur.

Annulation du système

Les conditions suivantes annulent le fonctionnement du système :

- La pédale de frein est serrée.
- Vous enfoncez la pédale de frein.
- Vous appuyez sur le bouton CANC (ANNULATION).
- Le système de freinage antiblocage (ABS) entre en fonction.
- Le dispositif anti-louvoiement de la remorque entre en fonction.
- La transmission est placée à la position N (POINT MORT).
- La commande de stabilité électronique ou le système antipatinage est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- La ceinture de conducteur est débouclée à basses vitesses.
- La portière du conducteur est ouverte à basses vitesses.
- Le conducteur fait passer la commande de stabilité électronique en mode entièrement désactivé.

NOTA : *Si le régulateur de vitesse adaptatif est placé en mode de reprise ou de réglage lorsque la commande de stabilité électronique ou le système antipatinage est désactivé, la commande de stabilité électronique se réactive automatiquement.*

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de MARCHE-ARRÊT du régulateur de vitesse adaptatif.
- Vous appuyez sur le bouton de MARCHE-ARRÊT du régulateur de vitesse normal (vitesse constante).
- Vous coupez le contact.
- Vous passez en mode 4 roues motrices gamme basse.

Retour à la vitesse programmée

S'il y a une vitesse programmée dans le système, appuyez sur le bouton RES (REPRISE), puis retirez le pied de la pédale d'accélérateur. La dernière vitesse programmée s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC).

NOTA :

- *Si votre véhicule reste à l'arrêt pendant plus de 2 secondes, le conducteur doit alors appuyer sur le bouton de Reprise ou sur l'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse programmée.*
- *Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut revenir à la vitesse programmée s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.*

MISE EN GARDE!

La fonction de reprise ne devrait être utilisée que si la circulation et l'état de la route le permettent. La reprise d'une vitesse programmée trop élevée ou trop basse en fonction de la circulation et de l'état de la route pourrait faire accélérer ou décélérer le véhicule trop brusquement. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et de graves blessures ou la mort.

Changement de la vitesse programmée

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est réglé, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en appuyant sur le bouton SET **+** (RÉGLAGE +).

Appuyez une fois sur le bouton SET **+** (RÉGLAGE +) pour augmenter la vitesse programmée d'environ 1 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Si vous continuez d'appuyer sur le bouton SET **+** (RÉGLAGE +), la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h (5 mi/h) jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée est indiquée à l'affichage du centre d'information électronique (EVIC).

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est réglé, vous pouvez diminuer la vitesse programmée en appuyant sur le bouton SET **-** (RÉGLAGE -).

Appuyez une fois sur le bouton SET **-** (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Si vous continuez d'appuyer sur le bouton SET **-** (RÉGLAGE -), la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 10 km/h (5 mi/h) jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La diminution de la vitesse programmée est indiquée à l'affichage du centre d'information électronique (EVIC).

NOTA :

- *Lorsque vous annulez le réglage et que vous appuyez sur les boutons SET* **+** *(RÉGLAGE +) ou SET* **-** *(RÉGLAGE -), la vitesse actuelle du véhicule deviendra la vitesse programmée du système.*
- *Lorsque vous utilisez le bouton SET* **-** *(RÉGLAGE -) pour ralentir, et si la puissance du frein moteur ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée, le système de freinage ralentira automatiquement le véhicule.*
- *Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) applique les freins en suivant le véhicule hôte et maintiendra les freins à un arrêt complet pendant 2 secondes et relâche alors.*
- *Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée en pente ascendante ou descendante. Il est toutefois normal que la vitesse du véhicule change légèrement en pente modérée. De plus, une rétrogradation peut se produire en pente ascendante ou descendante. Cela est normal et nécessaire pour conserver la vitesse programmée. En pente ascendante ou descendante, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive si la température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).*

Réglage de la distance entre véhicules du régulateur de vitesse adaptatif

Vous pouvez régler la distance entre véhicules précisée pour le régulateur de vitesse adaptatif en modifiant le réglage de distance correspondant à quatre barres (le plus long), trois barres (long), deux barres (moyen) et une barre (court). Compte tenu de ce réglage de distance et de la vitesse du véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif calcule et détermine la distance par rapport au véhicule qui vous précède. Ce réglage de distance s'affiche à l'écran de l'EVIC.

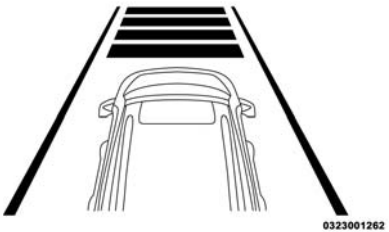

Réglage de distance de quatre barres (le plus long)

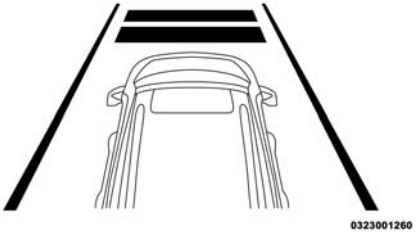

Réglage de distance de deux barres (moyen)

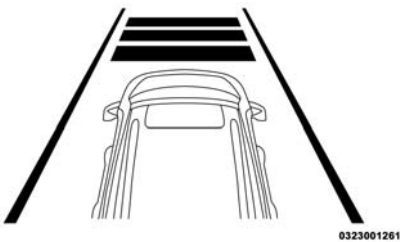

Réglage de distance de trois barres (long)

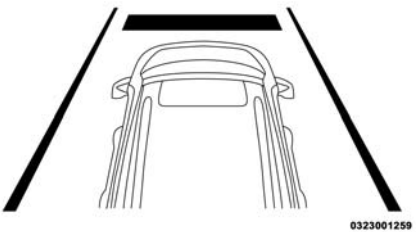

Réglage de distance d'une barre (court)

Pour augmenter le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton d'augmentation de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance augmente d'une barre (plus long).

Pour diminuer le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton de diminution de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance diminue d'une barre (plus court).

Si aucun véhicule ne vous précède, votre véhicule maintient sa vitesse programmée. Si un véhicule se déplaçant plus lentement que le vôtre est détecté dans la même voie, l'icône « d'indication de véhicule détecté » s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC), et le système ajuste automatiquement la vitesse du véhicule afin de maintenir la distance réglée, peu importe la vitesse programmée.

Le véhicule maintient la distance réglée jusqu'à ce que :

- le véhicule qui vous précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse programmée;
- le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou se déplace hors du champ de détection du capteur;
- Le véhicule avant ralentit pour un arrêt complet 0 km/h (0 mi/h) pendant plus de 2 secondes et le système se désengage automatiquement.
- le réglage de distance soit modifié;
- le système se désactive. (Consultez les renseignements relatifs à l'activation du régulateur de vitesse adaptatif.)

La force de freinage maximale appliquée par le régulateur de vitesse adaptatif est limitée, mais le conducteur peut intervenir à tout moment en appliquant les freins au besoin.

NOTA : *Les feux de freinage s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif applique les freins.*

Un avertissement de proximité avise le conducteur lorsque le régulateur de vitesse adaptatif calcule que sa force de freinage maximale est insuffisante pour maintenir la distance réglée. En pareil cas, une alarme visuelle « BRAKE! » (FREINAGE!) clignote à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) et un carillon retentit alors que le régulateur de vitesse adaptatif continue d'appliquer sa force de freinage maximale.

Avertissement de freinage

En pareil cas, vous devez appliquer immédiatement les freins afin de maintenir une distance sécuritaire par rapport au véhicule qui vous précède.

Aide au dépassement

Lorsque le véhicule roule avec le régulateur de vitesse adaptatif activé et qu'il suit un véhicule cible, le système procure une accélération additionnelle pour aider à dépasser les véhicules qui le précèdent. Cette accélération supplémentaire est déclenchée lorsque le conducteur utilise le clignotant gauche. Dans les endroits avec circulation de conduite à gauche, l″Aide de dépassement est uniquement active lors de dépassement du côté gauche des véhicules cibles.

Lorsqu'un véhicule passe d'un endroit avec circulation de conduite à gauche à un endroit avec circulation de conduite à droite, le système Régulateur de vitesse adaptatif détecte automatiquement la direction de circulation. Dans ce cas, l'Aide au dépassement est uniquement active lors du dépassement du côté droit du véhicule cible. Cette accélération supplémentaire est déclenchée lorsque le conducteur utilise le clignotant droit. Dans ce cas, le système Régulateur de vitesse adaptatif n'offre plus d'aide au dépassement sur le côté gauche jusqu'à ce qu'il détermine que le véhicule est revenu dans un endroit avec circulation de conduite à gauche.

Menu du régulateur de vitesse adaptatif

Le centre d'information électronique affiche les réglages courants du régulateur de vitesse adaptatif. Le centre d'information électronique est situé au centre du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton de MARCHE-ARRÊT du RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF du volant jusqu'à ce qu'un des messages suivants s'affiche à l'écran du centre d'information électronique :

Régulateur de vitesse adaptatif désactivé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé).

Régulateur de vitesse adaptatif activé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif activé).

Appuyez sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -) du volant jusqu'à ce que le message suivant s'affiche à l'écran du centre d'information électronique :

ACC SET (RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF PROGRAMMÉ)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée continue de s'afficher dans le coin inférieur droit du groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif s'affiche de nouveau si une des activités suivantes relatives au régulateur de vitesse adaptatif se produit :

- Modification du réglage de distance.
- Annulation du système.
- Priorité conducteur.
- Système désactivé.
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif.
- Avertissement de non-disponibilité du régulateur de vitesse adaptatif.

Le centre d'information électronique revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif.

Messages d'avertissement et d'entretien

Message d'avertissement de nettoyage du capteur radar avant situé à l'avant du véhicule

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche lorsque les conditions limitent temporairement la performance du système.

Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace. En pareil cas, le centre d'information électronique affiche le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) peut quelquefois s'afficher en franchissant des zones de haute réflexion, par exemple, des tunnels avec carreaux réfléchissants, des surfaces glacées ou enneigées, etc. Le régulateur de vitesse adaptatif redevient fonctionnel lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où le radar ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

NOTA : *Si le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) est affiché, le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) est toujours disponible. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) » dans cette section.*

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du capteur. Le cas échéant, nettoyez-le ou retirez toute obstruction. Le capteur est situé au centre du véhicule, derrière la calandre inférieure.

Pour assurer le fonctionnement adéquat du régulateur de vitesse adaptatif, il est important que les consignes d'entretien suivantes soient observées :

- Gardez toujours le capteur propre. Essuyez soigneusement la lentille du capteur à l'aide d'un chiffon doux. Faites attention de ne pas endommager la lentille du capteur.
- Ne retirez pas les vis du capteur. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou cesser de fonctionner, ce qui exigerait un réalignement du capteur.

- Si le capteur ou le train avant du véhicule est endommagé en raison d'une collision, voyez votre concessionnaire autorisé pour les réparations.
- Ne fixez pas et n'installez pas d'accessoires près du capteur, y compris des matériaux transparents ou des calandres du marché secondaire. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas fonctionner correctement ou cesser de fonctionner.

Lorsque la condition ayant désactivé le système n'est plus présente, le système revient à l'état de « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) et il suffit alors de le réactiver.

NOTA :

- *Si le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche fréquemment (par exemple, plus d'une fois durant chaque trajet) en l'absence de neige, de pluie, de boue ou d'une autre obstruction, faites réaligner le capteur radar par votre concessionnaire autorisé.*
- *L'installation d'un chasse-neige, d'un protecteur à l'avant du véhicule, d'une calandre du marché secondaire ou la modification de la calandre ne sont pas recommandées. Cela pourrait bloquer le capteur et nuire au fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale.*

Message d'avertissement de nettoyage du pare-brise

Le message d'avertissement « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche lorsque les conditions limitent temporairement la performance du système. Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace sur le pare-brise, ou par la présence de buée. En pareil cas, le centre d'information électronique (EVIC) affiche le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement

limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Le message d'avertissement « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) peut quelquefois s'afficher en franchissant des zones de haute réflexion, par exemple, des tunnels avec carreaux réfléchissants, des surfaces glacées ou enneigées, etc. Le régulateur de vitesse adaptatif ou le système d'avertissement de collision frontale redeviennent fonctionnels lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où la caméra ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du pare-brise et de la caméra située derrière le rétroviseur intérieur. Le cas échéant, nettoyez-les ou retirez toute obstruction.

Lorsque la cause du fonctionnement limité a été corrigée, le système doit normalement redevenir pleinement fonctionnel.

NOTA : *Si le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche fréquemment, soit plus d'une fois par trajet et en l'absence de neige, de pluie, de boue ou autre obstruction, faites vérifier la caméra orientée vers l'avant par votre concessionnaire autorisé.*

Dépose du capteur du régulateur de vitesse adaptatif pour la conduite hors route

NOTA : *Lors de la conduite hors route, il est conseillé de retirer le capteur du régulateur de vitesse adaptatif. Le capteur est situé au centre du véhicule, derrière la calandre inférieure. Après avoir déposé le bouclier inférieur, vous pouvez retirer le capteur inférieur et son support.*

Pour retirer le capteur, observez les directives suivantes :

1. Débranchez le connecteur en appuyant sur ses deux pattes tout en tirant sur le connecteur. Ne le tirez pas par le câblage et n'utilisez aucun outil pour débrancher le connecteur.

2. Retirez la fixation de câblage en arête de poisson à l'arrière du support.

3. Retirez les deux fixations M6 qui maintiennent le support au pare-chocs.

NOTA : *Ne modifiez pas les fixations de réglage et ne retirez pas le capteur du support. Vous risqueriez de désaligner le capteur.*

Rangez le capteur et son support dans un endroit sécuritaire. Avoir retiré le capteur et son support, rangez correctement le câblage et le connecteur.

Un bouchon de protection de connecteur est situé sur le dessus de la poutre de pare-chocs. Insérez le connecteur de câblage dans le bouchon de protection.

NOTA : *Lorsque le capteur est retiré, le régulateur de vitesse adaptatif, le régulateur de vitesse normal et le système d'avertissement de collision frontale ne sont pas disponibles et le bouton de marche-arrêt du système d'avertissement de collision frontale demeure allumé. Le système se réinitialise et redevient pleinement fonctionnel après avoir coupé puis rétabli le contact.*

Pour réinstaller le capteur et son support, effectuez les étapes précédentes dans l'ordre inverse. Après avoir installé le support sur la poutre, serrez les fixations au couple de 9 N·m (6,6 lb-pi).

Message d'avertissement d'entretien du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale

Si le système se désactive et que le message « ACC/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis) ou le message « Cruise/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis) s'affiche momentanément à l'écran du centre d'information électronique, une anomalie pourrait limiter le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible temporairement. Le cas échéant, tentez de remettre le régulateur de vitesse adaptatif en fonction en coupant puis en rétablissant le contact. Consultez votre concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Précautions à prendre pour la conduite avec le régulateur de vitesse adaptatif

Dans certaines conditions routières, la capacité de détection du régulateur de vitesse peut être réduite. En pareil cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut tarder à freiner ou freiner inopinément. Le conducteur doit donc demeurer attentif, car une intervention peut être nécessaire.

Traction d'une remorque

NOTA : *Il est déconseillé d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif en tractant une remorque.*

Conduite décalée

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule de façon décalé dans votre voie ou qui converge depuis une voie latérale. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante. Le véhicule décalé pourrait entrer et sortir de votre trajectoire et ainsi entraîner des freinages et accélérations inopinés de votre véhicule.

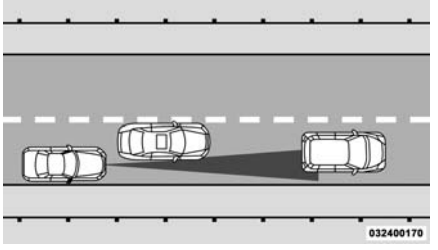

Virages et courbes

Lorsque vous franchissez une courbe et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système pourrait réduire la vitesse et l'accélération du véhicule pour améliorer sa stabilité, même sans avoir détecté un véhicule cible. Une fois la courbe franchie, le système reprend la vitesse programmée initiale. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normale du régulateur de vitesse adaptatif.

NOTA : *Toutefois, la performance du régulateur de vitesse adaptatif pourrait être limitée dans les virages serrés.*

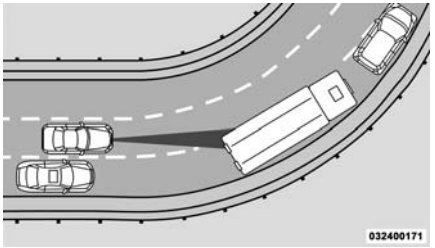

Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif dans les pentes

Lors de la conduite dans une pente, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule dans votre voie. Selon la vitesse, la charge du véhicule, la circulation et l'angle de la pente, le fonctionnement du régulateur de vitesse pourrait être limité.

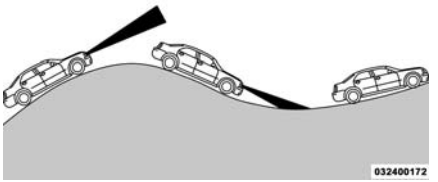

Changement de voie

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans votre voie. Dans l'illustration, le régulateur de vitesse adaptatif n'a pas encore détecté le véhicule qui change de voie et au moment où il le détectera, il pourrait être trop tard pour réagir. Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre les véhicules pourrait être insuffisante. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.

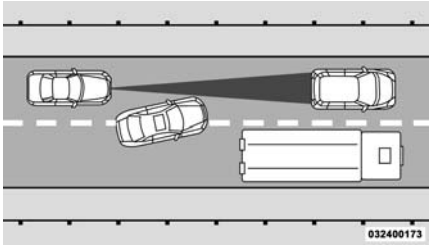

Véhicules étroits

Certains véhicules étroits roulant près du bord extérieur de la voie ou qui entrent dans la voie ne seront pas détectés tant qu'ils ne se trouveront pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante.

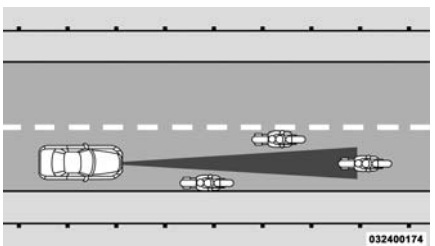

Objets et véhicules immobiles

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux objets et aux véhicules immobiles. Par exemple, le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas si le véhicule qui précède quitte votre voie et que l'autre véhicule à l'avant est immobilisé dans votre voie. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.

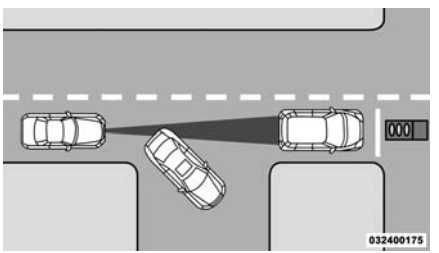

Généralités

Exigences de la FCC relatives aux systèmes de radar pour véhicule

Caractéristiques de classification :

47 C.F.R. Section 15

47 C.F.R Section 15.515

Mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante)

En plus du mode de régulation de vitesse adaptatif, le régulateur de vitesse comporte le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) que vous pouvez utiliser lorsque le véhicule roule à une

vitesse de croisière stabilisée. Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) permet de conserver une vitesse de croisière programmée sans appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne peut être activé que si le véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mi/h).

Pour alterner entre les différents modes de régulation de vitesse, appuyez sur le bouton de MARCHE-ARRÊT DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif et le régulateur de vitesse normal (vitesse constante). Appuyez ensuite sur le bouton de MARCHE-ARRÊT DU RÉGULATEUR DE VITESSE NORMAL (vitesse constante) pour activer le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante).

MISE EN GARDE!

Lorsque le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) est sélectionné, le système ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. Assurez-vous de conserver une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède. Soyez toujours attentif au mode utilisé. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et de graves blessures ou la mort.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante). Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez également l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée. Lorsque la vitesse est programmée, le message « CRUISE CONTROL SET TO MPH/KM » (RÉGULATEUR DE VITESSE PROGRAMMÉ À KM/MI/H) s'affiche pour indiquer la vitesse programmée. Le témoin du régulateur de vitesse s'allume également au groupe d'instruments lorsque la vitesse est programmée.

Changement de la vitesse programmée

Lorsque le régulateur de vitesse normal (vitesse constante) est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE +). Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée est établie.

Appuyez de nouveau sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE +) pour augmenter la vitesse programmée d'environ 1 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Lorsque le régulateur de vitesse normal (vitesse constante) est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en maintenant le bouton SET **+** (RÉGLAGE +) enfoncé. Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h (5 mi/h) jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée est indiquée à l'affichage du centre d'information électronique (EVIC).

Lorsque le régulateur de vitesse normal (vitesse constante) est programmé, vous pouvez diminuer la vitesse en appuyant sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE -). Si vous maintenez continuellement le bouton enfoncé en position SET (-) (RÉGLAGE -), la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché. Relâchez le bouton lorsque la vitesse voulue est atteinte, puis la nouvelle vitesse programmée est établie.

Appuyez une fois sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Lorsque le régulateur de vitesse normal (vitesse constante) est programmé, vous pouvez diminuer la vitesse en maintenant le bouton SET **-** (RÉGLAGE -) enfoncé. Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 10 km/h (5 mi/h) jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La diminution de la vitesse programmée est indiquée à l'affichage du centre d'information électronique (EVIC).

Annulation du système

Le système désactive le régulateur de vitesse normal (vitesse constante) sans effacer la mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez légèrement ou fermement sur la pédale de frein.
- Vous appuyez sur le bouton CANC (ANNULATION).
- La commande de stabilité électronique ou le système antipatinage est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- La température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).
- Le levier de vitesses est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 30 km/h (20 mi/h).

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de MARCHE-ARRÊT du régulateur de vitesse normal (vitesse constante).
- Vous coupez le contact.
- Vous passez en mode 4 roues motrices gamme basse.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE AVEC ASSISTANCE AU FREINAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage – selon l'équipement

Le système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage émet des alertes sonores et des messages d'avertissements (dans l'EVIC) et pourrait donner un coup de frein lorsqu'il détecte la possibilité d'une collision frontale. Les avertissements et le freinage limité sont destinés à fournir au conducteur assez de temps pour réagir et éviter la possibilité d'une collision.

NOTA : *Le système d'avertissement de collision frontale contrôle les données provenant des capteurs avant ainsi que du système de commande électronique des freins pour calculer la possibilité d'une collision frontale. Lorsque le système détermine qu'une collision avant est probable, une alerte sonore retentit, un message d'avertissement s'affiche et le système donne un coup de frein. Si le conducteur ne réagit pas à ces avertissements progressifs, alors le système fournira un niveau limité de freinage autonome pour aider à ralentir le véhicule et éviter la possibilité d'une collision frontale. Si le conducteur réagit en freinant et que le système détermine qu'il tente d'éviter la collision mais n'emploie pas la force de freinage suffisante, le système compensera cette valeur et fournira la force de freinage supplémentaire selon les besoins.*

Message du système d'avertissement de collision frontale

Lorsque le système détermine qu'une collision avec le véhicule qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.

NOTA :

- *Pour activer le système d'avertissement de collision frontale, la vitesse du véhicule doit être d'au moins 10 km/h (5 mi/h).*
- *Les alertes du système d'avertissement de collision frontale peuvent être déclenchées par des objets autres que des véhicules, comme des glissières de sécurité ou des panneaux de signalisation, en se basant sur la trajectoire prévue. Une telle réaction doit être envisagée et fait partie de l'activation normale et des fonctions du système d'avertissement de collision frontale.*

MISE EN GARDE!

Une collision ne peut être évitée uniquement par le système d'avertissement de collision frontale. Le système ne peut également détecter chaque type de collision potentielle. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction.

Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Activation ou désactivation du système d'avertissement de collision frontale

NOTA : *Le réglage « On » (Activé) est l'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale qui permet au système de vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède.*

Le bouton du système d'avertissement de collision frontale se trouve sur le panneau de commande situé sous l'écran du système Uconnect[MD].

Pour désactiver le système d'avertissement de collision frontale, appuyez une fois sur le bouton du système (la diode électroluminescente s'allume).

Pour réactiver le système d'avertissement de collision frontale, appuyez de nouveau sur le bouton du système (la diode électroluminescente s'éteint).

Si vous modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Off » (Arrêt), le système ne vous avertira pas de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède.

Si vous changez l'état du freinage actif en sélectionnant le réglage « Off » (Arrêt), le système ne fournira plus l'option de freinage autonome limité ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle.

NOTA : *L'état de fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale demeure en mémoire à la coupure du contact. Si le système a été désactivé, il restera désactivé au prochain démarrage du moteur.*

Changement de l'état du système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif

Changement des réglages du système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif à l'écran du système Uconnect[MD] 8.4 ou 8.4A – selon l'équipement

NOTA : *Les réglages ne peuvent être changés que lorsque le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).*

Observez ces étapes pour régler le système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif :

1. Appuyez sur la touche à l'écran Controls (Commandes) située au bas de l'écran du système Uconnect[MD].

2. Appuyez sur la touche à l'écran Settings (Réglages).

3. Appuyez sur la touche à l'écran Safety & Driving Assistance (sécurité et aide à la conduite).

4. Appuyez sur la touche à l'écran FWD Collision Warning (Avertissement de collision du système d'avertissement de collision frontale) et sélectionnez le réglage souhaité « Far » (Éloigné) ou « Near » (Proche).

5. Appuyez sur la touche à l'écran Active Braking (Freinage actif) et sélectionnez le réglage souhaité « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).

NOTA : *Une case cochée s'affiche dans la boîte de sélection pour indiquer le réglage.*

Changement des réglages du système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif à l'écran du système Uconnect[MD] 5.0 – selon l'équipement

NOTA : *Les réglages ne peuvent être changés que lorsque le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).*

Observez ces étapes pour régler le système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif :

1. Appuyez sur la touche non-programmable + MORE (+ PLUS) à la partie inférieure droite du système Uconnect[MD].

2. Appuyez sur la touche à l'écran Settings (Réglages).

3. Appuyez sur la touche à l'écran Safety/Assistance (Sécurité/Assistance).

4. Appuyez sur la première touche à l'écran FWD Collision W… (Avertissement de collision du système d'avertissement…).

5. Appuyez sur la touche à l'écran FWD Collision Warning (Avertissement de collision du système d'avertissement de collision frontale) et sélectionnez le réglage souhaité « Far » (Éloigné) ou « Near » (Proche). Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour.

6. Appuyez sur la seconde touche à l'écran FWD Collision W... (Avertissement de collision du système d'avertissement...).

7. Appuyez sur la touche à l'écran Active Braking (Freinage actif) et sélectionnez le réglage souhaité « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).

Les réglages d'état par défaut sont « Far » (Éloigné) pour le système d'avertissement de collision frontale et « On » (Activé) pour le freinage actif, ce qui permet au système de vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes à une distance plus éloignée et d'appliquer une force de freinage limitée. Ce réglage assure le plus grand temps de réaction pour éviter une collision éventuelle.

Vous pouvez modifier l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Near » (Proche) pour permettre au système de vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes beaucoup plus près. Ce réglage procure moins de temps de réaction que le réglage « Far » (Éloigné) et offre une expérience de conduite plus dynamique.

NOTA :

- *Le système mémorise le dernier réglage sélectionné par le conducteur lorsque le contact est coupé.*
- *Le système d'avertissement de collision frontale pourrait ne pas réagir aux objets non pertinents tels que les objets élevés, les réflexions par le sol, les objets ne se trouvant pas dans la trajectoire du véhicule, les objets stationnaires éloignés, les véhicules circulant en sens inverse ou les véhicules devant vous qui roulent à la même vitesse ou à une vitesse plus élevée.*
- *Le système d'avertissement de collision frontale est désactivé de façon similaire au régulateur de vitesse adaptatif décrit ci-dessous avec les écrans de non-disponibilité.*

Message d'avertissement de fonctionnent limité du système d'avertissement de collision frontale

Si le système se désactive et que le message « ACC/FCW Limited Functionality » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale) ou le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche momentanément à l'écran du centre d'information électronique, une anomalie pourrait limiter le fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le système de freinage actif pourrait ne pas être totalement disponible. Lorsque la condition ayant limité la performance du système n'est plus présente, le système fonctionnera de nouveau sans perte de performance. Consultez votre concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Message d'avertissement d'entretien du système d'avertissement de collision frontale

Si le système se désactive et que le centre d'information électronique affiche le message suivant :

- Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis
- Régulateur de vitesse et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis

Ceci indique une anomalie interne du système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE^{MD} – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au recul ParkSense^{MD} fournit des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier arrière et un obstacle détecté en reculant, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Consultez le paragraphe « Précautions sur l'utilisation du système ParkSense^{MD} » pour les limites de ce système et les recommandations le concernant.

Le système ParkSense[MD] rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système ParkSense[MD] ne peut s'activer que si le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si le système ParkSense[MD] est activé lorsque le levier de vitesses se trouve à cette position, il demeure activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit égale ou supérieure à 11 km/h (7 mi/h). Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mi/h) environ.

Capteurs du système ParkSense[MD]

Les quatre capteurs du système ParkSense[MD], situés dans le bouclier ou le pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance de 30 à 200 cm (12 à 79 po) environ du bouclier ou du pare-chocs arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Affichage d'avertissement du système ParkSense[MD]

L'écran d'avertissement du système ParkSense[MD] s'affiche seulement si l'option « Sound and Display » (Son et affichage) est sélectionnée à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) sous les fonctions programmables par l'utilisateur ou à l'écran du système Uconnect[MD] (le cas échéant). Consultez le paragraphe « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) » sous « Centre d'information électronique (EVIC) » ou le paragraphe « Réglages du système Uconnect[MD] » (le cas échéant) dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

L'écran d'avertissement du système ParkSense[MD] est situé dans le centre d'information électronique (EVIC). Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière et l'obstacle détecté. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Réglages » sous « Centre d'information électronique (EVIC) » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Affichage du système ParkSense[MD]

Lorsque le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE), l'état prêt du système d'aide au recul s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC).

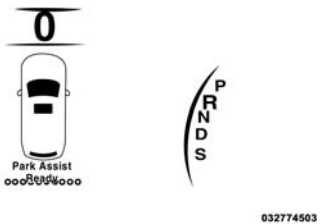

Système d'aide au stationnement prêt

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans la zone arrière gauche ou droite en fonction de la distance et de l'emplacement de l'objet par rapport au véhicule.

Si un obstacle est détecté dans la zone arrière gauche ou droite, l'affichage montre un arc dans la zone arrière gauche ou droite, accompagné d'une tonalité. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage montre l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de 1/2 seconde à une tonalité lente, rapide et continue.

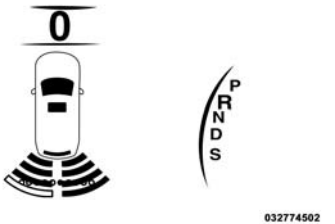

Tonalité de 1/2 seconde

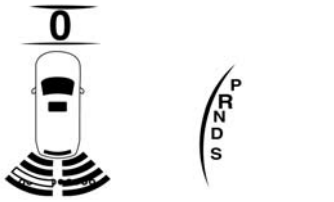

Tonalité lente

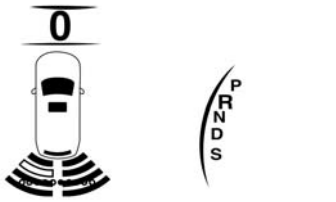

Tonalité rapide

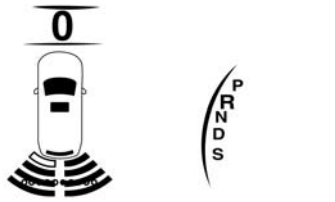

Tonalité continue

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'écran d'avertissement affiche un arc qui clignote, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT					
Distance arrière cm (po)	Supérieure à 200 cm (79 po)	200 à 100 cm (79 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Alarme sonore carillon	Aucune	Tonalité unique de 1/2 seconde	Lente	Rapide	Continue
Arc	Aucune	4e arc non clignotant	3e arc non clignotant	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Volume de la radio réduit	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

NOTA : *Si la radio est en fonction, le système ParkSense^{MD} réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.*

Activation et désactivation du système ParkSense[MD]

Le système ParkSense[MD] peut être activé ou désactivé au moyen du commutateur du système ParkSense[MD].

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense[MD] pour désactiver le système, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments pendant environ cinq secondes. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » de la section « Instruments du tableau de bord ». Lorsque le levier de vitesses est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL DÉSACTIVÉ) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) tant que le véhicule demeure en position R (MARCHE ARRIÈRE).

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense[MD] est allumé lorsque le système est désactivé ou qu'il doit être réparé. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense[MD] est éteint lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense[MD] et que le système a besoin d'entretien, le voyant DEL du commutateur du système ParkSense[MD] clignotera pendant trois secondes environ, puis il restera allumé par la suite.

Entretien du système d'aide au recul ParkSense[MD]

Lorsque le système d'aide au recul ParkSense[MD] est défectueux, le groupe d'instruments émet un seul carillon par cycle d'allumage, puis il affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS). Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » de la section « Instruments du tableau de bord ». Lorsque le levier de vitesses est déplacé à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le

système a détecté une anomalie, le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) tant que le levier de vitesses demeure à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Le système ParkSense ne fonctionnera pas dans ces conditions.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC), assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue de s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC), consultez votre concessionnaire autorisé.

Nettoyage du système ParkSense[MD]

Nettoyez les capteurs du système ParkSense[MD] avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Il faut prendre soin de ne pas égratigner ou perforer les capteurs. Sinon, ils risqueraient de ne plus fonctionner.

Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense[MD]

NOTA :

- *Assurez-vous que le pare-chocs arrière est exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou d'autres débris pour que le système ParkSense[MD] fonctionne correctement.*
- *Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense[MD].*

- *Lorsque vous désactivez le système ParkSense[MD], le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments; il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.*
- *Lorsque vous déplacez le levier de vitesses à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système ParkSense[MD] est désactivé, le message « PARK ASSIST SYSTEM OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT DÉSACTIVÉ) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) tant que le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE).*
- *Lorsqu'il est activé, le système ParkSense[MD] réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.*
- *Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense[MD] en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saletés ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense[MD] pourrait ne pas détecter un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs ou pourrait donner une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs.*
- *Utilisez le commutateur du système ParkSense[MD] pour désactiver le système ParkSense[MD] si des objets tels que les porte-vélos, les attelages de remorque, etc., sont placés à 30 cm (12 po) du bouclier ou du pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) à l'écran du centre d'information électronique (EVIC).*
- *Sur les véhicules équipés d'un hayon, le système ParkSense[MD] doit être désactivé lorsque le hayon est en position abaissée ou en position ouverte et que le véhicule est en position R (MARCHE ARRIÈRE). Un hayon abaissé pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.*

AVERTISSEMENT!

- **Le système ParkSense[MD] constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent être détectées temporairement ou pas du tout. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.**
- **Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense[MD] afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense[MD].**

MISE EN GARDE!

- **Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense[MD]. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter de graves blessures ou la mort.**

- **Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense[MD], il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le haut-parleur émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.**

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ET AU RECUL PARKSENSE[MD] – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au stationnement ParkSense[MD] présente des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier arrière ou avant et un obstacle détecté lorsque le véhicule recule ou avance, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Consultez le paragraphe « Précautions sur l'utilisation du système ParkSense[MD] » pour les limites de ce système et les recommandations le concernant.

Le système ParkSense[MD] rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système ParkSense[MD] ne peut s'activer que lorsque le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou D (MARCHE AVANT). Si le système ParkSense[MD] est activé lorsque le levier de vitesses se trouve à l'une de ces positions, le système reste activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne au moins 11 km/h (7 mi/h) environ. Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mi/h) environ.

Capteurs du système ParkSense[MD]

Les quatre capteurs du système ParkSense[MD], situés dans le bouclier ou le pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance de 30 à 200 cm (12 à 79 po) environ du bouclier ou du pare-chocs arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Les six capteurs du système ParkSense[MD], situés dans le bouclier ou le pare-chocs avant, contrôlent la zone à l'avant du véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance de 30 à 120 cm (12 à 47 po) environ du bouclier ou du pare-chocs avant, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Affichage d'avertissement du système ParkSense[MD]

L'écran d'avertissement du système ParkSense[MD] s'affiche seulement si l'option « Sound and Display » (Son et affichage) est sélectionnée à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) sous les fonctions programmables par l'utilisateur ou à l'écran du système Uconnect[MD] (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) » sous « Centre d'information électronique (EVIC) » ou le paragraphe « Réglages du système Uconnect[MD] » (le cas échéant) dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

L'écran d'avertissement du système ParkSense[MD] est situé dans le centre d'information électronique (EVIC). Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière ou le bouclier ou le pare-chocs avant, et l'obstacle détecté. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Réglages » sous « Centre d'information électronique (EVIC) » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Affichage du système ParkSense[MD]

L'affichage d'avertissement s'active pour indiquer l'état du système lorsque le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou à la position D (MARCHE AVANT) et qu'un obstacle a été détecté.

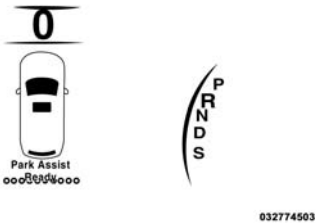

Système d'aide au stationnement prêt

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans la zone arrière gauche ou droite en fonction de la distance et de l'emplacement de l'objet par rapport au véhicule.

Si un obstacle est détecté dans la zone arrière gauche ou droite, l'affichage montre un arc dans la zone arrière gauche ou droite, accompagné d'une tonalité.

À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage montre l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de 1/2 seconde à une tonalité lente, rapide et continue.

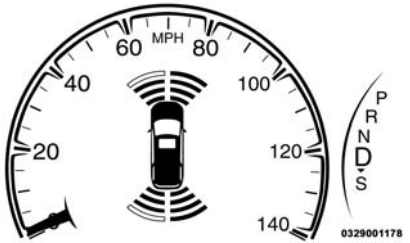

Tonalité de 1/2 seconde

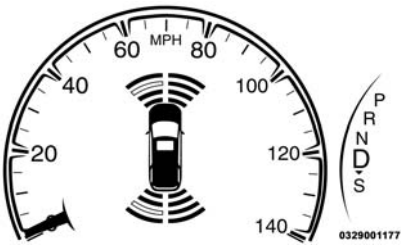

Tonalité lente

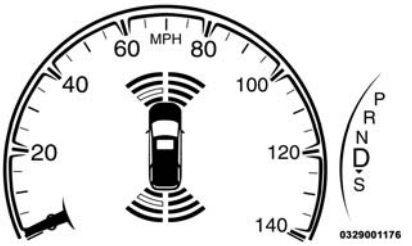

Tonalité rapide

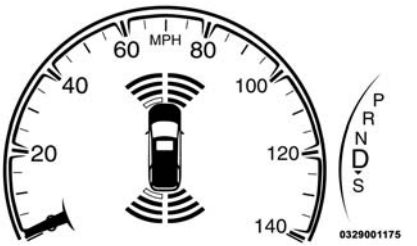

Tonalité continue

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'écran du centre d'information électronique (EVIC) affiche un arc qui clignote, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT					
Distance arrière cm (po)	Supérieure à 200 cm (79 po)	200 à 100 cm (79 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Distance avant cm (po)	Supérieure à 120 cm (47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Alarme sonore (carillon)	Aucune	Tonalité de 1/2 seconde (à l'arrière seulement)	Lente (à l'arrière seulement)	Rapide	Continue
Arcs	Aucune	4e arc non clignotant	3e arc non clignotant	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Volume de la radio réduit	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

NOTA : *Si la radio est en fonction, le système ParkSense[MD] réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.*

Alarmes sonores du système d'aide au stationnement avant

Le système ParkSense[MD] éteint l'alarme sonore (carillon) du système d'aide au stationnement avant après environ trois secondes lorsqu'un obstacle a été détecté, si le véhicule est à l'arrêt et si la pédale de frein est serrée.

Réglages du volume du signal sonore

Les réglages du volume du signal sonore avant et arrière peuvent être choisis du Centre d'information électronique (EVIC) et du système Uconnect[MD] – selon l'équipement.

Si le véhicule est équipé du système Uconnect[MD], les réglages du volume du signal sonore ne sont pas accessibles du Centre d'information électronique (EVIC).

Les réglages du volume du signal sonore incluent les niveaux BAS, MOYEN et HAUT. Le réglage du volume par défaut d'origine est MOYEN.

ParkSense[MD] conserve sa dernière configuration connue pendant les cycles d'allumage.

Activation et désactivation du système ParkSense[MD]

Le système ParkSense[MD] peut être activé ou désactivé au moyen du commutateur du système ParkSense[MD].

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense[MD] pour désactiver le système, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments pendant environ cinq secondes. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » de la section « Instruments du tableau de bord ». Lorsque le levier de vitesses est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL DÉSACTIVÉ) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) tant que le véhicule demeure en position R (MARCHE ARRIÈRE).

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense[MD] est allumé lorsque le système est désactivé ou qu'il doit être réparé. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense[MD] est éteint lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système

ParkSense[MD] et que le système a besoin d'entretien, le voyant DEL du commutateur du système ParkSense[MD] clignotera pendant trois secondes environ, puis il restera allumé par la suite.

Entretien du système d'aide au stationnement ParkSense[MD]

Lorsque le système ParkSense[MD] est défectueux, le groupe d'instruments émet un seul carillon par cycle d'allumage, puis il affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS). Lorsque le levier de vitesses est déplacé à la position REVERSE (MARCHE ARRIERE) et que le système a détecté une panne des capteurs avant, le Centre d'information électronique (EVIC) affiche « UNAVAILABLE » (NON DISPONIBLE) à l'emplacement de capteur avant de l'indicateur graphique du véhicule. Le système continue de fournir les alertes d'arc à l'emplacement du capteur arrière. Lorsque le levier de vitesses est déplacé à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système a détecté une anomalie aux capteurs arrière, le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) tant que le levier de vitesses demeure à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Le système ParkSense[MD] ne fonctionnera pas dans ces conditions. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, NETTOYER LES

CAPTEURS AVANT) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC), assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière ou avant est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue à s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC), consultez un concessionnaire autorisé.

Nettoyage du système ParkSense[MD]

Nettoyez les capteurs du système ParkSense[MD] avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Il faut prendre soin de ne pas égratigner ou perforer les capteurs. Sinon, ils risqueraient de ne plus fonctionner.

Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense[MD]

NOTA :

- *Pour que le système ParkSense[MD] puisse fonctionner correctement, assurez-vous que les pare-chocs avant et arrière sont exempts de neige, de glace, de boue, de saleté ou d'autres débris.*
- *Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense[MD].*
- *Lorsque vous désactivez le système ParkSense[MD], le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense[MD], il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.*
- *Lorsque vous déplacez le levier de vitesses à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système ParkSense[MD] est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments, tant que le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE).*

- *Lorsqu'il est activé, le système ParkSense[MD] réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.*
- *Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense[MD] en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saletés ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense[MD] pourrait ne pas détecter un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs, ou il pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs.*
- *Utilisez le commutateur du système ParkSense[MD] pour désactiver le système ParkSense[MD] si des objets tels que les porte-vélos, les attelages de remorque, etc., sont placés à 30 cm (12 po) du bouclier ou du pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) au groupe d'instruments.*
- *Sur les véhicules équipés d'un hayon, le système ParkSense[MD] doit être désactivé lorsque le hayon est en position abaissée ou en position ouverte. Un hayon abaissé pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.*

AVERTISSEMENT!

- **Le système ParkSense[MD] constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent être détectées temporairement ou pas du tout. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.**
- **Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense[MD] afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense[MD].**

MISE EN GARDE!

- **Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense[MD]. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter de graves blessures ou la mort.**

- **Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense[MD], il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le haut-parleur émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.**

CAMÉRA D'AIDE AU RECUL PARKVIEW[MD] – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé d'une caméra d'aide au recul ParkView[MD] qui permet d'afficher une image de la zone extérieure arrière du véhicule lorsque vous placez le levier de vitesses à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran de radio avec système de navigation ou système multimédia, accompagnée d'un message d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avertissement disparaît. La caméra ParkView[MD] est située à l'arrière du véhicule au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran de navigation ou du système audio.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra d'aide au recul accompagnée de lignes de grille dynamiques s'affiche pendant 10 secondes maximales après avoir déplacé le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) à moins que la vitesse du véhicule en marche avant soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses de la transmission soit placé à la position P (STATIONNEMENT) ou que le contact soit coupé.

Lorsque les lignes de la grille dynamiques sont affichées, elles indiquent la largeur du véhicule tandis qu'une ligne centrale à tiret indique le centre du véhicule pour faciliter l'alignement à un support d'attelage. Les lignes de grille statiques affichent des zones séparées pour indiquer la distance à l'arrière du véhicule. Le tableau suivant présente les distances approximatives pour chaque zone :

Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 1 m (1 à 3 pi)
Vert	1 m ou plus (3 pi ou plus)

MISE EN GARDE!

Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même si la caméra d'aide au recul ParkView[MD] est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter de graves blessures ou la mort.

AVERTISSEMENT!

- **Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra ParkView[MD] uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra ParkView[MD] ne peut détecter tous les obstacles qui pourraient se trouver dans votre rayon d'action.**
- **Lorsque vous utilisez la caméra ParkView[MD], conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra ParkView[MD].**

NOTA : *Si la lentille de la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-la à l'eau et essuyez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas la lentille.*

Mise en fonction ou hors fonction de la caméra d'aide au recul ParkView[MD] – avec système Uconnect[MD] 5.0

1. Allumez la radio.
2. Appuyez sur le bouton Settings (Réglages).
3. Appuyez sur la touche à l'écran Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite).

4. Appuyez sur la touche à l'écran représentant une case à cocher à côté de « Parkview[MD] Backup Camera » (Caméra d'aide au recul Parkview[MD]) pour activer ou désactiver la fonction.

NOTA : *Une case cochée s'affiche dans la boîte de sélection pour indiquer que le système est EN FONCTION.*

Mise en fonction ou hors fonction de la caméra d'aide au recul ParkView[MD] – avec système Uconnect[MD] 8.4 ou 8.4A

1. Appuyez sur la touche à l'écran Controls (Commandes) située au bas de l'écran du système Uconnect[MD].

2. Appuyez sur la touche à l'écran Settings (Réglages).

3. Appuyez sur la touche à l'écran Safety & Driving Assistance (sécurité et aide à la conduite).

4. Appuyez sur la touche à l'écran Parkview Backup camera (Caméra d'aide au recul Parkview[MD]) pour mettre EN FONCTION ou HORS FONCTION le système Parkview[MD].

NOTA : *Une case cochée s'affiche dans la boîte de sélection pour indiquer que le système est EN FONCTION.*

CONSOLE AU PAVILLON

La console au pavillon est munie de lampes de lecture et d'accueil et d'un compartiment pour lunettes de soleil. Elle peut aussi comprendre un ouvre-porte de garage universel (HomeLink[MD]) et des commutateurs pour le hayon et le toit ouvrant à commande électrique, selon l'équipement.

Console au pavillon

Lampes de lecture avant

Ces lampes se trouvent sur la console au pavillon. Vous pouvez allumer une lampe en appuyant sur un commutateur situé de chaque côté de la console. Ces boutons sont rétroéclairés pour la conduite nocturne.

Lampes de lecture avant

Pour éteindre les lampes, appuyez de nouveau sur le commutateur. L'éclairage intérieur s'allume lorsqu'une porte est ouverte. Il s'allume également lorsque vous appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.

Éclairage d'accueil

Pour allumer l'éclairage d'accueil, appuyez sur le coin supérieur de la glace de diffusion. Pour éteindre chaque lampe, appuyez de nouveau sur la lentille pertinente.

Éclairage d'accueil

Volet de rangement pour lunettes de soleil

Un compartiment est aménagé à l'avant de la console pour le rangement d'une paire de lunettes de soleil. L'accès au compartiment de rangement est de type « pousser pour ouvrir ou pousser pour fermer ». Poussez la plaquette en chrome du volet pour l'ouvrir. Poussez la plaquette en chrome du volet pour le fermer.

Volet de rangement pour lunettes de soleil

OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La télécommande HomeLink[MD] remplace trois télécommandes portatives maximales qui actionnent des appareils tels que des ouvre-portes de garage, des barrières motorisées, des systèmes d'éclairage ou de sécurité résidentiels. La télécommande HomeLink[MD] est alimentée par la batterie de 12 volts de votre véhicule.

Les boutons HomeLink[MD], situés sur la console au pavillon, le revêtement du pavillon ou le pare-soleil, désignent trois différents canaux HomeLink[MD]. Le témoin de la télécommande HomeLink[MD] est situé au-dessus du bouton central.

Boutons HomeLink[MD] de la console au pavillon

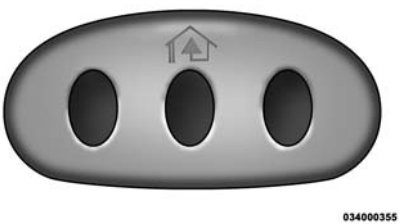

Boutons HomeLink[MD], de pare-soleil et de revêtement du pavillon

NOTA : *La télécommande HomeLink[MD] est désactivée lorsque l'alarme de sécurité du véhicule est activée.*

Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink[MD]

Assurez-vous que votre véhicule est stationné à l'extérieur du garage avant de commencer la programmation.

Pour faciliter la programmation et transmettre plus précisément le signal de radiofréquence, il est recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande portative de l'appareil qui doit être programmé au système HomeLink[MD].

Effacez tous les canaux avant de commencer la programmation. Pour effacer les canaux, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE),

puis maintenez les deux boutons extérieurs HomeLink[MD] enfoncés (I et III) pendant 20 secondes maximales ou jusqu'au clignotement du témoin rouge.

NOTA :

- *L'effacement de tous les canaux doit être effectué uniquement lors de la programmation initiale de la télécommande HomeLink[MD]. N'effacez pas des canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.*
- *Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web www.HomeLink.com.*

Programmation d'un système à code roulant

Pour programmer des ouvre-portes de garage qui ont été fabriqués après 1995. Ces ouvre-portes de garage peuvent être identifiés par le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAIN (PROGRAMMATION) situé au point de fixation de l'antenne à l'ouvre-porte de garage. Il ne s'agit PAS du bouton normalement utilisé pour ouvrir et fermer la porte. (Le nom du bouton et la couleur peuvent varier selon le fabricant de l'ouvre-porte.)

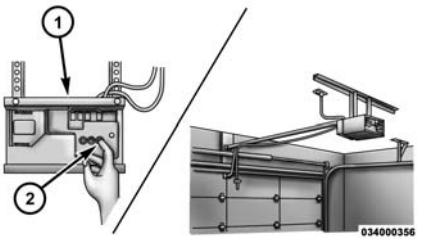

Programmation de l'ouvre-porte de garage

1 – Ouvre-porte
2 – Bouton de programmation

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink[MD]

que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink[MD].

3. Maintenez simultanément enfoncés le bouton de la télécommande HomeLink[MD] que vous souhaitez programmer et le bouton de la télécommande portative.

4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le témoin de la télécommande HomeLink[MD] clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink[MD] a reçu le signal de fréquence provenant de la télécommande portative. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.

5. Repérez le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAINING (PROGRAMMATION) situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage (dans le garage). Ce bouton se trouve généralement près du point de fixation du câble d'antenne sur le moteur de l'ouvre-porte de garage ou de l'appareil. Appuyez fermement et brièvement sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAINING (PROGRAMMATION). Certains ouvre-portes de garage ou appareils peuvent comporter un témoin qui clignote lorsque l'ouvre-porte de garage ou l'appareil se trouve en mode APPRENTISSAGE ou PROGRAMMATION.

NOTA : *Vous disposez de 30 secondes pour amorcer l'étape suivante une fois que le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) a été enfoncé.*

6. Revenez au véhicule et appuyez deux fois sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink[MD] (en le maintenant enfoncé pendant deux secondes chaque fois). Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil s'active, la programmation est terminée.

NOTA : *Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil ne s'active pas, appuyez sur le bouton une troisième fois (pendant deux secondes) pour terminer la programmation.*

Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink[MD], répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink[MD]

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE).

2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink[MD] voulu jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez pas le bouton.**

3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 sous « Programmation d'un système à code roulant », puis effectuez toutes les autres étapes.

Programmation d'un système à code fixe

Pour la programmation des ouvre-portes de garage fabriqués avant 1995.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink[MD] que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink[MD].

3. Maintenez simultanément enfoncés le bouton de la télécommande HomeLink[MD] que vous souhaitez programmer et le bouton de la télécommande portative.

4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le témoin de la télécommande HomeLink[MD] clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink[MD] a reçu le signal de fréquence provenant de la télécommande portative. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.

5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink[MD] et observez le témoin.

- Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink[MD].
- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink[MD], répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink[MD]

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE).

2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink[MD] voulu jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez pas le bouton.**

3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 sous « Programmation d'un système à code fixe », puis effectuez toutes les autres étapes.

Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée

Pour programmer des télécommandes au Canada et aux États-Unis qui exigent la désactivation de la transmission des signaux d'un émetteur après quelques secondes.

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que la télécommande HomeLink[MD] capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne.

Il est recommandé de débrancher l'appareil pendant le processus pour éviter une surchauffe du mécanisme de la porte de garage ou du moteur de la grille d'entrée.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink[MD] que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink[MD].

3. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink[MD], tout en appuyant brièvement sur le bouton de votre télécommande portative toutes les deux secondes jusqu'à ce que la télécommande HomeLink[MD] ait bien acquis le signal de fréquence. Le témoin clignote lentement, puis rapidement lorsque la programmation est terminée.

4. Assurez-vous que le clignotement du témoin de la télécommande HomeLink[MD] est plus rapide. Si tel est le cas, la programmation est terminée. La procédure peut prendre jusqu'à 30 secondes, rarement plus. La porte de garage peut s'ouvrir et se fermer pendant la programmation.

5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink[MD] et observez le témoin.

- Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink[MD].
- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink[MD], répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Si vous avez débranché l'ouvre-porte de garage ou l'appareil pour la programmation, rebranchez-le à ce moment.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink[MD]

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE).

2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink[MD] voulu jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez pas le bouton.**

3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 sous « Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée », puis effectuez toutes les autres étapes.

Utilisation de la télécommande HomeLink[MD]

Pour utiliser la télécommande, appuyez brièvement sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink[MD]. L'appareil programmé est alors activé (ouvre-porte de garage, grille d'entrée, système de sécurité, serrure de porte d'entrée, éclairage de la maison ou du bureau, etc.). La télécommande portative du dispositif peut aussi être utilisée en tout temps.

Sécurité

Il est conseillé d'effacer tous les canaux avant de vendre ou de rendre votre véhicule.

Pour ce faire, appuyez sur les deux boutons extérieurs et maintenez-les enfoncés pendant 20 secondes, soit jusqu'à ce que le témoin rouge clignote. Veuillez prendre

note que tous les canaux seront effacés. Il n'est pas possible d'effacer les canaux individuellement.

La télécommande universelle HomeLink[MD] est désactivée lorsque l'alarme de sécurité du véhicule est activée.

Conseils de dépannage

Voici quelques conseils si vous éprouvez des difficultés à programmer votre télécommande HomeLink[MD] :

- Remplacez la pile de la télécommande portative d'origine.
- Appuyez sur le bouton « TRAINING » (PROGRAMMATION) de l'ouvre-porte de garage pour conclure la programmation du système à code roulants.
- Avez-vous débranché l'appareil pour la programmation et l'avez-vous rebranché?

Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web www.HomeLink.com.

MISE EN GARDE!

- **Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre télécommande universelle. Ne programmez pas la télécommande si des personnes, des animaux domestiques ou des objets se trouvent dans la trajectoire de la portière ou de la grille d'entrée. N'utilisez cette télécommande qu'avec un ouvre-porte de garage muni d'une fonction « arrêt et marche arrière » comme le stipulent les normes de sécurité fédérales. Cela concerne la plupart des modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après 1982. N'utilisez pas un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de ces mesures de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web www.HomeLink.com.**
- **Les gaz d'échappement du véhicule contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dangereux. Ne laissez pas le moteur en marche dans un garage alors que vous programmez la télécommande. Les gaz d'échappement peuvent causer de graves blessures ou la mort.**

Généralités

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient en perturber le fonctionnement.

NOTA :

- *Le transmetteur a été mis à l'essai et est conforme aux normes FCC et IC. Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.*
- *L'acronyme « IC » qui précède le numéro de certification ou d'enregistrement confirme la conformité aux spécifications techniques d'Industrie Canada.*

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique se trouve entre les pare-soleil, sur la console au pavillon.

Commutateur de toit ouvrant à commande électrique

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule, et ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage (ou, dans le cas d'un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go[MC], à la position ACC [ACCESSOIRES] ou ON/RUN [MARCHE]). Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir de graves blessures ou la mort.**
- **Lors d'une collision, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou la mort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule fassent de même.**
- **Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit ouvrant, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.**

Ouverture rapide du toit ouvrant

Pour ouvrir le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'arrière et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit ouvrant s'ouvre complètement et s'arrête automatiquement. Il s'agit d'une ouverture rapide. Pendant l'ouverture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si vous appuyez sur le commutateur.

Ouverture du toit ouvrant – mode manuel

Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'arrière jusqu'à ce que le toit soit complètement ouvert. Si vous relâchez le commutateur, l'ouverture

du toit ouvrant s'interrompt. Le toit ouvrant et le pare-soleil demeurent partiellement ouvert jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé vers l'arrière.

Fermeture rapide du toit ouvrant

Pour fermer le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Il s'agit d'une fermeture rapide. Pendant la fermeture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si vous appuyez sur le commutateur.

Fermeture du toit ouvrant – Mode manuel

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'avant. Si vous relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le toit ouvrant demeure partiellement fermé jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé vers l'avant.

Fonction de détection des obstacles

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant. Appuyez ensuite sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le pour passer en mode de fermeture rapide.

NOTA : *Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la quatrième tentative de fermeture se traduira par un déplacement de fermeture manuelle et la désactivation de la fonction de détection des obstacles.*

Ventilation du toit ouvrant – Mode rapide

Enfoncez brièvement le bouton de VENTILATION. Le toit ouvrant s'ouvrira en position de ventilation. Il s'agit de la fonction de ventilation rapide qui peut servir peu importe la position du toit ouvrant. Pendant l'ouverture partielle rapide, tout déplacement du commutateur du toit ouvrant arrête le toit ouvrant.

Fonctionnement du protecteur solaire

Le protecteur solaire peut être ouvert manuellement. Toutefois, il s'ouvrira automatiquement en même temps que le toit ouvrant.

NOTA : *Le protecteur solaire ne peut pas être fermé si le toit ouvrant est ouvert.*

Tremblement dû au vent

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être perceptible lorsque les glaces sont abaissées ou lorsque le toit ouvrant (selon l'équipement) est en position ouverte ou partiellement ouverte. Cette sensation est normale et peut être atténuée. Si le tremblement se produit lorsque les glaces arrière sont abaissées, abaissez les glaces avant et arrière pour atténuer le tremblement. Si le tremblement se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement ou ouvrez une fenêtre.

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré.

Fonctionnement lorsque le contact est coupé

Les commutateurs du toit ouvrant à commande électrique demeurent actifs pendant au plus dix minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portes avant annule cette fonction. Le délai est programmable. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

TOIT OUVRANT PANORAMIQUE AVEC PARE-SOLEIL ÉLECTRIQUE COMMANDVIEW^{MD} — SELON L'ÉQUIPEMENT

Le commutateur de toit ouvrant panoramique CommandView^{MD} est situé sur la console au pavillon, à la gauche, entre les pare-soleil.

Le commutateur de pare-soleil électrique est situé sur la console au pavillon, à la droite, entre les pare-soleil.

Commutateurs de toit ouvrant panoramique et de pare-soleil électrique CommandView[MD]

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule, et ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage (ou, dans le cas d'un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go[MC], à la position ACC [ACCESSOIRES] ou ON/RUN [MARCHE]). Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir de graves blessures ou la mort.**
- **Lors d'une collision, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou la mort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule fassent de même.**
- **Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit ouvrant, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.**

Ouverture rapide du toit ouvrant

Appuyez sur le commutateur vers l'arrière et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit ouvrant et le pare-soleil s'ouvrent automatiquement à partir de n'importe quelle position. Le toit ouvrant et le pare-soleil s'ouvrent entièrement et s'arrêtent automatiquement. Cette opération s'appelle l'ouverture rapide. Pendant l'ouverture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si l'on appuie sur le commutateur.

Ouverture du toit ouvrant – mode manuel

Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'arrière jusqu'à ce que le toit soit complètement ouvert. Si vous relâchez le commutateur, l'ouverture du toit ouvrant s'interrompt. Le toit ouvrant et le pare-soleil demeurent partiellement ouvert jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé vers l'arrière.

Fermeture rapide du toit ouvrant

Pour fermer le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Il s'agit d'une fermeture rapide. Pendant la fermeture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si vous appuyez sur le commutateur.

Fermeture du toit ouvrant – Mode manuel

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'avant. Si vous relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le toit ouvrant demeure partiellement fermé jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé vers l'avant.

Ouverture rapide du pare-soleil électrique

Appuyez sur le commutateur du pare-soleil vers l'arrière, puis relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde pour ouvrir automatiquement le pare-soleil à partir de n'importe quelle position. Le pare-soleil s'ouvre et s'arrête automatiquement en position de demi-ouverture. Appuyez de nouveau sur le commutateur du pare-soleil vers l'arrière, puis relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde pour ouvrir automatiquement et complètement le pare-soleil. Cette opération s'appelle l'ouverture rapide. Si vous actionnez le commutateur du pare-soleil pendant l'ouverture rapide, le pare-soleil s'arrêtera.

Ouverture du pare-soleil électrique – mode manuel

Pour ouvrir le pare-soleil, maintenez le commutateur du pare-soleil enfoncé vers l'arrière. Le pare-soleil s'ouvre et s'arrête automatiquement en position de demi-ouverture. Maintenez de nouveau le commutateur du pare-soleil enfoncé vers l'arrière pour ouvrir automatiquement et complètement le pare-soleil. Si vous relâchez le commutateur, l'ouverture s'interrompt et le pare-soleil demeure partiellement ouvert jusqu'à ce que vous mainteniez de nouveau enfoncé le commutateur vers l'arrière.

Fermeture rapide du pare-soleil électrique

Appuyez sur le commutateur du pare-soleil vers l'avant, puis relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde pour fermer automatiquement le pare-soleil à partir de n'importe quelle position. Le pare-soleil se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Il s'agit d'une fermeture rapide. Si vous actionnez le commutateur du pare-soleil pendant la fermeture rapide, le pare-soleil s'arrête.

NOTA : *Si le toit ouvrant est ouvert, il se ferme automatiquement pendant la fermeture rapide du pare-soleil.*

Fermeture du pare-soleil électrique – Mode manuel

Pour fermer le pare-soleil, maintenez le commutateur enfoncé vers l'avant. Si vous relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le pare-soleil demeure partiellement fermé jusqu'à ce que vous mainteniez de nouveau enfoncé le commutateur vers l'avant.

Fonction de détection des obstacles

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant. Appuyez ensuite sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le pour passer en mode de fermeture rapide.

NOTA : *Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la quatrième tentative de fermeture se traduira par un déplacement de fermeture manuelle et la désactivation de la fonction de détection des obstacles.*

Tremblement dû au vent

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être perceptible lorsque les glaces sont abaissées ou lorsque le toit ouvrant (selon l'équipement) est en position ouverte ou partiellement ouverte. Cette sensation est normale et peut être atténuée. Si le tremblement se produit lorsque les glaces arrière sont abaissées, abaissez les glaces avant et arrière pour atténuer le tremblement. Si le tremblement se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement ou ouvrez une fenêtre.

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré.

Fonctionnement lorsque le contact est coupé

Les commutateurs de toit ouvrant à commande électrique peuvent être programmés pour rester sous tension jusqu'à 10 minutes environ après la coupure du contact. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur (configuration du système) » sous « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

NOTA : *L'ouverture de l'une des deux portes avant annule cette fonction.*

Toit complètement fermé

Appuyez brièvement sur le commutateur vers l'avant pour vous assurer que le toit ouvrant est entièrement fermé.

PRISES DE COURANT

Votre véhicule est muni de prises de courant de 12 V (13 A) qui permettent d'alimenter des téléphones cellulaires, des petits appareils électroniques et d'autres accessoires électriques à faible consommation. Les prises de courant sont munies d'une étiquette portant le symbole d'une clé ou d'une batterie pour indiquer une source d'alimentation. Les prises de courant munies d'une étiquette portant le symbole d'une clé sont alimentées lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES), alors que les prises de courant munies d'une étiquette portant le symbole d'une batterie sont directement branchées sur la batterie et alimentées en permanence.

NOTA :

- *Tous les accessoires branchés sur ces prises alimentées par la « batterie » doivent être débranchés ou mis hors tension lorsque vous n'utilisez pas le véhicule afin d'éviter de décharger la batterie.*
- *Pour assurer le bon fonctionnement de l'allume-cigare, utilisez un bouton et un élément MOPAR[MD].*

AVERTISSEMENT!

Les prises de courant sont prévues pour recevoir des fiches d'accessoires uniquement. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant, sans quoi vous endommagerez la prise et grillerez le fusible. Toute utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages non couverts par la nouvelle garantie limitée de votre véhicule.

La prise de courant avant est située dans l'espace de rangement du bloc central du tableau de bord. Appuyez vers l'intérieur sur le couvercle de rangement pour ouvrir le compartiment et accéder à cette prise de courant.

Prise de courant avant

En plus de la prise de courant avant, une autre prise de courant se trouve dans l'espace de rangement de la console centrale.

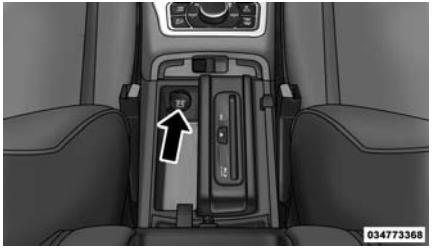

Prise de courant de la console centrale

La prise de courant arrière est située dans l'espace de chargement arrière, à la droite.

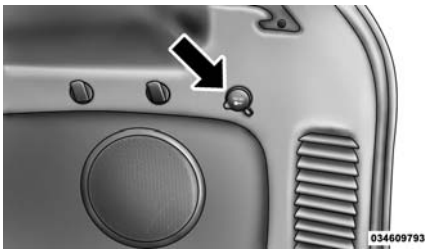

Prise de courant arrière

NOTA : *Vous pouvez commuter la prise de courant arrière sur l'alimentation par « batterie » continue en changeant le fusible de la prise du panneau de custode arrière droit dans le porte-fusibles.*

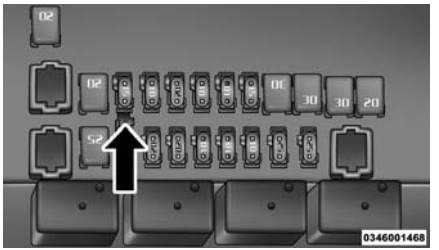

Fusible de la prise de courant du panneau de custode arrière droit

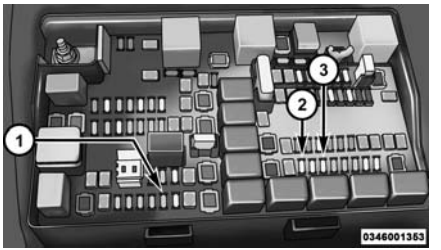

Emplacements des fusibles pour les prises de courant

1 – Fusible de 20 A jaune, F104 – prise de courant du bac de rangement de la console
2 – Fusible de 20 A jaune, F90 et F91 – prise de courant du panneau de custode arrière droit
3 – Fusible de 20 A jaune, F93 – allume-cigare du tableau de bord

MISE EN GARDE!

Pour éviter de graves blessures ou la mort :

- **ne branchez dans la prise de 12 volts que des appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise de courant;**
- **n'y touchez pas avec les mains mouillées;**
- **fermez le capuchon quand la prise est inutilisée et quand le véhicule roule;**
- **une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.**

AVERTISSEMENT!

- **Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (c'est le cas des téléphones cellulaires, entre autres). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.**
- **Les accessoires qui consomment plus d'énergie (comme les glacières, les aspirateurs, les lampes, etc.) réduiront la durée de la batterie d'autant plus. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez vigilant.**
- **Après avoir utilisé des accessoires à forte consommation de courant ou lorsque le véhicule n'a pas été démarré depuis une longue période (alors que des accessoires y étaient toujours branchés), vous devez rouler suffisamment longtemps pour permettre à l'alternateur de recharger la batterie.**

ONDULEUR D'ALIMENTATION – SELON L'ÉQUIPEMENT

Une prise pour onduleur d'alimentation de 115 V, 150 W, située à l'arrière de la console centrale, convertit le courant continu en courant alternatif. Cette prise peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 150 W. Certaines consoles de jeux vidéo haut de gamme, comme le Playstation3 et le XBox360 dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.

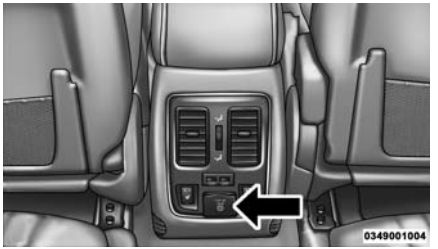

Onduleur d'alimentation

L'onduleur d'alimentation est muni d'un dispositif de protection intégré contre les surcharges. Si la puissance nominale de 150 W est dépassée, l'onduleur d'alimentation se coupera automatiquement. Une fois que le dispositif électrique a été retiré de la prise, l'onduleur d'alimentation devrait se réinitialiser automatiquement. Pour éviter de surcharger le circuit, vérifiez la puissance nominale des dispositifs électriques avant d'utiliser l'onduleur.

MISE EN GARDE!

Pour éviter de graves blessures ou la mort :

- **n'insérez aucun objet dans les prises;**
- **n'y touchez pas avec les mains mouillées;**
- **fermez le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée;**
- **une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.**

PORTE-GOBELETS

La console centrale comporte deux porte-gobelets pour les passagers des sièges avant.

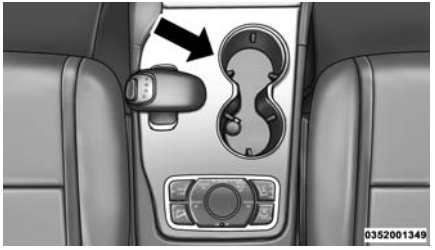

Porte-gobelets avant

L'accoudoir central rabattable comprend deux porte-gobelets pour les passagers des sièges arrière.

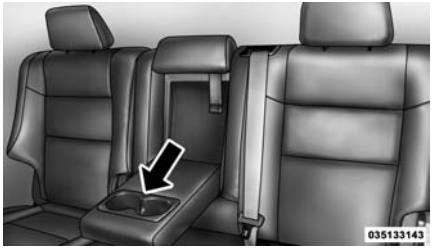

Porte-gobelets arrière

RANGEMENT

Boîte à gants

La boîte à gants est située sur le côté droit du tableau de bord.

Boîte à gants

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur le loquet vers l'extérieur et abaissez le volet de la boîte à gants.

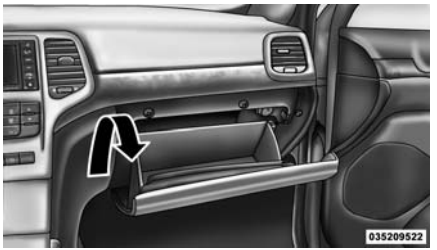

Boîte à gants ouverte

Rangement de portes

De grands bacs de rangement sont intégrés aux panneaux de porte pour offrir un accès facile aux occupants.

Rangement dans les panneaux de porte

Caractéristiques de la console

La console centrale comporte des espaces de rangement supérieur et inférieur.

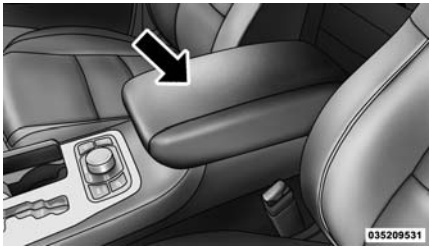

Compartiment de rangement

Pour ouvrir le compartiment de rangement supérieur, tirez vers le haut sur le petit loquet situé sur le couvercle.

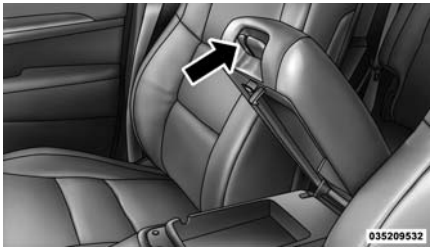

Loquets de compartiment de rangement

Tirez vers le haut sur le plus grand des loquets pour accéder au compartiment de rangement inférieur.

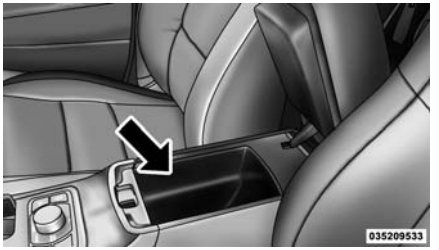

Compartiment de rangement inférieur

Votre véhicule peut être muni d'un lecteur de CD ou de DVD situé dans la console centrale.

Lecteur de CD et de DVD situé dans le compartiment de rangement inférieur – selon l'équipement

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas le véhicule lorsque le couvercle du compartiment de la console est ouvert. Rangez les téléphones cellulaires, les lecteurs de musique et les autres appareils électroniques portatifs pendant la conduite. L'utilisation de ces dispositifs en conduisant peut être une source de distraction et provoquer des accidents entraînant de graves blessures ou la mort.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPACE DE CHARGEMENT

Lampe de poche rechargeable

La lampe de poche rechargeable est montée sur le côté gauche de l'espace de chargement. La lampe de poche peut être détachée de son logement au besoin. La lampe de poche est munie de deux ampoules brillantes à DEL et est alimentée par des piles au lithium qui se rechargent lorsqu'elle est remise en place.

Appuyez sur la lampe de poche pour la dégager.

Enfoncez et relâchez

Appuyez une fois sur le commutateur de la lampe de poche pour l'allumer à l'intensité maximale, deux fois pour l'intensité minimale et une troisième fois pour l'éteindre.

Commutateur à triple fonction

Bacs de rangement de l'espace de chargement

L'espace de chargement arrière comporte quatre bacs de rangement amovibles. Deux bacs de rangement sont situés de chaque côté de l'espace de chargement.

NOTA : *Si votre véhicule est muni d'un caisson d'extrêmes graves arrière, l'espace de chargement du côté passager ne sera pas disponible.*

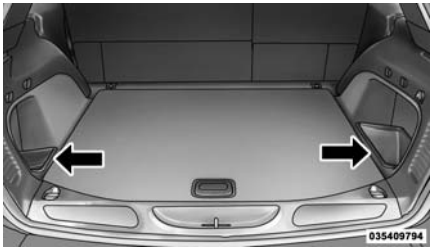

Bacs de rangement arrière

Deux bacs de rangement supplémentaires sont situés sous le plancher de chargement. Pour accéder aux bacs de rangement inférieurs, soulevez le plancher de chargement et fixez le crochet d'attache (fixé au bas du plancher de chargement) sur l'ouverture du hayon.

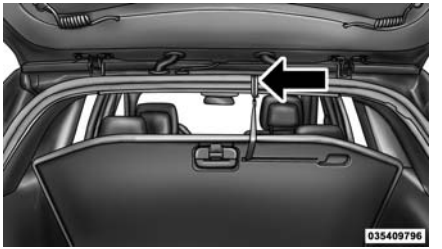

Courroie d'attache

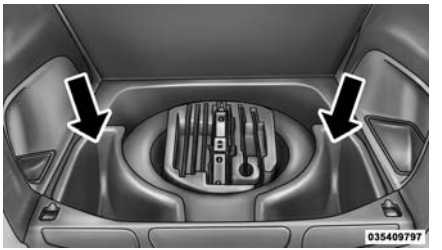

Bacs de rangement inférieurs

Couvre-bagages escamotable – selon l'équipement

NOTA : *Ce couvre-bagages sert à dissimuler les objets et non à fixer des charges. Il ne prévient pas le déplacement de la cargaison et ne protège pas les passagers contre une cargaison non attachée.*

Pour couvrir l'espace de chargement :

1. Saisissez la poignée au centre de l'écran; Tirez-la au-dessus de l'espace de chargement;

2. Insérez les goupilles des extrémités du couvre-bagages dans les fentes de la garniture de pied.

3. Il est possible d'ouvrir ou de fermer le hayon lorsque le couvre-bagages est en place.

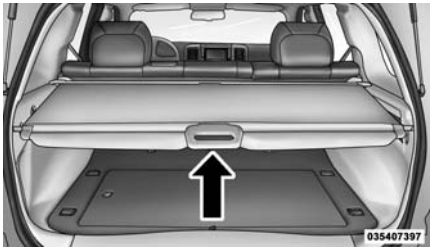

Couvre-bagages arrière

MISE EN GARDE!

En cas de collision, un couvre-bagages mal fixé dans le véhicule pourrait provoquer des blessures. Il risque en effet de se transformer en projectile en cas d'arrêt soudain et de frapper l'un des occupants. Ne rangez pas le couvre-bagages sur le plancher de l'espace utilitaire ni dans l'habitacle. Lorsqu'il est retiré de ses fixations, retirez-le du véhicule. Ne rangez pas le couvre-bagages dans le véhicule.

Points d'arrimage d'espace de chargement arrière

Les points d'arrimage arrière qui se trouvent sur le plancher de l'espace de chargement permettent de retenir le chargement en toute sécurité lorsque le véhicule roule.

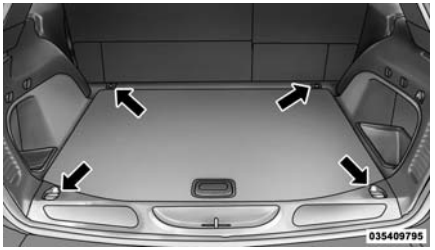

Points d'arrimage d'espace de chargement arrière

MISE EN GARDE!

- **Pour éviter des blessures, les passagers ne doivent pas s'asseoir sur le plancher de l'espace de chargement arrière. Cet espace est en effet réservé uniquement au transport des charges et n'est pas destiné aux passagers, qui doivent s'asseoir sur les sièges et boucler leur ceinture de sécurité.**
- **Les crochets d'arrimage au plancher de l'espace de chargement ne constituent pas des ancrages sûrs pour les courroies d'attache des sièges d'enfant. En cas d'arrêt brusque ou d'accident, il est possible qu'un crochet se détache et ne puisse plus retenir le siège d'enfant. L'enfant risque alors d'être gravement blessé. N'utilisez donc que les ancrages fournis pour les courroies d'attache des sièges d'enfant. Le poids et la position de la charge et des passagers peuvent modifier le centre de gravité et la maniabilité du véhicule. Pour éviter toute perte de maîtrise du véhicule risquant d'entraîner des blessures, suivez les directives décrites ci-après lorsque vous chargez votre véhicule.**
- **Ne transportez pas des objets dont le poids dépasse la limite figurant sur l'étiquette apposée sur la portière gauche ou au montant central gauche.**
- **Placez toujours les charges de façon uniforme sur le plancher de l'espace de chargement. Placez les objets les plus lourds aussi bas et aussi en avant que possible.**
- **Placez autant de charges que possible à l'avant de l'essieu arrière. Une charge trop lourde ou mal placée sur l'essieu arrière ou derrière cet essieu risque d'entraîner un louvoiement de l'arrière du véhicule.**

- **N'empilez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou d'accident.**

CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE

Essuie-glace et lave-glace arrière

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace arrière se trouvent sur le levier multifonction du côté gauche de la colonne de direction. L'essuie-glace et le lave-glace arrière sont actionnés par un commutateur rotatif, situé au milieu du levier.

Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace arrière

Tournez la partie centrale du levier vers le haut jusqu'au premier cran pour obtenir un balayage intermittent et jusqu'au deuxième cran pour obtenir un balayage continu de l'essuie-glace arrière.

Tournez de nouveau la partie centrale vers le haut pour activer la pompe de lave-glace qui continue de fonctionner tant que le commutateur est maintenu dans cette position. Lorsque vous relâchez le commutateur, l'essuie-glace arrière reprend son fonctionnement continu. Lorsque ce commutateur rotatif est en position OFF (HORS FONCTION), la pompe de lave-glace arrière s'active si vous tournez le commutateur vers le bas et elle continue de fonctionner tant que le commutateur est maintenu dans cette position. Dès que vous relâchez le commutateur, il revient à la position OFF (HORS FONCTION) et l'essuie-glace effectue plusieurs cycles de balayage avant de revenir à la position de repos.

NOTA : *Par mesure de protection, la pompe s'arrête si le commutateur est maintenu dans cette position pendant plus de 20 secondes. Dès que le commutateur est relâché, la pompe reprend son fonctionnement normal.*

Si l'essuie-glace arrière fonctionne lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (HORS FONCTION), l'essuie-glace revient automatiquement à la position de repos.

Si la lunette articulée est ouverte, le fonctionnement de l'essuie-glace et du lave-glace de lunette est interrompu et l'essuie-glace s'arrête à cette position de repos. Lorsque la lunette articulée est fermée, le fonctionnement de l'essuie-glace et du lave-glace arrière reprend après cinq secondes.

Dégivreur de lunette

Le bouton du dégivreur de lunette à commande électrique se trouve sur le tableau de commande de climatisation. Appuyez sur ce bouton pour actionner le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement). Un témoin intégré au bouton s'allume lorsque le dégivreur de lunette est en fonction. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après environ 10 minutes. Pour le faire fonctionner pendant cinq minutes supplémentaires, appuyez de nouveau sur le bouton.

NOTA : *Afin d'éviter de décharger la batterie, utilisez le dégivreur de lunette uniquement quand le moteur tourne.*

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces avertissements pourrait causer des dommages aux éléments chauffants.

- **Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.**
- **N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.**
- **Maintenez tous les objets à une distance sûre de la lunette.**

PORTE-BAGAGES AU TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les traverses et les longerons sont conçus pour transporter une charge sur des véhicules équipés d'un porte-bagages. La charge ne doit pas dépasser 68 kg (150 lb), et doit être uniformément répartie sur les traverses du porte-bagages.

NOTA : *Votre concessionnaire autorisé peut commander et installer des traverses MOPAR[MD] conçues précisément pour ces porte-bagages de toit.*

Équilibrez la charge sur les traverses du porte-bagages de toit. Le porte-bagages de toit n'augmente pas la capacité de charge totale du véhicule. Assurez-vous que la somme de la charge totale transportée dans le véhicule et de celle placée sur le porte-bagages externe ne dépasse pas la capacité maximale du véhicule.

Pour déplacer les traverses, desserrez les fixations situées sur le bord supérieur de chaque traverse, d'environ huit tours à l'aide de la clé antivol fournie avec les traverses MOPAR[MD]. Placez ensuite la traverse à la position voulue, en la maintenant en parallèle au cadre du porte-bagages. Lorsque la traverse est à la position voulue, resserrez les vis à l'aide de la clé pour verrouiller la traverse en place.

NOTA :

- *Pour contrôler le bruit du vent lorsque les traverses ne sont pas utilisées, placez les traverses avant et arrière à une distance d'environ 61 cm (24 po) l'une de l'autre. Une réduction de bruit optimale peut ensuite être atteinte en réglant la traverse avant vers l'avant ou vers l'arrière par incrément de 2,5 cm (1 po).*
- *Si la traverse arrière (ou tout objet métallique) est placée au-dessus l'antenne radio satellite (selon l'équipement), la réception radio par satellite risque d'être interrompue. Pour améliorer la réception de radio satellite, évitez de placer la traverse arrière au-dessus l'antenne de radio satellite.*
- *Les poignées de maintien situées à l'arrière du véhicule (selon l'équipement) ne doivent pas être utilisées pour le remorquage.*

AVERTISSEMENT!

- **Pour éviter d'endommager le toit de votre véhicule, ne transportez aucune charge sur le porte-bagages de toit sans installer les traverses. La charge doit être fixée sur les traverses du support et non directement sur le toit. S'il est nécessaire de déposer la charge sur le toit, placez d'abord une couverture ou une autre protection similaire entre la surface du toit et la charge.**
- **Pour éviter d'endommager le porte-bagages de toit et le véhicule, ne dépassez pas la charge maximale admissible de 68 kg (150 lb) sur le porte-bagages. Assurez-vous de bien répartir toute charge lourde et de l'immobiliser convenablement.**
- **Les objets longs qui dépassent le pare-brise, tels que les panneaux en bois ou les planches à voile, et les objets à surface frontale importante doivent être solidement fixés à l'avant et à l'arrière du véhicule.**
- **Circulez à vitesse réduite et négociez les virages prudemment lorsque vous transportez de grosses charges ou des charges d'une largeur excessive sur le porte-bagages de toit. Le vent ou les rafales causées par le passage de camions peuvent soudainement augmenter la force exercée sur une charge. Ceci s'applique surtout aux charges plates et de grandes dimensions qui, dans de telles conditions, risquent d'endommager le chargement ou votre véhicule.**

MISE EN GARDE!

Avant de prendre la route, assurez-vous que la charge est bien immobilisée et fixée. Les objets mal fixés risquent de s'envoler ou de tomber du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées, causant ainsi des blessures ou des dommages matériels. Observez toutes les précautions énoncées précédemment lorsque vous transportez une charge sur le porte-bagages de toit.

SECTION 4

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

- CARACTÉRISTIQUES DU TABLEAU DE BORD 239
- GROUPE D'INSTRUMENTS 240
- DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS 241
- CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE (EVIC). . . 250
  - Affichages du centre d'information électronique (EVIC). 252
  - Indicateur automatique de vidange d'huile moteur 253
  - Messages du centre d'information électronique (EVIC). 254
  - Témoins de couleur ambre du centre d'information électronique (EVIC) 258
  - Témoins de couleur rouge du centre d'information électronique (EVIC) 259
  - Témoins de couleur verte du centre d'information électronique 261
  - Options de menu sélectionnables du centre d'information électronique 262
  - Configuration de l'écran – options sélectionnables du conducteur. 265
- RÉGLAGES DU SYSTÈME Uconnect^{MD} ACCESS 266
  - Touches non-programmables 267
  - Touches à l'écran. 267
- RADIOS MUNIES DU SYSTÈME Uconnect^{MD} – SELON L'ÉQUIPEMENT 282
- COMMANDE iPod^{MD}/USB/MP3 – SELON L'ÉQUIPEMENT 282
- COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT 283
  - Fonctionnement de la radio 283
  - Lecteur de CD 284

- **ENTRETIEN DES CD, DES DVD ET DES DISQUES BLU-RAY 284**
- **FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES 285**
- **SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION 285**
  - **Aperçu général 285**
  - **Fonctions des commandes de chauffage-climatisation 290**
  - **Système de commande automatique de la température 292**
  - **Conseils utiles. 293**

CARACTÉRISTIQUES DU TABLEAU DE BORD

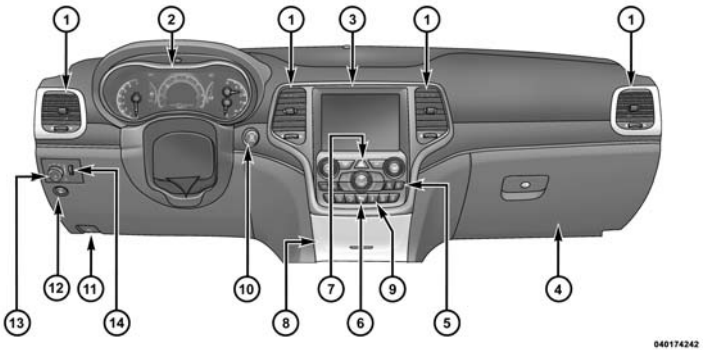

1 – Bouche d'aération
2 – Groupe d'instruments
3 – Radio
4 – Boîte à gants
5 – Commandes du système de chauffage-climatisation
6 – Bloc de commandes inférieur
7 – Interrupteur des feux de détresse
8 – Bac de rangement (passerelle multimédia – carte mémoire flash, port AUX, port USB)
9 – Bouton de la commande de stabilité électronique
10 – Commutateur d'allumage
11 – Levier d'ouverture du capot
12 – Commande d'ouverture de la trappe de carburant
13 – Commutateur des phares
14 – Rhéostat d'intensité lumineuse

GROUPE D'INSTRUMENTS

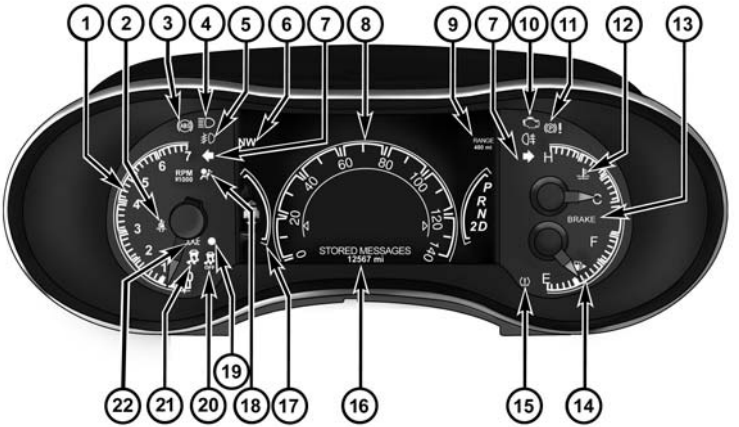

0403001210

DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS

1. Compte-tours

Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (tr/min x 1 000).

2. Témoin de rappel des ceintures de sécurité

Lorsque le contact est établi, ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Pendant la vérification du fonctionnement de l'ampoule, si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un avertissement sonore retentit. Après la vérification du fonctionnement de l'ampoule ou lors de la conduite, si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant n'est pas encore bouclée, le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote ou reste allumé en continu. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

3. Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)

Ce témoin contrôle le fonctionnement du système de freinage antiblocage (ABS). Il s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé. Toutefois, si le témoin du système de freinage ne s'allume pas, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par les freins antiblocage. Si le témoin ABS ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON/RUN (MARCHE), faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

4. Témoin des feux de route

Ce témoin indique que les feux de route sont allumés.

5. Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement

Cet indicateur s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

6. Données sélectionnables du centre d'information électronique (EVIC)

Cette zone du groupe d'instruments affiche des informations sélectables comme la boussole, la température extérieure, etc. , Référez-vous pour plus d'informations au « Centre d'information électronique (EVIC) – selon l'équipement » de votre guide de l'automobiliste.

7. Témoin de clignotants

Lorsque le levier des clignotants est actionné, les flèches clignotent en même temps que les clignotants extérieurs. Un carillon retentit et un message s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) si l'un des clignotants reste allumé pendant plus de 1,6 km (1 mi).

NOTA : *Si l'un des clignotants se met à fonctionner très vite, vérifiez si l'une des ampoules extérieures est défectueuse.*

8. Compteur de vitesse

Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

9. Données sélectionnables du centre d'information électronique (EVIC)

Cette zone du groupe d'instruments affiche des informations sélectables comme la boussole, la température extérieure, etc. , Référez-vous pour plus d'informations au « Centre d'information électronique (EVIC) – selon l'équipement » de votre guide de l'automobiliste.

10. Témoin d'anomalie

Le témoin d'anomalie fait partie d'un système de diagnostic de bord OBD II qui contrôle les systèmes de commande du moteur et de la transmission automatique. Le témoin s'allume lorsque la clé est à la position ON/RUN (MARCHE) avant le démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous tournez la clé de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le véhicule sans tarder.

Certaines situations, comme une mauvaise qualité de carburant, peuvent provoquer l'activation du témoin d'anomalie après le démarrage du moteur. Le véhicule doit être inspecté si le témoin reste allumé pendant plusieurs cycles de conduite normaux. Dans la plupart des

cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire.

AVERTISSEMENT!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de commande du moteur. Ceci pourrait aussi affecter l'économie de carburant et la tenue de route du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

MISE EN GARDE!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Ceci pourrait causer de graves blessures ou la mort au conducteur et aux passagers.

11. Témoin d'anomalie du système de frein de stationnement électronique – selon l'équipement

Ce témoin s'allume pour indiquer que le système de frein de stationnement électronique doit être réparé.

12. Témoin de la température du moteur

Ce témoin indique une surchauffe du moteur. Lorsque la température augmente et que l'aiguille s'approche du repère **H** (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit une fois lorsqu'un seuil donné est atteint. En cas de surchauffe additionnelle, l'indicateur de température se déplace au-delà du repère **H** (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), le témoin clignote continuellement et un avertissement sonore continu retentit jusqu'à ce que le moteur puisse refroidir.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et arrêtez-le. Si le climatiseur fonctionne, mettez-le hors

fonction. Placez également la transmission à la position N (POINT MORT) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « En cas de surchauffe du moteur » dans la section « En cas d'urgence » de votre guide de l'automobiliste.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE) et que l'avertissement sonore retentit sans arrêt, coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un concessionnaire autorisé. Si vous décidez de regarder vous-même sous le capot, consultez la section « Entretien de votre véhicule ». Observez les mises en garde indiquées dans le paragraphe « Bouchon à pression du circuit de refroidissement ».

13. Témoin d'avertissement du système de freinage

BRAKE

Ce témoin contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin du système de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin demeure allumé lorsque le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer une anomalie du circuit hydraulique de frein, ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage indique un problème d'une des parties du système de freinage double, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA : *Le témoin peut clignoter brièvement pendant des virages serrés, ce qui entraîne une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule doit être effectué et le niveau de liquide pour freins doit être vérifié.*

Si le témoin indique une défaillance du circuit de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez avoir une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules munis d'un système de freinage antiblocage (ABS) sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage (ABS). Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage (ABS).

Le fonctionnement d'avertissement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins ne soit détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : *Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.*

14. Indicateur de niveau de carburant et rappel de trappe de carburant

La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant. L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir de carburant lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

15. Un témoin du système de surveillance de la pression des pneus

Chaque pneu, y compris le pneu de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule, telle indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

À titre de mesure de sécurité supplémentaire, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque la pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression de gonflage s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier la pression des pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage

insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Il est à noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression de gonflage adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression de gonflage.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus est combiné au témoin de basse pression de gonflage. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues de votre véhicule pour vous assurer qu'ils permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner normalement.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les paramètres d'avertissement et de pression du système de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. N'utilisez pas de produit de scellement des pneus en aérosol ni de talon d'équilibrage si le véhicule est doté du

système de surveillance de la pression des pneus, au risque d'endommager les capteurs.

16. Écran du centre d'information électronique (EVIC) et écran du compteur kilométrique

L'écran du compteur kilométrique affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

Certaines juridictions exigent qu'au moment du transfert de propriété du véhicule, le vendeur certifie à l'acheteur le kilométrage exact parcouru. Si votre totalisateur doit être réparé ou entretenu, le technicien en réparations devrait conserver la même valeur de compteur kilométrique qu'avant la réparation ou l'entretien. S'il est impossible de le faire, alors le compteur kilométrique doit être remis à zéro, et un autocollant doit être placé dans le jambage de portière déclarant la valeur du kilométrage avant la réparation ou l'entretien. C'est une bonne idée de créer un dossier contenant la valeur du compteur kilométrique avant le réparation/service, pour que vous puissiez être sûr qu'il est correctement réinitialisé, ou que l'autocollant de jambage de portière est précis si le totalisateur doit être réinitialisé à zéro.

En présence de conditions appropriées, les messages du centre d'information électronique (EVIC) apparaît sur cet affichage. Pour plus de renseignements, consultez le « Centre d'information électronique (EVIC) » de votre guide de l'automobiliste.

17. Menu sélectionnable du centre d'information électronique (EVIC)

Cette zone du groupe d'instruments affiche le menu sélectionnable du centre d'information électronique (EVIC). Pour plus d'informations, consultez la rubrique « Centre d'information électronique (EVIC) – selon l'équipement » de votre guide de l'automobiliste.

18. Témoin d'avertissement de sac gonflable

Ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est établi pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès

que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » de votre guide de l'automobiliste.

19. Témoin de sécurité du véhicule

Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes lorsque le système antivol du véhicule est en cours d'amorçage. Il clignote ensuite de façon continue mais à un rythme plus lent une fois l'amorçage terminé. Le témoin s'allume aussi pendant environ trois secondes lorsque le contact est établi.

20. Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Ce témoin indique que la commande de stabilité électronique est désactivée.

21. Témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

NOTA :

Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE).

Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.

Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.

22. Témoin des feux de stationnement et des phares – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE (EVIC)

Le centre d'information électronique (EVIC) comprend un affichage interactif situé dans le groupe d'instruments.

Emplacement du centre d'information électronique (EVIC)

Ce système permet au conducteur de sélectionner diverses données utiles en appuyant sur les commandes du volant. Le centre d'information électronique (EVIC) comporte les données et les fonctions suivantes :

- Compteur de vitesse numérique
- Information sur le véhicule
- Information relative à l'économie de carburant
- Totaliseur partiel A
- Trajet B
- Information relative à la radio
- Messages mémorisés
- Configuration de l'écran

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les boutons suivants du volant :

Boutons du centre d'information électronique (EVIC)

- ***Bouton fléché vers le HAUT***

△ Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT pour faire défiler vers le haut le menu principal et les sous-menus (indicateur principal, km/h ou mi/h, information sur le véhicule, terrain, aide au conducteur, économie de carburant, trajet A, trajet B, audio, messages mémorisés, configuration de l'écran).

- ***Bouton fléché vers le BAS***

▽ Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le BAS pour faire défiler vers le bas le menu principal et les sous-menus (indicateur principal, km/h ou mi/h, information sur le véhicule, terrain, aide au conducteur, économie de carburant, trajet A, trajet B, audio, messages mémorisés, configuration de l'écran).

- ***Bouton fléché de DROITE***

▷ Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

- ***Bouton fléché PRÉCÉDENT/GAUCHE***

◁ Appuyez brièvement sur le bouton fléché de GAUCHE pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

- ***Bouton OK***

Appuyez sur le bouton OK pour accéder ou sélectionner les écrans d'information ou les écrans de sous-menu d'une option de menu principal. Maintenez le bouton fléché OK enfoncé pendant deux secondes pour réinitialiser les fonctions affichées ou sélectionnées qui peuvent être réinitialisées.

Affichages du centre d'information électronique (EVIC)

Les affichages du centre d'information électronique (EVIC) sont situés dans la partie centrale du groupe d'instruments et comporte huit sections :

1. Écran principal – L'anneau intérieur de l'affichage s'allume en gris dans les conditions normales, en jaune pour les avertissements non critiques, en rouge pour les avertissements critiques et en blanc pour les renseignements sur demande.

2. Informations relatives au système audio et au système téléphonique, et informations relatives aux sous-menus – Lorsque des sous-menus sont disponibles, la position dans les sous-menus est affichée à cet endroit.

3. Témoins reconfigurables et informations

4. Témoins et indicateurs

5. État du levier de vitesses (PRNDL)

6. Données sélectionnables (boussole, température, autonomie de carburant, trajet A, trajet B, consommation moyenne de carburant en litres par 100 kilomètres)

7. État de la suspension pneumatique

8. État du mode 4WD (4 roues motrices)

9. Indicateur 2 sélectionnable

10. Indicateur 1 sélectionnable

La zone d'affichage principale affiche normalement le menu principal ou les écrans d'une fonction sélectionnée du menu principal. La zone d'affichage principale affiche également les messages « contextuels » qui consistent en 60 messages d'avertissement ou d'information possibles environ. Ces messages contextuels se divisent en plusieurs catégories :

- ***Messages de cinq secondes mémorisés***

Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. La plupart de ces messages sont ensuite mémorisés (aussi longtemps que la condition qui l'a activé est toujours présente) et peuvent être réaffichés en sélectionnant l'option de menu principal « Messages ». Tant qu'un message est mémorisé, la lettre « i » sera affichée dans la ligne de boussole et de température extérieure du centre d'information électronique (EVIC). Les messages « Right Front

Turn Signal Lamp Out » (Ampoule de clignotant avant droit grillée) et « Low Tire Pressure » (Basse pression des pneus) sont des exemples de ce type de message.

- ***Messages non mémorisés***

Ce type de message est affiché en permanence ou jusqu'à ce que la condition qui l'a activé n'est plus présente. Les messages « Turn Signal On » (Clignotant allumé) (si un clignotant est toujours en fonction) et « Lights On » (Phares allumés) (si le conducteur a quitté le véhicule) sont des exemples de ce type de message.

- ***Messages non mémorisés jusqu'à l'établissement du contact***

Ces messages sont liés principalement à la fonction de démarrage à distance. Ce type de message s'affiche jusqu'à ce que le contact soit établi. Les messages « Remote Start Aborted - Door Ajar » (Démarrage à distance annulé - portière ouverte) et « Press Brake Pedal and Push Button to Start » (Enfoncer la pédale de frein et appuyer sur le bouton pour démarrer) sont des exemples de ce type de message.

- ***Messages de cinq secondes non mémorisés***

Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. Le message « Automatic High Beams On » (Feux de route automatiques activés) est un exemple de ce type de message.

Indicateur automatique de vidange d'huile moteur

Message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise)

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) clignote à l'écran du centre d'information électronique pendant environ 10 secondes après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile moteur sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle de vidange d'huile moteur peut varier selon le style de conduite adopté.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, ce message s'affiche chaque fois que vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) ou que vous passez à la position ON/RUN (MARCHE) si le véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}. Pour faire disparaître temporairement le message, appuyez brièvement sur le bouton MENU. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange prévue a été effectuée), procédez de la façon indiquée ci-dessous.

Véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}

1. Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) (ne faites pas démarrer le moteur).

2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de 10 secondes.

3. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) pour remettre le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (ARRÊT et ANTIVOL-VERROUILLÉ).

NOTA : *Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. S'il le faut, recommencez cette procédure.*

Messages du centre d'information électronique (EVIC)

- Front Seatbelts Unbuckled (Ceintures de sécurité avant débouclées)
- Driver Seatbelt Unbuckled (Ceinture de sécurité du conducteur débouclée)
- Passenger Seatbelt Unbuckled (Ceinture de sécurité du passager débouclée)
- Service Airbag System (Réparer le système de sacs gonflables)
- Traction Control Off (Système antipatinage désactivé)
- Washer Fluid Low (Bas niveau de liquide lave-glace)
- Oil Pressure Low (Basse pression d'huile)
- Oil Change Due (Vidange d'huile requise)

- Fuel Low (Bas niveau de carburant)
- Service Antilock Brake System (Réparer le système de freinage antiblocage)
- Service Electronic Throttle Control (Réparer la commande électronique de l'accélérateur)
- Service Power Steering (Réparer la direction assistée)
- Cruise Off (Régulateur de vitesse hors fonction)
- Cruise Ready (Régulateur de vitesse prêt)
- Cruise Set To XXX MPH (Régulateur de vitesse programmé à XXX mi/h)
- Inflate Tire to XX (Gonfler le pneu à XX) – écran de pression de gonflage des pneus avec basse pression des pneus
- Service Tire Pressure System (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus)
- Parking Brake Engaged (Frein de stationnement serré)
- Brake Fluid Low (Bas niveau de liquide de frein)
- Service Electronic Braking System (Réparer le système de freinage électronique)
- Engine Temperature Hot (Température élevée du moteur)
- Battery Voltage Low (Basse tension de la batterie)
- Service Electronic Throttle Control (Réparer la commande électronique de l'accélérateur)
- Lights On (Phares allumés)
- Right Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant droit grillée)
- Left Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant gauche grillée)
- Turn Signal On (Clignotant activé)
- Vehicle Not in Park (Le véhicule n'est pas en position de stationnement)
- Key In Ignition (Clé dans le commutateur d'allumage)
- Key in Ignition Lights On (Clé dans le commutateur d'allumage, phares allumés)
- Remote Start Active Key To Run (Démarrage à distance activé, clé en position de marche)
- Remote Start Active Push Start Button (Démarrage à distance activé, appuyer sur le bouton de démarrage)

- Remote Start Aborted Fuel Low (Démarrage à distance annulé, bas niveau de carburant)
- Remote Start Aborted Too Cold (Démarrage à distance annulé, trop froid)
- Remote Start Aborted Door Open (Démarrage à distance annulé, portière ouverte)
- Remote Start Aborted Hood Open (Démarrage à distance annulé, capot ouvert)
- Remote Start Aborted Tailgate Open (Démarrage à distance annulé, hayon ouvert)
- Remote Start Aborted Time Expired (Démarrage à distance annulé, délai expiré)
- Remote Start Disabled Start To Reset (Démarrage à distance désactivé, démarrer pour réinitialiser)
- Service Airbag System (Réparer le système de sacs gonflables)
- Service Airbag Warning Light (Réparer le témoin d'avertissement de sac gonflable)
- Driver Seatbelt Unbuckled (Ceinture de sécurité du conducteur débouclée)
- Passenger Seatbelt Unbuckled (Ceinture de sécurité du passager débouclée)
- Front Seatbelts Unbuckled (Ceintures de sécurité avant débouclées)
- Door Open (Portière ouverte)
- Doors Open (Portières ouvertes)
- Tailgate Open (Hayon ouvert)
- Gear Not Available (Rapport non disponible)
- Shift Not Allowed (Aucun changement de vitesse permis)
- Shift to Neutral then Drive or Reverse (Passer à la position de point mort, puis en marche avant ou en marche arrière)
- AutoStick Unavailable Service Required (Mode AutoStick non disponible, entretien requis)
- Automatic Unavailable Use AutoStick Service Req. (Transmission automatique non disponible, utiliser le mode AutoStick, entretien requis)
- Transmission Getting Hot Press Brake (Augmentation de la température de la transmission, appuyer sur la pédale de frein)
- Trans. Hot Stop Safely Shift to Park Wait to Cool (Surchauffe de la transmission, arrêter de façon sécuritaire, passer en position de stationnement et attendre le refroidissement)

- Transmission Cool Ready to Drive (Transmission refroidie, prêt à poursuivre la conduite)
- Service Transmission (Réparer la transmission)
- Service Shifter (Réparer le levier de vitesses)
- Engage Park Brake to Prevent Rolling (Serrer le frein de stationnement pour éviter le roulement inopiné)
- Transmission Too cold Idle with Engine On (Transmission trop froide, tourner le moteur au ralenti)
- Washer Fluid Low (Bas niveau de liquide lave-glace)
- Service air suspension system (Réparer le système de suspension pneumatique)
- Normal Ride Height Achieved (Hauteur de caisse normale atteinte)
- Aerodynamic Ride Height Achieved (Hauteur de caisse aérodynamique atteinte)
- Off Road 1 Ride Height Achieved (Niveau 1 de hauteur de caisse atteinte pour conduite hors route)
- Off Road 2 Ride Height Achieved (Niveau 2 de hauteur de caisse atteinte pour conduite hors route)
- Entry/Exit Ride Height Achieved (Hauteur de caisse atteinte pour l'entrée et la sortie)
- Selected Ride Height Not Permitted (Hauteur de caisse sélectionnée non permise)
- Service Air Suspension System Immediately (Réparer immédiatement le système de suspension pneumatique)
- Reduce Speed To Maintain Selected Ride Height (Réduire la vitesse pour maintenir la hauteur de caisse sélectionnée)
- Air Suspension System Cooling Down Please Wait (Système de suspension pneumatique en cours de refroidissement, veuillez attendre)
- Vehicle Cannot Be Lowered Door Open (Le véhicule ne peut être abaissé, portière ouverte)
- Off Road 2 Watch For Clearance (Niveau 2 pour conduite hors route, vérifier le dégagement)
- Entry/Exit Watch For Clearance (Entrée et sortie, Vérifier le dégagement)

- Air Suspension Temporarily Disabled For Jacking And Tire Change (Suspension pneumatique temporairement désactivée pour la mise sur cric du véhicule et le remplacement d'un pneu)
- Battery Low Start Engine To Change Ride Height (Batterie faible, démarrer le moteur pour modifier la hauteur de caisse)
- Fuel Saved Gal (Carburant économisé en gallons US)
- Fuel Saved L (Carburant économisé en litres)

La section des témoins reconfigurables est divisée en une zone de témoins de couleur blanche à la droite, une zone de témoins de couleur ambre au centre et une zone de témoins de couleur rouge à la gauche.

Témoins de couleur ambre du centre d'information électronique (EVIC)

Cette zone affiche des témoins d'avertissement de couleur ambre reconfigurables. Ces témoins comprennent :

- ***Témoin de bas niveau de carburant***

Lorsque le niveau dans le réservoir de carburant atteint environ 11 L (3 gallons US), ce témoin s'allume et reste allumé jusqu'au prochain ravitaillement.

- ***Témoin de bas niveau de liquide lave-glace***

Ce témoin s'allume pour indiquer que le niveau de liquide lave-glace est bas.

- ***Témoin de température de la transmission***

Ce témoin indique que la température d'huile de transmission s'élève considérablement. Il peut s'allumer en conditions d'utilisation intense, comme lors de la traction d'une remorque. Si ce témoin s'allume, rangez-vous en bordure de la route de façon sécuritaire et immobilisez le véhicule. Mettez ensuite le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT) et faites tourner le moteur au ralenti ou plus rapidement jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

- ***Témoin du système d'avertissement de collision frontale***

Ce témoin avertit le conducteur d'une collision potentielle avec le véhicule qui le précède pour qu'il réagisse afin d'éviter la collision. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- ***Témoin d'entretien du régulateur de vitesse adaptatif***

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas et doit être réparé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- ***Témoin d'anomalie du système de frein de stationnement électronique***

Ce témoin indique la présence d'une anomalie du système de frein de stationnement électronique. Consultez votre concessionnaire autorisé pour pour obtenir de l'aide.

Témoins de couleur rouge du centre d'information électronique (EVIC)

Cette zone affiche des témoins de couleur rouge reconfigurables. Ces témoins comprennent :

- ***Portière ouverte***

Ce témoin s'allume pour indiquer qu'au moins une portière est peut-être ouverte.

- ***Témoin d'avertissement de pression d'huile***

Ce témoin indique que la pression d'huile moteur est basse. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible. Un avertissement sonore retentit pendant quatre minutes lorsque ce témoin s'allume.

N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur en soulevant le capot.

- ***Témoin d'avertissement de la température d'huile***

Ce témoin indique que la température d'huile moteur est élevée. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible.

- ***Témoin du circuit de charge***

Ce témoin indique l'état de la tension du circuit électrique. Si le témoin reste allumé ou s'allume lors de la conduite, éteignez certains accessoires électriques non essentiels ou augmentez le régime du moteur (s'il tourne au ralenti). Si le témoin du circuit de charge reste allumé, cela indique une panne du circuit de charge. FAITES RÉPARER LE CIRCUIT SANS TARDER. Consultez un concessionnaire autorisé.

Si le démarrage à l'aide d'une batterie d'appoint est nécessaire, consultez le paragraphe « Directives de démarrage d'appoint » dans la section « En cas d'urgence ».

- ***Témoin de la commande électronique de l'accélérateur***

Ce témoin indique une anomalie de la commande électronique de l'accélérateur. Le témoin s'allume à l'établissement du contact et demeure brièvement allumé pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Si une anomalie est détectée, le témoin s'allume pendant que le moteur est en marche. Immobilisez complètement le véhicule, placez le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT), puis coupez et rétablissez le contact. Le témoin devrait s'éteindre.

Vous pouvez continuer à rouler si ce témoin demeure allumé pendant que le moteur est en marche. Toutefois, faites vérifier votre véhicule chez un concessionnaire autorisé dès que possible. Si le témoin clignote lorsque le moteur est en marche, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Vous pourriez constater un rendement réduit, un régime du moteur irrégulier ou plus élevé, ou un calage du moteur et vous devrez peut-être faire remorquer votre véhicule.

• ***Témoin d'avertissement de la température du moteur***

Ce témoin indique une surchauffe du moteur. Lorsque la température augmente et que l'aiguille s'approche du repère **H** (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit une fois lorsqu'un seuil donné est atteint. En cas de surchauffe additionnelle, l'indicateur de température se déplace au-delà du repère **H** (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), le témoin clignote continuellement et un avertissement sonore continu retentit jusqu'à ce que le moteur puisse refroidir.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et arrêtez-le. Si le climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Placez également la transmission à la position N (POINT MORT) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « En cas de surchauffe du moteur » dans la section « En cas d'urgence ».

• ***Anomalie de la direction assistée électrique – selon l'équipement***

Ce témoin s'allume lorsque la direction assistée électrique ne fonctionne pas et qu'elle doit être réparée.

• ***Hayon ouvert***

Ce témoin s'allume pour indiquer que le hayon est peut-être ouvert.

Témoins de couleur verte du centre d'information électronique

• ***Régulateur de vitesse électronique réglé***

Ce témoin de couleur verte s'allume lorsque le régulateur de vitesse électronique est réglé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse électronique » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Options de menu sélectionnables du centre d'information électronique

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que l'icône de menu sélectionnable voulue soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique.

Compteur de vitesse numérique

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que l'icône d'affichage numérique soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE pour parcourir les sous-menus, puis appuyez sur le bouton OK pour changer l'affichage entre les unités métriques (km/h) et les unités anglo-saxonnes (mi/h).

Information sur le véhicule (Renseignements pour l'utilisateur)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'icône d'information sur le véhicule soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique. Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE pour afficher la température du liquide de refroidissement. Appuyez sur le bouton fléché de GAUCHE ou de DROITE pour faire défiler les sous-menus d'information, puis appuyez sur le bouton OK pour sélectionner ou réinitialiser les sous-menus réinitialisables suivants :

Suspension pneumatique – selon l'équipement

Température de la transmission – transmission automatique seulement

Température de l'huile

Vie utile de l'huile

Tension de la batterie

Pression des pneus

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'option « Tire Pressure » (Pression des pneus) soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique. Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE pour afficher un des éléments suivants :

Si tous les pneus sont gonflés à la pression appropriée, une ICÔNE de véhicule s'affiche avec les valeurs de pression des pneus dans chaque coin de l'ICÔNE.

Si la pression d'au moins un pneu est basse, le message « Inflate Tire To XX » (Gonfler le pneu à XX) s'affiche, accompagné de l'ICÔNE de véhicule et des

valeurs de pression dans chaque coin de l'ICÔNE, avec la valeur de pression du pneu dont la pression est basse dans une couleur différente de la valeur de pression des autres pneus.

Si le système de surveillance de la pression des pneus doit être réparé, le message « Service Tire Pressure System » (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus) s'affiche à l'écran.

L'option « Tire PSI » (Pression des pneus) est une fonction informative seulement qui ne peut être réinitialisée. Appuyez brièvement sur le bouton fléché de gauche pour retourner au menu principal.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de surveillance de la pression des pneus » dans la section « Démarrage et conduite ».

Totaliseur partiel A

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'icône de trajet A soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique (basculez vers la gauche ou la droite pour sélectionner Trip A [Trajet A] ou Trip B [Trajet B]). Les renseignements relatifs au trajet A affichent ce qui suit :

- Distance
- Average Fuel Economy (Consommation moyenne de carburant)
- Vitesse moyenne
- Temps écoulé

Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser toutes les données.

Trajet B

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la gauche ou vers la droite jusqu'à ce que l'icône de trajet B soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) (basculez vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner Trip A [Trajet A] ou Trip B [Trajet B]). Les renseignements relatifs au trajet B affichent ce qui suit :

- Distance
- Consommation moyenne de carburant
- Vitesse moyenne
- Temps écoulé

Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser toutes les données.

Économie de carburant

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que l'icône d'économie de carburant soit en surbrillance.

- Économie moyenne de carburant et litres par 100 kilomètres (Graphique à barres L/100 km)
- Autonomie de carburant
- Consommation actuelle en litres par 100 kilomètres (L/100 km)

Messages mémorisés

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le haut jusqu'à ce que l'icône d'affichage de messages soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique. Cette fonction indique le nombre de messages d'avertissement mémorisés. Appuyez sur le bouton fléché de droite pour afficher les messages mémorisés.

Audio

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que l'icône d'affichage du mode audio soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE pour faire défiler les sous-menus, puis appuyez sur le bouton OK pour afficher la source active.

Configuration de l'écran

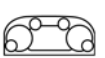

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que l'icône d'affichage de la configuration de l'écran soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE pour accéder au sous-menu de configuration de l'écran. La fonction de configuration de l'écran vous permet de modifier l'information affichée au groupe d'instruments ainsi que l'emplacement d'affichage de l'information.

Aide au conducteur

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'icône d'affichage de l'aide au conducteur soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique. Appuyez sur le bouton fléché de DROITE pour afficher le sous-menu du régulateur de vitesse adaptatif. Pour obtenir de plus amples renseignements,

consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Terrain

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'icône d'affichage de terrain soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique. Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE pour afficher le mode Select-Terrain, la suspension pneumatique, le groupe motopropulseur, le tangage du véhicule, le roulis du véhicule, l'altitude du véhicule et l'articulation des roues.

Diagnostic – selon l'équipement

Appuyez brièvement plusieurs fois sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'icône d'affichage de diagnostic soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Appuyez brièvement plusieurs fois sur le bouton fléché de DROITE pour afficher les codes d'anomalie et les descriptions.

Configuration de l'écran – options sélectionnables du conducteur

Compteur kilométrique

- 000
- 000,0
- Indicateur de vitesse de série (PRND)
- Indicateur de vitesse à caractère unique (D)

Coin supérieur gauche

- Aucune
- Boussole
- Température extérieure (Réglage par défaut)
- Température de l'huile
- Rapport actuel : activé
- Rapport actuel : désactivé
- Heure
- Autonomie de carburant
- Consommation moyenne (L/100 km)
- Consommation de carburant actuelle (L/100 km)
- Totaliseur partiel A
- Trajet B

Coin supérieur droit

- Aucune
- Boussole (réglage par défaut)
- Température extérieure
- Température de l'huile
- Heure
- Autonomie de carburant
- Consommation moyenne (L/100 km)
- Consommation de carburant actuelle (L/100 km)
- Totaliseur partiel A
- Trajet B

Rétablir aux réglages par défaut (rétablit tous les réglages aux réglages par défaut)

- Annulation
- OK

RÉGLAGES DU SYSTÈME Uconnect[MD] ACCESS

Le système Uconnect[MD] Access utilise une combinaison de touches à l'écran et de touches non-programmables (boutons) situées au centre du tableau de bord qui vous permettent d'accéder et de modifier les fonctions programmables par l'utilisateur.

Touches à l'écran et touches non-programmables du système Uconnect[MD] Access

1 — Touches à l'écran du système Uconnect Access
2 — Touches non-programmables du système Uconnect Access

Touches non-programmables

Les touches non-programmables sont situées sous l'écran du système Uconnect[MD] Access au centre du tableau de bord. De plus, un bouton de commande « Scroll/Enter » (Défilement-Entrée) se trouve sur le côté droit du système de chauffage-climatisation au centre du tableau de bord. Tournez le bouton de commande pour faire défiler les menus et modifier les réglages (c.-à-d., 30, 60, 90), appuyez sur le centre du bouton de commande une ou plusieurs fois pour sélectionner ou modifier un réglage (c.-à-d., ON [ACTIVÉ], OFF [DÉSACTIVÉ]).

Le système Uconnect[MD] Access peut également être muni de touches non-programmables SCREEN OFF (ÉCRAN ÉTEINT) et BACK (RETOUR) situés sous l'écran du système.

Appuyez sur la touche non-programmable SCREEN OFF (ÉCRAN ÉTEINT) pour éteindre l'écran du système Uconnect[MD] Access. Appuyez une deuxième fois sur la touche non-programmable SCREEN OFF (ÉCRAN ÉTEINT) pour allumer l'écran.

Appuyez sur la touche non-programmable BACK (RETOUR) pour quitter un menu ou une certaine option du système Uconnect[MD] Access.

Touches à l'écran

Les touches à l'écran sont accessibles à l'écran du système Uconnect[MD] Access.

Fonctions programmables par l'utilisateur – réglages du système Uconnect[MD] Access 8.4

Appuyez sur la touche à l'écran Apps (Applications), puis sur la touche à l'écran Settings (Réglages) pour afficher l'écran des réglages de menu. Dans ce mode, le système Uconnect[MD] Access vous permet d'accéder aux fonctions programmables telles que l'affichage, l'horloge, la sécurité et l'aide à la conduite, l'éclairage, les portières et les serrures, le mode confort automatique activé et démarrage à distance, le fonctionnement avec moteur arrêté, les réglages de boussole, l'audio, le téléphone/Bluetooth et la configuration SiriusXM.

NOTA : *Seulement une zone à la fois de l'écran tactile peut être sélectionnée.*

Lorsque vous sélectionnez une option, appuyez sur la touche à l'écran pour accéder au mode voulu. Une fois le mode voulu sélectionné, appuyez brièvement sur le réglage préféré jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Une fois le réglage effectué, appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran ou la touche non-programmable de retour pour revenir au menu précédent, ou appuyez sur la touche à l'écran X pour quitter l'écran des réglages. Appuyez sur les touches à l'écran fléchées vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi les réglages disponibles.

Display (Affichage)

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Display (Affichage), les réglages suivants sont disponibles.

- ***Display Mode (Mode d'affichage)***

À partir de cet écran, vous pouvez sélectionner un des réglages d'affichage automatique. Pour changer l'état du mode, appuyez brièvement sur la touche à l'écran Day (Jour), Night (Nuit) ou Auto (Automatique). Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

- ***Display Brightness With Headlights ON (Luminosité de l'affichage avec les phares allumés)***

À partir de cet écran, vous pouvez régler la luminosité de l'affichage avec les phares allumés. Réglez la luminosité à l'aide des touches à l'écran + et – ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les touches à l'écran + et –. Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

- ***Display Brightness With Headlights OFF (Luminosité de l'affichage avec les phares éteints)***

À partir de cet écran, vous pouvez régler la luminosité de l'affichage avec les phares éteints. Réglez la luminosité à l'aide des touches à l'écran + et – ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les touches à l'écran + et –. Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

- ***Set Language (Définir la langue)***

Vous pouvez, à partir de cet écran, sélectionner l'une des trois langues disponibles pour l'affichage, y compris pour les fonctions de l'ordinateur de bord et du

système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur la touche à l'écran Set Language (Définir la langue), puis appuyez sur la touche à l'écran de la langue voulue jusqu'à l'affichage d'une coche à côté de la langue choisie, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Units (Unités)***

À partir de cet écran, vous pouvez sélectionner l'affichage des unités de mesure du centre d'information électronique, du compteur kilométrique et du système de navigation (selon l'équipement) en unités de mesure américaines ou métriques. Appuyez sur l'option « US » (États-Unis) ou « Metric » (Métrique) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Voice Response Length (Longueur de réponse vocale)***

À partir de cet écran, vous pouvez modifier les réglages de longueur de réponse vocale. Pour modifier la longueur de réponse vocale, appuyez sur la touche à l'écran Brief (Bref) ou Detailed (Détaillé) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Touch Screen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)***

À partir de cet écran, vous pouvez activer ou désactiver le son émis lorsque vous appuyez sur une touche à l'écran tactile. Appuyez sur la touche à l'écran Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Navigation Turn-By-Turn in Cluster (Navigation de guidage détaillé au groupe d'instruments) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les indications à chaque virage s'affichent à l'écran lorsque le véhicule s'approche d'un virage désigné sur un itinéraire programmé. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Navigation Turn-By-Turn in Cluster (Navigation de guidage détaillé au groupe d'instruments) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté

du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

Clock (Horloge)

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Clock (Horloge), les réglages suivants sont disponibles.

- ***Sync Time With GPS (Synchroniser l'heure avec le système GPS)***

À partir de cet écran, le réglage de l'heure peut être effectué automatiquement par la radio. Pour modifier le réglage de synchronisation de l'heure, appuyez sur la touche à l'écran Sync with GPS Time (Synchroniser avec l'heure GPS) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Set Time Hours (Régler les heures)***

À partir de cet écran, vous pouvez régler les heures. La touche à l'écran Sync with GPS Time (Synchroniser avec l'heure GPS) doit être décochée. Pour faire votre sélection, appuyez sur les touches à l'écran + ou - pour régler les heures vers le haut ou vers le bas. Appuyez sur la touche fléchée de retour pour revenir au menu précédent, ou appuyez sur la touche à l'écran X pour quitter l'écran des réglages.

- ***Set Time Minutes (Régler les minutes)***

À partir de cet écran, vous pouvez régler les minutes. La touche à l'écran Sync with GPS Time (Synchroniser avec l'heure GPS) doit être décochée. Pour faire votre sélection, appuyez sur les touches à l'écran + ou - pour régler les minutes vers le haut ou vers le bas. Appuyez sur la touche fléchée de retour pour revenir au menu précédent, ou appuyez sur la touche à l'écran X pour quitter l'écran des réglages.

- ***Time Format (Format de l'heure)***

À partir de cet écran, vous pouvez sélectionner le réglage d'affichage du format de l'heure. Appuyez sur la touche à l'écran Time Format (Format de l'heure) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage de 12 h ou de 24 h, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

Sécurité et aide à la conduite

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Safety/Assistance (Sécurité et aide à la conduite), les réglages suivants sont disponibles.

- ***Front Collision Sensitivity (Sensibilité de collision frontale) – selon l'équipement***

Le système d'avertissement de collision frontale peut être réglé à « Far » (Éloigné) ou « Near » (Proche). Le réglage « Far » (Éloigné) est l'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale. Cela signifie que le système vous avertit de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes à une distance plus éloignée. Ce réglage assure le plus grand temps pour réagir. Pour modifier le réglage pour une conduite plus dynamique, sélectionnez le réglage « Near » (Proche). Ceci vous avertit d'une collision potentielle lorsque vous êtes beaucoup trop près du véhicule qui vous précède. Il permet une expérience de conduite plus dynamique. Pour modifier l'état du système d'avertissement de collision frontale, appuyez brièvement sur le bouton « OFF » (ARRÊT), « Near » (Proche) ou « Far » (Éloigné). Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- ***Park Assist (Système d'aide au recul)***

Le système d'aide au recul recherche la présence d'objets derrière le véhicule lorsque le levier de vitesses de la transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 18 km/h (11 mi/h). Le système peut être activé avec le son seulement ou avec le son et l'affichage. Pour modifier l'état du système d'aide au recul, appuyez brièvement sur la touche Sound Only (Son seulement) ou Sounds and Display (Son et affichage). Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran. Consultez le paragraphe « Système d'aide au recul ParkSense[MD] » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour connaître les fonctions du système et obtenir des renseignements sur le fonctionnement.

- ***Tilt Mirrors In Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les rétroviseurs extérieurs s'inclinent vers le bas lorsque le commutateur d'allumage est à la position MARCHE et que le levier de vitesses de la transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Les rétroviseurs reviennent à leur position précédente lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la transmission hors de la

position R (MARCHE ARRIÈRE). Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Tilt Mirrors in Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, la fonction d'alarme d'angle mort peut être réglée à « Off » (Désactivée), « Lights » (Phares) ou « Lights and Chime » (Phares et carillon). La fonction d'alarme d'angle mort peut être activée en mode « Éclairage ». Lorsque ce mode est sélectionné, le système de surveillance des angles morts transmet uniquement une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs. Lorsque le mode « Phares et carillon » est activé, le système de surveillance des angles morts affiche une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs ainsi qu'une alarme sonore quand le clignotant est activé. Lorsque l'option « Off » (Désactivé) est sélectionnée, le système de surveillance des angles morts est désactivé. Pour modifier l'état de l'alarme d'angle mort, appuyez sur la touche à l'écran Off (Désactivé), Lights (Témoins) et Lights & Chime (Témoins et carillon). Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

NOTA : *Si votre véhicule a subi des dommages à proximité de l'emplacement du capteur, malgré que le bouclier avant semble intact, le capteur pourrait être désaligné. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier l'alignement du capteur. Un capteur désaligné ne peut assurer le bon fonctionnement du système de surveillance des angles morts.*

- ***ParkView® Backup Camera (Caméra d'aide au recul ParkView[MD])***

Votre véhicule peut être équipé d'une caméra d'aide au recul ParkView[MD] qui permet d'afficher une image de la zone extérieure arrière du véhicule lorsque vous placez le levier de vitesses à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran tactile de la radio accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. La caméra ParkView[MD] est située à l'arrière du

véhicule au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran ParkView[MD] Backup Camera (Caméra d'aide au recul ParkView[MD]) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie)***

Si vous sélectionnez cette fonction, les essuie-glaces se mettent en marche automatiquement lorsque le système détecte de l'humidité sur le pare-brise. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Rain Sensing (Détecteur de pluie) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système d'assistance au départ en pente est activé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction et l'utilisation du système, consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » dans la section « Démarrage et conduite ». Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

Lights (Feux)

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Lights (Feux), les réglages suivants sont disponibles.

- ***Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument et restent allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes quand les portières sont déverrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Pour modifier l'état de l'éclairage des phares à l'approche, appuyez sur la touche à l'écran + ou - pour sélectionner l'intervalle de temps souhaité. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée et que le commutateur des phares est à la position AUTO (AUTOMATIQUE), les phares s'allument pendant environ 10 secondes après l'activation des essuie-glaces. Si les phares ont été allumés par cette fonction, ils s'éteignent lorsque les essuie-glaces sont mis hors fonction. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche « Headlights with Wipers » (Phares avec essuie-glaces) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Auto Dim High Beams "SmartBeam™" (Feux de route à antiéblouissement automatique SmartBeam^{MC}) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les feux de route sont automatiquement désactivés dans certaines conditions. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Auto High Beams (Feux de route à antiéblouissement automatique) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent. Consultez le paragraphe « Feux intelligents SmartBeam^{MC} – selon l'équipement » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

- ***Daytime Running Lights (Feux de jour) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument lorsque le moteur est en marche. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Daytime Running Lights (Feux de jour) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Flash Headlights With Lock (Clignotement des phares au verrouillage)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument lorsque les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction de retentissement de l'avertisseur

sonore au verrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Flash Headlights with Lock (Clignotement des phares au verrouillage) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Doors & Locks (Portières et serrures), les réglages suivants sont disponibles.

- ***Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, toutes les portes se déverrouillent quand le véhicule est arrêté et que le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et que la portière du conducteur est ouverte. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand les serrures de portière sont activées. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Sound Horn With Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore au démarrage à distance)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand le système de démarrage à distance est activé. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Sound Horn with Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore au démarrage à distance) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***1st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande)***

Lorsque l'option « 1st Press Of Key Fob Unlocks » (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande) est sélectionnée, seule la portière du conducteur se déverrouille en appuyant une fois sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. Lorsque l'option « 1st Press Of Key Fob Unlocks » (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande) est sélectionnée, vous devez appuyer deux fois sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage pour déverrouiller les portières des passagers. Lorsque la fonction « Unlock All Doors On 1st Press (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent en appuyant une fois sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.

NOTA : *Si cette fonction est programmée, toutes les portières se déverrouillent peu importe quelle poignée de portière, munie du déverrouillage passif, vous saisissez. Si cette fonction est programmée, seule la portière du conducteur se déverrouille lorsque vous saisissez la poignée de la portière du conducteur. Si le véhicule est équipé du système de déverrouillage passif et que cette fonction est programmée, seule la portière du conducteur s'ouvre même si vous saisissez la poignée de la portière du conducteur de façon répétée. Si l'option « Driver Door 1st Press » (Portière du conducteur à la première pression du bouton) est sélectionnée, vous pouvez déverrouiller toutes les portières au moyen du commutateur de verrouillage ou de déverrouillage de portière intérieur (ou au moyen de la télécommande de télédéverrouillage) une fois que la portière du conducteur est ouverte.*

- ***Entrée passive***

Cette fonction vous permet de verrouiller et de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la Télécommande de télédéverrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Passive Entry (Déverrouillage passif) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent. Consultez le

paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

- ***Memory To FOB (Réglages mémorisés associés à la télécommande) – selon l'équipement***

Cette fonction offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Memory Linked to FOB (Réglages mémorisés associés à la télécommande) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

NOTA : *Le siège retourne à la position mémorisée (si la fonction Recall Memory with Remote Key Unlock [Rappel de mémoire lors du déverrouillage à distance] est activée) lorsque la télécommande de télédéverrouillage est utilisée pour déverrouiller la portière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Siège à mémoire du conducteur » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».*

Auto-On Comfort & Remote Start (Mode confort automatique activé et démarrage à distance)

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Auto-On Comfort & Remote Start (mode confort automatique activé et démarrage à distance), les réglages suivants sont disponibles.

- ***Horn With Remote Start (Avertisseur sonore au démarrage à distance)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand le système de démarrage à distance est activé. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Sound Horn with Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore au démarrage à distance) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

- ***Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Steering Wheel With Vehicle Start (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le siège chauffant du conducteur et le volant chauffant sont automatiquement activés lorsque la température est inférieure à 4,4 °C (40 °F). Lorsque la température est supérieure à 26,7 °C (80 °F), le siège ventilé du conducteur est activé. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Auto Heated Seats (sièges chauffants automatiques) jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

Engine Off Options (Options avec moteur arrêté)

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Engine Off Options (Options avec moteur arrêté), les réglages suivants sont disponibles.

- ***Engine Off Power Delay (Alimentation temporisée à la coupure du moteur)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le système Uconnect[MD] (selon l'équipement), le système vidéo DVD (selon l'équipement), le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant demeurent sous tension jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction. Pour modifier l'état d'alimentation temporisée à la coupure du moteur, appuyez sur la touche à l'écran 0 seconds (0 seconde), 45 seconds (45 secondes), 5 minutes ou 10 minutes. Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

- ***Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le conducteur peut choisir de laisser les phares allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes quand il quitte le véhicule. Pour modifier l'état de délai d'extinction des phares, appuyez sur la touche à l'écran + ou - pour sélectionner l'intervalle de temps souhaité. Appuyez sur la touche fléchée de retour à l'écran pour revenir au menu précédent.

Compass Settings (Réglages de la boussole) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Compass Settings (Réglages de la boussole), les réglages suivants sont disponibles.

- ***Variance (Déclinaison magnétique)***

La déclinaison magnétique est la différence entre le nord magnétique et le nord géographique. Pour compenser cette différence, réglez la déclinaison en fonction de la zone de conduite du véhicule, selon la carte de zone. Une fois réglée, la boussole pourra compenser automatiquement cette différence et assurer la meilleure précision possible.

NOTA : *Tenez les appareils magnétiques, tels que les iPod, les téléphones mobiles, les ordinateurs portables et les détecteurs de radar, éloignés de la partie supérieure du tableau de bord. Étant donné que le module de la boussole est logé à cet endroit, ces appareils pourraient gêner le fonctionnement du capteur de la boussole et fausser les indications.*

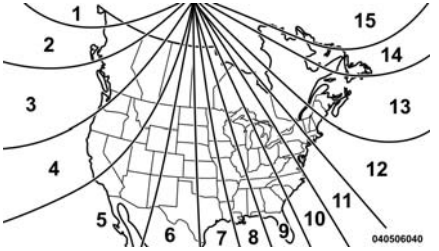

Carte de déclinaison magnétique

- ***Perform Compass Calibration (Exécution de l'étalonnage de la boussole)***

Appuyez sur la touche à l'écran Calibration (Étalonnage) pour modifier cet affichage. L'étalonnage automatiquement de cette boussole nous évite de devoir la réinitialiser manuellement. Lorsque le véhicule est neuf, la lecture de la boussole peut paraître instable et la mention « CAL » (ÉTALONNAGE) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique jusqu'à ce que la boussole soit étalonnée. Vous pouvez également étalonner la boussole en appuyant sur la touche à l'écran ON (ACTIVÉ) et en effectuant avec le véhicule un ou plusieurs cercles complets (dans un endroit exempt de grandes structures ou d'objets métalliques) jusqu'à ce que la mention CAL (ÉTALONNAGE) ne soit plus affichée à l'écran du centre d'information électronique. La boussole fonctionnera alors normalement.

Audio

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Audio, les réglages suivants sont disponibles.

- ***Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)***

À partir de cet écran, vous pouvez régler les fréquences d'équilibre gauche-droit et d'équilibre avant-arrière.

- ***Equalizer (Égaliseur)***

À partir de cet écran, vous pouvez régler les fréquences basses, médianes et aiguës. Effectuez les réglages à l'aide des touches à l'écran + et – ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les touches à l'écran + et –. Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

NOTA : *Les fréquences basses, médianes et aiguës vous permettent de glisser simplement votre doigt vers le haut ou vers le bas pour modifier le réglage ou d'appuyer directement sur le réglage voulu.*

- ***Speed Adjusted Volume (Volume asservi à la vitesse)***

Cette fonction augmente ou diminue le volume en fonction de la vitesse du véhicule. Pour modifier le volume asservi à la vitesse, appuyez sur la touche à l'écran Off (Désactivé), 1, 2 ou 3. Appuyez ensuite sur la touche fléchée de retour à l'écran.

- ***Surround Sound (Son ambiophonique)***

Cette fonction procure un mode simulé de son ambiophonique. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran Surround Sound (Son ambiophonique), sélectionnez On (Activé) ou Off (Désactivé), puis appuyez sur la touche fléchée de retour (touche à l'écran).

Téléphone/Bluetooth

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Phone/Bluetooth (Téléphone/Bluetooth), les réglages suivants sont disponibles.

- ***Paired Devices (Appareils jumelés)***

Cette fonction permet d'afficher les téléphones qui sont jumelés au système de téléphone/Bluetooth. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le guide d'utilisateur du système Uconnect[MD] Access.

Suspension pneumatique – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran Suspension, les réglages suivants sont disponibles.

- ***Auto Entry/Exit Suspension (Suspension à l'entrée et à la sortie automatique)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le véhicule abaisse la suspension pour faciliter l'entrée et la sortie. Appuyez sur la case à côté de votre sélection jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé.

- ***Suspension Display Messages (Messages d'affichage de la suspension)***

Lorsque l'option « All » (Toutes) est sélectionnée, toutes les alertes de suspension pneumatique sont affichées. Lorsque l'option « Warnings Only » (Mises en garde seulement) est sélectionnée, seules les mises en garde de suspension pneumatique sont affichées.

- ***Mode pneu-cric***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système de suspension pneumatique est désactivé pour faciliter le remplacement d'une roue de secours. Appuyez sur la case à côté de votre sélection jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé.

- ***Mode transport***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système de suspension pneumatique est désactivé pour faciliter le remorquage sur un camion à plateau. Appuyez sur la case à côté de votre sélection jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé.

- ***Mode de réglage de la géométrie***

Avant d'effectuer le réglage de la géométrie, ce mode doit être activé. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Configuration SiriusXM

Lorsque vous appuyez sur la touche à l'écran SIRIUS Setup (Configuration SIRIUS), les réglages suivants sont disponibles.

- ***Channel Skip (Saut de chaînes)***

La radio SiriusXM peut être programmée pour désigner un groupe de chaînes qui sont les plus désirables pour l'écoute ou pour exclure les chaînes indésirables pendant le balayage. Pour faire votre sélection, appuyez sur la touche à l'écran

Channel Skip (Saut de chaînes), sélectionnez les chaînes que vous souhaitez sauter, puis appuyez sur la touche fléchée de retour.

- ***Subscription Information (Information sur l'abonnement)***

Chaque véhicule neuf acheté ou loué comprend un abonnement gratuit d'une durée limitée à la radio satellite SiriusXM. À la fin de l'abonnement gratuit, il est possible de le renouveler en accédant aux renseignements à l'écran d'information sur l'abonnement.

Appuyez sur la touche à l'écran Subscription Info (Information sur l'abonnement) pour accéder à l'écran d'information sur l'abonnement.

Prenez note des numéros d'identification SIRIUS de votre récepteur. Pour réactiver le service, composez le numéro affiché ou visitez le site Web du fournisseur.

NOTA : *Le service Travel Link de SiriusXM est un abonnement distinct et est disponible aux États-Unis seulement.*

RADIOS MUNIES DU SYSTÈME Uconnect[MD] – SELON L'ÉQUIPEMENT

Pour obtenir des renseignements détaillés concernant votre radio munie du système Uconnect[MD], consultez le supplément du système Uconnect[MD].

COMMANDE iPod[MD]/USB/ MP3 – SELON L'ÉQUIPEMENT

Situé dans le couvercle supérieur de la console centrale, cette caractéristique permet de brancher un iPod[MD] ou un dispositif USB externe sur le port USB.

La commande iPod[MD] est compatible avec les dispositifs Mini, 4G, Photo, Nano, 5G iPod[MD] et iPhone[MD]. Certaines versions du logiciel iPod[MD] pourraient ne pas être totalement compatibles avec les fonctions de commande iPod[MD]. Visitez le site Web d'Apple pour les mises à jour logicielles.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le guide d'utilisateur du système Uconnect[MD] Access.

COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commandes à distance du système audio sont situées sur la surface arrière du volant. Accédez aux commandes à l'arrière du volant.

Commandes à distance du système audio (vue arrière du volant)

La commande droite est de type à bascule, avec un bouton-poussoir au centre; cette commande vous permet de sélectionner le niveau de volume de même que le mode du système audio. Appuyez sur la portion supérieure de cette commande à bascule pour augmenter le volume, et sur la portion inférieure pour le diminuer.

Appuyez sur le bouton central pour alterner entre les divers modes offerts par votre autoradio (AM/FM, SXM, lecteur de CD, entrée auxiliaire [AUX], système de divertissement vidéo [VES], etc.).

La commande gauche est un commutateur à bascule muni d'un bouton-poussoir au centre. La fonction de la commande de gauche varie selon le mode dans lequel se trouve la chaîne audio.

Le fonctionnement de la commande de gauche dans chaque mode est indiqué ci-après.

Fonctionnement de la radio

Appuyez sur la portion supérieure de la commande à bascule pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de la bande de fréquences; appuyez sur la portion inférieure de la commande à bascule pour rechercher la prochaine station audible vers le bas de la bande de fréquences.

La partie centrale de la commande de gauche permet de syntoniser la prochaine station que vous avez sélectionnée et programmée au moyen des touches de présélection de la radio.

Lecteur de CD

Lorsque vous appuyez sur la portion supérieure de la commande, le lecteur de CD passe à la piste suivante sur le disque compact. Lorsque vous appuyez une fois sur la partie inférieure, le lecteur de CD retourne au début de la piste en cours de lecture, ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans la première seconde de lecture de la piste en cours.

Si vous appuyez deux fois sur le commutateur, vers le haut ou vers le bas, le lecteur de CD passe à la deuxième piste. Si vous appuyez trois fois, il passe à la troisième piste, et ainsi de suite.

ENTRETIEN DES CD, DES DVD ET DES DISQUES BLU-RAY

Prenez les précautions suivantes pour préserver l'état de vos CD, DVD et disques Blu-Ray :

1. Tenez le disque par les bords extérieurs. Évitez d'en toucher la surface.

2. Si le disque est sale, nettoyez-le avec un chiffon doux, en l'essuyant du centre vers le bord.

3. N'apposez ni papier ni ruban adhésif sur le disque. Évitez de le rayer.

4. N'utilisez pas de solvants tels que le benzène, des diluants, des nettoyants ou des aérosols antistatiques.

5. Rangez le disque dans son boîtier après l'avoir écouté.

6. N'exposez pas le disque directement aux rayons du soleil.

7. Ne laissez pas le disque dans un endroit où la température pourrait devenir très élevée.

NOTA : *Si la lecture d'un disque s'avère difficile, cela peut indiquer qu'il est endommagé ou sale (par exemple, disque rayé, revêtement réfléchissant usé, présence d'un cheveu, humidité ou rosée sur le disque), qu'il est d'une dimension inappropriée ou qu'il possède un encodage antivol. Entamez la lecture d'un disque que vous savez en bon état avant de faire réparer le lecteur de CD.*

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES

Dans certaines situations, un téléphone mobile en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant l'antenne du téléphone mobile. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si le rendement de la radio relatif à la « clarté » du son ne s'améliore pas après avoir déplacé l'antenne, il est recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque le téléphone mobile est en fonction et que le système Uconnect[MD] n'est pas utilisé (selon l'équipement).

SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

La climatisation et le chauffage sont conçus pour vous apporter le plus grand confort, quelles que soient les conditions météorologiques. Vous pouvez actionner ce système au moyen des commandes de chauffage-climatisation automatiques situées sur le tableau de bord ou au moyen de l'écran du système Uconnect[MD].

Lorsque le système Uconnect[MD] se trouve dans des modes différents (radio, lecteur, réglages, plus, etc.), les réglages de température du côté conducteur et du côté passager sont indiqués en haut de l'écran.

Aperçu général

Touches non-programmables

Les touches non-programmables sont situées sous l'écran du système Uconnect[MD].

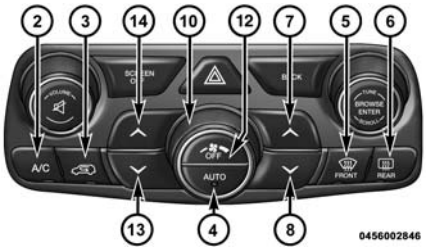

Commandes du système de chauffage-climatisation automatiques – touches non-programmables

Touches à l'écran

Les touches à l'écran sont accessibles à l'écran du système Uconnect[MD].

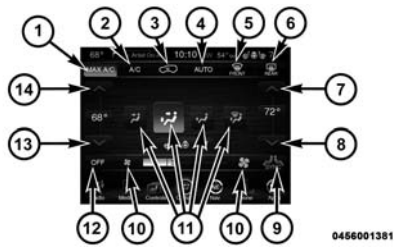

Commandes de chauffage-climatisation automatiques du système Uconnect[MD] 8.4 – touches à l'écran

Descriptions des boutons (s'appliquent aux touches non-programmables et aux touches à l'écran)

1. Bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)

Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque la climatisation maximale est en fonction. Lorsque vous appuyez de nouveau sur ce bouton, le fonctionnement de la climatisation maximale passe en mode manuel et le témoin de climatisation maximale s'éteint.

2. Bouton A/C (CLIMATISATION)

Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque la climatisation est en fonction. Lorsque vous appuyez de nouveau sur ce bouton, le fonctionnement de la climatisation passe en mode manuel et le témoin s'éteint.

3. Bouton de recirculation

Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque ce réglage est en fonction.

4. Bouton de fonctionnement AUTO (AUTOMATIQUE)

Ce bouton permet de contrôler automatiquement la température de l'habitacle en réglant la répartition du débit d'air et la quantité. La commande de réglage automatique de la température permet de passer entre les modes manuel et automatique lorsque cette fonction est sélectionnée. Consultez le paragraphe « Fonctionnement automatique » pour obtenir de plus amples renseignements.

5. Bouton de dégivrage avant

Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage de débit d'air actuel au mode de dégivrage. Le témoin s'allume lorsque cette fonction est activée. La commande de réglage automatique de la température permet de passer en mode manuel lorsque cette fonction est sélectionnée. La vitesse du ventilateur peut augmenter lorsque le mode de dégivrage est sélectionné. Si le mode de dégivrage avant est désactivé, le système de chauffage-climatisation reprendra le réglage précédent.

6. Bouton du dégivreur de lunette

Appuyez brièvement sur ce bouton pour activer le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement). Un témoin s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après 10 minutes.

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces avertissements pourrait causer des dommages aux éléments chauffants.

- **Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.**
- **N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.**
- **Maintenez tous les objets à une distance sûre de la lunette.**

7. Bouton fléché vers le haut de commande de température du côté passager

Ce bouton permet au passager de régler indépendamment la température. Appuyez sur la touche non-programmable pour obtenir de l'air plus chaud ou, à l'écran tactile, appuyez et faites glisser la barre de température de touche à l'écran vers la touche fléchée rouge à l'écran pour obtenir de l'air plus chaud.

NOTA : *Si vous appuyez sur ce bouton lorsque le système est en mode de synchronisation, le mode sera automatiquement désactivé.*

8. Bouton fléché vers le bas de commande de température du côté passager

Ce bouton permet au passager de régler indépendamment la température. Appuyez sur la touche non-programmable pour obtenir de l'air plus froid ou, à l'écran tactile, appuyez et faites glisser la barre de température de touche à l'écran vers la touche fléchée bleue à l'écran pour obtenir de l'air plus froid.

NOTA : *Si vous appuyez sur ce bouton lorsque le système est en mode de synchronisation, le mode sera automatiquement désactivé.*

9. SYNC (SYNCHRONISATION)

Appuyez sur la touche à l'écran Sync (Synchronisation) pour alterner entre l'activation et la désactivation de la fonction de synchronisation. Le témoin de synchronisation s'allume lorsque cette fonction est activée. Le mode de synchronisation est utilisé pour synchroniser le réglage de la température du côté passager avec le réglage de la température du côté conducteur. Si le réglage de la température du côté passager est modifié lorsque le mode de synchronisation est activé, cette fonction est automatiquement désactivée.

10. Commande du ventilateur

La commande du ventilateur sert à régler la quantité d'air entrant dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de sept vitesses. Le mode de fonctionnement automatique passera au mode de fonctionnement manuel lorsque vous réglez le ventilateur. Les vitesses peuvent être sélectionnées à l'aide des touches non-programmables ou des touches à l'écran comme suit :

Touche non-programmable

La vitesse du ventilateur augmente lorsque vous tournez le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre à partir du réglage le plus bas. La vitesse du ventilateur diminue lorsque vous tournez le bouton dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Touche à l'écran

Utilisez la petite icône de ventilateur pour réduire le réglage du ventilateur et la grande icône de ventilateur pour augmenter le réglage. Le ventilateur peut aussi être sélectionné en appuyant sur la zone de barre du ventilateur entre les icônes.

11. Modes

Le mode de répartition du débit d'air peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du tableau de bord, du plancher, de désembuage et de dégivrage. Voici les réglages de mode :

Mode tableau de bord

L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces bouches d'aération est réglable pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une mollette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.

Mode deux niveaux

L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et des sorties d'air. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.

NOTA : *Le mode deux niveaux est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.*

Mode plancher

L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.

Mode mixte

L'air provient des bouches d'aération du plancher, de dégivrage et de désembuage des glaces latérales. Ce mode fonctionne bien par temps froid ou lorsqu'il y a de la neige.

Mode de dégivrage

L'air provient des bouches d'aération du pare-brise et des bouches de désembuage des glaces latérales. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale. Lorsque le mode de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur augmente.

12. Bouton OFF (HORS FONCTION) du système de chauffage-climatisation

Appuyez brièvement sur ce bouton pour mettre en fonction ou hors fonction le système de chauffage-climatisation.

13. Bouton fléché vers le bas de commande de température du côté conducteur

Ce bouton permet au conducteur de régler indépendamment la température. Appuyez sur la touche non-programmable pour obtenir de l'air plus froid ou, à l'écran tactile, appuyez et faites glisser la barre de température de touche à l'écran vers la touche fléchée bleue à l'écran pour obtenir de l'air plus froid.

NOTA : *En mode de synchronisation, ce bouton permet aussi de régler automatiquement la température du côté passager en même temps.*

14. Bouton fléché vers le haut de commande de température du côté conducteur

Ce bouton permet au conducteur de régler indépendamment la température. Appuyez sur la touche non-programmable pour obtenir de l'air plus chaud ou, à l'écran tactile, appuyez et faites glisser la barre de température de touche à l'écran vers la touche fléchée rouge à l'écran pour obtenir de l'air plus chaud.

NOTA : *En mode de synchronisation, ce bouton permet aussi de régler automatiquement la température du côté passager en même temps.*

Fonctions des commandes de chauffage-climatisation

Climatisation (A/C)

Le bouton de climatisation (A/C) permet à l'utilisateur de mettre en marche et d'arrêter manuellement le système de climatisation. Lorsque le système de climatisation est en fonction, de l'air froid déshumidifié sort des bouches d'aération dans l'habitacle. Pour optimiser l'économie de carburant, appuyez sur le bouton A/C (CLIMATISATION) pour mettre hors fonction le climatiseur et pour régler manuellement le ventilateur et les réglages de mode de débit d'air. Assurez-vous aussi de choisir uniquement les modes Tableau de bord, Deux niveaux ou Plancher.

NOTA :

- *Si de la buée ou du givre se forme sur le pare-brise ou les glaces latérales, sélectionnez le mode dégivrage et augmentez la vitesse du ventilateur.*
- *Si le rendement de la climatisation semble se dégrader, vérifiez la présence de saleté ou d'insectes à l'avant du condensateur de climatisation (situé devant le radiateur). Pour le nettoyer, vaporisez un peu d'eau à partir de l'arrière du radiateur et à travers le condensateur. Les protecteurs de bouclier avant peuvent réduire le débit d'air au condensateur et diminuer ainsi le rendement de la climatisation.*

Climatisation maximale (MAX A/C)

Le mode de climatisation maximale permet de régler la commande pour un refroidissement maximal.

Appuyez brièvement sur le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) pour passer de la climatisation maximale aux réglages antérieurs. La touche à l'écran s'illumine lorsque la climatisation maximale est activée.

En mode de climatisation maximale, le niveau de ventilateur et la position de mode peuvent être réglés aux réglages définis par l'utilisateur. Si vous appuyez sur d'autres réglages, cela entraînera le passage de la climatisation maximale aux réglages précédents et le témoin de climatisation maximale s'éteindra.

Recirculation

Lorsque l'air extérieur contient de la fumée, des odeurs, un taux d'humidité élevé, ou que vous souhaitez refroidir rapidement l'habitacle, vous pouvez recycler l'air de l'habitacle en appuyant sur le bouton de commande de recirculation. Le témoin de recirculation s'allume lorsque vous sélectionnez ce bouton. Appuyez de nouveau sur le bouton pour désactiver le mode de recirculation et laisser pénétrer l'air extérieur dans l'habitacle.

NOTA : *Par temps froid, l'utilisation du mode de recirculation peut conduire à l'embuage excessif des glaces. La fonction de recirculation peut ne pas être disponible (touche à l'écran grisée) si les conditions qui pourraient créer des glaces embuées sur l'intérieur du pare-brise sont*

présentent. Sur les systèmes munis des commandes de chauffage-climatisation manuelles, le mode de recirculation n'est pas permis dans le mode de dégivrage pour améliorer le désembuage des glaces. La recirculation sera désactivée automatiquement lorsque vous sélectionnez ce mode. Si vous tentez d'activer la fonction de recirculation dans ce mode, le voyant DEL du bouton de commande se met à clignoter, puis s'éteint.

Système de commande automatique de la température

Fonctionnement automatique

1. Appuyez sur la touche non-programmable AUTO (AUTOMATIQUE) ou sur la touche à l'écran (4) sur le panneau du système de commande automatique de la température.

2. Réglez ensuite la température voulue au moyen des boutons de commande ou des touches à l'écran pour la température du côté conducteur et du côté passager (7, 8, 13, 14). Lorsque la température souhaitée s'affiche, le système atteindra ce niveau de confort et le maintiendra automatiquement.

3. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages du système si ce niveau de confort vous convient. Vous profiterez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement.

NOTA :

- *Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages de température pour les véhicules froids ou chauds. Le système règle automatiquement la température, le mode et la vitesse du ventilateur pour vous offrir un maximum de confort le plus rapidement possible.*
- *La température peut être affichée en degrés Celsius ou Fahrenheit, en sélectionnant la fonction programmable par l'utilisateur « US/M » (Unités anglo-saxonnes et métriques). Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect[MD] » dans cette section du guide.*

Afin d'offrir un confort maximal en mode Automatique, le ventilateur fonctionnera à vitesse réduite lors d'un démarrage à froid jusqu'à ce que le moteur se réchauffe. La vitesse du ventilateur augmentera et le ventilateur passera en mode Automatique.

Fonctionnement manuel

Le système permet de sélectionner manuellement la vitesse du ventilateur, le mode de répartition d'air, l'état du climatiseur et la commande de recirculation.

Vous pouvez définir la vitesse du ventilateur au régime voulu en réglant la commande du ventilateur. Le ventilateur fonctionne alors au régime choisi jusqu'à ce que vous choisissiez un autre réglage. Cette caractéristique permet aux occupants avant de commander le débit d'air circulant dans le véhicule et d'annuler le mode automatique.

L'utilisateur peut aussi choisir la direction du débit d'air en sélectionnant un des réglages de mode disponibles. Le fonctionnement du climatiseur et la commande de recirculation peuvent aussi être sélectionnés manuellement à partir du fonctionnement manuel.

Conseils utiles

NOTA : *Le tableau présenté à la fin de cette section suggère des réglages pour diverses conditions météorologiques.*

Fonctionnement en été

Le circuit de refroidissement du moteur dans les véhicules munis d'un climatiseur doit être protégé à l'aide d'un liquide de refroidissement (antigel) de qualité supérieure pour offrir une protection adéquate contre la corrosion et la surchauffe du moteur. Une solution de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS-12106 de Chrysler, et de 50 % d'eau est recommandée. Pour la sélection d'un liquide de refroidissement adéquat, consultez le paragraphe « Directives d'entretien » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

Fonctionnement en hiver

Il n'est pas recommandé d'utiliser le mode de recyclage de l'air durant les mois d'hiver à cause de l'embuage des glaces.

Entreposage du véhicule

Chaque fois que vous entreposez votre véhicule ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le climatiseur, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes en mode d'air extérieur avec le ventilateur réglé à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

Embuage des glaces

Pour éliminer rapidement la buée sur la glace intérieure du pare-brise, sélectionnez le mode de dégivrage. Vous pouvez utiliser le mode de dégivrage-plancher pour maintenir le pare-brise exempt de buée et obtenir un niveau de chaleur suffisant. Si la formation de buée sur les glaces latérales présente un problème, augmentez la vitesse du ventilateur. Les glaces d'un véhicule ont tendance à s'embuer de l'intérieur par temps doux mais pluvieux ou humide.

NOTA :

- *N'utilisez pas le mode de recyclage de l'air de pair avec le climatiseur pour de longues périodes, car les glaces pourraient s'embuer.*
- *La commande automatique de température règle automatiquement les paramètres de chauffage-climatisation afin de réduire ou d'éliminer la buée sur le pare-brise. Quand ceci arrive, la recirculation n'est pas disponible.*

Arrivée d'air de l'extérieur

Assurez-vous que la prise d'air, située directement devant le pare-brise, est exempte d'obstructions telles que des feuilles mortes. Les feuilles mortes qui obstruent la prise d'air peuvent réduire le débit d'air et entrer dans la chambre d'admission, puis bloquer les drains servant à évacuer l'eau. Durant les mois d'hiver, assurez-vous que la prise d'air n'est pas obstruée par de la glace ou de la neige.

Filtre à air du climatiseur

Le système de commande de chauffage-climatisation filtre la poussière, le pollen et certaines odeurs en suspension dans l'air. Les odeurs fortes ne peuvent pas toutes être filtrées. Consultez le paragraphe « Directives d'entretien » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour les instructions de remplacement du filtre.

Réglages suggérés pour diverses conditions météorologiques

TEMPS	RÉGLAGE DES COMMANDES
Temps très chaud et habitacle du véhicule très chaud	Réglez la commande de mode à , mettez la climatisation en marche et réglez le ventilateur à une vitesse élevée. Ouvrez les glaces pendant une minute pour faire sortir l'air chaud. Une fois la bonne température atteinte, ajustez les commandes pour plus de confort.
Temps chaud 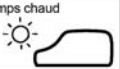	Mettez la climatisation en marche et réglez les commandes de mode à la position .
Temps frais et ensoleillé	Faites fonctionner le système dans la position .
Temps frais et humide	Réglez la commande de mode à et mettez la climatisation en marche pour dégivrer les fenêtres.
Temps froid	Réglez la commande de mode à la position . Si de la buée se forme sur le pare-brise, déplacez la commande vers la position .

0456001003

SECTION 5

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- DIRECTIVES DE DÉMARRAGE 301
  - Transmission automatique 301
  - Accès et démarrage sans clé Enter-N-Go[MC] 302
  - Démarrage normal 302
  - Températures extrêmement froides (inférieures à -29 °C ou -20 °F) 304
  - Si le moteur ne démarre pas 304
  - Après le démarrage 306
- CHAUFFE-BLOC – SELON L'ÉQUIPEMENT 306
- TRANSMISSION AUTOMATIQUE 306
  - Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement 308
  - Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein 308
  - Mode d'économie de carburant (ECO) 309
  - Transmission automatique à huit rapports 309
- SYSTÈME À QUATRE ROUES MOTRICES 318
  - Directives d'utilisation et précautions relatives à la boîte de transfert Quadra-Trac I[MD] – selon l'équipement 318
  - Directives d'utilisation et précautions relatives à la boîte de transfert Quadra-Trac II[MD] – selon l'équipement 319
  - Positions de gamme de la boîte de transfert 320
  - Procédures de passage des rapports 321
  - Système Quadra-Drive[MD] II – selon l'équipement . . . 324
- Système SELEC-TERRAIN[MC] – SELON L'ÉQUIPEMENT 324
  - Description 324
  - Messages à l'écran du centre d'information électronique 326

- SYSTÈME QUADRA-LIFT[MC] – SELON L'ÉQUIPEMENT 326
  - Description 326
  - Modes de suspension pneumatique 329
  - Messages à l'écran du centre d'information électronique 330
  - Fonctionnement 330
- CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE 332
- CONSEILS DE CONDUITE HORS ROUTE 333
  - Quadra-Lift[MC] – selon l'équipement 333
  - Conditions d'utilisation du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) – selon l'équipement 334
  - Conduite dans l'eau 334
  - Conduite dans la neige, la boue et le sable. 335
  - Montée de pente 336
  - Traction en descente 336
  - Après la conduite hors route 337
- DIRECTION ASSISTÉE 338
  - Moteur 3,6L. 338
  - Moteur 5,7L. 339
  - Vérification du liquide de la direction assistée . . . 340
- MODE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT (MOTEUR 5.7L SEULEMENT) – SELON L'EQUIPEMENT 341
- FREIN DE STATIONNEMENT 341
- SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS 344
  - Système de freinage antiblocage 344
  - Système antipatinage (TCS) 345
  - Système d'assistance au freinage (BAS) 345
  - Dispositif électronique antiroulis 346
  - Système électronique d'antidérapage (ESC) 347
  - Dispositif anti-louvoiement de la remorque 349
  - Hill Start Assist (HSA) (assistance de départ en pente) 350
  - Système d'anticipation au freinage – selon l'équipement 352
  - Système de freinage par temps de pluie – selon l'équipement 352
  - Limiteur de vitesse en descente (HDC) – modèles à 4 roues motrices avec boîte de transfert MP3023 à deux vitesses seulement 353

- Régulateur de vitesse de sélection (SCC) – modèles à 4 roues motrices avec boîte de transfert MP3023 à deux vitesses seulement 355
- Témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage et témoin de désactivation du système électronique d'antidérapage 356

• RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS 358
- Inscriptions sur les pneus 358
- Numéro d'identification du pneu (TIN) 362
- Terminologie et définitions des pneus 363
- Charge et pression des pneus 365

• PNEUS – GÉNÉRALITÉS 369
- Pression des pneus 369
- Pressions de gonflage des pneus 370
- Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée 371
- Pneus radiaux 372
- Pneus toutes saisons – selon l'équipement 372
- Pneus d'été ou trois saisons – selon l'équipement 373
- Pneus d'hiver 373
- Ensemble de pneu et roue de secours assortis d'origine – selon l'équipement 373
- Roue de secours compacte – selon l'équipement . . 374
- Roue de secours pleine grandeur – selon l'équipement 374
- Roue de secours à usage limité – selon l'équipement 375
- Patinage des roues 375
- Indicateurs d'usure des pneus 376
- Durée de vie utile des pneus 376
- Pneus de rechange 377

• CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES (DISPOSITIFS DE TRACTION) 379

• RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS 380

• SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS 381
- Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus. 384
- Avertissement « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) 385
- Généralités 387

- EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT 387
  - Moteur 3,6L – selon l'équipement 387
  - Moteur 5,7L – selon l'équipement 388
  - Essence reformulée 388
  - Essences à mélange oxygéné 388
  - Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte. 389
  - MMT dans l'essence 390
  - Additifs 390
  - Avertissements relatifs au circuit d'alimentation . . . 390
  - Mises en garde concernant le monoxyde de carbone 391
- CARBURANT MIXTE (MOTEUR 3,6 L UNIQUEMENT) – SELON L'ÉQUIPEMENT 392
  - Renseignements généraux concernant le carburant E-85 392
  - Carburant à l'éthanol (E-85) 392
  - Carburant Spécifications 393
  - Choix de l'huile à moteur des véhicules à carburant mixte (E-85) et à essence 393
  - Démarrage 394
  - Autonomie de route 394
  - Pièces de rechange 394
  - Entretien 394
- AJOUT DE CARBURANT 395
  - Ouverture d'urgence de la trappe de carburant 396
- CHARGEMENT DU VÉHICULE 397
  - Étiquette d'homologation du véhicule 397
- TRACTION DE REMORQUE 399
  - Terminologie du remorquage 399
  - Classification des attelages de remorque 403
  - Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque) 404
  - Poids de la remorque et poids sur l'attelage 405
  - Exigences de remorquage 406
  - Conseils pour le remorquage 410
- CHASSE-NEIGE 412
- REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.) . . 413
  - Remorquage du véhicule derrière un autre 413
  - Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à deux roues motrices 414
  - Remorquage derrière un véhicule de loisir – Modèles à quatre roues motrices équipés du système Quadra–Trac II[MD] ou du système Quadra-Drive[MD] II 415

DIRECTIVES DE DÉMARRAGE

Avant de démarrer, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs, bouclez votre ceinture de sécurité et, s'il y a lieu, rappelez à tous les autres occupants de boucler leur ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système Enter-N-Go[MC] en mode ACC (ACCESSOIRES) ou RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

Transmission automatique

Le levier de vitesses doit être placé à la position N (point mort) ou à la position P (stationnement) avant que vous puissiez faire démarrer le moteur. Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport de vitesse.

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- **Ne passez pas de la position R (MARCHE ARRIÈRE), P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à quelque position de marche avant que ce soit lorsque le moteur tourne au-dessus du régime de ralenti.**
- **Ne passez à la position P (STATIONNEMENT) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.**
- **Passez de la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou à une autre vitesse uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé et que le moteur tourne au régime de ralenti.**
- **Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.**

Utilisation de la télécommande à clé intégrée (démarrage facilité)

NOTA : *Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper la pédale d'accélérateur ni d'appuyer sur cette dernière.*

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur. Utilisez la télécommande à clé intégrée pour tourner brièvement le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE), puis relâchez-la dès que le démarreur est engagé. Le moteur de démarreur continue de fonctionner et se désactive automatiquement lorsque le moteur est en marche. Si le moteur ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes. Dans ce cas, tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (ANTIVOL-VERROUILLÉ), attendez de 10 à 15 secondes, puis répétez la procédure de démarrage normal.

Accès et démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, pourvu que la télécommande de télédéverrouillage/accès et démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} se trouve dans l'habitacle.

Démarrage normal

Utilisation du bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur)

1. La transmission doit être sur P (stationnement) ou au POINT MORT.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur).
3. Le système prend la relève et tente de faire démarrer le véhicule. Si le véhicule ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes.
4. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, appuyez de nouveau sur le bouton.

NOTA : *Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper l'accélérateur ni d'appuyer dessus.*

Arrêt du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. Placez le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT), puis appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR).

2. Le commutateur d'allumage retournera à la position OFF (ARRÊT).

3. Si le levier de vitesses n'est pas à la position P (STATIONNEMENT), le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) doit être maintenu enfoncé pendant deux secondes et la vitesse du véhicule doit être supérieure à 8 km (5 mi/h) avant que le moteur s'arrête. Le commutateur d'allumage demeure à la position ACC (ACCESSOIRES) jusqu'à ce que le levier de vitesses passe à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton a été enfoncé deux fois à la position OFF (ARRÊT). Si le levier de vitesses n'est pas à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est enfoncé une fois, le centre d'information électronique (EVIC) (selon l'équipement) affiche le message « Vehicle Not In Park » (Le véhicule n'est pas en position P) et le moteur continue de fonctionner. Ne laissez jamais le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT), car il pourrait se mettre à rouler.

NOTA : *Si le commutateur d'allumage est laissé à la position ACC (ACCESSOIRES) ou RUN (MARCHE) (moteur arrêté) et que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT), le système s'arrêtera automatiquement après 30 minutes d'inactivité tandis que le commutateur d'allumage passera à la position OFF (ARRÊT).*

Fonctions du bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) – pédale de frein relâchée (levier de vitesses en position P [stationnement] ou N [point mort])

Le fonctionnement du bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) est similaire à celui d'un commutateur d'allumage. Le commutateur d'allumage comporte quatre positions : OFF (arrêt), ACC (accessoires), RUN (marche)

et START (démarrage). Pour changer les positions du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule et pour utiliser les accessoires, suivez ces étapes.

- Démarrage avec le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt) :
- Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) une fois pour déplacer le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) (le centre d'information électronique affichera « ACC »).
- Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) une deuxième fois pour déplacer le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche) (le centre d'information électronique affichera « ON/RUN »).
- Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) une troisième fois pour déplacer le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt) (le centre d'information électronique affichera « OFF »).

Températures extrêmement froides (inférieures à -29 °C ou -20 °F)

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-bloc électrique (disponible chez votre concessionnaire) alimenté sur secteur.

Si le moteur ne démarre pas

MISE EN GARDE!

- **N'essayez jamais de faire démarrer le véhicule en versant du carburant ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon. Cela pourrait déclencher un incendie instantané et vous infliger de graves blessures.**
- **Il ne faut pas essayer de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Les véhicules munis d'une transmission automatique ne peuvent pas être démarrés de cette façon. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le catalyseur ainsi que le véhicule.**

- **Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence ».**

Démarrage d'un moteur noyé à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur)

Si le moteur ne démarre pas après que vous avez suivi la procédure de démarrage normale ou la procédure de démarrage par temps très froid, il se peut qu'il soit noyé. Pour éliminer le surplus de carburant :

1. Maintenez la pédale de frein enfoncée.

2. Appuyez sur la pédale d'accélérateur à fond et gardez-la dans cette position.

3. Appuyez brièvement une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur).

Le démarreur s'engagera automatiquement pendant 10 secondes et se désengagera. Relâchez ensuite la pédale d'accélérateur et la pédale de frein, attendez entre 10 et 15 secondes, puis reprenez la procédure de démarrage normale.

Démarrage d'un moteur noyé à l'aide de la télécommande à clé intégrée

Si le moteur ne démarre pas après avoir effectué les opérations de démarrage normal ou de démarrage par temps très froid, il se peut qu'il soit noyé. Pour éliminer le surplus de carburant :

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur à fond et gardez-la dans cette position.

2. Tournez le commutateur d'allumage à la position START (démarrage) et relâchez-le dès que le démarreur tourne.

Le moteur du démarreur s'éteindra automatiquement après 10 secondes. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur, tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé), attendez de 10 à 15 secondes, puis répétez la procédure de démarrage normal.

AVERTISSEMENT!

Pour prévenir les dommages au démarreur, attendez de 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

Après le démarrage

Le régime de ralenti diminue automatiquement à mesure que le moteur se réchauffe.

CHAUFFE-BLOC – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le chauffe-bloc réchauffe le moteur, permettant ainsi de démarrer plus rapidement par temps froid. Branchez le cordon d'alimentation dans une prise CA normale de 110-115 V au moyen d'une rallonge trifilaire mise à la terre.

Le chauffe-bloc doit être alimenté pendant au moins une heure pour que le moteur soit adéquatement chauffé.

Le cordon du chauffe-bloc se trouve :

- Moteur 3.6L – enroulé et fixé au tube de la jauge d'huile moteur.
- Moteur 5.7L – groupé et fixé au faisceau de l'injecteur.

MISE EN GARDE!

N'oubliez pas de débrancher le cordon du chauffe-moteur avant la conduite. Un fil électrique de 110 à 115 V endommagé pourrait provoquer un choc électrique.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- **Ne passez à la position P (STATIONNEMENT) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.**
- **Passez de la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou à une autre vitesse uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé et que le moteur tourne au régime de ralenti.**

- **Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur au régime de ralenti.**
- **Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.**

NOTA : *Vous devez maintenir enfoncée la pédale de frein pendant que vous déplacez le levier de vitesses hors de la position P (stationnement).*

MISE EN GARDE!

- **Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité pourraient être blessées si le véhicule venait à se déplacer de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), coupez le moteur et retirez la télécommande. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), le levier de vitesses est verrouillé en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.**

- **Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande et verrouillez toutes les portières.**

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles.**
- **Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur d'allumage en position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage clé de contact/position de stationnement qui exige que vous placiez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir couper le moteur. Le conducteur évite ainsi de laisser par inadvertance le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT).

Ce système verrouille également le levier de vitesses de la transmission en position P (STATIONNEMENT) lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (ARRÊT).

Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein

Ce véhicule est muni d'un dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein qui maintient le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT) tant que les freins ne sont pas serrés. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le moteur doit être en marche et la pédale de frein doit être enfoncée.

La pédale de frein doit également être enfoncée pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse.

Mode d'économie de carburant (ECO)

Le mode d'économie de carburant (ECO) peut améliorer la consommation de carburant dans des conditions de conduite normales. Appuyez sur le commutateur « ECO » (ÉCONOMIE DE CARBURANT) situé sur le bloc de commandes central du tableau de bord. Un témoin vert s'allume pour indiquer que le mode d'économie de carburant (ECO) est activé.

Commutateur de mode d'économie de carburant

Lorsque le mode d'économie de carburant (ECO) est engagé, les systèmes de commande du véhicule effectuent les modifications suivantes :

- La transmission passera aux rapports supérieurs plus tôt et aux rapports inférieurs plus tard.
- L'embrayage du convertisseur de couple peut s'engager à un régime du moteur inférieur et rester engagé plus longtemps.
- Le régime de ralenti du moteur sera plus bas.
- Le rendement de conduite global sera plus conservatif.
- Il est possible que certaines fonctions d'économie de carburant (ECO) soient temporairement neutralisées en fonction de la température et d'autres facteurs.

Transmission automatique à huit rapports

Votre véhicule est équipé d'une transmission de pointe à huit rapports et à faible consommation de carburant. Le levier de vitesses électronique dans ce véhicule ne coulisse pas comme un levier de vitesses conventionnel. Le levier de vitesses est muni d'un mécanisme à ressort et se déplace vers l'avant et vers l'arrière, puis revient toujours à la position centrale après la sélection de chaque rapport. Le rapport de transmission (PRND) s'affiche sur le levier de vitesses et à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Pour sélectionner une plage de rapports, appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur le levier de vitesses et déplacez le levier vers l'arrière ou vers l'avant. Vous devez appuyer sur la pédale de frein pour

déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT) ou pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est à l'arrêt ou se déplace à basse vitesse. (Consultez le paragraphe « Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein » dans cette section.) Pour effectuer des passages multiples simultanément (par exemple, le passage de la position P [STATIONNEMENT] à la position D [MARCHE AVANT]), déplacez le levier au-delà du premier (ou deuxième) cran. Sélectionnez la gamme D (MARCHE AVANT) pour la conduite normale.

La transmission commandée électroniquement offre un programme de passage des vitesses précis. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (milles).

Passez seulement de la position D (MARCHE AVANT) à la position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque la pédale d'accélérateur est desserrée et que le véhicule est immoblisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein en déplaçant le levier entre les vitesses.

Le levier de vitesses de la transmission comporte les positions de gamme P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT), D (MARCHE AVANT) et SPORT. Lorsque le levier de vitesses est à la position D (MARCHE AVANT), appuyez légèrement sur le levier de vitesses vers l'arrière pour basculer entre le mode SPORT et le mode D (MARCHE AVANT). Il n'est pas nécessaire d'appuyer sur le bouton du levier de vitesses en basculant entre les modes D (MARCHE AVANT) et SPORT. Les changements de vitesse manuels peuvent être effectués à l'aide des palettes de changement de vitesse montées au volant. Appuyez sur les palettes de changement de vitesse (-/+) lorsque le levier de vitesses est à la position D (MARCHE AVANT) ou SPORT pour sélectionner manuellement le rapport de transmission et afficher le rapport sélectionné dans le groupe d'instruments. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode de changement de vitesse par palettes » dans cette section.

Levier de vitesses

Plage de rapports

N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à une autre plage de rapports.

NOTA : *Après avoir sélectionné une plage de rapports, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien s'engager avant d'accélérer. Cela est particulièrement important lorsque le moteur est froid.*

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est dans cette position.

Lorsque vous stationnez sur une surface plane, vous pouvez mettre d'abord le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), puis serrer le frein de stationnement.

Lorsque vous stationnez le véhicule dans une pente, serrez le frein de stationnement avant de placer le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

NOTA : *Sur les véhicules à 4 roues motrices, assurez-vous que la boîte de transfert se trouve à la position D (MARCHE AVANT).*

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages.**
- **Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que de blesser d'autres personnes si la position P (STATIONNEMENT) n'est pas complètement en prise. Vérifiez en essayant de déplacer le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.**
- **Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.**
- **Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité pourraient être blessées si le véhicule venait à se déplacer de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), coupez le moteur et retirez la télécommande. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), le levier de vitesses est verrouillé en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande et verrouillez toutes les portières.**

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

AVERTISSEMENT!

- **N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) vers une autre plage de rapports, car vous risqueriez d'endommager le groupe motopropulseur.**
- **Avant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT), vous devez démarrer le moteur et serrer également la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.**

Pour vous assurer que le levier de vitesses de la transmission est en position P (STATIONNEMENT), procédez comme suit :

- Lorsque vous déplacez le levier de vitesses en position P (STATIONNEMENT), appuyez sur le bouton de verrouillage du levier de vitesses et poussez-le complètement vers l'avant jusqu'à la butée. Une fois relâché, le levier retournera à sa position normale.
- Lorsque la pédale de frein est desserrée, observez l'affichage de la position du rapport de transmission, puis assurez-vous qu'il indique la position P (STATIONNEMENT).

R (MARCHE ARRIÈRE)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

N (POINT MORT)

Passez à la position N (POINT MORT) lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT) si vous devez quitter le véhicule.

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (POINT MORT) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de l'état de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et être impliqué dans une collision.

AVERTISSEMENT!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit avec la transmission à la position N (POINT MORT) peut endommager gravement la transmission. Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » et le paragraphe « Remorquage d'un véhicule en panne » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

D (MARCHE AVANT)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs et d'optimiser l'économie de carburant. La transmission passe automatiquement aux rapports supérieurs dans toutes les positions de marche avant. La position D (MARCHE AVANT) assure le meilleur rendement possible dans toutes les conditions de fonctionnement normal.

Lorsque de fréquents changements de transmission surviennent (par exemple, lorsque le véhicule est soumis à une forte charge, sur une route vallonnée, avec un fort vent de face ou avec une remorque lourdement chargée), utilisez les palettes

de changement de vitesse (consultez le paragraphe « Mode de changement de vitesse par palettes » dans cette section) pour sélectionner un rapport inférieur. Dans ces conditions, l'utilisation d'un rapport inférieur améliore le rendement et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les nombreux passages de vitesse et la surchauffe.

À une température extrêmement froide (égale ou inférieure à -30 °C [22 °F]), le fonctionnement de la transmission peut être modifié en fonction de la température du moteur et de la transmission de même que par la vitesse du véhicule. Le fonctionnement normal de la transmission reprend lorsque la température de la transmission atteint un niveau acceptable.

SPORT

Ce mode modifie le programme de changement de vitesse automatique de la transmission pour la conduite plus sportive. Les passages à la vitesse supérieure sont augmentés pour utiliser la pleine puissance du moteur. Pour alterner entre les modes SPORT et D (MARCHE AVANT), appuyez légèrement sur le levier de vitesses vers l'arrière. Le mode SPORT est seulement accessible à partir de la position D (MARCHE AVANT).

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est contrôlé électroniquement pour la détection des états anormaux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission peut fonctionner seulement dans certaines gammes, ou peut ne pas effectuer le passage des vitesses. Le rendement du véhicule pourrait se dégrader considérablement et le moteur pourrait caler. Dans certaines situations, la transmission pourrait ne pas se réengager si le moteur est arrêté puis relancé. Le témoin d'anomalie peut s'allumer. Un message au groupe d'instruments informe le conducteur des conditions plus graves et indique les mesures qui peuvent être nécessaires.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

NOTA : *Dans les cas où le message de groupe d'instruments indique que la transmission ne peut pas se réengager après l'arrêt du moteur, exécutez cette procédure uniquement dans un emplacement désigné (préférablement, chez votre concessionnaire autorisé).*

1. Immobilisez le véhicule.
2. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), si possible.
3. Coupez le moteur.
4. Attendez environ 30 secondes.
5. Redémarrez le moteur.
6. Passez à la plage de rapports voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

NOTA : *Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Votre concessionnaire autorisé possède l'équipement de diagnostic qui lui permet de déterminer si le problème peut se reproduire.*

Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer les réparations nécessaires.

Mode de changement de vitesse par palettes

Le mode de changement de vitesse par palettes est une fonction de la transmission interactive qui vous donne accès à une commande de sélection de vitesse manuelle qui vous assure une meilleure maîtrise du véhicule. Le mode de changement de vitesse par palettes permet d'optimiser le freinage moteur, d'éliminer les passages à des rapports ascendants ou descendants indésirables et d'améliorer globalement le rendement du véhicule. Ce système peut également vous procurer un meilleur contrôle lorsque vous doublez un autre véhicule, en conduite urbaine, en conduite par temps froid sur chaussée glissante, en conduite dans des régions montagneuses, pendant la traction de remorque, etc.

Fonctionnement

Lorsque la transmission est en mode D (MARCHE AVANT) ou SPORT, elle fonctionne automatiquement parmi les huit rapports disponibles. Pour activer le mode de changement de vitesse par palettes, appuyez légèrement sur une des palettes de changement de vitesse (+/-) montées au volant, alors que la transmission est en mode D (MARCHE AVANT) ou SPORT. Lorsque vous appuyez sur la touche (-) pour accéder au mode de changement de vitesse par palettes, la transmission rétrograde au prochain rapport inférieur tandis que lorsque vous appuyez sur la touche (+) pour accéder au mode de changement de vitesse par palettes, le rapport actuel est retenu. Lorsque le mode de changement de vitesse par palettes est activé, le rapport de transmission sélectionné s'affiche au groupe d'instruments.

En mode de changement de vitesse par palettes, la transmission passe au rapport ascendant ou descendant lorsque le conducteur sélectionne manuellement la touche (+/-), à moins que ce passage ne fasse peiner le moteur ou n'entraîne un surrégime. Elle restera dans le rapport choisi jusqu'à ce qu'un autre passage à un rapport supérieur ou inférieur soit sélectionné.

- La transmission rétrograde automatiquement lorsque le véhicule ralentit jusqu'à l'immobilisation complète (pour empêcher que le moteur peine) et affiche le rapport en cours.
- La transmission rétrograde automatiquement au premier rapport lors du freinage du véhicule. Après un arrêt, le conducteur doit faire passer manuellement la transmission à une vitesse supérieure (+) alors que le véhicule est en cours d'accélération.
- Vous pouvez démarrer au premier ou deuxième rapport à partir d'un arrêt (ou au troisième rapport, en mode 4 roues motrices gamme basse, en mode SNOW [NEIGE] ou en mode SAND [SABLE]). Appuyez légèrement sur le bouton (+) à un arrêt pour permettre le démarrage au deuxième rapport. Le démarrage au deuxième rapport est utile lorsque les routes sont recouvertes de neige ou de glace.

- Si une rétrogradation sollicitée risque de provoquer l'emballement du moteur, cette rétrogradation n'a pas lieu.
- Le système ignore toute tentative de passage ascendant lorsque la vitesse du véhicule est trop basse.
- Lorsque vous maintenez la palette (-) enfoncée, la transmission rétrograde progressivement au rapport le plus bas possible à la vitesse actuelle.
- Le passage des rapports de la transmission est plus perceptible lorsque le mode de changement de vitesse par palettes est activé.
- Il est possible que le système retourne au mode de changement de vitesse automatique si une anomalie ou une surchauffe est détectée.

NOTA : *Lorsque le mode de vitesse de sélection ou le limiteur de vitesse en descente est activé, le mode de changement de vitesse par palettes n'est pas activé. Lorsque vous appuyez sur les palettes de changement de vitesse (+/-) en mode de vitesse de sélection ou limiteur de vitesse en descente, le rapport permis le plus élevé est limité. Les passages inférieurs et qui ne dépassent pas ce rapport se produiront automatiquement.*

Pour désactiver le mode de changement de vitesse par palettes, maintenez la palette de changement de vitesse (+) enfoncée jusqu'à ce que la position « D » (MARCHE AVANT) ou « S » (SPORT) s'affiche à nouveau dans le groupe d'instruments. Vous pouvez passer au mode de changement de vitesse par palettes et en sortir à tout moment sans lever le pied de la pédale d'accélérateur.

MISE EN GARDE!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraper et entraîner une collision ou de graves blessures.

SYSTÈME À QUATRE ROUES MOTRICES

Directives d'utilisation et précautions relatives à la boîte de transfert Quadra-Trac I^{MD} – selon l'équipement

La boîte de transfert Quadra-Trac I^{MD} à une vitesse (gamme haute seulement) offre une conduite en mode 4 roues motrices pratique en prise permanente. Aucune intervention du conducteur n'est

nécessaire. Le système antipatinage au freinage, qui combine les freins antiblocage et le système antipatinage, procure une résistance à toute roue qui patine pour transmettre un couple additionnel aux roues motrices.

NOTA : *Le système Quadra-Trac IMD ne convient pas lorsqu'il s'agit d'utiliser le mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse). Consultez le paragraphe « Conseils de conduite hors route » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Directives d'utilisation et précautions relatives à la boîte de transfert Quadra-Trac II^{MD} – selon l'équipement

La boîte de transfert Quadra-Trac II^{MD} est entièrement automatique en mode 4 roues motrices automatique. La boîte de transfert Quadra-Trac II^{MD} offre trois positions de mode :

- 4WD HI (4 roues motrices gamme haute)
- N (point mort)
- 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)

Cette boîte de transfert est entièrement automatique en mode 4 roues motrices gamme haute.

Lorsqu'une adhérence supérieure est nécessaire, le mode 4 roues motrices gamme basse permet de bloquer les arbres de transmission avant et arrière et de forcer les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Le mode 4 roues motrices gamme basse est conçu pour les surfaces meubles ou glissantes. Si vous roulez en mode 4 roues motrices gamme basse sur des chaussées pavées sèches, il peut en résulter une usure prématurée des pneus et des dommages aux organes de transmission.

Pour une vitesse donnée en mode 4 roues motrices, le régime du moteur est environ trois fois plus élevé en gamme basse qu'en gamme haute. Faites attention de ne pas emballer le moteur et ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).

Le bon fonctionnement d'un véhicule à quatre roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans l'un ou l'autre des aspects des pneus nuira au changement de rapport et pourra endommager la boîte de transfert.

Comme la conduite en mode quatre roues motrices améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des virages et des arrêts à des vitesses moins sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par les conditions routières.

MISE EN GARDE!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer malgré la position de la transmission. Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

Positions de gamme de la boîte de transfert

Pour obtenir plus de détails concernant l'usage adapté à chaque position de gamme de la boîte de transfert, reportez-vous aux renseignements qui suivent.

4WD AUTO (4 roues motrices automatique)

Cette gamme est utilisée sur les surfaces telles que la glace, la neige, le gravier, le sable et le pavé sec.

NOTA : *Consultez le paragraphe « Selec-Terrain^{MD} – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements sur les différentes positions et leurs utilisations prévues.*

N (point mort)

Cette position de gamme dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur. Cette gamme est utile pour remorquer le véhicule toutes roues au sol derrière un autre véhicule. Consultez la rubrique « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et fonctionnement » pour de plus amples renseignements.

4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)

Cette gamme est pour la conduite à quatre roues motrices à basse vitesse. Cette position verrouille les arbres de transmission avant et arrière ensemble et force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Elle procure une motricité et un couple additionnels pour les surfaces instables ou glissantes seulement. Ne roulez pas à plus de 40 km/h (25 mi/h).

NOTA : *Consultez le paragraphe « Selec-Terrain^{MD} – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements sur les différentes positions et leurs utilisations prévues.*

Procédures de passage des rapports

4WD HI (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE) à 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

Lorsque le véhicule roule à une vitesse de 0 à 5 km/h (0 à 3 mi/h), que le contact est établi ou que le moteur tourne, placez la transmission au POINT MORT (N), puis appuyez une fois sur le bouton 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) du sélecteur de boîte de transfert. Le témoin « 4WD LOW » (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) du groupe d'instruments commence à clignoter, puis demeure allumé lorsque le passage est terminé.

Sélecteur de boîte de transfert

NOTA : *Si les conditions de changement de gamme ne sont pas présentes, si les gammes sont verrouillées ou si la protection contre les surchauffes de la boîte de transfert est en fonction, le message « For 4x4 Low Slow Below 3 MPH or 5 KPH Put Trans in N Press 4 Low » (En mode 4 roues motrices gamme basse, ralentir au-dessous de 5 km/h ou 3 mi/h,*

mettre la transmission au point mort, appuyer sur le mode 4 roues motrices gamme basse) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

4WD LOW à 4WD HI (4 roues motrices gamme basse à 4 roues motrices gamme haute)

Lorsque le véhicule roule à une vitesse de 0 à 5 km/h (0 à 3 mi/h), que le contact est établi ou que le moteur tourne, placez la transmission en position N (point mort), puis appuyez une fois sur le bouton 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) du sélecteur de boîte de transfert. Le témoin « 4WD LOW » (4 roues motrices gamme basse) du groupe d'instruments clignote et s'éteint au terme de changement de gamme.

NOTA :

- *Si les gammes sont verrouillées ou si la protection contre les surchauffes de la boîte de transfert est en fonction, le message « For 4x4 High Slow Below 3 MPH or 5 KPH Put Trans in N Press 4 Low » (en mode 4 roues motrices gamme haute, ralentir au-dessous de 8 km/h (5 mi/h), mettre la transmission au point mort, appuyer sur le mode 4 roues motrices gamme basse) clignote à l'écran du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».*
- *Il est possible d'engager ou de quitter le mode 4 roues motrices gamme basse lorsque le véhicule est immobile, mais cela peut s'avérer difficile en raison du désalignement des dents d'embrayage. Il faudra peut-être répéter plusieurs fois la manœuvre afin d'aligner correctement les dents et de terminer le passage de gamme. Il est recommandé que la vitesse du véhicule soit de 0 à 5 km/h (0 à 3 mi/h). La boîte de transfert ne peut changer de gamme si le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).*

Procédure de passage à la position N (POINT MORT)

1. Immobilisez complètement le véhicule pendant que le moteur est en marche.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.

3. Mettez la transmission au POINT MORT (N).

4. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique Quadra-Lift[MC], assurez-vous qu'il est réglé à la hauteur de caisse normale.

5. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) encastré de la boîte de transfert (situé près du sélecteur) pendant quatre secondes. Le témoin derrière le symbole N (POINT MORT) clignote pour indiquer que le passage de rapport est en cours. Le témoin cesse de clignoter (s'allume en continu) lorsque le passage à la position N (POINT MORT) est terminé. Le message « FOUR WHEEL DRIVE SYSTEM IN NEUTRAL » (SYSTÈME À QUATRE ROUES MOTRICES AU POINT MORT) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

Bouton N (POINT MORT)

6. Au terme du passage et lorsque le témoin N (POINT MORT) s'allume, relâchez le bouton N (POINT MORT).

7. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position R (MARCHE ARRIÈRE).

8. Relâchez la pédale de frein pendant cinq secondes et assurez-vous que le véhicule demeure immobile.

NOTA : *Si les conditions de changement de gamme ne sont pas présentes ou si les gammes sont verrouillées, le message « To Tow Vehicle Safely, Read Neutral Shift Procedure in Owners Manual » (Pour remorquer un véhicule de façon sécuritaire, lire la procédure de passage au point mort dans le guide de l'automobiliste) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » de la section « Instruments du tableau de bord ».*

Système Quadra-Drive[MD] II – selon l'équipement

Le système Quadra-Drive[MD] II, offert en option, comporte deux coupleurs de transfert de couple. Ces coupleurs comprennent le différentiel électronique à glissement limité sur le pont arrière et la boîte de transfert Quadra-Trac II[MD]. Le pont à différentiel électronique à glissement limité, offert en option, est entièrement automatique et ne nécessite pas l'intervention du conducteur. Dans des conditions normales de conduite, le pont agit comme un pont ordinaire en répartissant le couple uniformément entre les roues de gauche et de droite. Lorsqu'il y a une différence d'adhérence entre les roues de gauche et de droite, le coupleur détecte cette différence de vitesse. Dès qu'une roue commence à tourner plus rapidement que l'autre, le couple est automatiquement transféré de la roue qui a le moins d'adhérence à celle qui en a plus. Bien que la conception des coupleurs de la boîte de transfert et du pont soit différente, ils fonctionnent de la même façon. Suivez les directives de sélection des rapports de la boîte de transfert Quadra-Trac IIMD de la précédente section.

Système SELEC-TERRAIN[MC] – SELON L'ÉQUIPEMENT

Description

Le système Selec-Terrain[MC] allie les capacités des systèmes de commande du véhicule aux données fournies par le conducteur, afin d'offrir le meilleur rendement sur tous les types de surfaces de roulement.

0582003301

Commutateur du système Selec-Terrain[MC]

Le système Selec-Terrain[MC] offre les réglages suivants :

- **SNOW** (NEIGE) – Ce réglage est destiné à la conduite par temps froid pour assurer une plus grande stabilité. Utilisez ce réglage lors de la conduite sur route et hors route sur des surfaces d'adhérence instables telles que de la neige. Lorsque le mode SNOW (NEIGE)

est sélectionné (selon certaines conditions d'utilisation), la transmission pourrait passer au deuxième rapport (plutôt qu'au premier rapport) pendant le lancement, pour minimiser le patinage des roues. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, le niveau passera à la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE) lorsque la boîte de transfert est en position de gamme haute. Le niveau passera à la position OR1 (HORS ROUTE 1) lorsque la boîte de transfert est en position de gamme basse.

- **AUTO** (AUTOMATIQUE) – Ce réglage est destiné à la conduite sur route et hors route lorsque le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme automatique à prise permanente. Il combine une adhérence optimale et une direction sans effort pour assurer une maniabilité et une accélération améliorées par rapport aux véhicules à deux roues motrices. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, le niveau passera à la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE).
- **SAND** (SABLE) – Ce réglage est destiné à la conduite hors route sur des surfaces d'adhérence faible, telles que le sable ou l'herbe mouillée. Le groupe motopropulseur est optimisé aux fins d'adhérence. Certaines secousses peuvent se produire lorsque le véhicule roule sur un terrain accidenté. Les systèmes de commande électronique des freins sont réglés pour limiter la gestion de contrôle de l'adhérence de l'accélération et du patinage des roues. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, le niveau passera à la position OR1 (HORS ROUTE 1).
- **MUD** (BOUE) – Ce réglage est destiné à la conduite hors route sur des surfaces d'adhérence faible, telles que la boue. Le groupe motopropulseur est optimisé aux fins d'adhérence. Certaines secousses peuvent se produire lorsque le véhicule roule sur un terrain accidenté. Les systèmes de commande électronique des freins sont réglés pour limiter la gestion de contrôle de l'adhérence de l'accélération et du patinage des roues. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, le niveau passera à la position OR1 (HORS ROUTE 1).
- **ROCK** (ROCHE) – Ce réglage est destiné à la conduite hors route et est offert uniquement en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Le véhicule est élevé (s'il est équipé de la suspension pneumatique), ce qui lui

confère une garde au sol améliorée. Ce réglage en fonction de l'adhérence offre une direction améliorée et est destiné à la conduite hors route à adhérence élevée. Activez le limiteur de vitesse en descente pour obtenir une maîtrise accrue du véhicule dans les pentes descendantes abruptes. Utilisez ce réglage lors de la conduite à basse vitesse en présence d'obstacles tels que de grosses roches, des rigoles profondes, etc. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique, le niveau du véhicule passera à la position OR2 (HORS ROUTE 2). Si le sélecteur du système Selec-Terrain^{MC} est en mode ROCK (ROCHE) et que la boîte de transfert est déplacé du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) au mode 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE), le système revient au mode AUTO (AUTOMATIQUE).

Messages à l'écran du centre d'information électronique

En présence des conditions appropriées, un message s'affiche à l'écran du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » de la section « Instruments du tableau de bord ».

SYSTÈME QUADRA-LIFT^{MC} – SELON L'ÉQUIPEMENT

Description

Le système de suspension pneumatique Quadra-Lift^{MC}offre une correction d'assiette en tout temps ainsi que la capacité de réglage de la hauteur du véhicule en appuyant sur un bouton.

Commutateur du système Selec-Terrain^{MC}

1 – Bouton fléché vers le haut
2 – Bouton fléché vers le bas
3 – Témoin du mode d'entrée et de sortie
4 – Témoin de garde au sol normale
5 – Témoin hors route 1
6 – Témoin hors route 2

- **Garde au sol normale (NRH)** – Il s'agit de la position courante de la suspension et elle est utilisée pour la conduite normale.

- **Hors route 1 (OR1) (élève le véhicule d'environ 33 mm [1,3 po])** – Il s'agit de la position principale pour la conduite hors route jusqu'à ce que la position OR2 (HORS ROUTE 2) est nécessaire. Vous obtiendrez une conduite plus stable et confortable. Appuyez une fois sur le bouton fléché vers le haut à partir de la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 61 km/h (38 mi/h). En position OR1 (HORS ROUTE 1), si la vitesse du véhicule demeure entre 64 km/h (40 mi/h) et 80 km/h (50 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse dépasse 80 km/h (50 mi/h), le véhicule est automatiquement abaissé à la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE). Consultez le paragraphe « Conseils de conduite hors route » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.
- **Hors route 2 (OR2) (élève le véhicule environ 65 mm [2,6 po])** – Cette position doit être utilisée uniquement pour la conduite hors route lorsqu'une garde au sol maximale est requise. Pour passer à la position OR2 (HORS ROUTE 2), appuyez deux fois sur le bouton fléché vers le Haut à partir de la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE) ou une fois à partir de la position OR1 (HORS ROUTE 1) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mp/h). En position OR2 (HORS ROUTE 2), si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), la hauteur de véhicule est automatiquement abaissée à la position OR1 (HORS ROUTE 1). Consultez le paragraphe « Conseils de conduite hors route » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.
- **Mode aérodynamique (abaisse le véhicule d'environ 13 mm [0,5 po])** – Cette position permet d'améliorer l'aérodynamisme du véhicule en abaissant le véhicule. Le véhicule passe automatiquement au mode aérodynamique lorsque la vitesse du véhicule demeure entre 99 km/h (62 mi/h) et 106 km/h (66 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule dépasse 106 km/h (66 mi/h). Le véhicule passe du mode aérodynamique au mode NRH (GARDE AU SOL NORMALE) si la vitesse du véhicule demeure entre 48 km/h (30 mi/h) et 56 km/h (35 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule est inférieure à 48 km/h (30 mi/h). Le véhicule passera au mode aérodynamique peu importe la vitesse du véhicule si le levier de vitesses est à la position « SPORT ».

- **Mode d'entrée et de sortie (abaisse le véhicule environ 38 mm [1,5 po])** – Cette position permet d'abaisser le véhicule pour faciliter l'entrée et la sortie des passagers ainsi que d'abaisser l'arrière du véhicule pour faciliter le chargement et le déchargement de la marchandise. Pour accéder au mode d'entrée et de sortie, appuyez une fois sur le bouton fléché vers le bas à partir de la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h (25 mih). Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 24 km/h (15 mi/h), la hauteur du véhicule s'abaisse. Si la vitesse du véhicule demeure entre 24 km/h (15 mi/h) et 40 km/h (25 mi/h) pendant plus de 60 secondes, ou si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), le passage au mode d'entrée et de sortie est annulé. Pour quitter le mode d'entrée et de sortie, appuyez une fois sur le bouton fléché vers le haut lorsque le véhicule est en mode de stationnement ou conduisez le véhicule à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

NOTA : *L'abaissement automatique du véhicule en mode d'entrée et de sortie peut être activé au moyen de la radio à écran tactile munie du système Uconnect*[MD]*. Si cette caractéristique est activée, le véhicule s'abaissera seulement si le levier de vitesses est à la position P (STATIONNEMENT), le commutateur de terrain est en position AUTO (AUTOMATIQUE) et la boîte de transfert est en position AUTO (AUTOMATIQUE).*

Le sélecteur Selec-Terrain[MC] modifie automatiquement la hauteur du véhicule à la hauteur appropriée en fonction de la position du sélecteur Selec-Terrain[MC]. Le réglage de hauteur par défaut du système Selec-Terrain[MC] peut être modifié au moyen des boutons de suspension pneumatique utilisés normalement. Consultez le paragraphe « Système Selec-Terrain[MC] » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour effectuer toutes les modifications relatives au système, le moteur doit être en marche. Lors de l'abaissement du véhicule, toutes les portières, y compris le hayon, doivent être fermées. Si une portière est ouverte à n'importe quel moment alors que le véhicule s'abaisse, la modification ne s'effectuera pas tant que la portière est fermée.

Le système de suspension pneumatique Quadra-Lift[MC] utilise une séquence de soulèvement et d'abaissement qui prévient l'éclairage inadéquat des phares en

cas de circulation en sens inverse. En soulevant le véhicule, l'arrière du véhicule s'élève d'abord, puis l'avant. En abaissant le véhicule, l'avant du véhicule s'abaisse d'abord, puis l'arrière.

Après l'arrêt du moteur, vous pourriez constater que le système de suspension pneumatique fonctionne brièvement, ceci est normal. Le système corrige la position du véhicule pour assurer une apparence appropriée.

Pour faciliter le remplacement d'une roue de secours, le système de suspension pneumatique Quadra-Lift^{MC}est muni d'une fonction qui permet de désactiver le système de mise à niveau automatique. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

NOTA : *Si le véhicule est muni d'une radio à écran tactile, toutes les fonctions d'activation et de désactivation de la suspension pneumatique doivent être effectuées au moyen de la radio. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MC} Access » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*

MISE EN GARDE!

Le système de suspension pneumatique utilise de l'air à haute pression pour activer le système. Pour éviter une blessure ou d'endommager le système, consultez votre concessionnaire autorisé pour tout entretien du système.

Modes de suspension pneumatique

Le système de suspension pneumatique comporte plusieurs modes pour protéger le système dans des situations particulières :

Mode pneu-cric

Pour faciliter le remplacement d'une roue de secours, le système de suspension pneumatique est muni d'une fonction qui permet de désactiver le système de mise à niveau automatique. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} Access » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : *Ce mode doit être utilisé lorsque le moteur est en marche.*

Mode transport

Pour faciliter le remorquage sur un camion à plateau, le système de suspension pneumatique est muni d'une fonction qui permet au véhicule de passer en mode de hauteur à l'entrée et à la sortie et de désactiver le système de mise à niveau automatique. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » de la section « Instruments du tableau de bord ».

Mode de réglage de la géométrie

Avant d'effectuer le réglage de la géométrie, ce mode doit être activé. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect[MD] Access » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : *Ce mode doit être utilisé lorsque le moteur est en marche.*

Si le véhicule est muni d'une radio à écran tactile, toutes les fonctions d'activation et de désactivation de la suspension pneumatique doivent être effectuées au moyen de la radio. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect[MD] Access » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Messages à l'écran du centre d'information électronique

En présence des conditions appropriées, un message s'affiche à l'écran du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Un carillon retentit lorsqu'une anomalie du système est détectée.

Fonctionnement

Les témoins 3 à 6 s'allument pour indiquer la position actuelle du véhicule. Les témoins clignotants indiquent une position que le système prévoit atteindre. Lors du soulèvement, si plusieurs témoins clignotent sur le bouton fléché vers le haut, le témoin clignotant le plus haut est la position que le système prévoit atteindre. Lors de l'abaissement, si plusieurs témoins clignotent sur le bouton fléché vers le haut, le témoin allumé en continu le plus bas est la position que le système prévoit atteindre.

Si vous appuyez une fois sur le bouton fléché vers le haut, la suspension se déplace une position plus élevée de la position actuelle, pourvu que toutes les conditions soient présentes (par exemple,

le moteur tourne, la vitesse est en-dessous du seuil, etc.). Le bouton fléché vers le haut peut être enfoncé plusieurs fois. À cet effet, chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le niveau sollicité s'élève d'une position jusqu'à la position maximale de OR2 (HORS ROUTE 2) ou la position la plus élevée permise selon les conditions actuelles (par exemple, la vitesse du véhicule, etc.).

Si vous appuyez une fois sur le bouton fléché vers le bas, la suspension se déplace une position plus basse de la position actuelle, pourvu que toutes les conditions soient présentes (par exemple, le moteur tourne, les portières sont fermées, la vitesse est en-dessous du seuil, etc.). Le bouton fléché vers le bas peut être enfoncé plusieurs fois. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le niveau sollicité s'abaisse d'une position jusqu'à la position minimale du mode de stationnement ou la position la plus basse permise selon les conditions actuelles (par exemple, la vitesse du véhicule, etc.).

Les modifications de la hauteur automatiques sont effectuées en fonction de la vitesse du véhicule et de la hauteur du véhicule actuelle. Les témoins et les messages du centre d'information électronique s'allument et s'affichent de façon similaire tant pour les modifications automatiques que pour les modifications sollicitées par l'utilisateur.

- Hors route 2 (OR2) – les témoins 4, 5 et 6 s'allument lorsque le véhicule est à la position OR2 (HORS ROUTE 2).
- Hors route 1 (OR1) – les témoins 4 et 5 s'allument lorsque le véhicule est à la position OR1 (HORS ROUTE 1).
- Garde au sol normal (NRH) – le témoin 4 s'allume lorsque le véhicule se trouve dans cette position.
- Mode d'entrée et de sortie – le témoin 3 s'allume lorsque le véhicule est en mode d'entrée et de sortie. Si le mode d'entrée et de sortie est sollicité lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 24 km/h (15 mi/h) et 40 km/h (25 mi/h), le témoin 4 s'allume en continu et le témoin 3 clignote en attente de la diminution de vitesse du véhicule. Si la vitesse du véhicule est réduite à 24 km/h (15 mi/h), ou en-dessous de celle-ci, le témoin 4 s'éteint et le témoin 3 clignote jusqu'à ce que le mode d'entrée et de sortie soit atteint, après quoi le témoin 3 s'allume en continu. Si pendant la modification de

la hauteur en mode d'entrée et de sortie, la vitesse du véhicule dépasse 24 km/h (15 mi/h), la modification est interrompue jusqu'à ce que la vitesse se trouve en-dessous de 24 km/h (15 mi/h) et que la modification de hauteur continue en mode d'entrée et de sortie, ou la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h) et la hauteur du véhicule revient à la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE). Le mode d'entrée et de sortie peut être sélectionné lorsque le véhicule est à l'arrêt pourvu que le moteur est en marche et que toutes les portières demeurent fermées.

- Mode transport – aucun témoin ne s'allume. Le mode transport est désactivé par la conduite du véhicule.
- Mode pneu-cric – les témoins 3 et 6 s'allument. Le mode pneu-cric est désactivé par la conduite du véhicule.
- Mode de réglage de la géométrie – les témoins 3 et 4 s'allument. Le mode de réglage de la géométrie est désactivé par la conduite du véhicule.

CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE

Les véhicules utilitaires sont dotés d'une garde au sol plus élevée et d'une voie plus étroite qui les rend capables de meilleures performances dans diverses conditions de conduite tout terrain. Des caractéristiques particulières de conception leur confèrent un centre de gravité plus élevé que celui des voitures ordinaires.

Un des avantages de la garde au sol plus élevée est la meilleure vue que vous avez sur la route, ce qui vous permet de parer aux problèmes. En revanche, cette garde au sol élevée fait en sorte que les véhicules n'ont pas été conçus pour virer aux mêmes vitesses que les véhicules à 2 roues motrices conventionnels, tout comme les voitures sport surbaissées ne sont pas conçues pour fonctionner de manière satisfaisante dans des conditions tout terrain. Autant que possible, évitez les virages serrés et les manœuvres brusques. Comme pour tout autre véhicule de ce type, vous risquez une perte de maîtrise et un capotage si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule.

CONSEILS DE CONDUITE HORS ROUTE

NOTA : *Avant de conduire hors route, retirez le déflecteur d'air avant pour éviter de l'endommager. Le déflecteur d'air avant est fixé au bouclier avant inférieur au moyen de sept attaches quart-de-tour et il peut être retiré à la main. Le support de plaque d'immatriculation avant doit être retiré en premier, selon l'équipement.*

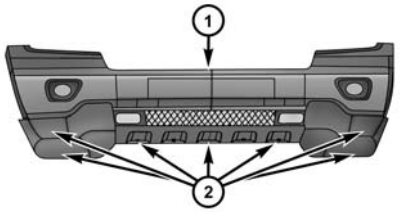

Déflecteur d'air avant

1 — Pare-chocs avant
2 — Attaches de déflecteur d'air avant

Quadra-Lift[MC] – selon l'équipement

Lors de la conduite hors route, il est conseillé de sélectionner la plus basse hauteur du véhicule qui peut être utilisée pour libérer l'obstacle actuel ou le terrain. La hauteur du véhicule doit ensuite être élevée selon les conditions changeantes du terrain.

Le sélecteur Selec-Terrain[MC] modifie automatiquement la hauteur du véhicule à la hauteur optimale selon la position du sélecteur Selec-Terrain[MC]. La hauteur par défaut peut être modifiée pour chaque mode du système Selec-Terrain[MC] au moyen des boutons de suspension pneumatique utilisés normalement. Consultez le paragraphe « Système Quadra-Lift[MC] – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conditions d'utilisation du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) – selon l'équipement

En conduite hors route, passez au mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) pour obtenir une meilleure adhérence. Cette gamme devrait se limiter aux situations extrêmes comme la neige, la boue ou le sable profonds où une adhérence supplémentaire est nécessaire à basse vitesse. Évitez la conduite à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mi/h) en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas dans la gamme 4WD-LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) sur une chaussée sèche, car vous risqueriez d'endommager la transmission. Le gamme 4WD-LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) verrouille ensemble les transmissions avant et arrière et ne permet pas une réaction de différentiel entre les arbres de transmission avant et arrière. La conduite dans la gamme 4WD-LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) entraîne le grippage de la transmission et un « effet de sautage ». Utilisez cette gamme uniquement sur les chaussées mouillées ou glissantes.

Conduite dans l'eau

Bien que votre véhicule soit capable de traverser des nappes d'eau, vous devriez prendre certaines précautions avant d'entrer dans l'eau.

NOTA : *Votre véhicule peut passer un gué d'une profondeur maximale de 51 cm (20 po), en traversant des petites rivières ou des ruisseaux. Pour optimiser le rendement du système de chauffage et de ventilation de votre véhicule, il est recommandé de sélectionner le mode de recirculation d'air lorsque vous passez un gué.*

AVERTISSEMENT!

Lorsque vous conduisez dans l'eau, ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h). Vérifiez toujours la profondeur de l'eau avant d'y pénétrer et vérifiez tous les liquides par la suite. La conduite dans l'eau peut causer des dommages qui peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) exige des précautions additionnelles pour assurer la sécurité et prévenir les dommages à votre véhicule. Si vous devez traverser une accumulation d'eau, tentez de déterminer la profondeur et l'état du fond (et l'emplacement des obstacles) avant d'y pénétrer. Procédez avec prudence et maintenez une vitesse contrôlée stable de moins de 8 km/h (5 mi/h) dans l'eau profonde pour minimiser les vagues.

Nappe d'eau

Si l'eau s'écoule rapidement et s'élève (comme les écoulements lors d'un orage), évitez de la traverser jusqu'à ce que le niveau d'eau et le débit diminuent. Si vous devez franchir une nappe d'eau, évitez les profondeurs supérieures à 23 cm (9 po). L'eau qui s'écoule peut éroder le lit et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Déterminez des points de sortie en aval du point d'entrée pour tenir compte de la dérive.

Eau stagnante

Évitez de rouler dans l'eau stagnante d'une profondeur supérieure à 51 cm (20 po) et réduisez la vitesse en conséquence pour minimiser les effets de vagues. La vitesse maximale dans 51 cm d'eau (20 po) est de moins de 8 km/h (5 mi/h).

Entretien

Après avoir roulé dans l'eau profonde, vérifiez les liquides et les lubrifiants (huile moteur, huile de la transmission, huile pour ponts, huile pour boîte de transfert) pour vous assurer qu'ils n'ont pas été contaminés. Vidangez tout liquide contaminé (d'apparence laiteuse ou mousseuse) dès que possible pour prévenir les dommages aux composants.

Conduite dans la neige, la boue et le sable

Si la neige est abondante, si le véhicule tracte une remorque ou pour obtenir une meilleure maîtrise à basse vitesse, rétrogradez à un rapport inférieur et placez la boîte de transfert en mode 4 roues motrices gamme basse au besoin. Consultez le paragraphe « Système à quatre roues motrices » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements. Ne rétrogradez pas plus qu'il n'est nécessaire pour ne pas ralentir outre mesure le véhicule. Un surrégime du moteur peut causer le patinage des roues et faire perdre la motricité.

Évitez de rétrograder brusquement sur les routes glacées ou glissantes, car le freinage moteur peut causer un patinage et une perte de maîtrise.

Montée de pente

NOTA : *Avant de tenter de monter une pente, déterminez les conditions au niveau de la crête et de l'autre côté.*

Avant de monter une pente abrupte, placez la transmission à un rapport inférieur et la boîte de transfert en mode 4 roues motrices gamme basse. Utilisez le premier rapport et le mode 4 roues motrices gamme basse pour les pentes très abruptes.

Si le moteur cale ou si vous commencez à perdre votre élan en montant une pente abrupte, laissez votre véhicule s'arrêter et appuyez immédiatement sur les freins. Redémarrez le moteur et passez à la position R (marche arrière). Reculez lentement vers le bas de la pente en laissant le frein moteur par compression vous aider à réguler votre vitesse. Appuyez légèrement sur les freins si vous en avez besoin pour maîtriser la vitesse du véhicule afin d'éviter le blocage ou le patinage des pneus.

MISE EN GARDE!

Si le moteur s'étouffe, que vous perdez votre élan ou que vous n'arrivez pas à atteindre le sommet d'une colline ou d'une pente raide, n'essayez jamais de faire demi-tour. Le véhicule pourrait se renverser et faire des tonneaux. Reculez toujours prudemment, tout droit vers le bas de la pente, en MARCHE ARRIÈRE (R). Ne reculez jamais dans une pente en plaçant la transmission en position N (POINT MORT) et en n'utilisant que les freins du véhicule.

N'oubliez pas qu'il ne faut jamais conduire en diagonale sur une pente. Conduisez toujours tout droit, en montant ou en descendant.

Si les roues commencent à patiner à l'approche de la crête, relâchez légèrement la pédale d'accélérateur et continuez à avancer en tournant lentement les roues avant. Cette manœuvre fait adhérer les roues à la surface et assure généralement une adhérence suffisante pour terminer la montée.

Traction en descente

Placez la transmission à un rapport inférieur et la boîte de transfert en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).

Laissez le véhicule descendre lentement la pente avec les quatre roues tournant contre la résistance de compression du moteur. Cela vous permettra de maîtriser la vitesse et la direction du véhicule.

Lorsque vous descendez des montagnes ou des collines, un freinage répété peut entraîner la surchauffe des freins et la perte éventuelle de la capacité de freinage. Évitez des freinages répétés et appuyés en rétrogradant autant que possible.

Après la conduite hors route

La conduite hors route impose plus de contraintes sur votre véhicule que la conduite sur la plupart des routes. Après avoir conduit hors route, il est toujours avisé de vérifier s'il y a des dommages. Vous pouvez ainsi remédier immédiatement aux problèmes et maintenir votre véhicule prêt quand vous en avez besoin.

- Inspectez en détail la sous-carrosserie de votre véhicule. Vérifiez si les pneus, la structure de la carrosserie, la direction, la suspension et le système d'échappement sont endommagés.
- Vérifiez la présence de boue ou de débris dans le radiateur et nettoyez-le au besoin.
- Vérifiez si les attaches filetées ne sont pas desserrées, particulièrement sur le châssis, les composants du groupe motopropulseur, la direction et la suspension. Resserrez-les au besoin au couple de serrage spécifié dans le manuel de réparation.
- Vérifiez l'accumulation de végétation ou de broussailles. De tels débris constituent un risque d'incendie. De plus, ils peuvent dissimuler des dommages aux canalisations de carburant, aux flexibles de freins, aux joints de planétaire et aux arbres de transmission.
- Après une utilisation prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou des conditions salissantes similaires, faites vérifier le radiateur, le ventilateur, les disques et les garnitures de frein, les roues et les chapes d'essieu, puis faites-les nettoyer dès que possible.

MISE EN GARDE!

Un matériau abrasif dans une partie quelconque des freins peut causer une usure excessive ou un freinage imprévisible. Vous pourriez ne pas bénéficier de la puissance de freinage nécessaire pour éviter une collision. Si vous avez utilisé votre véhicule dans des conditions de poussière et de saleté, faites vérifier et nettoyer vos freins dès que possible.

- Si vous ressentez des vibrations inhabituelles après avoir conduit dans la boue, la neige fondante ou autres éléments similaires, vérifiez la présence de matières compactées sur les jantes. Des matières ainsi compactées peuvent causer un déséquilibre des roues; dégagez donc celles-ci pour corriger la situation.

DIRECTION ASSISTÉE

Moteur 3,6L

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée électro-hydraulique qui vous donne une bonne maniabilité du véhicule dans les espaces restreints. Le système varie son servofrein d'assistance pour les efforts légers pendant une manœuvre de stationnement et offre une bonne sensation lors de la conduite. Si le système de direction assistée électro-hydraulique manifeste une anomalie qui l'empêche de fournir une direction assistée, la direction peut alors être utilisée mécaniquement.

AVERTISSEMENT!

Des manœuvres de direction extrêmes peuvent faire en sorte que la pompe commandée électriquement réduise son activité ou cesse d'assister la direction pour éviter d'endommager le système. Le fonctionnement normal est rétabli une fois que le système est refroidi.

Si le message « SERVICE POWER STEERING SYSTEM » (réparer la direction assistée) et le pictogramme clignotant s'affichent à l'écran du centre d'information électronique, vous devez confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Il est probable que le véhicule a subi une perte de puissance de la

direction assistée. Consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le message « POWER STEERING SYSTEM OVER TEMP » (température élevée de la direction assistée) et le pictogramme s'affichent à l'écran du centre d'information électronique, cela indique que des manœuvres extrêmes pourraient s'être produites qui ont provoqué une température élevée dans la direction assistée. Une perte de puissance de la direction assistée se produira temporairement jusqu'à ce que l'état de surchauffe ne soit plus présent. Dès que les conditions de conduite sont sécuritaires, rangez-vous en bordure de la route et laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes jusqu'à ce que le témoin s'éteigne. Consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- *Même si la direction assistée n'est plus fonctionnelle, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant une augmentation importante de l'effort à fournir pour le manœuvrer, surtout à très basse vitesse et pendant les manœuvres de stationnement.*
- *Si la condition persiste, consultez votre concessionnaire autorisé.*

Moteur 5,7L

La direction assistée normale améliore la réponse du véhicule et la manœuvrabilité en espace restreint. La direction peut également être utilisée mécaniquement en cas de panne de l'assistance électrique.

Si, pour une raison quelconque, la direction assistée tombe en panne, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant que l'effort à fournir pour tourner le volant augmente considérablement, surtout à très basse vitesse et dans les manœuvres de stationnement.

NOTA :

- *Vous noterez que le niveau de bruit augmente vers la fin de la course du volant. Cette augmentation de bruit est normale et n'indique aucunement qu'il y ait un problème avec le système de direction assistée.*
- *Après un démarrage par temps froid, la pompe de direction assistée peut émettre un bruit pendant un bref moment. Ce phénomène est attribuable au liquide froid et épais qui circule dans le circuit de la direction. Ce bruit est normal et ne signifie d'aucune façon que la direction est endommagée.*

MISE EN GARDE!

La conduite prolongée avec une direction assistée moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle de vos passagers. Vous devez la faire réparer dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Évitez autant que possible de maintenir trop longtemps le volant du système de direction assistée en fin de course; cela pourrait faire augmenter la température du liquide de direction assistée. Des dommages à la pompe de direction assistée pourraient s'ensuivre.

Vérification du liquide de la direction assistée

La vérification du liquide de direction assistée à un intervalle préconisé n'est pas nécessaire. Il faut vérifier le niveau de liquide si l'on suspecte une fuite, en cas de bruit anormal ou si le système ne semble pas fonctionner comme d'habitude. Faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Aucun liquide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans le système de direction assistée de votre véhicule, car cela risque d'endommager les composants de la direction assistée. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MISE EN GARDE!

Afin d'éviter de vous blesser avec des pièces en mouvement et favoriser une lecture précise du niveau de liquide, vérifiez ce dernier lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane et que le moteur est à l'arrêt. Ne remplissez pas trop le carter. N'utilisez que le liquide de direction assistée recommandé par le constructeur.

Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau d'huile approprié. À l'aide d'un chiffon propre, nettoyez le liquide renversé sur toutes les surfaces du réservoir. pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

MODE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT (MOTEUR 5.7L SEULEMENT) – SELON L'EQUIPEMENT

Cette caractéristique offre une meilleure consommation de carburant en mettant hors fonction quatre des huit cylindres du moteur en conditions de charge légère et de conduite stable. Il s'agit d'un système automatique qui n'exige ni action, ni connaissances particulières en matière de conduite de la part du conducteur.

NOTA : *Ce système peut prendre un certain temps à se rétablir après le débranchement de la batterie.*

FREIN DE STATIONNEMENT

Avant de quitter le véhicule, serrez bien le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position P (stationnement).

Le frein de stationnement actionné par le pied se trouve sous le coin inférieur gauche du tableau de bord. Pour serrer le frein de stationnement, appuyez fermement sur la pédale du frein de stationnement. Pour relâcher le frein de stationnement, appuyez sur la pédale de frein une deuxième fois, puis guidez la pédale vers sa position initiale en relevant le pied.

Frein de stationnement

Lorsque le frein de stationnement est serré et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche), le témoin du circuit de freinage s'allume dans le groupe d'instruments.

NOTA :

- *Si le frein de stationnement est serré et la transmission est en prise, le témoin du circuit de freinage clignote. Si le véhicule se déplace, un carillon retentit pour en informer le conducteur. Le frein de stationnement doit toujours être relâché avant de déplacer le véhicule.*
- *Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.*

Lorsque vous stationnez en descente, braquez les roues avant contre le trottoir. En montée, braquez-les vers la rue. Serrez le frein de stationnement avant de placer le levier de vitesses à la position P (stationnement); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du levier de vitesses hors de la position P (stationnement). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur quitte le véhicule.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières. Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le**

véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go[MC] en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement relâché avant de rouler, sous peine d'entraîner une défaillance du frein et de causer une collision.
- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages matériels. Assurez-vous également de laisser la transmission en position P (STATIONNEMENT). Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette en mouvement et cause des blessures ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT!

Si le témoin du système de freinage reste allumé lorsque le frein de stationnement est desserré, une anomalie est présente dans le système de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS

Votre véhicule est muni d'un système de commande électronique des freins évolué qui comprend le système de freinage antiblocage (ABS), le système antipatinage (TCS), le système d'assistance au freinage (BAS), le dispositif électronique antiroulis (ERM) et la commande de stabilité électronique (ESC). Les cinq systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la stabilité et la maîtrise du véhicule dans différentes conditions de conduite.

Votre véhicule est également muni du dispositif antilouvoiement de remorque (TSC), du système d'assistance au départ en pente (HSA), du différentiel électronique par action sur les freins (BLD), du système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB), du système de freinage par temps de pluie (RBS) et, dans le cas d'un véhicule à 4 roues motrices équipé de la boîte de transfert à deux vitesses MP 3023, du limiteur de vitesse en descente (HDC) et du système de régulateur de vitesse de sélection (SCC).

Système de freinage antiblocage

Le système de freins antiblocage est conçu pour aider le conducteur à conserver la maîtrise du véhicule en présence de conditions de freinage difficiles. Ce système dose la pression hydraulique dans le circuit de freinage en vue de prévenir le blocage des roues et d'éventuels dérapages sur chaussée glissante, lorsque le conducteur serre les freins. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de freins antiblocage » dans la section « Démarrage et conduite ».

MISE EN GARDE!

Le système de freinage antiblocage (ABS) ne peut empêcher les lois naturelles de la physique de s'exercer sur le véhicule, ni augmenter la traction au-delà de ce que permet l'état de la route. Le système de freinage antiblocage (ABS) ne peut prévenir les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée très glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais se servir des capacités du système de freinage antiblocage (ABS) en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage contrôle le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage excessif est détecté, le système applique les freins aux roues en cause tout en diminuant le couple moteur qui leur est appliqué, en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité.

Le différentiel électronique par action sur les freins est une fonction du système antipatinage, qui s'apparente à un différentiel autobloquant et contrôle le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Cette fonction demeure active même si le système électronique d'antidérapage est en mode « Partial Off » (désactivation partielle). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système électronique d'antidérapage » dans la présente section.

Système d'assistance au freinage (BAS)

Le système d'assistance au freinage est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. Le système d'assistance au freinage complète le dispositif de freinage antiblocage. L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du système d'assistance au freinage. Pour profiter des avantages de ce système, vous devez appliquer une pression **uniforme** sur la pédale pendant le freinage (sans « pomper » les freins). Ne relâchez pas la pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le système d'assistance au freinage se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

MISE EN GARDE!

- **Le système d'assistance au freinage ne peut empêcher les lois naturelles de la physique de s'exercer sur le véhicule, ni augmenter la traction au-delà de ce que permet l'état de la route.**

- **Le BAS ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée très glissante ou l'aquaplanage.**
- **Il ne faut jamais abuser des capacités du dispositif d'assistance au freinage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.**

Dispositif électronique antiroulis

Ce système anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Lorsque le dispositif électronique antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisants pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein approprié et peut aussi réduire la puissance du moteur pour diminuer le risque de soulèvement des roues. Le dispositif électronique antiroulis est programmé pour n'intervenir que lors de manœuvres d'évitement ou de changements de trajectoire subits.

Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut pas prévenir le soulèvement des roues causé par d'autres facteurs comme l'état des routes, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

MISE EN GARDE!

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état de la route et les conditions de conduite, peuvent influer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique antiroulis ne peut empêcher tous les soulèvements de roues et capotages, particulièrement en cas de sortie de route ou d'impact avec des obstacles ou d'autres véhicules. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni du dispositif électronique antiroulis en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Système électronique d'antidérapage (ESC)

Le système électronique d'antidérapage améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise sous diverses conditions. Le système électronique d'antidérapage corrige le survirage ou le sous-virage en serrant les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage. Le couple moteur peut également être restreint en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

Le système électronique d'antidérapage utilise des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire souhaitée par le conducteur et compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, le système électronique d'antidérapage applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

- Survirage – L'arrière du véhicule a tendance à sortir d'un virage en dérapant.
- Sous-virage – L'avant du véhicule a tendance à ne pas négocier le virage et à continuer tout droit.

Le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage situé dans le groupe d'instruments se met à clignoter dès que les roues sont en perte d'adhérence et que le système électronique d'antidérapage entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage clignote également lorsque le système antipatinage est en fonction. Si le témoin du système électronique d'antidérapage se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez la pédale d'accélérateur autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite aux conditions de la route.

MISE EN GARDE!

La commande de stabilité électronique ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée glissante ou l'aquaplanage. La commande de stabilité électronique ne

peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont provoquées par la perte de maîtrise du véhicule causée par une intervention inappropriée du conducteur pour les conditions en vigueur. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les collisions. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Le système électronique d'antidérapage offre deux modes de fonctionnement en mode 4 roues motrices gamme haute et 2 roues motrices, et un mode de fonctionnement en mode 4 roues motrices gamme basse.

Gamme haute (modèles à 4 roues motrices ou modèles à 2 roues motrices)

Activé

Il s'agit du mode de fonctionnement normal de la commande de stabilité électronique en mode 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE) et dans les véhicules à deux roues motrices. Lors du démarrage du moteur ou lors du passage de la boîte de transfert (selon l'équipement) de la position 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) ou N (POINT MORT) à la position 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE), la commande de stabilité électronique se trouve en mode d'activation. Il s'agit du mode à employer dans la plupart des conditions de conduite. Le mode de désactivation partielle de la commande de stabilité électronique ne doit être utilisé que dans certaines conditions telles qu'indiquées ci-dessous.

Désactivation partielle

Pour activer ce mode, appuyez brièvement sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique. En mode de désactivation partielle, la partie antipatinage de la commande de stabilité électronique, sauf la fonction de différentiel électronique par action sur les freins décrite à la section relative au système antipatinage, est désactivée et le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique est allumé. Toutes les autres fonctions de stabilité de la commande de stabilité électronique fonctionnent normalement. Ce mode est conçu pour la conduite dans la neige profonde, le sable ou le gravier meuble,

lorsque les roues doivent patiner plus que ne le permet la commande de stabilité électronique en vue d'assurer la motricité du véhicule. Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique. Le mode d'activation de la commande de stabilité électronique est alors rétabli.

NOTA : *Pour améliorer la traction d'un véhicule muni de chaînes à neige ou pour faciliter les départs dans la neige profonde, le sable ou le gravier, il est recommandé de passer au mode de désactivation partielle en appuyant sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique. Lorsque les conditions qui justifiaient l'utilisation du mode de désactivation partielle de la commande de stabilité électronique ne sont plus présentes, appuyez brièvement sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique pour réactiver la commande de stabilité électronique. Cette opération peut être exécutée pendant que le véhicule roule.*

4WD Low Range (4 roues motrices gamme basse)

Désactivation partielle

Il s'agit du mode de fonctionnement normal du système électronique d'antidérapage en mode 4 roues motrices gamme basse. Au démarrage du moteur en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) ou si la boîte de transfert (selon l'équipement) passe de la position 4WD HIGH (4 roues motrices gamme haute) ou N (point mort) à la position 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse), le système électronique d'antidérapage se trouve en mode de désactivation partielle.

Dispositif anti-louvoiement de la remorque

Le dispositif anti-louvoiement de la remorque comporte des capteurs intégrés au véhicule qui détectent le louvoiement de la remorque; le dispositif prend alors les correctifs voulus pour éliminer le louvoiement. Le dispositif peut réduire le régime du moteur et appliquer le frein approprié pour éliminer le louvoiement de la remorque. Il peut également être activé automatiquement s'il détecte un louvoiement excessif de la remorque. Aucune intervention du conducteur n'est nécessaire. Notez que le dispositif anti-louvoiement de la remorque ne peut pas empêcher le louvoiement de toutes les remorques. Faites toujours preuve de prudence quand vous tirez une remorque et observez les recommandations quant au poids sur l'attelage. pour obtenir de plus amples renseignements,

consultez le paragraphe « Remorquage » dans la section « Démarrage et conduite ». Lorsque le dispositif anti-louvoiement fonctionne, le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage clignote, le régime du moteur peut être réduit et vous pouvez constater que le véhicule applique le frein à une roue spécifique afin d'éliminer le louvoiement. Le dispositif anti-louvoiement est désactivé lorsque le système électronique d'antidérapage est en mode de désactivation partielle.

MISE EN GARDE!

Si le dispositif antilouvoiement s'active pendant la conduite, ralentissez, immobilisez-vous à un endroit sécuritaire et répartissez la charge de la remorque afin d'éliminer le louvoiement.

Hill Start Assist (HSA) (assistance de départ en pente)

Le système d'assistance au départ en pente (HSA) a été conçu pour aider le conducteur à effectuer des départs dans des pentes. Le système maintient brièvement la pression de freinage initialement commandée par le conducteur lorsque celui-ci relâche la pédale de frein. Si le conducteur n'appuie pas sur l'accélérateur pendant ce court intervalle, le système relâche la pression de freinage et le véhicule se met à descendre la pente. Le système relâche la pression de freinage proportionnellement à l'accélération commandée dans la direction de l'accélération.

Critères d'activation du système d'assistance au départ en pente

Voici les critères d'activation du système d'assistance au départ en pente :

- Le véhicule doit être immobilisé.
- Le véhicule doit se trouver dans une pente de 6 % (environ) ou plus.
- La position de la transmission correspond à la direction du véhicule (par exemple, un véhicule qui avance pour monter une pente est en marche avant; un véhicule qui recule pour monter une pente est en marche arrière).

Le système d'assistance au départ en pente fonctionne lorsque le véhicule est en marche arrière ou lorsque le levier de vitesses est dans une position de marche avant lorsque tous les critères d'activation du système sont satisfaits.

Le système ne s'active pas si le levier de vitesses est à la position N (point mort) ou P (stationnement).

MISE EN GARDE!

Dans des pentes peu prononcées (inférieures à 8 %), lorsque le véhicule est chargé ou tire une remorque, le système risque de ne pas s'engager et il peut y avoir un léger roulis. Une telle situation peut provoquer une collision avec un autre véhicule ou un objet. Rappelez-vous toujours que le conducteur est responsable du freinage du véhicule.

Remorquage avec le système d'assistance au départ en pente

Le système d'assistance au départ en pente aide le conducteur à effectuer un départ facile en pente lorsque le véhicule tire une remorque.

MISE EN GARDE!

- **Si vous disposez d'un dispositif de commande des freins de remorque, ceux-ci peuvent être serrés et desserrés sous l'action du contacteur de freinage. Dans ce cas, quand la pédale de frein est relâchée, la pression de freinage risque d'être insuffisante pour maintenir le véhicule et la remorque immobilisés dans la pente, ce qui pourrait provoquer une collision avec un autre véhicule ou un objet se trouvant derrière. Afin d'éviter de descendre la pente en accélérant, activez manuellement les freins de remorque avant de relâcher la pédale de frein. Rappelez-vous toujours que le conducteur est responsable du freinage du véhicule.**
- **Le système d'assistance au départ en pente ne remplace pas le frein de stationnement. Si vous immobilisez le véhicule dans une pente sans mettre la transmission à la position P (STATIONNEMENT) ou sans serrer le frein de stationnement, le véhicule descendra la pente, pouvant ainsi provoquer une collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque.**

Rappelez-vous toujours que le frein de stationnement doit être serré pour immobiliser le véhicule dans une pente et que le conducteur est responsable du freinage du véhicule.

Désactivation du système d'assistance au départ en pente

Si vous souhaitez désactiver le système d'assistance au départ en pente, utilisez les réglages du système Uconnect^{MD} Access. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} Access » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Système d'anticipation au freinage – selon l'équipement

Le système d'anticipation au freinage d'urgence peut réduire le temps requis pour que les freins atteignent leur pleine puissance en cas d'urgence. Il anticipe une situation de freinage d'urgence en contrôlant la rapidité du conducteur pour relâcher l'accélérateur. Lorsque l'accélérateur est relâché très rapidement, le système d'anticipation au freinage d'urgence applique une légère pression sur les freins. Cette pression de frein n'est pas perceptible par le conducteur. Le circuit de freinage utilise cette pression de frein pour permettre une réaction de freinage rapide si le conducteur serre les freins.

Système de freinage par temps de pluie – selon l'équipement

Le système de freinage par temps de pluie peut améliorer le rendement de freinage lors de la conduite sur chaussée mouillée. Il applique régulièrement une légère pression de freinage pour retirer toute accumulation d'eau sur les disques de frein avant. Le système ne fonctionne que si les essuie-glaces sont en mode de balayage lent ou rapide. Il ne fonctionne pas en mode de balayage intermittent. L'absence d'indication visuelle et sonore permet à ce système de fonctionner sans que le conducteur constate sa présence lorsque le système est activé.

Limiteur de vitesse en descente (HDC) – modèles à 4 roues motrices avec boîte de transfert MP3023 à deux vitesses seulement

Le limiteur de vitesse en descente maintient la vitesse du véhicule en descente lors de la conduite hors route et est disponible en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) seulement. Pour activer le limiteur de vitesse en descente, appuyez sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente.

Lorsque le limiteur de vitesse en descente est activé, le pictogramme de limiteur de vitesse en descente s'allume dans le groupe d'instruments. Le limiteur de vitesse en descente applique automatiquement les freins pour contrôler la vitesse en descente au niveau choisi lorsqu'il est nécessaire sur les pentes dont l'inclinaison est supérieure à 8 % environ. Généralement, il ne s'active pas sur un terrain plat.

Le conducteur peut régler le limiteur de vitesse en descente en fonction de diverses conditions de conduite. La vitesse correspond au rapport de transmission sélectionné.

Le fonctionnement du limiteur de vitesse en descente est neutralisé lorsque les freins sont sollicités pour ralentir le véhicule au-dessous de la vitesse programmée par le limiteur. D'autre part, pour augmenter la vitesse du véhicule lorsque le limiteur de vitesse en descente est en fonction, il suffit d'appuyer sur la pédale d'accélérateur de la façon habituelle. Dès que la pédale de frein ou d'accélérateur est relâchée, le limiteur de vitesse en descente ramène le véhicule à la vitesse programmée d'origine.

Utilisation du limiteur de vitesse en descente en mode 4 roues motrices gamme basse

Pour activer le limiteur de vitesse en descente, appuyez sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente. Le pictogramme du limiteur de vitesse en descente s'allume dans le groupe d'instruments et le limiteur de vitesse en descente est activé. Si la vitesse du véhicule dépasse 32 km/h (20 mi/h), le pictogramme du limiteur de vitesse en descente clignote et le limiteur de vitesse en descente ne fonctionne pas. Pour désactiver le limiteur de vitesse en descente, appuyez sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente.

Vitesses programmées en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

- 1re = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 2e = 2 km/h (1,2 mi/h)
- 3e = 3 km/h (4 mi/h)
- 4e = 4 km/h (2,5 mi/h)
- 5e = 5 km/h (3,1 mi/h)
- 6e = 6 km/h (3,7 mi/h)
- 7e = 7 km/h (4,3 mi/h)
- 8e = 8 km/h (5 mi/h)
- R (MARCHE ARRIÈRE) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- N (POINT MORT) = 2 km/h (1,2 mi/h)
- P (STATIONNEMENT) = Le limiteur de vitesse en descente demeure actif mais n'intervient pas.

Le limiteur de vitesse en descente est destiné à la conduite hors route seulement. Lorsque la vitesse du véhicule dépasse 32 km/h (20 mi/h), le limiteur de vitesse en descente demeure actif mais n'intervient pas. Si la vitesse du véhicule est maintenue au-dessus de 32 km/h (20 mi/h) pendant plus de 70 secondes, le limiteur de vitesse en descente de sélection est désactivé. Le limiteur de vitesse en descente est désactivé dès que la vitesse du véhicule dépasse 64 km/h (40 mi/h). Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h), le fonctionnement du limiteur de vitesse en descente reprend automatiquement et la vitesse du véhicule retourne à la vitesse sélectionnée.

Si la portière du conducteur est ouverte, le frein de stationnement est appliqué ou le véhicule n'est pas en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE), le limiteur de vitesse en descente est désactivé.

MISE EN GARDE!

Le limiteur de vitesse en descente est uniquement destiné à maintenir la vitesse du véhicule en descente. Le conducteur doit demeurer à l'affût des conditions de conduite et s'assurer que la vitesse du véhicule demeure sécuritaire.

Régulateur de vitesse de sélection (SCC) – modèles à 4 roues motrices avec boîte de transfert MP3023 à deux vitesses seulement

Le régulateur de vitesse de sélection (SCC) maintient la vitesse du véhicule pendant les situations de conduite hors route et est disponible en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) seulement.

Pour activer le régulateur de vitesse de sélection (SCC), appuyez sur le commutateur du régulateur de vitesse de sélection. Lorsque le régulateur de vitesse de sélection est activé, le pictogramme de régulateur de vitesse de sélection s'allume dans le groupe d'instruments. Le régulateur de vitesse de sélection appliquera automatiquement les freins pour contrôler la vitesse au niveau choisi lorsque nécessaire. Le conducteur peut régler la vitesse du régulateur de vitesse de sélection en fonction de diverses conditions de conduite. La vitesse correspond au rapport de transmission sélectionné. Le fonctionnement du régulateur de vitesse de sélection est neutralisé lorsque les freins sont sollicités pour ralentir le véhicule au-dessous de la vitesse programmée par le régulateur. Inversement, pour augmenter la vitesse du véhicule lorsque le régulateur de vitesse de sélection est en fonction, il suffit d'appuyer sur la pédale d'accélérateur de la façon habituelle. Dès que la pédale de frein ou d'accélérateur est relâchée, le régulateur de vitesse de sélection ramène le véhicule à la vitesse programmée d'origine.

Utilisation du régulateur de vitesse de sélection en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

Pour activer le régulateur de vitesse de sélection (SCC), appuyez sur le commutateur du régulateur de vitesse de sélection. Le pictogramme du régulateur de vitesse de sélection s'allume dans le groupe d'instruments et le régulateur de vitesse de sélection est activé. Si la vitesse du véhicule dépasse 32 km/h (20 mi/h), le pictogramme du régulateur de vitesse de sélection clignote et le régulateur de vitesse de sélection ne fonctionne pas. Pour activer le régulateur de vitesse de sélection, appuyez sur le commutateur du régulateur de vitesse de sélection.

Vitesses programmées en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

- 1re = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 2e = 2 km/h (1,2 mi/h)
- 3e = 3 km/h (4 mi/h)
- 4e = 4 km/h (2,5 mi/h)
- 5e = 5 km/h (3,1 mi/h)
- 6e = 6 km/h (3,7 mi/h)
- 7e = 7 km/h (4,3 mi/h)
- 8e = 8 km/h (5 mi/h)
- R (MARCHE ARRIÈRE) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- N (POINT MORT) = 2 km/h (1,2 mi/h)
- P (STATIONNEMENT) = Le régulateur de vitesse de sélection demeure actif mais n'intervient pas.

Le régulateur de vitesse de sélection est destiné à la conduite hors route seulement. Lorsque la vitesse du véhicule dépasse 32 km/h (20 mi/h), le régulateur de vitesse de sélection demeure actif mais n'intervient pas. Si la vitesse du véhicule est maintenue au-dessus de 32 km/h (20 mi/h) pendant plus de 70 secondes, le régulateur de vitesse de sélection est désactivé. Le régulateur de vitesse de sélection est désactivé dès que la vitesse du véhicule dépasse 64 km/h (40 mi/h). Lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 32 km/h (20 mi/h), le fonctionnement du régulateur de vitesse de sélection reprend automatiquement et la vitesse du véhicule retourne à la vitesse sélectionnée. Si la portière du conducteur est ouverte, le frein de stationnement est appliqué ou le véhicule n'est pas en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE), le régulateur de vitesse de sélection est désactivé.

Témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage et témoin de désactivation du système électronique d'antidérapage

Le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le contact est établi. Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage reste allumé lorsque

le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans le système électronique d'antidérapage. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire diagnostiquer et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage du groupe d'instruments se met à clignoter dès que les roues sont en perte d'adhérence et que le système électronique d'antidérapage entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage clignote également lorsque le système électronique d'antipatinage est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez les gaz autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite aux conditions de la route.

NOTA :

- *Le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage et le témoin de désactivation du système électronique d'antidérapage s'allument brièvement chaque fois que le contact est établi.*
- *Lorsque le contact est établi, le système électronique d'antidérapage est en fonction même s'il a été antérieurement mis hors fonction.*
- *Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système électronique d'antidérapage est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque le système électronique d'antidérapage est désactivé à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.*

Le témoin de désactivation du système électronique d'antidérapage indique que le système antidérapage est désactivé.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Inscriptions sur les pneus

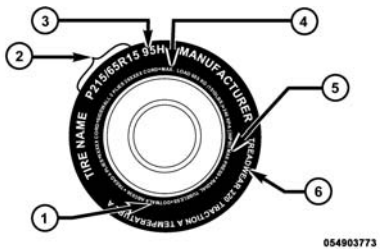

1 – Code des normes de sécurité U.S. DOT (n° d'identification du pneu)
2 – Référence dimensionnelle
3 – Description d'entretien
4 – Charge maximale
5 – Pression maximale
6 – Indices d'usure, d'adhérence et de température

NOTA :

- *Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme)-métrique est établi en fonction des normes américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.*
- *Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.*
- *Le classement par dimensions de pneu LT (camion léger)-métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.*
- *Les roues de secours temporaires sont conçues uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence. La lettre « T » ou « S » est moulée dans le flanc des pneus des roues de secours temporaires haute pression devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.*
- *Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10.5 R15 LT.*

Tableau de référence dimensionnelle des pneus

EXEMPLE :
Référence dimensionnelle :
P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines **« ...rien... »** = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes **LT** = Pneu pour véhicule utilitaire léger de dimensions établies selon les normes de construction américaines **T ou S** = Pneu d'une roue de secours temporaire **31** = Diamètre extérieur en pouces (po)
215 = Largeur de section en millimètres (mm)
65 = Rapport d'aspect en pourcentage (%) – Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu **10,5** = Largeur de la section en pouces (po)

EXEMPLE :
R = Code de construction – « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale – « D » indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais
15 = Diamètre de jante en pouces (po)
Description d'entretien :
95 = Indice de charge – Code numérique associé à la charge maximale que peut supporter un pneu
H = Symbole de vitesse – Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement. – La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état des routes et vitesses maximales indiquées).

EXEMPLE :
Identification de la charge :
« ...rien... » = L'absence de texte sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL)
Extra Load (XL) (charge supplémentaire) = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé)
Light Load (LL) (charge légère) = Pneu pouvant transporter une charge légère
C, D, E, F, G = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné
Charge maximale – Indique la charge maximale que ce pneu peut transporter.
Pression maximale – Indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu.

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un flanc ou les deux flancs du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, incluant le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

EXEMPLE :
DOT MA L9 ABCD 0301
DOT = Department of Transportation (Département des Transports) – Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route.
MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)
L9 = Code représentant la dimension des pneus (2 chiffres)
ABCD = Code utilisé par le constructeur de pneus (de 1 à 4 chiffres)
03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres). – 03 signifie la troisième semaine.

EXEMPLE :
DOT MA L9 ABCD 0301
01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres) – 01 signifie l'année 2001. – Avant le mois de juillet 2000, les constructeurs de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

Terminologie et définitions des pneus

Terme	Définition
Pied milieu	Le pied milieu du véhicule est l'élément de la structure de la carrosserie situé derrière la portière avant.
Pression de gonflage à froid du pneu	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en Kpa (kilopascals) ou en lb/po^2 (livres par pouce carré).

Terme	Définition
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est moulée sur le flanc du pneu.
Pression de gonflage à froid recommandée	Pression de gonflage à froid des pneus recommandée par le constructeur du véhicule et indiquée sur l'étiquette des pneus.
Étiquette des pneus	Une étiquette en papier apposée en permanence sur le véhicule indiquant la capacité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage à froid des pneus recommandée.

Charge et pression des pneus

Emplacement de l'étiquette d'information sur les pneus et la charge

NOTA : *La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.*

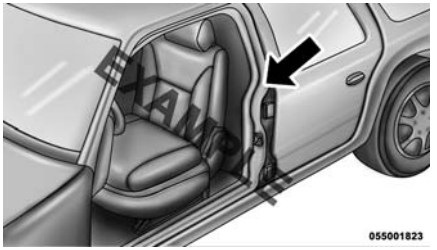

Emplacement sur le pied milieu de l'étiquette d'information sur les pneus et la charge

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

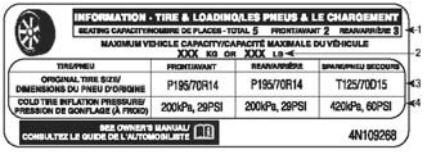

054907701

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit des renseignements importants concernant :

1) le nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule;

2) le poids total pouvant être transporté par le véhicule;

3) la dimension des pneus conçus pour votre véhicule;

4) les pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. La charge maximale pouvant être transportée par vos pneus ne sera pas dépassée si vous respectez les spécifications de conditions de charge, de dimension des pneus et de pressions de gonflage à froid dont il est question sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge et dans le paragraphe « Chargement du véhicule » de ce guide.

NOTA : *Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière ne doit pas être dépassé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PNBE, le chargement du véhicule et la traction d'une remorque, consultez le paragraphe « Chargement du véhicule » dans cette section.*

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX lbs or XXX kg » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information concernant les pneus et la charge. Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question dans le cas présent.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée

1. Trouvez la déclaration « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs. » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.

2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.

3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

4. Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si le montant « XXX » est égal à 635 kg (1 400 lb) et que cinq passagers de 68 kg (150 lb) chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 295 kg (650 lb). Calcul : 635 – 340 (5 x 68) = 295 kg / 1 400 – 750 (5 x 150) = 650 lb.

5. Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

6. Si vous comptez tracter une remorque, la charge de celle dernière sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages et de la cargaison pour votre véhicule.

NOTA :

- *Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins explicatives et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.*
- *Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).*

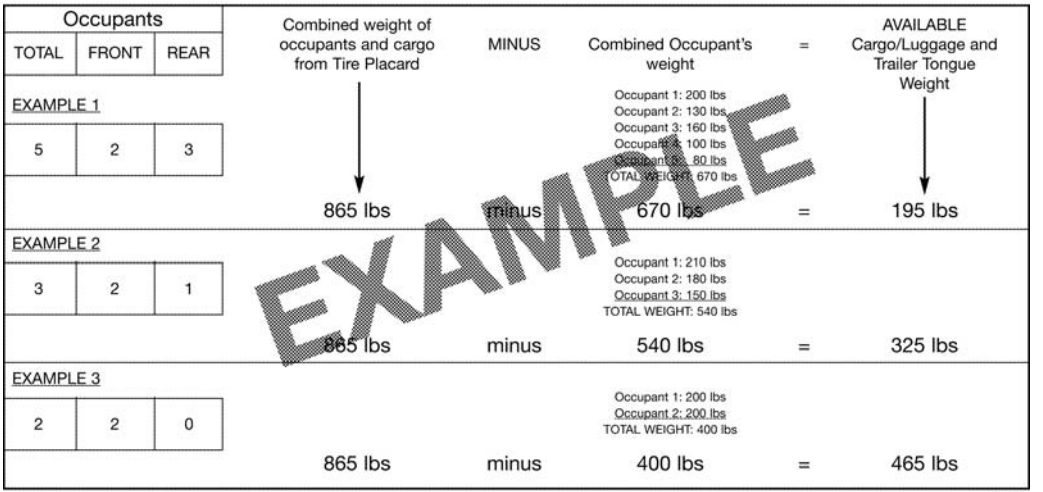
Occupants
TOTAL
FRONT
REAR
Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard
MINUS
Combined Occupant's weight
=
AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
EXAMPLE 1
5
2
3
Occupant 1: 200 lbs
Occupant 2: 130 lbs
Occupant 3: 160 lbs
Occupant 4: 100 lbs
Occupant 5: 80 lbs
TOTAL WEIGHT: 670 lbs
865 lbs
minus
670 lbs
=
195 lbs
EXAMPLE 2
3
2
1
Occupant 1: 210 lbs
Occupant 2: 180 lbs
Occupant 3: 150 lbs
TOTAL WEIGHT: 540 lbs
865 lbs
minus
540 lbs
=
325 lbs
EXAMPLE 3
2
2
0
Occupant 1: 200 lbs
Occupant 2: 200 lbs
TOTAL WEIGHT: 400 lbs
865 lbs
minus
400 lbs
=
465 lbs
EXAMPLE

811a4d11

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

PNEUS – GÉNÉRALITÉS

Pression des pneus

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Voici les trois principaux problèmes qui découlent d'une pression de gonflage inadéquate des pneus :

Sécurité

MISE EN GARDE!

- **Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.**
- **Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une crevaison.**
- **Le gonflement excessif d'un pneu lui fait perdre sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.**
- **Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la tenue du véhicule et causer une défaillance subite des pneus qui vous ferait perdre la maîtrise du véhicule.**
- **Une pression des pneus inégale des pneus peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.**
- **Une pression des pneus inégale des pneus sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.**
- **Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.**

Économie

Des pneus mal gonflés peuvent causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie peut réduire la durée de la bande de roulement et le pneu devra être remplacé plus tôt que prévu. Un pneu sous-gonflé offre également une plus forte résistance au roulement et peut contribuer à une plus forte consommation de carburant.

Confort et stabilité du véhicule

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre un gonflement excessif rend la suspension trop ferme, ce qui nuit au confort. Le sous-gonflement ou le gonflement excessif des pneus peut influer sur la stabilité du véhicule et donner une impression de décalage ou de réponse trop directe de la direction.

Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut provoquer une réaction imprévisible de la direction.

Une pression des pneus inégale des pneus sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

Pressions de gonflage des pneus

La pression de gonflage à froid adéquate des pneus est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le rebord arrière de la portière du conducteur.

Au moins une fois par mois :

- Vérifiez et réglez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre de poche de bonne qualité. Ne faites pas de jugement visuel en déterminant le gonflage approprié. Les pneus peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.
- Vérifiez les pneus pour y découvrir des signes d'usure ou des dommages visibles.

AVERTISSEMENT!

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage précisées sur l'étiquette sont toujours des pressions de gonflage à froid, c'est-à-dire, la pression des pneus d'un véhicule inutilisé pendant au moins trois heures ou conduit sur moins de 1,6 km (1 mi) après une période

de trois heures. La pression de gonflage à froid des pneus ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier les pressions de gonflage plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po^2) pour chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po^2), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po^2) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po^2) lorsque le véhicule roule. Ne réduisez PAS cette augmentation normale de la pression, sinon la pression du pneu sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à grande vitesse. Consultez votre marchand de pneus ou d'équipement d'origine de véhicule autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager. Vous pourriez subir une collision grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

MISE EN GARDE!

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule procurera une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait provoquer une collision. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Réparation des pneus

Si votre pneu devient endommagé, il peut être réparé s'il se conforme aux critères suivants :

- le pneu n'a pas roulé lorsqu'il était crevé,
- les dommages se situent seulement sur la chape du pneu (les dommages sur les flancs ne sont pas réparables), et
- la crevaison est inférieure à ¼ po (6 mm),

Consultez un marchand de pneus autorisé pour les réparations de pneu et des informations supplémentaires.

Les pneus auto-obturants à affaissement limité endommagés, ou les pneus auto-obturants à affaissement limité qui ont éprouvé une perte de pression devraient être remplacés immédiatement par un autre pneu auto-obturant à affaissement limité de taille et de description de service identiques (Indice de charge et Code de vitesse).

Pneus toutes saisons – selon l'équipement

Les pneus toutes saisons procurent une traction en toutes saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux de traction peuvent varier entre les différents types de pneus toutes saisons. Les pneus toutes-saisons respectent ces exigences et peuvent être identifiés par les désignations M+S, M&S, M/S ou MS moulées sur le flanc du pneu. Utilisez des pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'été ou trois saisons – selon l'équipement

Les pneus d'été procurent une traction dans les conditions mouillées ou sèches et ne sont pas conçus pour être utilisés dans la neige ou la glace. Les pneus d'été ne comprennent pas la désignation, ni le pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu. Utilisez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'hiver

Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus à neige peuvent être identifiés par un pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu.

Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Montez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive peut altérer la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h). Pour les vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h), consultez l'équipement d'origine ou adressez-vous à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée s'avère moindre que celle des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certaines régions. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

Ensemble de pneu et roue de secours assortis d'origine – selon l'équipement

La roue de secours de votre véhicule peut être équivalente en apparence aux pneus et à la roue de secours d'origine se trouvant sur l'essieu avant ou l'essieu arrière de votre véhicule. Cette roue de secours pourrait être utilisée dans la permutation des roues pour votre véhicule. Si votre

véhicule est muni de cette option, consultez un marchand de pneus autorisé pour connaître le schéma de permutation des pneus recommandé.

Roue de secours compacte – selon l'équipement

Les roues de secours compactes servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette des renseignements au sujet des pneus et de la charge située sur l'ouverture de porte du conducteur ou sur le flanc du pneu. Les descriptions de roues de secours compactes commencent avec la lettre « T » ou « S » précédent l'identification des dimensions du pneu. Exemple : T145/80D18 103M.

T, S = roue de secours temporaire

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours compacte et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours compacte. Installez seulement un pneu et une roue de secours compacts à la fois sur votre véhicule.

MISE EN GARDE!

Les roues de secours compactes sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde relatives à la roue de secours. À défaut de quoi, la roue de secours pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pleine grandeur – selon l'équipement

La roue de secours pleine grandeur sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il ne l'est pas. La bande de roulement de cette roue de secours peut avoir une durée de vie limitée. La roue de secours pleine grandeur temporaire doit

être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Comme cette roue n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

Roue de secours à usage limité – selon l'équipement

La roue de secours à usage limité sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu est identifié par une étiquette située sur la roue de secours à usage limité. Cette étiquette comporte les limitations de conduite pour cette roue de secours. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il n'est pas identique. Le montage de cette roue de secours à usage limité modifie la tenue de route du véhicule. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

MISE EN GARDE!

Les roues de secours à usage limité servent en cas d'urgence seulement. Le montage de cette roue de secours à usage limité modifie la tenue de route du véhicule. Avec ce pneu, ne conduisez pas au-delà de la limite de vitesse indiquée sur la roue de secours à usage limité. Gardez les pneus gonflé aux pressions de gonflage à froid indiquées sur votre étiquette d'information sur les pneus et la charge, située sur le pied milieu côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière côté conducteur. Remplacez (ou réparez) le pneu d'origine à la première occasion et réinstallez-le sur votre véhicule. Vous pourriez sinon perdre la maîtrise du véhicule.

Patinage des roues

Si le véhicule s'enlise dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes sans interruption.

Consultez le paragraphe « Pour dégager un véhicule coincé » dans la section « En cas d'urgence » pour de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager les pneus et causer une défaillance. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuellement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure des pneus

Les pneus d'origine de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.

1 – Pneu usé
2 – Pneu neuf

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures de la bande de roulement du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 2 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Consultez le paragraphe sur les pneus de rechange dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, qui comprennent notamment :

- les habitudes de conduite;
- la pressiondes pneus;
- la distance parcourue.
- Les pneus performants, les pneus avec un indice de vitesse de V ou plus, et les pneus d'été ont une bande de roulement dont la durée de vie est réduite. Une permutation de ces pneus conformément au calendrier d'entretien du véhicule est fortement recommandée.

MISE EN GARDE!

Les pneus et la roue de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant de graves blessures ou la mort.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez-les de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour s'assurer qu'il n'y a pas de signes d'usure et que la pression de gonflage à froid est adéquate. Le constructeur recommande fortement que vous utilisiez des pneus de taille, de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsque vous devez les remplacer. (Consultez le paragraphe portant sur les « Indicateurs d'usure des pneus »). Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ou l'étiquette d'homologation du véhicule pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse de vos pneus se trouvent sur le flanc des pneus d'origine. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice de charge et le symbole de vitesse, consultez le tableau de référence dimensionnelle des pneus se trouvant à la section de renseignements concernant la sécurité des pneus de ce guide.

Remplacez les deux pneus avant ou les deux pneus arrière par paires. Le remplacement d'un seul pneu peut compromettre grandement la maniabilité de votre véhicule. Si jamais vous remplacez une roue, assurez-vous que ses spécifications correspondent à celle d'origine.

Nous vous recommandons de consulter votre concessionnaire ou un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications ou les capacités des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des capacités de charge ou des dimensions de roues. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant de graves blessures ou la mort. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.**
- **N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision.**
- **Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.**

AVERTISSEMENT!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture du compteur de vitesse et du compteur kilométrique.

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES (DISPOSITIFS DE TRACTION)

L'utilisation de dispositifs de traction exige un dégagement suffisant entre le pneu et la carrosserie. Suivez les recommandations ci-dessous pour éviter des dommages.

- Le dispositif de traction doit être de taille appropriée pour le pneu, selon les recommandations du fabricant du dispositif de traction.
- Ne posez des chaînes que sur les pneus arrière.
- En raison du dégagement limité, utilisez un dispositif de traction de profil bas super Z6 de Security Chain Company (SCC) ou un dispositif équivalent sur les pneus P265/60R18 ou 265/50R20.

MISE EN GARDE!

L'utilisation de pneus de taille et de type différents (M+S, pneus d'hiver) entre l'essieu avant et l'essieu arrière peut provoquer une conduite imprévisible. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes :

- **En raison du jeu restreint du dispositif de traction entre les pneus et les autres composants de la suspension, il est important de n'utiliser que des dispositifs de traction en bon état. Les dispositifs brisés peuvent endommager gravement le véhicule. Arrêtez le véhicule immédiatement si un bruit se produit qui pourrait indiquer le bris du dispositif de traction. Avant d'utiliser le dispositif, retirez les pièces qui sont endommagées.**
- **Installez le dispositif aussi serré que possible, puis resserrez-le après environ 0,8 km (0,5 mi).**
- **Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).**
- **Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.**
- **Ne roulez pas pendant des périodes prolongées sur une chaussée sèche.**

- **Suivez les directives du constructeur du dispositif de traction relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement recommandée par le constructeur du dispositif si la vitesse est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).**
- **N'utilisez pas de dispositifs de traction sur une roue de secours compacte.**

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS

Les pneus avant et arrière d'un véhicule sont assujettis à des charges et des sollicitations différentes (direction, traction, freinage). C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation présente des avantages, particulièrement dans le cas de pneus à sculpture profonde, comme les pneus de type route-hors route. La permutation des pneus améliore la longévité de la bande de roulement, aide à maintenir un bon niveau de traction dans la boue, la neige ou sur des surfaces mouillées, et contribue à une conduite agréable et en douceur.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. Au besoin, vous pouvez effectuer une permutation plus fréquente des pneus. En cas d'usure rapide ou inhabituelle, vous devriez en trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

NOTA : *Le contrôle de la pression des pneus de catégorie supérieure localisera automatiquement les valeurs de pression affichées aux endroits appropriés du véhicule après une permutation des pneus.*

Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation « croisée vers l'avant » recommandée.

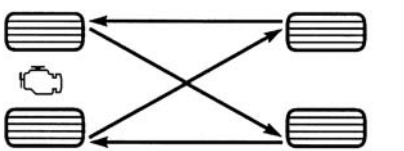

Permutation des pneus

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Pour mesurer la pression des pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec des capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs, installés sur chacune des roues, sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA : *Il est particulièrement important de vérifier régulièrement la pression de tous vos pneus et de les maintenir à une pression appropriée.*

Le système de surveillance de la pression des pneus se compose des éléments suivants :

- Un module récepteur
- Des capteurs de surveillance de la pression des pneus aux 4 roues
- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'affichent à l'écran du centre d'information électronique, et un graphique qui indique la pression des pneus
- Un témoin du système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur si la pression d'un pneu est insuffisante en fonction de la pression à froid recommandée sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie en fonction de la température, d'environ 7 kPa (1 lb/po^2) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid. La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. **Consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir des renseignements sur la méthode appropriée de gonflage des pneus du véhicule.** La pression des pneus augmente pendant la conduite du véhicule; il s'agit d'un phénomène normal qui n'exige aucune mesure corrective.

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute sous le seuil d'avertissement, y compris en raison du temps froid ou d'une perte naturelle de pression par le pneu.

Le système continue d'avertir le conducteur tant que la basse pression persiste et l'alarme n'est interrompue que lorsque la pression du pneu est égale ou supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée sur l'étiquette de pression des pneus. Une fois le témoin de basse pression allumé, la pression du pneu doit être augmentée et atteindre la valeur de pression de gonflage à froid recommandée pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne. La mise à jour du système est automatique et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint à la réception des nouvelles valeurs de pression. Pour recevoir ces renseignements, le véhicule doit rouler pendant 20 minutes à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

Prenons l'exemple d'un véhicule dont la pression à froid recommandée sur l'étiquette des pneus (stationné depuis plus de trois heures) est de 227 kPa (33 lb/po^2). Si la pression des pneus est de 193 kPa (28 lb/po^2) à une température ambiante de 20 °C (68 °F), une chute de température jusqu'à -7 °C (20 °F) diminuera la pression des pneus jusqu'à environ 165 kPa (24 lb/po^2). Cette pression est suffisamment basse pour allumer le témoin du système de surveillance de la pression des pneus. Si le véhicule roule, la pression des pneus peut augmenter jusqu'à environ 193 kPa (28 lb/po^2), mais

le témoin du système de surveillance de la pression des pneus demeure allumé. Dans ce cas, le témoin ne s'éteint qu'une fois que les pneus ont été regonflés de façon à respecter la valeur de pression de gonflage à froid recommandée.

AVERTISSEMENT!

- **Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions du système de surveillance de la pression des pneus ont été établies pour la dimension des pneus montés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. Si votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus, n'utilisez aucun scellant à pneu de marché secondaire ni masselottes d'équilibrage car cela risquerait d'endommager les capteurs.**
- **Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.**

NOTA :

- *Le système n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.*
- *Il ne faut pas non plus s'en servir comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.*
- *Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.*
- *Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le*

conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si elle n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

- *Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression réelle des pneus.*

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments et le carillon retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus route actifs est basse. De plus, le centre d'information électronique (EVIC) affiche le message « LOW TIRE PRESSURE » (BASSE PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes ainsi que le message « Inflate Tire to XXX » (Gonfler le pneu à XXX), puis présente un affichage graphique des valeurs de pression avec la valeur de pression du pneu dont la pression est basse dans une couleur différente. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

NOTA : *Le système peut être configuré de manière à afficher la pression en kPa ou en lb/po^2.*

Si le système détecte que l'un des quatre pneus route est sous-gonflé, vous devez immobiliser le véhicule aussitôt que possible et gonfler le pneu dont la valeur de pression est de couleur différente sur l'affichage graphique à la valeur de pression à froid recommandée affichée dans le message « Inflate Tire to XXX » (Gonfler le pneu à XXX). Le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les valeurs de pression, l'affichage graphique des valeurs de pression revient à sa couleur d'origine et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint dès que les valeurs de pression mises à jour sont reçues. Pour recevoir ces renseignements, le véhicule doit rouler pendant 20 minutes à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

Avertissement « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS)

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis demeure allumé si une anomalie du système est détectée. L'anomalie du système fait également retentir un avertissement sonore. Le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) pendant au moins cinq secondes. Ce message est suivi d'un affichage graphique présentant des tirets « - - » à la place de la valeur de pression, ce qui indique que le système ne reçoit pas de données des capteurs de surveillance de la pression des pneus.

NOTA : *Le système peut être configuré de manière à afficher la pression en kPa ou en lb/po².*

Si le contact a été coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système est toujours présente. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus cesse de clignoter, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus et la valeur de pression s'affiche à la place des tirets. Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

1. Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou la conduite à proximité d'installations émettrices de fréquences radio identiques à celles des capteurs de surveillance de la pression des pneus.

2. Pose de glace teintée du marché secondaire qui entrave les signaux radioélectriques.

3. Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.

4. Utilisation de chaînes antidérapantes.

5. Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs de surveillance de la pression des pneus.

Le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) s'affiche également à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) pendant au moins cinq secondes lorsqu'une anomalie du système liée à un défaut d'emplacement de capteur est détectée. Dans ce cas, le

message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) est ensuite accompagné par un affichage graphique indiquant les valeurs de pression. Cela indique que les capteurs de surveillance de la pression des pneus continuent à transmettre des valeurs de pression, mais les capteurs pourraient ne pas être situés à l'emplacement approprié sur le véhicule. Toutefois, une réparation du système doit malgré tout être effectuée, tant que le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) s'affiche.

NOTA : *La roue de secours n'est pas munie d'un capteur de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne surveillera pas la pression du pneu. Si vous installez la roue de secours à la place d'un pneu route dont la pression se situe sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, au prochain cycle d'allumage, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé, un carillon retentit, l'affichage graphique de la valeur de pression continue de clignoter à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) et le message « Inflate to XXX kPa » (Gonfler à XXX kPa) s'affiche. Après que vous avez roulé jusqu'à 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h), le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. De plus, le centre d'information électronique (EVIC) affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis afiche également des tirets (- -) à la place de la valeur de pression. À chaque cycle d'allumage suivant, le carillon retentit et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu, et le centre d'information électronique (EVIC) affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant cinq secondes, puis des tirets (- -) à la place de la valeur de pression. Lorsque vous réparez ou remplacez un pneu route d'origine, puis le réinstallez sur le véhicule à la place de la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les données.*

De plus, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint et l'affichage graphique du centre d'information électronique (EVIC) affiche une nouvelle valeur de pression au lieu des tirets (- -), pourvu qu'aucun des quatre pneus route actifs ne soit à une pression inférieure au seuil d'avertissement pour manque de pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus sont réglementés par l'une des licences suivantes :

États-Unis	MRXC4W4MA4
Canada	2546A-C4W4MA4

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT

Moteur 3,6L – selon l'équipement

800dfab6

Ce moteur est conçu en conformité avec les règlements antipollution et offre une consommation et un rendement excellents avec de l'essence sans plomb ordinaire de haute qualité d'un indice d'octane de 87. Il n'est pas conseillé d'utiliser du supercarburant puisqu'il n'offre aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence ordinaire dans ce type de moteur.

Moteur 5,7L – selon l'équipement

Ce moteur est conçu en conformité avec les règlements antipollution et offre une consommation et un rendement satisfaisants avec de l'essence sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87 à 89. Pour vous assurer d'un rendement optimal, le constructeur recommande l'utilisation d'une essence à indice d'octane de 89. Il n'est pas conseillé d'utiliser du supercarburant puisqu'il n'offre aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence ordinaire dans ce type de moteur.

Des cognements légers à bas régime ne présentent aucun danger pour votre moteur. Cependant, si ces cognements perdurent et s'amplifient à haut régime, votre moteur peut subir des dommages. Faites corriger le problème immédiatement. Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, un calage ou un fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

Plus de 40 constructeurs automobiles dans le monde ont participé à l'élaboration de la Charte universelle sur l'essence (World Wide Fuel Charter, WWFC) pour définir les propriétés de carburant nécessaires à la réduction des émissions de même qu'à l'amélioration de la performance et de la durabilité de votre véhicule. Dans la mesure du possible, le constructeur recommande l'utilisation d'essences conformes aux spécifications de la WWFC.

Essence reformulée

L'emploi d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée », est obligatoire dans de nombreuses régions du pays. Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions des véhicules et à améliorer la qualité de l'air.

Le constructeur recommande l'utilisation d'essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent d'excellentes performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

Essences à mélange oxygéné

Certains fournisseurs de carburant mélangent l'essence sans plomb à des composés oxygénés tels que l'éthanol. Ces mélanges peuvent être utilisés dans votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez PAS d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 10 % d'éthanol. Ces mélanges peuvent nuire au démarrage et au comportement routier du véhicule, endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation en carburant ou provoquer l'allumage du témoin d'anomalie. De plus, les normes antipollution en vigueur pourraient également ne pas être respectées. Les étiquettes apposées sur les pompes doivent indiquer clairement si le carburant contient plus de 10 % d'éthanol.

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes qui sont causés par l'utilisation d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 10 % d'éthanol. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie.

Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte

Les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte peuvent utiliser une essence renfermant au maximum 10 % d'éthanol (E10). L'utilisation d'une essence renfermant plus de 10 % d'éthanol pourrait annuler la garantie du véhicule.

Un véhicule qui n'est pas à carburant mixte et qui a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85 manifestera un ou plusieurs symptômes tels que :

- un fonctionnement en mode de mélange appauvri;
- l'activation du témoin d'anomalie (OBD II);
- une perte de rendement du moteur;
- démarrages à froid laborieux et qualité de conduite à froid dégradée;
- un risque accru de corrosion des composants du circuit d'alimentation.

Lorsqu'un véhicule qui n'est pas à carburant mixte a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85, vous pouvez corriger la situation comme suit :

- vidangez le réservoir de carburant (consultez votre concessionnaire autorisé);
- remplacez l'huile moteur et le filtre;
- débranchez puis rebranchez la batterie pour réinitialiser la mémoire du module de commande du moteur.

L'utilisation prolongée de carburant E-85 peut entraîner des dommages importants.

MMT dans l'essence

Le MMT est un additif métallique contenant du manganèse qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. L'essence mélangée à du MMT réduit la vie utile des bougies d'allumage et la performance du système antipollution dans certains véhicules. Le constructeur vous recommande d'utiliser des essences sans MMT dans votre véhicule. Étant donné que la présence de MMT peut ne pas être indiquée sur la pompe, il est important de demander au préposé de la station-service si l'essence qu'il vend en contient.

Additifs

Toutes les essences vendues aux États-Unis doivent contenir des additifs détergents. L'usage d'autres détergents ou additifs n'est donc pas nécessaire dans des conditions de conduite normale, et ne ferait qu'occasionner des frais supplémentaires. Vous ne devriez pas avoir à en ajouter au carburant.

Avertissements relatifs au circuit d'alimentation

AVERTISSEMENT!

Consignes à suivre pour conserver les performances de votre véhicule :

- **La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence contenant du plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut nuire au bon fonctionnement du moteur et endommager le système antipollution.**
- **Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défectuosités d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé.**

- **Il est déconseillé d'utiliser des additifs destinés à augmenter l'indice d'octane du carburant vendus sur le marché. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le constructeur n'est pas responsable des dommages causés au circuit d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif.**

NOTA : *La modification intentionnelle du système antipollution peut entraîner des sanctions civiles contre vous.*

Mises en garde concernant le monoxyde de carbone

MISE EN GARDE!

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les précautions indiquées ci-après pour éviter tout risque d'empoisonnement par monoxyde de carbone :

- **Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un espace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.**
- **Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défectuosité. Roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.**

CARBURANT MIXTE (MOTEUR 3,6 L UNIQUEMENT) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Renseignements généraux concernant le carburant E-85

Les renseignements contenus dans cette section ne concernent que les véhicules à carburant mixte. Ces véhicules peuvent être identifiés par une étiquette apposée sur la trappe du réservoir de carburant qui porte la mention **Ethanol (E-85) or Unleaded Gasoline Only** (Éthanol [E-85] ou essence sans plomb seulement). Cette section ne couvre que les sujets qui se rapportent à ces véhicules. Consultez les autres sections de ce guide pour obtenir des renseignements communs qui concernent autant les véhicules à carburant mixte que les véhicules à essence.

AVERTISSEMENT!

Seuls les véhicules dont la trappe du réservoir de carburant comporte l'étiquette mentionnée ci-dessus peuvent fonctionner à l'aide du carburant E-85.

Identification E-85

Carburant à l'éthanol (E-85)

Le carburant E-85 est un mélange composé d'environ 85 % de carburant à l'éthanol et de 15 % d'essence sans plomb.

MISE EN GARDE!

Les vapeurs d'éthanol sont extrêmement inflammables et peuvent causer de graves blessures. Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque le bouchon du réservoir de carburant est retiré ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage. N'utilisez pas le carburant E-85 comme agent de nettoyage et tenez-le à l'écart des flammes.

Carburant Spécifications

Si votre véhicule est conçu pour fonctionner avec du carburant E-85, vous pouvez utiliser de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane de 87, du carburant E-85, ou un mélange de ces deux carburants.

Pour obtenir les meilleurs résultats, évitez d'employer alternativement le carburant E-85 et l'essence sans plomb.

Lorsque vous désirez passer d'un carburant à l'autre, nous vous recommandons de :

- ne pas ajouter une quantité de carburant inférieure à 19 L (5 gallons US) lors du plein de carburant;
- rouler immédiatement après le ravitaillement sur une distance d'au moins 8 km.

En suivant ces directives, vous éviterez le risque de démarrage difficile ou d'instabilité significative du moteur pendant le réchauffement.

NOTA :

- *Utilisez du carburant E-85 formulé en fonction des saisons (ASTM D5798). L'utilisation d'un carburant E-85 non formulé pour la saison peut rendre le démarrage du moteur laborieux et provoquer un ralenti irrégulier une fois le moteur en marche, même si les directives ci-dessus sont respectées, surtout lorsque la température ambiante est inférieure à 0 °C (32 °F).*
- *Certains additifs utilisés dans l'essence régulière ne sont pas entièrement compatibles avec le carburant E-85 et peuvent former des dépôts dans votre moteur. Pour éliminer les problèmes de maniabilité qui pourraient être causés par ces dépôts, un additif d'essence supplémentaire comme le nettoyant pour injecteurs MOPAR^{MD} ou Techron peut être utilisé.*

Choix de l'huile à moteur des véhicules à carburant mixte (E-85) et à essence

Les véhicules à carburant mixte alimentés au carburant E-85 doivent utiliser une huile moteur spécialement formulée. Les huiles moteur Mopar^{MD} répondent à ces exigences, ainsi que les huiles équivalentes répondant à la norme MS-6395 de Chrysler. Le constructeur recommande d'utiliser exclusivement des huiles moteur certifiées par l'API conformes aux exigences de la norme MS-6395. La norme MS-6395 comporte des exigences supplémentaires qui ont été définies dans le cadre d'essais de parc intensifs et qui

offrent une protection supplémentaire aux moteurs de Chrysler Group LLC. Utilisez une huile Mopar[MD] ou une huile équivalente conforme à la norme MS-6395.

Démarrage

En raison de ses caractéristiques, le carburant E-85 est inadapté aux températures extérieures inférieures à -18 °C (0 °F). Lorsque la température ambiante se situe entre –18 °C et 0 °C (0 °F et 32 °F), vous pouvez remarquer que le moteur est plus long à démarrer et qu'il fonctionne de façon instable (creux ou hésitations) pendant la période de réchauffage.

NOTA : *L'utilisation d'un chauffe-bloc (selon l'équipement) facilite le démarrage d'un moteur alimenté au carburant E-85 lorsque la température ambiante est inférieure à 0 °C (32 °F).*

Autonomie de route

Du fait que le carburant E-85 est moins énergétique que l'essence pour un volume donné, la consommation peut être plus élevée avec du carburant E-85. Vous pouvez vous attendre à une consommation accrue et à une autonomie réduite de 30 % par rapport à l'essence.

Pièces de rechange

Plusieurs composants de votre véhicule à carburant mixte sont conçus pour s'adapter à l'utilisation d'éthanol. Assurez-vous que des pièces appropriées, compatibles avec l'éthanol, sont installées sur votre véhicule lors de toute intervention.

AVERTISSEMENT!

Le remplacement des composants du circuit d'alimentation en carburant par des composants qui ne sont pas compatibles avec l'éthanol peut endommager votre véhicule.

Entretien

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas un mélange d'éthanol à plus de 85 % dans votre véhicule. Un tel mélange pourrait entraîner des difficultés de démarrage par temps froid et nuire à la maniabilité de votre véhicule.

AJOUT DE CARBURANT

1. Appuyez sur le commutateur de déverrouillage de trappe du réservoir de carburant (situé sous le commutateur des phares).

Commutateur de déverrouillage de trappe du réservoir de carburant

2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.

Trappe du réservoir de carburant

3. Il n'y a pas de bouchon du réservoir de carburant. Le système est scellé par un volet à battant à l'intérieur du tuyau.

4. Insérez complètement le pistolet de la pompe à carburant dans le tuyau de remplissage; le pistolet ouvre et maintient le volet à battant pendant le ravitaillement.

NOTA : *Seul le pistolet de taille appropriée ouvre les loquets permettant d'ouvrir le volet à battant.*

5. Faites le plein; lorsque le pistolet de la pompe à carburant émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.

6. Retirez le pistolet et fermez la trappe de carburant.

Ravitaillement d'urgence au moyen d'une nourrice à essence

- La plupart des nourrices à essence n'ouvrent pas le volet à battant.
- Un entonnoir est fourni pour ouvrir le volet à battant afin de permettre le ravitaillement d'urgence au moyen d'une nourrice à essence.
- Retirez l'entonnoir de l'espace de rangement de la roue de secours.
- Insérez l'entonnoir dans la même ouverture du tuyau de remplissage que celle du pistolet de la pompe à carburant.

- Assurez-vous que l'entonnoir est inséré complètement pour maintenir le volet à battant ouvert.
- Versez le carburant dans l'ouverture de l'entonnoir.
- Retirez l'entonnoir du tuyau de remplissage, puis essuyez-le avant de le remettre dans l'espace de rangement de la roue de secours.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les débordements et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après avoir fait le plein.

MISE EN GARDE!

- **Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.**
- **N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois d'état ou réglementations fédérales et causer l'allumage du témoin d'anomalie.**
- **Vous risquez de causer un incendie si vous remplissez d'essence un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Posez toujours les bidons au sol lorsque vous les remplissez.**

Ouverture d'urgence de la trappe de carburant

Si vous êtes incapable d'ouvrir la trappe de carburant, utilisez l'ouverture d'urgence de la trappe de carburant.

1. Ouvrez le hayon.
2. Appuyez vers le bas sur le bord intérieur du bac de rangement gauche pour libérer le bord extérieur.
3. Saisissez le bord extérieur libéré de l'autre main pour désengager les rabats.
4. Enlevez le bac de rangement.
5. Tirez le câble de déverrouillage.

Câble de déverrouillage

CHARGEMENT DU VÉHICULE

Étiquette d'homologation du véhicule

Conformément aux règlements de la NHTSA, une étiquette d'homologation est apposée sur le pied de la porte du conducteur ou sur la porte même.

Cette étiquette comporte le mois et l'année de fabrication, le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière ainsi que le numéro d'identification du véhicule (NIV). Les mois, jour et heure de fabrication du véhicule figurent également sur cette étiquette. Le code à barres qui figure au bas de cette étiquette représente le NIV.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé du véhicule qui comprend le poids du conducteur, des passagers, du véhicule, des équipements et de la charge transportée. Cette étiquette informe également sur les capacités de poids maximales des essieux avant et arrière (PNBE). La charge totale doit être limitée de façon que le PNBV des essieux avant et arrière ne dépasse pas le PNBE.

Charge utile

La charge utile d'un véhicule représente la charge totale qu'un camion peut transporter, incluant le poids du conducteur, des passagers, des équipements et des articles transportés.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le PNBE est la charge maximale autorisée sur les essieux avant et arrière. La charge doit être répartie dans l'espace de chargement de façon à ne pas dépasser le PNBE de chaque essieu.

Le PNBE de chaque essieu est déterminé en fonction des composants du système offrant la plus faible capacité de charge (essieu, ressorts, pneus ou jantes). Des essieux ou composants de suspension plus robustes qu'achètent parfois les propriétaires en vue d'accroître la durabilité ne signifient pas nécessairement une augmentation du PNBV.

Dimensions des pneus

Les dimensions des pneus indiquées sur l'étiquette d'homologation correspondent à la taille réelle des pneus de votre véhicule. Les pneus de rechange doivent être capables de supporter la même charge que cette dimension de pneus.

Dimensions des jantes

Il s'agit de la dimension de jante appropriée pour la dimension de pneu indiquée.

Pression de gonflage des pneus

Il s'agit de la pression de gonflage à froid des pneus de votre véhicule pour toutes les conditions de charge jusqu'à un poids égal au PNBE.

Poids à vide

Le poids à vide d'un véhicule est défini comme étant le poids total du véhicule avec tous les liquides, incluant le plein de carburant, mais sans occupant ni charge. Les valeurs du poids à vide avant et arrière sont déterminées en pesant votre véhicule sur une balance commerciale avant d'y faire monter des occupants ou de le charger.

Chargement

Le poids total réel ainsi que le poids de l'avant et de l'arrière de votre véhicule sont plus faciles à déterminer lorsque ce dernier est chargé et prêt à démarrer.

Vous devez d'abord peser le véhicule au complet sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le PNBV. Vous devez ensuite déterminer séparément le poids sur l'essieu avant, puis sur l'essieu arrière du véhicule pour vous assurer que la charge est répartie correctement sur les essieux avant et arrière. Peser le véhicule peut révéler que la charge sur l'un ou l'autre des essieux, avant ou arrière, dépasse le PNBE alors que la charge totale reste inférieure au PNBV. Si tel est le cas, vous devez déplacer la charge de l'avant vers l'arrière ou inversement de façon à respecter les limitations spécifiées. Placez les articles plus

lourds le plus près possible du plancher et assurez-vous que la charge est bien répartie. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles.

Des charges mal réparties peuvent nuire au comportement directionnel et routier du véhicule ainsi qu'aux performances du système de freinage.

AVERTISSEMENT!

Ne chargez en aucun cas votre véhicule à un poids supérieur au PNBV et aux PNBE avant et arrière. Vous risqueriez de provoquer la rupture de certaines pièces de votre véhicule ou encore de modifier le comportement de ce dernier. Vous pourriez alors perdre la maîtrise du véhicule. La durée de vie d'un véhicule surchargé peut être raccourcie.

TRACTION DE REMORQUE

Vous trouverez dans cette section des consignes de sécurité et des renseignements relatifs aux limites à ne pas dépasser lorsque vous voulez tracter une remorque. Lisez attentivement ces renseignements avant de tracter une remorque, afin de le faire dans des conditions aussi efficaces et sécuritaires que possible.

Pour être couvert par la garantie, vous devez respecter les exigences et les recommandations formulées dans ce guide au sujet du remorquage.

Terminologie du remorquage

Les termes et définitions ci-après vous aideront à mieux comprendre les principes du remorquage avec un véhicule :

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total permis de votre véhicule. Cette valeur correspond au poids combiné du conducteur, des passagers et du chargement, auquel est ajouté le poids sur l'attelage. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » sous « Chargement du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite ».

Poids brut de la remorque (PBR)

Le poids brut de la remorque (PBR) correspond au poids de la remorque, auquel est ajouté le poids de tous les objets,

bagages et équipements (permanents ou non) chargés dans la remorque en situation de remorquage effectif.

Le meilleur moyen de déterminer le poids brut de la remorque est de la peser sur un pont-bascule lorsqu'elle est entièrement chargée. Tout le poids de la remorque doit reposer sur le pont-bascule.

MISE EN GARDE!

Si le poids brut de la remorque est de 1 587 kg (3 500 lb) ou plus, l'utilisation d'un attelage répartiteur de charge est obligatoire pour assurer la stabilité de votre véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et provoquer une collision si vous utilisez un attelage porteur standard.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

Le PNBC est le poids combiné maximal autorisé de votre véhicule et de la remorque.

NOTA : *Le PNBC comprend un supplément de 68 kg (150 lb) représentant le poids du conducteur.*

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » sous « Chargement du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite ».

MISE EN GARDE!

Il est important que vous ne dépassiez pas le PNBE maximal avant ou arrière. Les conditions de conduite pourraient devenir dangereuses si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir une collision.

Poids au timon de la remorque

Le poids au timon de la remorque est la force descendante qu'exerce la remorque sur la boule d'attelage. Dans la plupart des cas, le poids au timon ne doit pas être supérieur à 10 % de la charge de la remorque. Vous devez tenir compte de cette charge comme faisant partie de la charge de votre véhicule.

Surface frontale

La surface frontale représente la hauteur maximale multipliée par la largeur maximale de l'avant de la remorque.

Dispositif anti-louvoiement de la remorque

Le dispositif anti-louvoiement de la remorque consiste en une tige coulissante qui peut être installée entre le support de boule et l'attelage de la remorque. Cette tige assure un effet de frottement réglable qui, jumelé au mouvement télescopique, réduit le louvoiement de la remorque sur la route.

Selon l'équipement, le dispositif anti-louvoiement de la remorque électronique détecte le louvoiement de la remorque et serre automatiquement les freins à la roue individuelle ou réduit la puissance du moteur pour tenter d'éliminer le louvoiement de la remorque.

Attelage porteur

Un attelage porteur supporte le poids sur l'attelage, tout comme s'il s'agissait de bagages placés au niveau de la boule de remorquage ou à un autre point de jonction avec le véhicule. Ce type d'attelage, le plus populaire sur le marché aujourd'hui, est couramment utilisé pour la traction de remorques de taille compacte et intermédiaire.

Attelage répartiteur de charge

Le fonctionnement du système de répartition de la charge repose sur l'effet de levier exercé par des barres à ressort (de charge). Celles-ci sont habituellement utilisées pour supporter des charges très lourdes en répartissant le poids sur l'attelage de la remorque entre l'essieu avant du véhicule tracteur et l'essieu de la remorque. S'il est utilisé conformément aux directives du fabricant, le système répartiteur assure un roulement équilibré, des caractéristiques de conduite et de freinage uniformes, tout en augmentant la sécurité du remorquage. L'ajout d'un dispositif antilouvoiement hydraulique ou à friction réduit également le roulis causé par les autres véhicules et les vents latéraux et contribue à accroître la stabilité du véhicule tracteur et de la remorque. Le dispositif antilouvoiement de la remorque et l'attelage répartiteur de charge sont recommandés pour supporter des poids sur l'attelage plus élevés. Ils peuvent même être obligatoires, selon la configuration et la charge du véhicule et de la remorque, pour respecter les exigences en matière de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

MISE EN GARDE!

- **Un système d'attelage répartiteur de charge incorrectement réglé peut compromettre la tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage du véhicule, risquant ainsi de provoquer une collision.**
- **Les systèmes d'attelage répartiteurs de charges peuvent ne pas être compatibles avec les coupleurs des systèmes de freinage à inertie. Pour de plus amples renseignements, consultez le constructeur de la remorque et de l'attelage ou un concessionnaire de véhicules récréatifs digne de confiance.**

057007122

Sans attelage répartiteur de charge (méthode inappropriée)

057007121

Avec attelage répartiteur de charge (méthode appropriée)

057007120

Mauvais réglage de l'attelage répartiteur de charge (inapproprié)

Classification des attelages de remorque

Le tableau suivant, qui présente les normes de l'industrie quant au poids maximal de la remorque qu'une classe d'attelage de remorque donnée peut tracter, vise à vous aider à sélectionner l'attelage de remorque convenant à vos besoins de remorquage.

Définition des classes d'attelage de remorque	
Classe	**Valeurs maximales de l'attelage de remorque (normes de l'industrie)**
Classe I – Service léger	907 kg (2 000 lb)
Classe II – Service moyen	1 587 kg (3 500 lb)
Classe III – ervice intensif	2 268 kg (5 000 lb)
Classe IV – Service très intensif	4 540 kg (10 000 lb)
Consultez le tableau des capacités de remorquage (poids maximal de la remorque) pour connaître le poids maximal brut de la remorque (PBR) que vous pouvez tracter en fonction du groupe motopropulseur de votre véhicule.	
L'installation de l'attelage de remorque sur votre véhicule devrait être effectuée par un professionnel.	

Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque)

Le tableau suivant présente le poids maximal de la remorque admissible en fonction du groupe motopropulseur de votre véhicule.

Réservoir	Modèle	Surface frontale	Poids brut maximal de la remorque	Poids maximal au timon de la remorque (consultez la remarque)
3.6L	Deux roues motrices	5,11 m^2 (55 pi^2)	2 812 kg (6 200 lb)	281 kg (620 lb)
3.6L	Quatre roues motrices	5,11 m^2 (55 pi^2)	2 812 kg (6 200 lb)	281 kg (620 lb)
5.7L	Deux roues motrices	5,11 m^2 (55 pi^2)	3 357 kg (7 400 lb)	336 kg (740 lb)
5.7L	Quatre roues motrices	5,11 m^2 (55 pi^2)	3 266 kg (7 200 lb)	327 kg (720 lb)
Consultez les règlementations locales pour les vitesses maximales de remorquage.				

NOTA : *Le poids au timon de la remorque doit être considéré comme faisant partie du poids combiné des passagers et du chargement; ce poids ne doit jamais dépasser le poids indiqué sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Consultez le paragraphe « Information concernant la sécurité des pneus » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Lorsqu'on ajoute les passagers et le chargement, il est parfois nécessaire de réduire le poids au timon de la remorque et le poids brut de la remorque (PBR). Il est parfois nécessaire de répartir le chargement (dans la remorque) pour ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu arrière (PNBE) qui est de 1 678 kg (3 700 lb).

Poids de la remorque et poids sur l'attelage

Chargez toujours une remorque avec 60 % à 65 % du poids sur l'avant de la remorque. Cela place entre 10 % et 15 % du PBR sur l'attelage de votre véhicule. De fortes charges sur les roues ou des charges plus lourdes à l'arrière peuvent causer un **important** roulis de la remorque, ce qui risque de provoquer la perte de la maîtrise du véhicule et de la remorque. L'omission de charger plus lourdement la remorque à l'avant est la cause de nombreuses collisions impliquant une remorque. Ne dépassez jamais le poids maximum sur l'attelage indiqué sur l'attelage de remorque de votre véhicule.

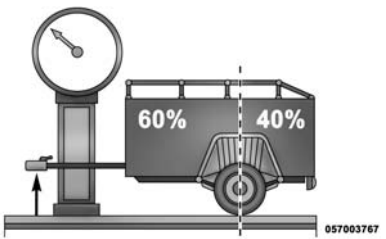

Tenez compte des éléments suivants pour calculer le poids appliqué sur l'essieu arrière du véhicule :

- le poids sur l'attelage de la remorque;
- le poids de toute autre charge ou équipement à l'intérieur ou sur votre véhicule;
- le poids du conducteur et celui de tous les passagers.

NOTA : *N'oubliez pas que toute charge ajoutée à la remorque s'ajoute à celle de votre véhicule. Également, des équipements optionnels installés à l'usine ou par un concessionnaire doivent être pris en compte en regard de la charge maximale de votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Étiquette de renseignements sur les pneus et la charge » dans la section « Démarrage et fonctionnement ».*

Exigences de remorquage

Il est recommandé de suivre les consignes suivantes pour favoriser le rodage approprié des composants du groupe motopropulseur de votre nouveau véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **Ne tractez pas une remorque pendant les premiers 805 km (500 mi) d'utilisation de votre véhicule. Le moteur, l'essieu ou d'autres pièces risqueraient d'être endommagés.**
- **Donc, au cours des premiers 805 km (500 mi) parcourus avec la remorque, ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à toute vitesse. Ceci permet de procéder au rodage du moteur et des autres pièces du véhicule lorsque des charges plus lourdes sont remorquées.**

Effectuez l'entretien selon le Calendrier d'entretien. Consultez le paragraphe « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien. Lorsque vous tractez une remorque, vous ne devez jamais dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) ou le poids nominal brut combiné (PNBC).

MISE EN GARDE!

Un remorquage inadéquat peut provoquer une collision. Suivez ces directives pour rendre la traction de votre remorque la plus sécuritaire possible.

- **Assurez-vous que la charge est correctement arrimée dans la remorque et qu'elle ne se déplacera pas durant vos déplacements. Si la charge de remorquage n'est pas arrimée solidement, les mouvements dynamiques possibles de la charge pourraient nuire à la conduite du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir une collision.**

- **Lorsque vous transportez des objets ou tractez une remorque, ne surchargez jamais votre véhicule ou la remorque. Une surcharge peut causer une perte de la maîtrise du véhicule, un manque de performance ou des dommages aux freins, à l'essieu, au moteur, à la transmission, à la direction, à la suspension, au châssis ou aux pneus.**
- **Vous devez toujours fixer des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Reliez toujours les chaînes aux points de fixation du crochet de l'attelage du véhicule. De plus, croisez les chaînes sous le timon de la remorque et prévoyez un jeu suffisant pour les virages.**

- **Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Lorsque vous stationnez un véhicule avec une remorque, appliquez toujours le frein de stationnement du véhicule tracteur. Placez la transmission du véhicule tracteur à la position P (STATIONNEMENT). Dans le cas d'un véhicule à 4 roues motrices, assurez-vous que la boîte de transfert n'est pas à la position N (POINT MORT). Bloquez toujours les roues de la remorque ou placez-y une cale pour éviter son déplacement.**
- **Ne dépassez pas le poids nominal brut combiné (PNBC).**

- **Le poids total doit être distribué entre le véhicule tracteur et la remorque de manière à ne jamais dépasser les quatre valeurs nominales suivantes :**
  1. **PNBV**
  2. **PBR**
  3. **PNBE**
  4. **Poids au timon de la remorque selon l'attelage de remorque utilisé.**

Exigences de remorquage – Pneus

- Ne tractez pas de remorque lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.
- Une pression de gonflage adéquate des pneus est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Pour savoir comment gonfler correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite ».
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus de la remorque avant de l'utiliser.
- Avant de tracter une remorque, inspectez soigneusement les pneus du véhicule pour vérifier l'usure de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages. Pour savoir comment inspecter correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite ».
- Pour savoir comment remplacer correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » de la section « Démarrage et conduite ». Le remplacement des pneus d'origine par des pneus possédant une capacité de charge plus élevée n'augmentera pas le PNBV ni le PNBE du véhicule.

Exigences de remorquage – freins de remorque

- **Ne branchez pas** le système de freinage hydraulique ou le circuit de dépression de votre véhicule à celui de la remorque. Le fonctionnement du circuit de freinage pourrait s'en trouver compromis et vous risqueriez de vous blesser.
- Un dispositif de contrôle électronique des freins de la remorque doit être utilisé si la remorque est munie de freins à commande électronique. Un tel dispositif n'est pas requis si la remorque est munie d'un système de commande électronique des freins.

- Il est conseillé de disposer d'un système de freinage sur les remorques de plus de 454 kg (1 000 lb); un tel système est obligatoire sur les remorques de plus de 750 kg (1 653 lb).

AVERTISSEMENT!

Si le poids de la remorque chargée dépasse 454 kg (1 000 lb), celle-ci doit être équipée de ses propres freins et la capacité de freinage de ceux-ci doit être adéquate. La non-observation de cette règle pourrait entraîner une usure prématurée des garnitures de freins, exiger un effort supplémentaire sur la pédale de frein et prolonger les distances de freinage.

MISE EN GARDE!

- **Ne raccordez jamais les freins de remorque au circuit de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela risquerait de surcharger et d'endommager le système de freinage. Cela entraînerait la perte possible de la capacité de freinage et des risques de collision.**
- **Touer une remorque accroît inévitablement les distances de freinage. Lorsque vous tractez une remorque, prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède. L'inobservation de cette règle pourrait être la cause d'un accident.**

Exigences de remorquage – Feux et câblage de la remorque

Si vous tractez une remorque, quelle que soit sa taille, il est obligatoire, par mesure de sécurité, d'y installer des clignotants et des feux d'arrêt.

L'ensemble de remorquage peut inclure un faisceau de câblage à quatre ou sept broches. Utilisez toujours un faisceau de câblage et un connecteur approuvés par le fabricant de votre véhicule.

NOTA : *Ne coupez pas ou ne faites pas d'épissures dans le faisceau de câblage du véhicule.*

Toutes les connexions aux circuits du véhicule sont effectuées, mais vous devez relier le faisceau à un connecteur pour remorque. Consultez les illustrations suivantes.

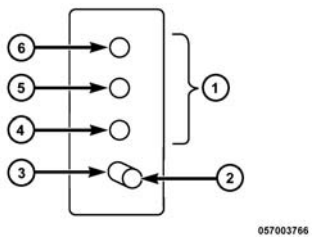

Connecteur à quatre broches

1 – Broches femelles
2 – Broche mâle
3 – Masse
4 – Feux de position
5 – Feu de freinage et clignotant gauche
6 – Feu de freinage et clignotant droit

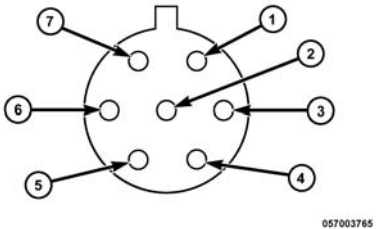

Connecteur à sept broches

1 – Batterie
2 – Feux de recul
3 – Feu de freinage et clignotant droit
4 – Freins électriques
5 – Masse
6 – Feu de freinage et clignotant gauche
7 – Feux de jour

Conseils pour le remorquage

Avant d'entreprendre un voyage avec une remorque, il est recommandé de pratiquer les virages, les arrêts et les manœuvres de marche arrière dans un endroit à faible circulation.

Transmission automatique

La gamme D (MARCHE AVANT) peut être utilisée pour tracter une remorque. Les commandes de transmission comprennent une stratégie de conduite adaptative pour éviter de changer souvent de rapports pendant le remorquage. Toutefois, si la transmission change trop souvent de rapport dans la gamme D (MARCHE AVANT), vous pouvez utiliser la commande de sélection de vitesse de la boîte-pont AutoStick[MD] pour choisir manuellement un rapport inférieur.

NOTA : *L'utilisation d'un rapport inférieur pour conduire le véhicule dans des conditions de lourdes charges permet d'améliorer la performance de la transmission et d'en prolonger la durée de vie utile, en réduisant les passages de rapports excessifs et en évitant la surchauffe. De plus, vous obtiendrez ainsi une meilleure performance du frein moteur.*

AutoStick[MD]

- Lorsque vous utilisez la commande de sélection de vitesse de la boîte-pont AutoStick[MD], sélectionnez le rapport le plus élevé compte tenu des performances et évitez les rétrogradations fréquentes. Par exemple, sélectionnez le rapport « 5 » si la vitesse voulue peut être maintenue. Sélectionnez le rapport « 4 » ou « 3 » s'il est nécessaire de maintenir la vitesse voulue.
- Pour éviter la surchauffe, éviter la conduite continue à un régime élevé. Réduisez la vitesse du véhicule au besoin pour éviter la vitesse prolongée à un régime élevé. Revenez à un rapport plus élevé ou à une vitesse plus rapide lorsque l'état de la route le permet.

Régulateur de vitesse électronique – Selon l'équipement

- N'utilisez pas le régulateur de vitesse en terrain montagneux ou pour le déplacement de charges lourdes.
- Si vous utilisez le régulateur de vitesse en remorquage et faites face à des décélérations supérieures à 16 km/h (10 mi/h), désactivez-le et attendez de rouler de nouveau à vitesse de croisière pour le réactiver.
- L'utilisation du régulateur de vitesse en terrain plat et avec des charges légères favorisera l'économie de carburant.

Système de refroidissement

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe du moteur et de la transmission en procédant comme suit :

Conduite urbaine

Lorsque le véhicule est temporairement immobilisé, placez la transmission en position N (point mort) et augmentez le régime de ralenti du moteur.

Conduite sur route

Réduisez la vitesse.

Climatisation

Arrêtez-la temporairement.

CHASSE-NEIGE

Les chasse-neige, les treuils et les autres équipements du marché secondaire ne doivent **pas** être placés à l'avant de votre véhicule. En modifiant la structure de l'avant de votre véhicule, vous pouvez compromettre le fonctionnement des capteurs d'impact des sacs gonflables. Ceux-ci pourraient alors se déployer de façon inopinée ou ne pas se déployer du tout lors d'une collision.

MISE EN GARDE!

N'ajoutez pas de chasse-neige, de treuil ou tout autre équipement de marché secondaire à l'avant de votre véhicule. Cela pourrait altérer le fonctionnement du système de retenue à sac gonflable et vous occasionner des blessures.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)

Remorquage du véhicule derrière un autre

Conditions de remorquage	Roue soulevée du sol	Modèles à deux roues motrices	Modèles à 4 roues motrices
Remorquage à plat	AUCUNE	**NON PERMIS**	**Consultez les directives** • Transmission à la position P (STATIONNEMENT) • Boîte de transfert à la position N (POINT MORT) • Remorquage en direction vers l'avant
Chariot roulant	Avant	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**
	Arrière	OK	**NON PERMIS**
Sur la remorque	TOUTES	OK	OK

NOTA : *Les véhicules munis de la suspension pneumatique Quadra-Lift*^{MC} *doivent être placés en mode transport avant d'être arrimés (par la carrosserie) sur une remorque ou un camion à plateau. Consultez le paragraphe « Système de suspension pneumatique Quadra-Lift*^{MC} *– selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements. Si le véhicule ne peut pas être placé en mode transport (par exemple, le moteur refuse de démarrer), les cordons doivent être attachés aux essieux (et non à la caisse). Si vous ne respectez pas ces directives, vous risquez la mémorisation de codes d'anomalie ou la perte de tension des sangles appropriée.*

Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à deux roues motrices

Ne remorquez PAS ce véhicule avec les quatre roues au sol. Vous risqueriez d'endommager le groupe motopropulseur.

Le remorquage derrière un véhicule de loisir (pour les modèles à deux roues motrices) est permis SEULEMENT si les roues arrière sont SOULEVÉES du sol. Pour ce faire, utilisez un chariot roulant ou une remorque pour véhicule. Si vous utilisez un chariot roulant, suivez les étapes ci-dessous :

1. Fixez solidement le chariot au véhicule tracteur en suivant les directives du fabricant de chariot.

2. Placez les roues arrière sur le chariot roulant.

3. Serrez complètement le frein de stationnement. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT).

4. Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

5. Fixez solidement les roues arrière au chariot en suivant les directives du fabricant de chariot.

6. Installez un appareil de serrage approprié, conçu pour le remorquage, pour fixer les roues avant en position droite.

AVERTISSEMENT!

Le remorquage du véhicule avec les roues arrière au sol endommagera gravement la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Remorquage derrière un véhicule de loisir – Modèles à quatre roues motrices équipés du système Quadra–Trac II[MD] ou du système Quadra-Drive[MD] II

La boîte de transfert doit être à la position N (point mort) et la transmission doit être à la position P (stationnement) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Le bouton de sélection de la position N (point mort) se trouve à proximité du sélecteur de boîte de transfert. Vous pouvez passer à la position N (point mort) de la boîte de transfert, ou en sortir, quelle que soit la position de mode du sélecteur.

AVERTISSEMENT!

- **NE REMORQUEZ PAS sur chariot roulant un véhicule 4WD (4 ROUES MOTRICES). L'utilisation d'un chariot entraînera des dommages internes à la transmission ou à la boîte de transfert pendant un remorquage derrière un véhicule de loisir.**
- **Le remorquage doit être effectué uniquement en direction vers l'avant. Le remorquage du véhicule vers l'arrière peut endommager gravement la boîte de transfert.**
- **La transmission doit être en position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir.**

- **Avant de remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir, effectuez la procédure décrite sous le paragraphe « Passage à la position N (POINT MORT) » pour vous assurer que la boîte de transfert est bien en position N (POINT MORT). Autrement, des dommages internes pourraient survenir.**
- **La non-observation de ces directives peut entraîner de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.**
- **N'utilisez pas une barre de remorquage à pince montée sur le pare-chocs de votre véhicule. Cela endommagera la barre frontale du pare-chocs.**

Passage à la position N (POINT MORT)

MISE EN GARDE!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer, même si la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule au remorquage derrière un véhicule de loisir.

AVERTISSEMENT!

Afin d'éviter d'endommager les pièces internes, vous devez suivre ces étapes pour vous assurer que la boîte de transfert est entièrement engagée à la position N (POINT MORT) avant le remorquage d'un véhicule de loisir.

1. Immobilisez complètement le véhicule pendant que le moteur est en marche.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
3. Mettez la transmission au POINT MORT (N).
4. Si le véhicule est équipé de la suspension pneumatique Quadra-Lift[MC], assurez-vous qu'il est réglé à la hauteur de caisse normale.
5. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) encastré de la boîte de transfert (situé près du sélecteur) pendant quatre secondes. Le témoin derrière le symbole N (POINT MORT) clignote pour indiquer que le passage de rapport est en cours. Le témoin cesse de clignoter (s'allume en continu) lorsque le passage à la position N (POINT MORT) est terminé. Le message « FOUR WHEEL DRIVE SYSTEM IN NEUTRAL » (SYSTÈME À QUATRE ROUES MOTRICES AU POINT MORT) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet,

consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

Bouton N (POINT MORT)

6. Au terme du passage et lorsque le témoin N (POINT MORT) s'allume, relâchez le bouton N (POINT MORT).

7. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position R (MARCHE ARRIÈRE).

8. Relâchez la pédale de frein pendant cinq secondes et assurez-vous que le véhicule demeure immobile.

9. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT)

10. Avec la transmission et la boîte de transfert à la position N (POINT MORT), appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le moteur arrête. Lorsque vous coupez le moteur, la transmission est automatiquement placée à la position P (STATIONNEMENT).

11. Au besoin, appuyez à nouveau sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) (sans appuyer sur la pédale de frein) pour placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

12. Serrez complètement le frein de stationnement.

13. Fixez le véhicule au véhicule tracteur au moyen d'une barre de remorquage appropriée.

14. Desserrez le frein de stationnement.

NOTA :

- *Les conditions des étapes 1 à 4 doivent être présentes avant que vous n'appuyiez sur le bouton N (POINT MORT) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'appuyer sur le bouton N (POINT MORT) ou n'est plus en vigueur, le témoin N (POINT MORT) clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton N (POINT MORT).*

- *Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON/RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas à la position ON/RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.*
- *Le clignotement du témoin N (POINT MORT) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.*
- *Si le véhicule est équipé du système de suspension pneumatique Quadra-Lift[MC], le moteur doit être mis en marche et tourner pendant un minimum de 60 secondes (avec toutes les portières fermées) au moins une fois toutes les 24 heures. Ce procédé permet à la suspension pneumatique d'ajuster la hauteur de caisse du véhicule pour compenser l'influence de la température.*

Passage hors de la position N (POINT MORT)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule à l'usage normal.

1. Immobilisez complètement le véhicule et maintenez-le fixé au véhicule tracteur.

2. Serrez complètement le frein de stationnement.

3. Faites démarrer le moteur.

4. Maintenez la pédale de frein enfoncée.

5. Mettez la transmission au POINT MORT (N).

6. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) encastré de la boîte de transfert (situé près du sélecteur) pendant une seconde.

Bouton N (POINT MORT)

7. Lorsque le témoin N (POINT MORT) s'éteint, relâchez le bouton N (POINT MORT).

8. Une fois le bouton N (POINT MORT) relâché, la boîte de transfert passe à la position indiquée par le sélecteur.

9. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT). Coupez le moteur.

10. Relâchez la pédale de frein.

11. Débrochez le véhicule du véhicule tracteur.

12. Faites démarrer le moteur.

13. Maintenez la pédale de frein enfoncée.

14. Desserrez le frein de stationnement.

15. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position D (MARCHE AVANT), relâchez la pédale de frein, puis vérifiez si le véhicule fonctionne normalement.

NOTA :

- *Les conditions des étapes 1 à 5 doivent être présentes avant que vous n'appuyiez sur le bouton N (POINT MORT) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'appuyer sur le bouton N (POINT MORT) ou n'est plus en vigueur, le témoin N (POINT MORT) clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton N (POINT MORT).*
- *Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON/RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas à la position ON/RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.*
- *Le clignotement du témoin N (POINT MORT) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.*

SECTION 6

EN CAS D'URGENCE

- FEUX DE DÉTRESSE 422
- EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR 422
- MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU 423
  - Emplacement du cric 424
  - Rangement de la roue de secours 424
  - Préparatifs de levage sur cric 424
  - Directives de levage 425
  - Installation des pneus route. 430
- DÉMARRAGE D'APPOINT 431
  - Préparations pour un démarrage d'appoint. 431
  - Démarrage d'appoint 433
- DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ 434
- CROCHETS DE REMORQUAGE D'URGENCE – SELON L'ÉQUIPEMENT 436
- LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL – TRANSMISSION À HUIT RAPPORTS 437
- REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE 439
  - Modèles à deux roues motrices 442
  - Modèles à 4 roues motrices 443

FEUX DE DÉTRESSE

Le clignotant de l'interrupteur des feux de détresse est situé sur le bloc de commande, juste au-dessus des commandes de climatisation.

Appuyez sur cet interrupteur pour que les feux de détresse clignotent. À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez sur l'interrupteur une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne et présente un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Lorsque vous devez quitter le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (arrêt).

NOTA : *L'utilisation prolongée des feux de détresse risque de décharger la batterie.*

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe survenant dans les cas suivants en prenant les mesures appropriées.

- Sur la route – Ralentissez.
- En ville – Lorsque vous êtes arrêté, placez le levier de vitesses à la position N (point mort) sans toutefois augmenter le régime de ralenti.

NOTA : *Vous pouvez prendre les mesures suivantes pour atténuer une surchauffe imminente :*

- *Si le climatiseur est en fonction, mettez-le hors fonction. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en mettant le climatiseur hors fonction, vous éliminez une source de chaleur.*
- *Vous pouvez également mettre la commande de température à la chaleur maximale, la commande de mode à l'aération au plancher et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.*

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère H (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez le véhicule et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille demeure sur le repère H (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE) et qu'un avertissement sonore continu retentit, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule.

MISE EN GARDE!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU

MISE EN GARDE!

- **N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident lors de l'utilisation du cric ou du remplacement de la roue.**

- **Se glisser sous un véhicule soutenu par un cric est dangereux. Le cric pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous dans un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.**
- **Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric.**
- **Le cric est un outil conçu uniquement pour changer des pneus. Le cric ne doit pas servir à soulever le véhicule pour procéder à une réparation. Le véhicule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.**

Emplacement du cric

Le cric articulé et les outils de changement de pneu se trouvent dans l'espace de chargement arrière, sous le plancher de chargement.

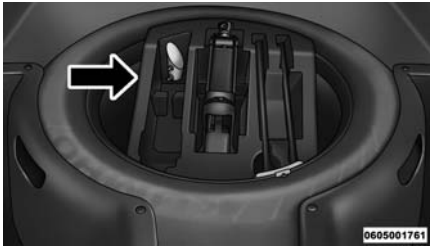

Emplacement de rangement du cric

Rangement de la roue de secours

La roue de secours est rangée sous le plancher de chargement dans l'espace de chargement arrière et est fixée à la carrosserie à l'aide d'un écrou à oreilles spécial.

Préparatifs de levage sur cric

AVERTISSEMENT!

Utilisez toujours les points de levage appropriés pour soulever le véhicule avec le cric ou un autre dispositif de levage. Si vous ne respectez pas cet avertissement, vous risquez d'endommager le véhicule ou certains composants de la sous-carrosserie.

NOTA : *Pour faciliter le remplacement d'une roue de secours, le système de suspension pneumatique est muni d'une fonction qui permet de désactiver le système de mise à niveau automatique.*

1. Stationnez le véhicule sur une surface ferme et de niveau. Évitez les surfaces glacées ou glissantes.

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de changer un pneu du côté du véhicule près de la circulation en mouvement; éloignez-vous suffisamment de la route pour éviter d'être frappé en utilisant le cric ou lors d'un changement de pneu.

2. Allumez les feux de détresse.
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Mettez le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT).
5. Coupez le contact.

6. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la position de levage. Par exemple, si vous changez le pneu avant droit, bloquez la roue arrière gauche.

NOTA : *Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est soulevé par un cric.*

7. Dans le cas des véhicules munis du système de suspension pneumatique Quadra-Lift^{MD}, consultez le paragraphe « Système de suspension pneumatique Quadra-Lift^{MD} – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements sur la désactivation de la fonction de mise à niveau automatique.

Directives de levage

MISE EN GARDE!

Respectez soigneusement les mises en garde ci-après concernant le changement d'un pneu. Elles vous aideront à éviter de vous blesser ou d'endommager le véhicule.

- **Avant de soulever le véhicule, stationnez-le sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route.**
- **Allumez les feux de détresse.**
- **Calez la roue qui est diagonalement opposée à celle qui doit être changée.**

- **Serrez fermement le frein de stationnement, puis placez le levier de vitesses de la transmission automatique en position P (STATIONNEMENT).**
- **Ne démarrez jamais le moteur et ne le laissez jamais tourner lorsque le véhicule est levé au moyen d'un cric.**
- **Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est soulevé sur un cric.**
- **Ne vous glissez pas sous le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric. S'il est nécessaire d'effectuer des travaux sous un véhicule soulevé, rendez-vous dans un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.**

- **Ne placez le cric qu'aux positions de levage indiquées et pour soulever ce véhicule afin de remplacer un pneu.**
- **Si vous changez un pneu sur la route ou à proximité d'une route, faites très attention aux véhicules qui y circulent.**
- **Pour ranger de façon sécuritaire le pneu crevé ou la roue de secours dans son logement, assurez-vous que le corps de valve est dirigé vers le sol.**

Étiquette d'avertissement du cric

AVERTISSEMENT!

Ne tentez pas de soulever le véhicule en procédant au levage par cric sur d'autres emplacements que ceux indiqués dans les directives de levage pour ce véhicule.

1. Retirez la roue de secours, le cric et les outils de leur espace de rangement.

2. Desserrez (mais n'enlevez pas) les écrous de roue en les tournant d'un tour vers la gauche alors que la roue touche toujours au sol.

3. Montez le cric et ses outils.

Montage du cric et des outils

AVERTISSEMENT!

Ne tentez pas de soulever le véhicule en procédant au levage par cric sur d'autres emplacements que ceux indiqués dans les directives de levage pour ce véhicule.

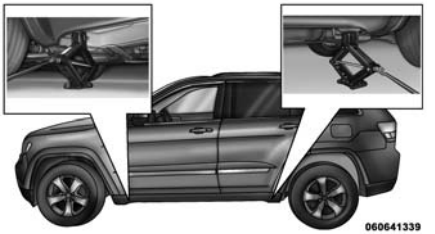

Emplacements de levage

4. Pour l'essieu avant, placez le cric sur le flasque de carrosserie juste derrière le pneu avant, comme il est indiqué par le pictogramme de point de levage triangulaire sur la moulure de seuil. **Ne soulevez pas le véhicule tant que vous n'êtes pas certain que le cric est complètement engagé.**

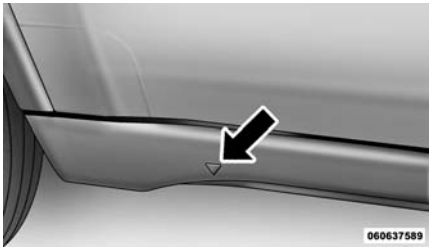

Pictogramme de point de levage sur la moulure de seuil

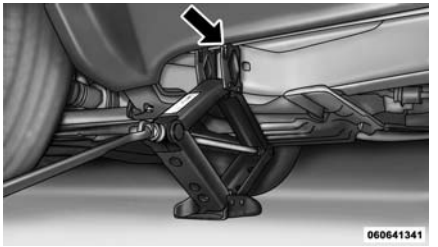

Emplacement de levage avant

5. Pour un pneu arrière, placez le cric dans la fente du support d'arrimage arrière, juste devant le pneu arrière (comme il est indiqué par le pictogramme de point de levage triangulaire sur la moulure de seuil). **Ne soulevez pas le véhicule tant que vous n'êtes pas certain que le cric est complètement engagé.**

Pictogramme de point de levage sur la moulure de seuil

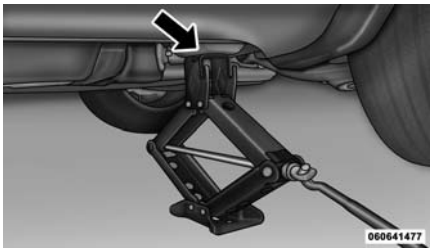

Emplacement de levage arrière

6. Levez le véhicule en tournant la vis du cric dans le sens des aiguilles d'une montre. Arrêtez de soulever le véhicule dès que le pneu se soulève du sol et que l'espace en dessous est suffisant pour installer la roue de secours. La stabilité de l'ensemble est d'autant plus grande que le pneu est peu soulevé.

MISE EN GARDE!

Plus la roue est loin du sol, moins le véhicule est stable. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour retirer le pneu.

7. Retirez les écrous de roue et la roue.

8. Positionnez la roue de secours sur le véhicule et installez les écrous de roue en orientant l'extrémité conique vers la roue. Serrez légèrement les écrous.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous de monter la roue de secours de sorte que le corps de valve soit orienté vers l'extérieur.

Le véhicule pourrait être endommagé si la roue de secours est montée incorrectement.

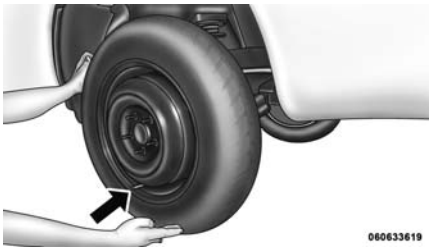

Montage de la roue de secours

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

9. Abaissez le véhicule en tournant la vis du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis retirez le cric et les cales de roue.

10. Finissez de serrer les écrous de roue. Appuyez sur la clé en la prenant par l'extrémité de sa poignée pour augmenter la force de levier. Serrez les écrous de roue en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Le couple de serrage approprié des écrous de roue est de 150 N·m (110 lb-pi). Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service au moyen d'une clé dynamométrique.

11. Abaissez le cric à la position entièrement fermée, puis replacez-le ainsi que les outils dans leurs positions d'origine appropriées dans le plateau en mousse.

12. Retirez le petit capuchon central et rangez de façon sécuritaire la roue de route dans l'espace de chargement.

Rangement de la roue de secours

13. Faites réparer la roue de route en aluminium et le pneu dès que possible, fixez solidement la roue de secours au moyen de l'écrou à oreilles spécial au couple de 5 N.m (3,7 lb-pi), réinstallez le cric et le plateau en mousse de la trousse d'outils, puis verrouillez le couvercle du plancher de chargement arrière.

MISE EN GARDE!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet. Faites réparer ou remplacer le pneu dès que possible.

Installation des pneus route

1. Installez le pneu route sur l'essieu.

2. Installez les écrous de roue restants en orientant l'extrémité de l'écrou en forme de cône vers la roue. Serrez légèrement les écrous de roue.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

3. Abaissez le véhicule jusqu'au sol en tournant la poignée de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

4. Finissez de serrer les écrous de roue. Appuyez sur la clé en la prenant par l'extrémité de sa poignée pour augmenter la force de levier. Serrez les écrous de roue en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Le serrage approprié de chaque écrou de roue est de 150 N·m (110 lb-pi). Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service à l'aide d'une clé dynamométrique.

5. Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue à l'aide d'une clé dynamométrique pour vous assurer que les écrous sont bien logés contre la roue.

DÉMARRAGE D'APPOINT

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'amorçage portative. Tout démarrage d'appoint effectué de façon inapproprié peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

NOTA : *Si vous utilisez une batterie d'amorçage portative, suivez les directives et les précautions d'utilisation du fabricant.*

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de batterie portative d'amorçage ou autre source d'appoint sur système dont la tension est supérieure à 12 V, vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

Préparations pour un démarrage d'appoint

La batterie dans votre véhicule est située sous le siège avant du passager. Pour faciliter le démarrage d'appoint, des emplacements éloignés sont situés sous le capot.

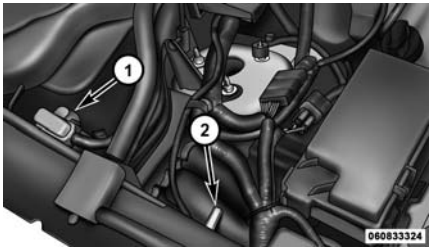

Bornes de batterie éloignées

1 – Borne positive **(+)** éloignée (recouverte d'un capuchon protecteur)
2 – Borne négative **(-)** éloignée

MISE EN GARDE!

- **Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE). Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.**
- **Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.**

- **Les batteries contiennent l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.**

NOTA : *Assurez-vous que les extrémités débranchées des câbles ne se touchent pas lorsqu'elles sont encore branchées sur l'autre véhicule.*

1. Serrez le frein de stationnement, placez le levier de vitesses de la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (ANTIVOL-VERROUILLÉ).

2. Éteignez le chauffage, la radio et tous les accessoires électriques inutiles.

3. Retirez le couvercle de protection sur la borne de batterie positive **(+)** éloignée. Tirez vers le haut sur le couvercle pour le retirer.

4. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint, stationnez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le contact est coupé.

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

Démarrage d'appoint

MISE EN GARDE!

Si vous ne respectez pas ces consignes, vous risquez des blessures ou des dommages à la propriété causés par l'explosion de la batterie.

AVERTISSEMENT!

Ne pas suivre cette procédure pourrait se traduire par des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

NOTA : *Durant le branchement, assurez-vous en tout temps que les extrémités non utilisées des câbles volants ne se touchent pas ou ne touchent pas l'un ou l'autre des véhicules.*

1. Branchez l'extrémité du câble volant positif **(+)** sur la borne positive **(+)** éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

2. Branchez l'autre extrémité du câble volant positif **(+)** sur la borne positive **(+)** de la batterie d'appoint.

3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif **(-)** sur la borne négative **(-)** de la batterie d'appoint.

4. Branchez l'extrémité opposée du câble volant négatif **(-)** sur la borne négative **(-)** éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

MISE EN GARDE!

Ne branchez pas le câble sur la borne négative (-) de la batterie déchargée. car cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou vous blesser.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

Une fois que le moteur a démarré, retirez les câbles volants dans l'ordre inverse :

6. Débranchez le câble volant négatif **(-)** de la borne négative **(-)** éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

7. Débranchez le câble volant négatif **(-)** de la borne négative **(-)** de la batterie d'appoint.

8. Débranchez le câble volant positif **(+)** de la borne positive **(+)** de la batterie d'appoint.

9. Débranchez l'extrémité du câble volant positif **(+)** de la borne positive **(+)** éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

10. Réinstallez le couvercle de protection sur la borne de batterie positive **(+)** éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

Si vous devez souvent effectuer un démarrage d'appoint pour faire démarrer votre véhicule, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de droite à gauche pour dégager la zone entourant les roues avant. Maintenez le bouton de verrouillage du levier de vitesses enfoncé. Passez ensuite plusieurs fois de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE) tout en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur.

NOTA : *Les passages entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE) ne peuvent être effectués que lorsque la vitesse est égale ou inférieure à 8 km/h (5 mi/h). Lorsque le*

levier de vitesses de la transmission demeure à la position N (POINT MORT) pendant plus de deux secondes, vous devez appuyer sur la pédale de frein pour engager la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE).

Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient, sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

NOTA : *Appuyez sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique pour la placer en mode de désactivation partielle avant de faire osciller le véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » dans la section « Démarrage et conduite ». Une fois le véhicule libéré, appuyez de nouveau sur le commutateur « ESC Off » pour restaurer le mode de commande de stabilité électronique.*

AVERTISSEMENT!

Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec la transmission à la position N (POINT MORT) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Ceci réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous risqueriez d'endommager le groupe motopropulseur.**
- **Le fait d'emballer le moteur ou de faire patiner les roues trop rapidement peut causer une surchauffe ou une défaillance de la transmission. Vous pourriez également endommager les pneus. Évitez de faire patiner les roues au-dessus de 48 km/h (30 mi/h) pendant que le rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).**

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

CROCHETS DE REMORQUAGE D'URGENCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Si votre véhicule est doté de crochets de remorquage, un crochet se trouve à l'arrière et deux se trouvent à l'avant du véhicule. Le crochet arrière se trouve du côté conducteur du véhicule.

NOTA : *Il est recommandé, pour les véhicules hors route, d'utiliser les deux crochets de remorquage avant afin de minimiser les risques de dommages au véhicule.*

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez pas une chaîne pour dégager un véhicule enlisé. Les chaînes peuvent se briser et causer des blessures graves ou mortelles.**
- **Éloignez-vous des véhicules lorsque l'un d'eux est tiré par les crochets de remorquage. Les sangles de remorquage peuvent se désengager et causer des blessures graves.**

AVERTISSEMENT!

Les crochets de remorquage sont réservés aux situations d'urgence seulement, soit pour dégager un véhicule enlisé. Il ne faut pas se servir de ces crochets pour remorquer un véhicule sur la route ou l'autoroute. Vous pourriez endommager votre véhicule.

LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL – TRANSMISSION À HUIT RAPPORTS

MISE EN GARDE!

Immobilisez toujours le véhicule en serrant complètement le frein de stationnement avant d'activer le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. Si vous n'immobilisez pas complètement le véhicule à l'aide du frein de stationnement ou en le reliant correctement à un véhicule tracteur, le véhicule se déplacera inopinément lorsque vous activez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel.

Si vous activez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel et que le véhicule n'est pas immobilisé complètement, vous risquez de provoquer des blessures graves ou mortelles aux personnes se trouvant dans le véhicule ou à proximité de celui-ci.

Pour permettre de pousser ou de remorquer le véhicule dans les cas où la transmission ne peut être déplacée hors de la position P (STATIONNEMENT) (comme dans le cas d'une batterie déchargée), un levier de déverrouillage de position de stationnement manuel est disponible.

Suivez ces étapes pour utiliser le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel :

1. Ouvrez la console centrale, repérez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel, puis retirez-le en désenclenchant le couvercle des charnières de console.

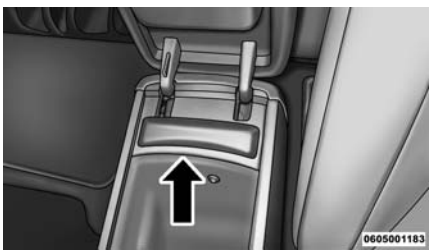

Couvercle du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel

2. À l'aide d'un tournevis ou d'un outil similaire, poussez le loquet en métal vers la courroie d'attache.

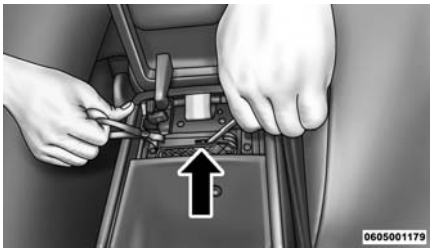

Loquet de déverrouillage

3. Lorsque le loquet en métal est en position ouverte, tirez simultanément vers le haut sur la courroie d'attache jusqu'à ce qu'elle émette un déclic et se dégage de la position de stationnement.

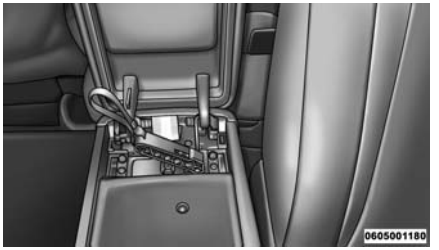

Position dégagée

NOTA : *Pour empêcher le véhicule de rouler inopinément, serrez fermement le frein de stationnement.*

Pour désengager le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel :

1. Pour désengager le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel, exercez une tension vers le haut tout en poussant le loquet de déverrouillage vers la courroie pour déverrouiller le levier.

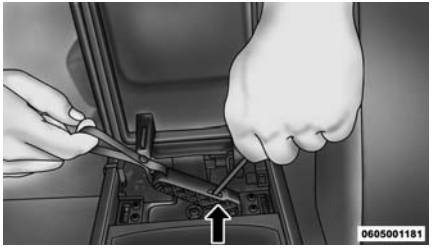

Loquet de déverrouillage

2. Une fois que la tension est relâchée et que le levier est déverrouillé, assurez-vous qu'il est rangé de façon appropriée et qu'il est verrouillé en place.

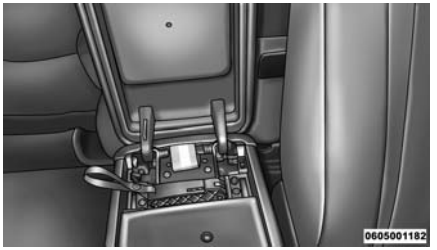

Position de rangement

NOTA : *Assurez-vous de remplacer le couvercle en le réenclenchant en place.*

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Cette section contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'une dépanneuse lourde commerciale. Si la transmission et le groupe motopropulseur sont fonctionnels, les véhicules en panne peuvent aussi être remorqués comme il est décrit au paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite ».

NOTA : *Les véhicules munis de la suspension pneumatique Quadra-Lift^MC doivent être abaissés jusqu'au niveau de stationnement (niveau le plus bas) et la fonction de mise à niveau automatique doit être désactivée avant de les relier (de la carrosserie) sur une remorque ou un camion à plateau. Consultez le paragraphe relatif au système Quadra-Lift^MC pour obtenir de plus amples renseignements. Si le véhicule ne peut pas être abaissé jusqu'au niveau de stationnement (par exemple, le moteur ne tourne pas), les sangles doivent être fixées aux essieux (et non à la carrosserie). Si vous ne respectez pas ces directives, vous risquez la mémorisation de codes d'anomalie ou la perte de tension des sangles appropriée.*

Conditions de remorquage	Roues soulevées du sol	Modèles à deux roues motrices	Modèles à 4 roues motrices
Remorquage à plat	Aucune	**Si la transmission est fonctionnelle :** • Transmission à la position N (POINT MORT) • Vitesse maximale de 48 km/h (30 mi/h) • Distance maximale de 48 km (30 mi)	**Consultez les directives au paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite ».** • Transmission à la position P (STATIONNEMENT) • Boîte de transfert à la position N (POINT MORT) • Remorquage en direction vers l'avant
Lève-roues ou chariot roulant	Avant		**NON PERMIS**
	Arrière	OK	**NON PERMIS**
Camion à plateau	**Toutes**	**MEILLEURE MÉTHODE**	**MEILLEURE MÉTHODE**

Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du constructeur de l'équipement en question. L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez la barre de remorquage ou un autre dispositif de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs ou aux supports de pare-chocs. Il faut observer les lois provinciales et locales s'appliquant aux véhicules remorqués.

S'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivreurs, etc.), le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHE), et non à la position ACC (ACCESSOIRES).

Si la télécommande n'est pas disponible ou si la batterie du véhicule est déchargée, consultez le paragraphe « Levier de déverrouillage de position de stationnement manuel » dans la section « En cas d'urgence » pour connaître les directives de déplacement de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion à plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière ou avant du véhicule. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.

Modèles à deux roues motrices

Le constructeur recommande que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol en utilisant un camion à plateau.

Si un camion à plateau n'est pas disponible et que la transmission est fonctionnelle, le véhicule peut être remorqué (avec les roues arrière au sol) dans les conditions suivantes :

- La transmission doit être à la position N (POINT MORT). Consultez le paragraphe « Levier de déverrouillage de position de stationnement manuel » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.
- La vitesse de remorquage ne doit pas dépasser 48 km/h (30 mi/h). Consultez le paragraphe « Levier de déverrouillage de position de stationnement manuel » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements sur le passage de la transmission à la position N (POINT MORT).
- La distance de remorquage ne doit pas dépasser 48 km (30 mi).

Si la transmission n'est pas fonctionnelle ou si le véhicule doit être remorqué à une vitesse supérieure à 48 km/h (30 mi/h) ou à une distance de plus de 48 km (30 mi), remorquez le véhicule avec les roues arrière **SOULEVÉES** du sol. Les méthodes acceptables consistent à transporter le véhicule sur un camionà plateau, ou avec les roues avant soulevées et les roues arrière sur un chariot de remorquage, ou (lorsqu'un stabilisateur de volant approprié est utilisé pour maintenir les roues avant en position droite) avec les roues arrière soulevées et les roues avant au sol.

AVERTISSEMENT!

Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Modèles à 4 roues motrices

Le constructeur recommande de remorquer le véhicule avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol. Les méthodes acceptables consistent à transporter le véhicule sur un camion à plateau ou à remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière en faisant reposer l'autre extrémité sur un chariot de remorquage.

Si un camion à plateau n'est pas disponible et que la boîte de transfert est fonctionnelle, les véhicules **munis d'une boîte de transfert à deux vitesses** peuvent être remorqués (en direction vers l'avant, avec **TOUTES** les roues au sol), **SI** la boîte de transfert est en position N (POINT MORT) et que la transmission est en position **P** (STATIONNEMENT). Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir des directives détaillées.

Les véhicules équipés d'une boîte de transfert à une vitesse ne sont pas munis d'une position N (POINT MORT) et **doivent** donc être remorqués avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol.

AVERTISSEMENT!

- **Ne remorquez pas le véhicule au moyen de paniers porteurs avant ou arrière. L'utilisation de paniers porteurs avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à la boîte de transfert pendant un remorquage.**
- **Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.**

SECTION 7

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

- COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 3.6L 447
- COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 5.7L 448
- SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ (OBD II) . . . 449
- INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN 450
- PIÈCES DE RECHANGE 451
- SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE 451
- DIRECTIVES D'ENTRETIEN 452
  - Huile Moteur 452
  - Filtre à huile moteur 455
  - Filtre à air du moteur 455
  - Batterie sans entretien 456
  - Entretien du climatiseur 457
  - Graissage des articulations de la carrosserie 459
  - Balais d'essuie-glace 460
  - Ajout de liquide lave-glace 461
  - Système d'échappement 462
  - Circuit de refroidissement 464
  - Système de freinage 470
  - Liquide pour essieu avant et arrière 472
  - Boîte de transfert 473
  - Transmission automatique 473
  - Entretien extérieur et protection contre la corrosion 475
- FUSIBLES 480
  - CENTRALE DE SERVITUDES 480
- ENTREPOSAGE DU VÉHICULE 488
- REMPLACEMENT DES AMPOULES 488
- REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE 491
  - Phares à décharge à haute intensité – selon l'équipement 491
  - Phares à halogène – selon l'équipement 491
  - Clignotant avant 492
  - Phares antibrouillard avant 492

- Feu arrière, feu d'arrêt, feu de recul et clignotants 493
- Feu arrière monté sur le hayon arrière 494
- Feu de freinage central surélevé 494
- Éclairage de plaque d'immatriculation arrière 494
- LIQUIDES ET CONTENANCES 495
- LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE RECOMMANDÉS 496
  - Réservoir 496
  - Châssis 497

COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 3.6L

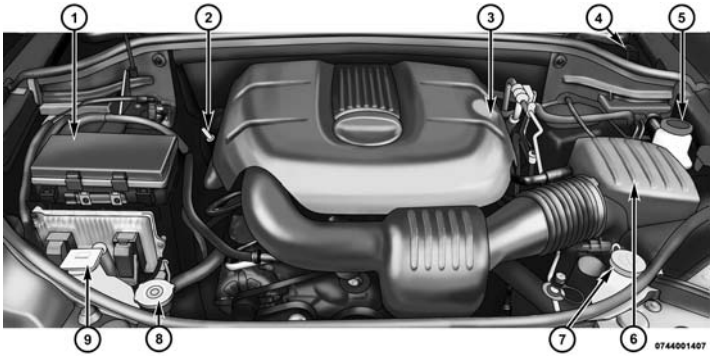

1 – Centrale de servitudes (fusibles)
2 – Jauge d'huile moteur
3 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
4 – Réservoir de liquide pour freins
5 – Réservoir de liquide de direction assistée
6 – Filtre à air
7 – Réservoir de liquide lave-glace
8 – Bouchon à pression du circuit de liquide de refroidissement (radiateur)
9 – Réservoir de liquide de refroidissement

COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 5.7L

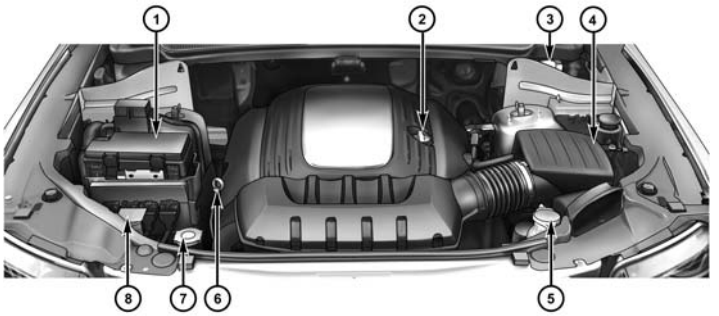

1 – Centrale de servitudes
2 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
3 – Réservoir de liquide pour freins
4 – Filtre à air
5 – Réservoir de liquide lave-glace
6 – Jauge d'huile moteur
7 – Bouchon de radiateur
8 – Réservoir de liquide de refroidissement

SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ (OBD II)

Votre véhicule est équipé d'un système complexe de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le fonctionnement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission automatique. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir d'excellentes performances en matière de conduite et de consommation d'essence, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Lorsqu'un de ces systèmes nécessite une réparation, l'OBD II allume le témoin d'anomalie. Il enregistre également les codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aideront le technicien automobile à effectuer les réparations. Bien que, dans la plupart des cas, il ne soit pas nécessaire de faire remorquer le véhicule, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé aussitôt que possible.

AVERTISSEMENT!

- **Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin d'anomalie est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également avoir un impact sur l'économie de carburant et sur la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.**
- **Si le témoin d'anomalie clignote pendant que le moteur tourne, une perte de puissance ou de graves dommages au catalyseur sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.**

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.

Dans les provinces où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin d'anomalie fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur est en marche et si le système de diagnostic embarqué OBB II est prêt pour le contrôle.

En général, le système OBD II est prêt. Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est pas prêt pour le contrôle, votre véhicule échouera le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule, faites ce qui suit :

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.

2. Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.

3. Dès que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), le témoin d'anomalie s'allume. Il s'agit de la vérification normale de l'ampoule.

4. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :

- Le témoin d'anomalie clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.
- Le témoin d'anomalie ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si le système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt,** vous devriez consulter votre concessionnaire ou atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué OBD II se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué plus haut, il est fort probable qu'il se révèle concluant.

Que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin d'anomalie s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin d'anomalie est allumé pendant que le moteur tourne.

PIÈCES DE RECHANGE

Il est conseillé, afin de garantir la performance prévue du véhicule, d'utiliser des pièces d'origine MOPAR^{MD} pour effectuer l'entretien régulier et les réparations. La garantie du constructeur ne couvre pas les dommages et défaillances résultant de l'utilisation de pièces et produits ne provenant pas de MOPAR^{MD} pour effectuer l'entretien et les réparations.

SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE

Votre concessionnaire dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de votre véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution peut annuler la garantie et est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

MISE EN GARDE!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

DIRECTIVES D'ENTRETIEN

Les pages qui suivent traitent des services d'entretien **obligatoires** déterminés par les ingénieurs qui ont conçu votre véhicule.

En plus des éléments d'entretien prescrits dans le programme d'entretien prévu, il se peut que l'entretien ou le remplacement d'autres composants soit requis.

AVERTISSEMENT!

- **Si vous n'effectuez pas l'entretien ou les réparations requises pour votre véhicule, cela pourrait entraîner l'augmentation des coûts des réparations, l'endommagement d'autres composant ou la diminution du rendement du véhicule. Assurez-vous de faire inspecter immédiatement les anomalies par un concessionnaire autorisé ou par un centre de réparations qualifié.**
- **Votre véhicule a été rempli de liquides à formule améliorée qui protègent le rendement et la durabilité de votre véhicule et permettent de réduire la fréquence des entretiens. Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé, car cela pourrait endommager le moteur, la transmission, la direction assistée ou la climatisation. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Si un rinçage est requis par suite de la défaillance d'un composant, utilisez uniquement le liquide prescrit par la procédure de rinçage.**

Huile Moteur

Vérification du niveau d'huile

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, à chaque plein d'essence. Le meilleur moment pour vérifier le niveau d'huile moteur est soit environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement, soit avant le démarrage, après une nuit passée à l'arrêt.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane. Maintenez le niveau d'huile dans la plage « SAFE » (niveau adéquat). L'ajout de 0,95 L (1 pinte US) d'huile lorsque le

niveau est à la limite inférieure de la plage SAFE (niveau adéquat) permet de rétablir le niveau d'huile à la limite supérieure de la plage « SAFE » (niveau adéquat).

AVERTISSEMENT!

Un remplissage excessif ou insuffisant du carter entraînera une aération ou une perte de pression d'huile. Cela pourrait endommager votre moteur.

Vidange de l'huile moteur

L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier. Consultez le « calendrier d'entretien » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 16 000 km (10 000 mi) ou 12 mois, selon la première éventualité.

Choix de l'huile moteur

Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection maximale, peu importe les conditions de conduite, le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API et conformes aux exigences de la norme MS-6395 de Chrysler.

Pictogramme identifiant les huiles moteur conformes à l'API

Ce pictogramme signifie que l'huile a été homologuée par l'American Petroleum Institute (API).

Le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API.

AVERTISSEMENT!

Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé dans l'huile moteur, car cela pourrait endommager le

moteur de votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Viscosité de l'huile moteur – moteur 3.6L

L'huile moteur SAE 5W-20 est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile moteur facilite les démarrages par temps froid et réduit la consommation de carburant.

La viscosité de l'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage d'huile du moteur. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile du moteur, consultez l'illustration sous le paragraphe « Compartiment moteur » dans cette section.

NOTA : *Une huile moteur SAE 5W-30 répondant aux exigences Fiat 9.55535-S1 ou Fiat 9.55535-S3 peut être utilisée lorsqu'une huile SAE 5W-20 conforme à la norme MS-6395 n'est pas disponible.*

Viscosité de l'huile moteur – moteur 5,7 L

L'huile moteur SAE 5W-20 est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile facilite les démarrages par temps froid et réduit la consommation de carburant.

La viscosité d'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile moteur, consultez la rubrique « Compartiment moteur » de la section « Entretien de votre véhicule ».

NOTA : *Les véhicules équipés d'un moteur 5,7 L doivent utiliser de l'huile SAE 5W-20. Autrement, la technologie d'économie de carburant pourrait ne pas fonctionner correctement. Consultez le paragraphe « Technologie d'économie de carburant – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Les lubrifiants dont l'étiquette n'indique pas l'indice correct de viscosité SAE et le symbole de certification ne doivent pas être utilisés.

Huiles moteur synthétiques

Vous pouvez utiliser des huiles moteur synthétiques à condition qu'elles répondent aux exigences décrites ci-dessus. En outre, vous devez respecter les intervalles recommandés de vidange d'huile et de remplacement du filtre à huile.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

Filtre à huile moteur

Vous devez remplacer le filtre à huile à chaque vidange.

Choix du filtre à huile

Les moteurs Chrysler possèdent un filtre à huile à passage total. Les filtres de rechange doivent être du même type. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. C'est pourquoi nous vous recommandons les filtres à huile de haute qualité MOPAR^{MD}.

Filtre à air du moteur

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

MISE EN GARDE!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. De graves blessures pourraient en résulter.

Sélection de filtre à air du moteur

La qualité des filtres à air du moteur de remplacement varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à air de moteur MOPAR[MD] sont des filtres de haute qualité et sont recommandés.

Batterie sans entretien

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique normalement requis.

MISE EN GARDE!

- **Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone touchée à l'eau. Consultez le paragraphe « Procédures de démarrage d'appoint » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.**
- **Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.**
- **Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir touchés.**

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.**
- **Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.**

Entretien du climatiseur

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le système de climatisation car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez pour votre système de climatisation que des fluides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains fluides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres fluides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Pour de plus amples renseignements sur la garantie, consultez le manuel d'informations sur la garantie, situé sur le DVD.**

- **Le système de climatisation contient du fluide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de fluide frigorigène ou le débranchement des canalisations.**

Récupération et recyclage du fluide frigorigène

Le fluide frigorigène de climatisation, le R-134a, est un hydrofluorocarbure (HFC) approuvé par la Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone. Toutefois, le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé ou par un autre établissement de service utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA : *N'utilisez que des produits d'étanchéité pour système de climatisation, des produits antifuites, des conditionneurs de joints d'étanchéité, de l'huile pour compresseur et des fluides frigorigènes approuvés par le constructeur.*

Filtre à air du climatiseur

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

MISE EN GARDE!

Ne retirez pas le filtre à air du climatiseur pendant le fonctionnement du ventilateur afin d'éviter des blessures.

Le filtre à air du climatiseur se trouve dans l'arrivée d'air frais, à l'arrière de la boîte à gants. Procédez comme suit pour remplacer le filtre :

1. ouvrez la boîte à gants et retirez-en tout le contenu;

2. appuyez sur les côtés de la boîte à gants et abaissez le volet;

3. faites pivoter la boîte à gants vers le bas;

4. dégagez les deux pattes de retenue qui fixent le couvercle du filtre au boîtier du système de chauffage, ventilation et climatisation, puis retirez le couvercle.

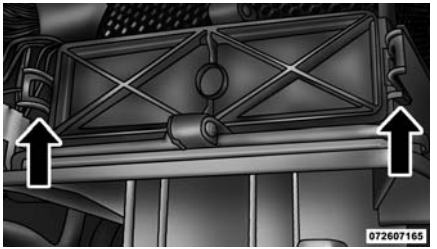

Remplacement du filtre à air du climatiseur

5. Retirez le filtre à air du climatiseur en le tirant tout droit hors du boîtier.

6. Posez le filtre à air du climatiseur de sorte que la flèche sur le filtre pointe vers le plancher. Au moment de poser le couvercle du filtre, assurez-vous que les onglets retiennent le couvercle solidement.

AVERTISSEMENT!

Une flèche est apposée sur le filtre à air du climatiseur pour indiquer dans quel sens le débit d'air doit circuler. Un filtre mal installé pourrait nécessiter un remplacement plus fréquent.

7. Refermez le volet de la boîte à gants.

Graissage des articulations de la carrosserie

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges, de même que les galets et les charnières des portes, du hayon, des portes coulissantes et du capot, doivent être régulièrement graissés avec une graisse au lithium, telle que Spray White Lube de MOPAR^{MD}, pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et les protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essuyez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barillets des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet de serrure une petite quantité de lubrifiant de haute qualité tel que le lubrifiant pour barillets de serrure MOPAR^{MD}.

Balais d'essuie-glace

Nettoyez régulièrement les lames caoutchoutées des balais d'essuie-glaces et le pare-brise à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif. Vous enlèverez ainsi les dépôts de sel et la saleté, ce qui réduira la formation de striures et de bavures sur le pare-brise.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

NOTA : *La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Le broutage, les marques, les lignes d'eau ou les traces d'humidité peuvent entraver le rendement des balais d'essuie-glace. Si une de ces conditions est présente, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.*

Dépose et pose du balai d'essuie-glace arrière

1. Levez le capuchon d'axe du bras de l'essuie-glace arrière vers le haut pour que le balai de l'essuie-glace arrière puisse être soulevé de la glace de hayon.

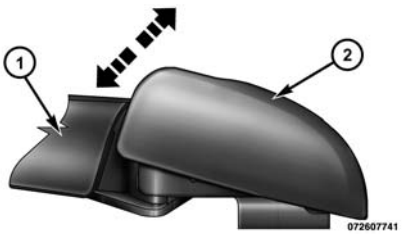

1 – Bras d'essuie-glace
2 – Capuchon d'axe

NOTA : *Le bras de l'essuie-glace arrière ne peut pas être soulevé complètement si le capuchon d'axe n'est pas d'abord levé.*

2. Levez le bras de l'essuie-glace arrière vers le haut pour soulever le balai de l'essuie-glace arrière de la glace de hayon.

3. Saisissez le bas du balai d'essuie-glace et faites-le pivoter vers l'avant pour décrocher la goupille d'axe du balai du support de balai d'essuie-glace.

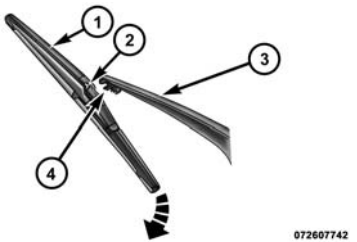

1 – Balai d'essuie-glace
2 – Goupille d'axe du balai
3 – Bras d'essuie-glace
4 – Support de balai d'essuie-glace

4. Installez la goupille d'axe du balai d'essuie-glace dans le support de balai d'essuie-glace à l'extrémité du bras d'essuie-glace, puis appuyez fermement sur le balai d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'enclenche en place.

5. Abaissez le balai d'essuie-glace et enclenchez le capuchon d'axe en place.

Ajout de liquide lave-glace

Les véhicules équipés du centre d'information électronique (EVIC) comportent un témoin qui s'allume quand le niveau de liquide lave-glace est bas. Si le niveau de liquide lave-glace détecté par le capteur est bas, le pictogramme de pare-brise et le message « WASHER FLUID LOW » (manque de liquide lave-glace) s'allument.

Le pare-brise et la lunette arrière partagent le même réservoir de liquide lave-glace. Le réservoir se trouve dans le compartiment moteur. Vérifiez régulièrement le niveau de liquide. Remplissez le réservoir de liquide lave-glace (et non d'antigel pour radiateur). Quand vous faites l'appoint du réservoir de liquide lave-glace, imbibez un chiffon ou une serviette de liquide lave-glace pour nettoyer les balais d'essuie-glace et ainsi en améliorer l'efficacité. Pour éviter la formation soudaine d'une couche de givre sur le pare-brise par temps très froid, privilégiez une solution ou un mélange qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit peuvent être trouvés sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

MISE EN GARDE!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

Système d'échappement

Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange d'huile ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

MISE EN GARDE!

- **Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), consultez les paragraphes « Conseils de sécurité » et « Gaz d'échappement » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule », pour obtenir de plus amples renseignements.**
- **Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes**

ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

AVERTISSEMENT!

- **Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive de carburant sans plomb. L'essence au plomb empêche le catalyseur d'agir comme dispositif antipollution et peu réduire le rendement du moteur ou l'endommager de façon significative.**
- **Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.**

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe importante et anormale du catalyseur. Dans un tel cas, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites alors effectuer immédiatement une mise au point, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- n'éteignez jamais le moteur ou ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule;
- n'essayez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule;
- ne faites pas tourner le moteur au ralenti quand des câbles de bougie d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, durant de longues périodes de régime de ralenti très instable ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

Circuit de refroidissement

MISE EN GARDE!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

Vérifications du liquide de refroidissement

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement (antigel) est sale, le système doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement OAT frais (conforme à la norme MS-12106) par un concessionnaire autorisé. Assurez-vous que l'avant du condensateur du climatiseur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur.

Assurez-vous que les flexibles en caoutchouc du circuit de refroidissement du moteur ne sont pas friables, craquelés, déchirés ou coupés et que les raccords au vase d'expansion et au radiateur sont solides. Vérifiez la présence de fuites dans l'ensemble du système.

Lorsque le moteur est à la température normale de fonctionnement (mais à l'arrêt), vérifiez l'étanchéité du bouchon à pression du circuit de refroidissement en créant une dépression par la vidange d'une petite quantité de liquide de refroidissement (antigel) au moyen du robinet de vidange du radiateur. Si le bouchon est bien étanche, le liquide de refroidissement du moteur (antigel) devrait commencer à s'évacuer du vase d'expansion. NE RETIREZ EN AUCUN CAS LE BOUCHON À PRESSION DU CIRCUIT DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT LORSQUE LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.

Circuit de refroidissement – vidange, rinçage et remplissage

Si le liquide de refroidissement (antigel) est sale ou contient une quantité considérable de sédiments, vidangez le circuit et rincez-le avec un liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS-12106 de Chrysler.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Choix d'un liquide de refroidissement

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

AVERTISSEMENT!

- **Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie**

de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) d'une autre formule que l'OAT est introduit dans le circuit de refroidissement en situation d'urgence, il doit être rincé avec le liquide de refroidissement OAT et remplacé par le liquide de refroidissement (antigel) OAT spécifié le plus tôt possible.

- **N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.**
- **Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.**

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-12106) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-12106) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Consultez les recommandations ci-après sur l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-12106 de Chrysler. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement (antigel) :

- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel MOPAR^{MD} 10 ans ou 241 000 km (150 000 mi) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-12106 de Chrysler.

- Mélangez une solution minimale de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-12106 de Chrysler, et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -37 °C (-34 °F) sont prévues.
- N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement (antigel). L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

Veuillez noter qu'il incombe au propriétaire d'assurer le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où il compte utiliser son véhicule.

NOTA : *Le mélange de types de liquide de refroidissement (antigel) n'est pas recommandé et peut endommager le circuit de refroidissement. Vidangez, rincez et remplissez le vase d'expansion aussitôt que possible si des types de liquide de refroidissement sont mélangés en cas d'urgence.*

Système de refroidissement Bouchon de radiateur

Le bouchon doit être complètement serré pour empêcher la perte de liquide de refroidissement (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement (antigel) retourne du vase d'expansion au radiateur.

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

MISE EN GARDE!

- **La mention « DO NOT OPEN HOT » (NE PAS OUVRIR - CHAUD) apparaît sur le bouchon à pression du circuit de refroidissement par mesure de sécurité. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.**

- **N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule, au risque de vous blesser ou d'endommager le moteur.**

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol, ne l'entreposez pas dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. Si un enfant ou un animal ingère du liquide de refroidissement, communiquez immédiatement avec les secours d'urgence. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Niveau du liquide de refroidissement

Le vase d'expansion permet de vérifier rapidement si le niveau du liquide de refroidissement est adéquat. Lorsque le moteur est coupé et froid, le niveau du liquide de refroidissement (antigel) dans le vase d'expansion doit se trouver entre les repères du vase.

Le radiateur demeure normalement plein, il n'est donc pas nécessaire de retirer le bouchon du radiateur sauf pour vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement (antigel) ou pour remplacer le liquide de refroidissement. Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce sujet. Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

Lorsque vous devez rétablir le niveau du liquide de refroidissement (antigel), vous devez ajouter dans le vase d'expansion seulement le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-12106 de Chrysler. Ne remplissez pas trop le carter.

Points à ne pas oublier

NOTA : *Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le*

phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement (antigel), le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement (antigel), le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.
- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement (antigel) à un mimimum de 50 % de liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-12106, et d'eau distillée pour bien protéger le moteur qui comprend des composants en aluminium contre la corrosion.
- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.
- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un système de climatisation, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. Les autres types peuvent entraîner un rendement insatisfaisant du liquide de refroidissement (antigel), une consommation médiocre et une augmentation des émissions.

Système de freinage

Tous les éléments du circuit de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer le bon fonctionnement du système. Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

MISE EN GARDE!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le circuit de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.

Vérification du niveau de liquide – maître-cylindre de frein

Le niveau de liquide dans le maître-cylindre doit être vérifié lors de toute intervention sous le capot, ou immédiatement lorsque le témoin du circuit de freinage indique une défaillance du circuit.

Le maître-cylindre de frein est muni d'un réservoir en plastique. Les repères « MAX » (maximum) et « MIN » (minimum) se trouvent sur le côté extérieur du réservoir. Le niveau de liquide doit se situer entre ces deux repères. Ne dépassez pas le repère « MAX » (maximum), car le bouchon pourrait présenter une fuite.

Dans le cas des freins à disque, le niveau de liquide peut diminuer à mesure que s'usent les garnitures de frein. Toutefois, une diminution inopinée du niveau du liquide pourrait être causée par une fuite et vous devez alors procéder à une vérification.

Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- **Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.**
- **N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide de frein dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air et aboutit avec un point d'ébullition inférieur. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et résulter en une panne du système de freinage. Ceci pourrait provoquer une collision.**
- **Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.**
- **Évitez toute contamination du liquide pour freins avec un dérivé de pétrole. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Ceci pourrait provoquer une collision.**

Liquide pour essieu avant et arrière

Pour une utilisation de type normale, les vérifications périodiques du niveau de liquide ne sont pas nécessaires. Lorsque, pour toute autre raison, une intervention est menée sur le véhicule, les surfaces extérieures de l'ensemble des essieux doivent faire l'objet d'une inspection. Si l'on suspecte une fuite d'huile à engrenages, vérifiez le niveau de liquide. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

Vérification du niveau de liquide de l'essieu pont avant

Le niveau de liquide de l'essieu avant doit se trouver à 3 mm (1/8 po) du bas de l'orifice de remplissage.

Les bouchons de remplissage et de vidange de l'essieu avant doivent être serrés à un couple de 30 à 40 N·m (22 à 29 lb-pi).

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas excessivement les bouchons car vous pourriez les endommager et provoquer des fuites.

Vérification du niveau de liquide de l'essieu arrière

Le niveau de liquide de l'essieu arrière doit se trouver à 3 mm (1/8 po) du bas de l'orifice de remplissage.

Les bouchons de remplissage et de vidange de l'essieu arrière doivent être serrés au couple de 30 à 40 N·m (22 à 29 lb-pi). Sur les essieux munis de logements en fonte, les bouchons de remplissage et de vidange de l'essieu arrière doivent être serrés à un couple de 30 à 70 N·m (22 à 52 lb-pi).

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas excessivement les bouchons car vous pourriez les endommager et provoquer des fuites.

Choix du lubrifiant

Utilisez seulement le liquide recommandé par le constructeur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

Boîte de transfert

Vérification du niveau de liquide

Pour une utilisation de type normale, les vérifications périodiques du niveau de liquide ne sont pas nécessaires. Lorsqu'un entretien du véhicule est effectué pour d'autres raisons, les surfaces extérieures de l'ensemble de boîte de transfert doivent faire l'objet d'une inspection. Si une fuite d'huile est soupçonnée, vérifiez le niveau de liquide. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

Ajout de liquide

Lorsque le véhicule est sur une surface plane, versez le liquide par l'orifice de remplissage et jusqu'à ce que le liquide déborde.

Vidange

Retirez d'abord le bouchon de remplissage, puis le bouchon de vidange. Le couple de serrage recommandé pour les bouchons de vidange et de remplissage est de 20 à 34 N•m (15 à 25 lb-pi).

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas trop les bougies en les installant. Vous pourriez les endommager et elles pourraient alors présenter des fuites.

Choix du lubrifiant

Utilisez seulement le liquide recommandé par le constructeur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

Transmission automatique

Choix du lubrifiant

Il est important d'utiliser le liquide de transmission adéquat pour assurer une performance et une durée de vie optimales de la transmission. N'utilisez que l'huile de transmission recommandée par le constructeur. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour connaître les spécifications du liquide de transmission. Il est important de maintenir le niveau exact du liquide de transmission en utilisant le liquide recommandé.

NOTA : *Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; utilisez uniquement un lubrifiant homologué.*

AVERTISSEMENT!

L'utilisation d'une huile pour transmission différente de celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des vitesses ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour connaître les spécifications du liquide de transmission.

Additifs spéciaux

Le constructeur déconseille l'utilisation d'additifs spéciaux dans la transmission.

L'huile à transmission automatique est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la transmission. La seule exception à cette règle touche l'usage de teintures spéciales facilitant la détection des fuites de liquide. Évitez d'utiliser des produits d'étanchéité pour transmission, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la transmission car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales d'utilisation. Les vérifications régulières du niveau de liquide ne sont pas nécessaires, donc la transmission n'est pas munie d'une jauge d'huile. Votre concessionnaire autorisé peut vérifier le niveau de liquide de votre transmission au moyen d'outils spécialisés.

Si vous remarquez une fuite de liquide ou une anomalie de la transmission, consultez un concessionnaire autorisé sans tarder pour faire vérifier le niveau de liquide. L'utilisation d'un véhicule dont le niveau de liquide est inadéquat peut endommager gravement la transmission.

AVERTISSEMENT!

- **Si l'huile de la transmission fuit, rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire autorisé. De graves problèmes de transmission pourraient en résulter. Votre concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage du niveau de liquide.**

Vidange de l'huile et remplacement du filtre

Dans des conditions normales d'utilisation, l'huile avec laquelle la transmission a été remplie à l'usine permet d'assurer une lubrification suffisante pour toute la durée de vie utile du véhicule.

Les vidanges d'huile et les remplacements de filtre réguliers ne sont pas nécessaires. Vidangez toutefois l'huile et remplacez le filtre si la transmission est démontée pour une raison quelconque.

Entretien extérieur et protection contre la corrosion

Protection de la carrosserie et de la peinture contre la corrosion

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour rendre celles-ci praticables en hiver et ceux que l'on pulvérise sur les arbres et sur les routes durant les autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :
- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

Lavage
- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du concentré de lave-auto MOPAR^{MD} Car Wash ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou d'autres résidus tenaces, utilisez le dissolvant pour goudron et insectes MOPAR^{MD} Super Kleen Bug and Tar Remover.
- Utilisez une cire de haute qualité, par exemple la cire nettoyante MOPAR^{MD} Cleaner Wax, pour enlever les saletés de la route et les taches, et pour protéger le fini de la peinture. Prenez garde à ne jamais rayer la peinture.
- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.**
- **L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 8 274 kPa (1 200 lb/po^2) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.**

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portières, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Appliquez de la peinture de retouche MOPAR[MD] sur les rayures dès que possible. Votre concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

Entretien des roues et des enjoliveurs de roue

- Toutes les roues et tous les enjoliveurs, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être régulièrement nettoyés avec un savon doux et de l'eau pour prévenir la corrosion.
- Pour enlever la saleté tenace et la poussière de frein, utilisez le nettoyant pour roues MOPAR[MD] Wheel Cleaner.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laines d'acier, de brosses en soies ni de produits d'entretien pour les métaux. N'utilisez pas de nettoyant pour le four. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Évitez les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides ou des brosses rugueuses qui peuvent endommager le fini protecteur des roues. Seul le nettoyant pour roues MOPAR[MD] ou un produit équivalent est recommandé.

Procédure de nettoyage du tissu de revêtement anti-taches – Selon l'équipement

Les sièges en tissu anti-taches peuvent être nettoyés de la façon suivante :

- Enlevez le plus possible de la tache en tapotant avec une serviette propre et sèche.
- Tapotez le reste de la tache avec une serviette humide et propre.
- Pour les taches tenaces, appliquez le nettoyant MOPAR^{MD} Total Clean ou une solution de savon doux sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- Pour les taches de graisse, appliquez le nettoyant tout usage MOPAR^{MD} Multi-Purpose Cleaner sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- N'utilisez pas de solvants trop puissants ou ni aucune autre forme de liquide protecteur sur les produits anti-taches.

Entretien de l'habitacle

Utilisez le nettoyant MOPAR^{MD} Total Clean pour nettoyer les garnitures en tissu et la moquette de votre véhicule.

Utilisez le nettoyant MOPAR^{MD} Total Clean pour nettoyer les garnitures en vinyle.

Le nettoyant MOPAR^{MD} Total Clean est précisément conçu pour les garnitures de cuir.

Le nettoyage régulier à l'aide d'un chiffon doux et humide constitue la meilleure façon de préserver l'apparence du cuir. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Enlevez les saletés tenaces au moyen d'un chiffon doux et du nettoyant MOPAR^{MD} Total Clean. Vous devez faire attention de ne pas imbiber le cuir avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir. Il n'est pas nécessaire d'appliquer de traitement pour le cuir pour conserver celui-ci dans son état d'origine.

MISE EN GARDE!

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

Nettoyage Phares

Votre véhicule est équipé de lentilles de phares et de phares antibrouillard en plastique (selon l'équipement), plus légères et plus résistantes aux projections de cailloux que les lentilles de phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

Surfaces vitrées

Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de MOPAR^{MD} ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Faites attention lors du nettoyage de l'intérieur de la lunette munie de dégivreurs électriques ou la glace de custode arrière droite dotée de l'antenne radio. N'utilisez pas de grattoir ni autre instrument pointu qui pourrait égratigner les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont moulées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

1. Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, nettoyez avec un chiffon propre et humide.

2. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites. Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu.

Pour nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez le nettoyant MOPAR[MD] Total Clean, une solution de savon doux ou de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

FUSIBLES

CENTRALE DE SERVITUDES

La centrale de servitudes se trouve dans le compartiment moteur, à proximité de la batterie. Cette centrale contient des fusibles à cartouche, des fusibles miniatures, des relais et des disjoncteurs. La description de chaque fusible et composant peut être indiquée à l'intérieur du couvercle, sinon le numéro de chaque porte-fusible y est inscrit, ce qui correspond au tableau ci-après.

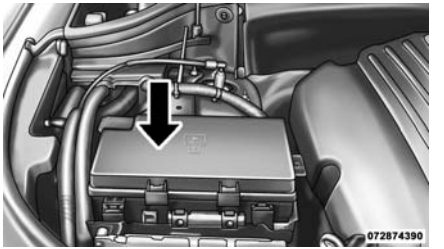

Centrale de servitudes

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F03	60 A jaune		Ventilateur
F05	40 A vert		Compresseur de la suspension pneumatique – selon l'équipement
F06	40 A vert		Pompe du système de freinage antiblocage et commande de stabilité électronique
F07	40 A vert		Solénoïde du démarreur
F08	40 A vert		Capteurs du système antipollution (moteur diesel seulement)
F09	40 A vert		Appareil de réchauffage du carburant diesel (moteur diesel seulement)
F10	40 A vert		Contrôleur fonctionnel, éclairage extérieur nº 2
F11	30 A rose		Frein électrique de traction de remorque – selon l'équipement
F12	40 A vert		Contrôleur fonctionnel nº 3, éclairage intérieur
F13	40 A vert		Moteur de ventilateur avant

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F14	40 A vert		Contrôleur fonctionnel nº 4, serrures électriques
F17	30 A rose		Dispositif de déverrouillage de l'appuie-tête – selon l'équipement
F20	30 A rose		Module de portière du passager
F22	20 A jaune		Module de commande du moteur
F23	30 A rose		Contrôleur fonctionnel nº 1
F24	30 A rose		Module de portière du conducteur
F25	30 A rose		Essuie-glaces avant
F26	30 A rose		Soupapes du système de freinage antiblocage et du module de commande de stabilité
F28	20 A jaune		Feux de recul de traction de remorque – selon l'équipement
F29	20 A jaune		Feux de stationnement de traction de remorque – selon l'équipement
F30	30 A rose		Prise de traction de remorque – selon l'équipement

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F32	30 A rose		Module de commande du groupe motopropulseur
F34	30 A rose		Commande de différentiel à glissement limité
F35	30 A rose		Toit ouvrant – selon l'équipement
F36	30 A rose		Dégivreur de lunette
F37	30 A rose		Ventilateur arrière – selon l'équipement
F38	30 A rose		Onduleur d'alimentation de 115 V c.a. – selon l'équipement
F39	30 A rose		Hayon à commande électrique – selon l'équipement
F40	10 A rouge		Feux de jour
F42		20 A jaune	Avertisseur sonore
F44		10 A rouge	Port de diagnostic
F46		10 A rouge	Système de surveillance de la pression des pneus
F49		10 A rouge	Bloc de commandes central intégré, commande de chauffage-climatisation
F50		20 A jaune	Module de commande de suspension pneumatique – selon l'équipement

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F51		10 A rouge	Module d'allumage sans fil, allumage sans clé, verrouillage de la colonne de direction
F52		5 A Beige	Capteur de batterie
F53		20 A jaune	Traction de remorque – clignotants et feux d'arrêt gauches – selon l'équipement
F56		15 A bleu	Teneur supplémentaire (moteur diesel seulement)
F57		15 A bleu	Transmission
F59		10 A rouge	Pompe de purge (moteur diesel seulement)
F60		15 A bleu	Module de commande de la transmission
F62		10 A rouge	Embrayage de climatisation
F63		20 A jaune	Bobines d'allumage (essence), dispositif de chauffage d'urée (diesel)
F64		25 A naturel	Injecteurs de carburant, groupe motopropulseur
F66		10 A rouge	Toit ouvrant, commutateurs de glace de passager, capteur de pluie

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F67		15 A bleu	CD, DVD, module mains libres Bluetooth – selon l'équipement
F68		20 A jaune	Moteur d'essuie-glace arrière
F70		20 A jaune	Moteur de pompe à carburant
F71		30 A vert	Amplificateur audio
F73		15 A bleu	Phares à décharge à haute intensité droits
F74		20 A jaune	Pompe à dépression pour freins – selon l'équipement
F76		10 A rouge	Système de freinage antiblocage, commande de stabilité électronique
F77		10 A rouge	Module de commande du groupe motopropulseur, module de débranchement de l'essieu avant
F78		10 A rouge	Module de commande du moteur, direction assistée électrique – selon l'équipement
F80		10 A rouge	Ouvre-porte de garage universel, boussole, module anti-intrusion

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F81		20 A jaune	Clignotants ou feux d'arrêt droits de remorque
F82		10 A rouge	Module de commande de colonne de direction, régulateur de vitesse
F83		10 A rouge	Trappe de carburant
F84		15 A bleu	Bloc de commandes, groupe d'instruments
F85		10 A rouge	Module de sac gonflable
F86		10 A rouge	Module de sac gonflable
F87		10 A rouge	Suspension pneumatique, traction de remorque, module de commande de colonne de direction
F88		15 A bleu	Groupe d'instruments du tableau de bord
F90 et F91		20 A jaune	Prise de courant (sièges arrière) sélectionnable
F92		10 A rouge	Éclairage de la console arrière – selon l'équipement
F93		20 A jaune	Allume-cigare
F94		10 A rouge	Levier de vitesses, module de la boîte de transfert

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F95		10 A rouge	Caméra d'aide au recul, système d'aide au stationnement
F96		10 A rouge	Commutateur de siège chauffant arrière, chargeur de lampe de poche – selon l'équipement
F97		25 A naturel	Sièges chauffants arrière et volant chauffant – selon l'équipement
F98		25 A naturel	Sièges chauffants avant – selon l'équipement
F99		10 A rouge	Système de chauffage-climatisation, module des systèmes d'aide à la conduite
F100		10 A rouge	Système d'amortisseur actif – selon l'équipement
F101		15 A bleu	Rétroviseur électrochromatique, feux de route intelligents – selon l'équipement
F103		10 A rouge	Système de chauffage de l'habitacle (moteur diesel seulement)
F104		20 A jaune	Prises de courant (tableau de bord et console centrale)

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque vous posez le couvercle de la centrale de servitudes, il est important de vous assurer qu'il est correctement positionné et verrouillé. À défaut de quoi, l'eau pourra s'infiltrer dans la centrale de servitudes et provoquer une panne du circuit électrique.**
- **Un fusible grillé doit être remplacé par un fusible de la bonne intensité. Des fusibles d'intensité différente de la valeur indiquée peuvent entraîner une surcharge électrique dangereuse. Un fusible d'intensité appropriée qui grille continuellement indique la présence d'une anomalie dans le circuit.**

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous n'utilisez pas votre véhicule pendant plus de 21 jours, vous pouvez prendre certaines précautions pour protéger la batterie. Vous pouvez procéder comme suit :

- Débranchez le câble négatif de la batterie.
- Chaque fois que vous entreposez votre véhicule, ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le système de climatisation au ralenti pendant cinq minutes environ à l'air frais de l'extérieur en réglant le ventilateur à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

REMPLACEMENT DES AMPOULES

Ampoules d'éclairage intérieur

	Numéro d'ampoule
Éclairage de la boîte à gants	194
Lampe de poignée de maintien	L002825W5W
Lampes de lecture de la console au pavillon	VT4976
Éclairage arrière de l'espace de chargement	214-2

	Numéro d'ampoule
Lampe de courtoisie de visière	V26377
Éclairage de courtoisie sous le tableau de bord	906
Éclairage du groupe d'instruments (éclairage général)	103
Témoin et feu de détresse	74

Ampoules d'éclairage extérieur

	Numéro d'ampoule
Phares (feux de croisement)	H11
Phares de qualité supérieure (feux de croisement et feux de route)	D3S (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Phares (feux de route)	9005
Feux de stationnement et clignotants de qualité supérieure	Voyant DEL (remplacement auprès d'un concessionnaire autorisé)

	Numéro d'ampoule
Feux de jour	3157K
Feux de jour de qualité supérieure	Voyant DEL (remplacement auprès d'un concessionnaire autorisé)
Phares antibrouillard avant	PSX24W
Feu de gabarit avant	W5W
Feu de gabarit avant de qualité supérieure	Voyant DEL (remplacement auprès d'un concessionnaire autorisé)

	Numéro d'ampoule
Feu de stationnement et clignotant avant	T20
Clignotants et feux de gabarit de carrosserie	7440NA (WY21W)
Feux arrière de hayon auxiliaires	Voyant DEL (remplacement auprès d'un concessionnaire autorisé)
Feux de recul de hayon	921 (W16W)

	Numéro d'ampoule
Éclairage de la plaque d'immatriculation arrière	Voyant DEL (remplacement auprès d'un concessionnaire autorisé)
Clignotants, feux d'arrêt, feux arrière et feux de gabarit de carrosserie	3157 P27/7W
Feux arrière et feux de gabarit de carrosserie	Voyant DEL (remplacement auprès d'un concessionnaire autorisé)

	Numéro d'ampoule
Feu de freinage central surélevé	Voyant DEL (remplacement auprès d'un concessionnaire autorisé)

NOTA :
Les numéros renvoient aux types d'ampoules commerciales que vous pouvez acheter chez votre concessionnaire autorisé.
S'il faut remplacer une ampoule, rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé ou référez-vous au manuel d'atelier correspondant.

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Phares à décharge à haute intensité – selon l'équipement

Ces phares sont composés d'un tube de décharge à haute tension. Le circuit peut être sous une tension élevée même si le commutateur des phares est en position éteinte et que la clé est retirée du commutateur d'allumage. **Par conséquent, ne tentez jamais de remplacer vous-même ce type d'ampoule. Lorsqu'un phare est défectueux, rendez-vous chez votre concessionnaire pour le faire remplacer.**

MISE EN GARDE!

Lorsque le commutateur des phares est tourné à la position allumée, un courant transitoire de haute intensité se crée au niveau des douilles des phares à décharge à haute intensité. Un entretien inapproprié peut occasionner d'importantes secousses électriques ou des risques d'électrocution. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

NOTA : *Les véhicules équipés de phares à décharge à haute intensité présentent une teinte bleue lorsqu'ils sont en fonction. Ce phénomène s'estompe après environ dix secondes, le temps que le projecteur se charge. L'ampoule devient alors blanche.*

Phares à halogène – selon l'équipement

1. Ouvrez le capot.
2. Tournez l'ampoule du feu de croisement ou du feu de route d'un quart (1/4) de tour dans le sens anti-horaire pour la retirer de son logement.
3. Débranchez le connecteur électrique et remplacez l'ampoule.

AVERTISSEMENT!

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

Clignotant avant

1. Ouvrez le capot.

2. Tournez l'ampoule du clignotant d'un quart (1/4) de tour dans le sens antihoraire pour la retirer de son logement.

3. Débranchez le connecteur électrique et remplacez l'ampoule.

AVERTISSEMENT!

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

Phares antibrouillard avant

1. Débranchez le faisceau de câblage du connecteur de phare antibrouillard en y accédant par l'ouverture du bouclier.

2. Saisissez fermement l'ampoule par les deux loquets et serrez-les ensemble pour dégager l'ampoule de la partie arrière du boîtier de phare antibrouillard avant.

3. Tirez l'ampoule, sans la tourner, hors de l'ouverture verrouillable du boîtier.

AVERTISSEMENT!

- **Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.**
- **Utilisez toujours une ampoule de remplacement de taille et de type appropriés. Une ampoule de taille ou de type inapproprié peut surchauffer et risque d'endommager le phare, la douille ou le câblage du phare.**

4. Alignez les pattes d'indexation de l'ampoule de phare antibrouillard avant sur les fentes dans le collet de l'ouverture de l'ampoule sur la partie arrière du boîtier de phare antibrouillard avant.

5. Insérez l'ampoule dans le boîtier jusqu'à ce que les pattes d'indexation soient engagées dans les fentes du collet.

6. Poussez fermement et uniformément l'ampoule directement dans le boîtier du phare jusqu'à ce que les deux pattes s'enclenchent solidement et complètement.

7. Branchez le faisceau de câblage sur le connecteur du phare antibrouillard avant.

Feu arrière, feu d'arrêt, feu de recul et clignotants

1. Levez le hayon.

2. Retirez les deux agrafes du boîtier du feu arrière.

3. Saisissez le feu arrière et tirez-le fermement vers l'arrière pour le dégager du panneau de carrosserie.

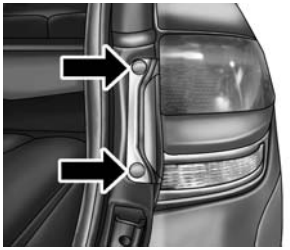

4. Tournez la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la du feu.

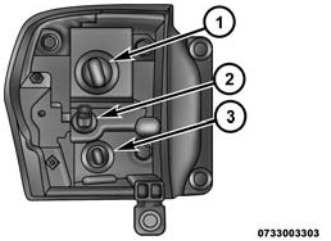

1 – Douille d'ampoule du clignotant et du feu d'arrêt
2 – Connecteur du feu arrière à DEL – Ne pas retirer
3 – Douille d'ampoule du feu de recul auxiliaire

5. Tirez l'ampoule pour l'enlever de la douille.

6. Remplacez l'ampoule, réinstallez la douille et remettez le bloc optique en place.

Feu arrière monté sur le hayon arrière

1. Levez le hayon.
2. Utilisez une baguette en fibre ou un tournevis à lame plate pour déloger le garnissage inférieur du hayon.
3. Continuez de retirer le garnissage.
4. Débranchez les deux lampes de panneau de garnissage.

Feux arrière du hayon arrière

5. Les feux arrière sont maintenant visibles. Tournez les douilles dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

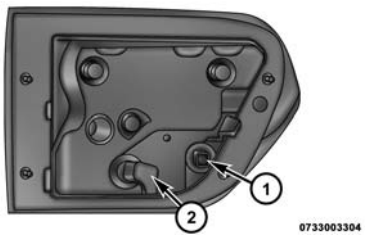

1 - Connecteur du feu arrière à DEL auxiliaire - Ne pas retirer
2 – Douille d'ampoule du feu de recul

6. Retirez ou remplacez les ampoules.
7. Réinstallez les douilles.
8. Inversez la séquence précédente pour réinstaller le garnissage du hayon.

Feu de freinage central surélevé

Le feu de freinage central surélevé comporte un voyant DEL. Remplacement auprès d'un concessionnaire autorisé.

Feu de freinage central surélevé

Éclairage de plaque d'immatriculation arrière

1. L'éclairage de plaque d'immatriculation arrière comporte un voyant DEL. Remplacement auprès d'un concessionnaire autorisé

LIQUIDES ET CONTENANCES

	Mesures américaines	Mesures métriques
Essence (quantité approximative)		
Moteurs 3.6L et 5.7L	25 gallons US	94 L
Huile moteur avec filtre		
Moteur 3.6L (SAE 5W-20, certifiée API)	6 pintes US	5,6 L
Moteur 5.7L (SAE 5W-20, certifiée API)	7 pintes US	6,6 L
Circuit de refroidissement*		
Moteur 3.6L (liquide de refroidissement et antigel MOPAR^{MD} de formule 10 ans ou 241 000 km [150 000 mi] ou un produit équivalent)	10,4 pintes US	9,9 L
Moteur 5.7L (liquide de refroidissement et antigel MOPAR^{MD} de formule 10 ans ou 241 000 km [150 000 mi] ou un produit équivalent) – sans ensemble de remorquage	15,4 pintes US	14,6 L
Moteur 5.7L (liquide de refroidissement et antigel MOPAR^{MD} de formule 10 ans ou 241 000 km [150 000 mi] ou un produit équivalent) – avec ensemble de remorquage	16 pintes US	15,2 L
* Comprend le vase d'expansion du radiateur de chauffage et du liquide de refroidissement rempli jusqu'au repère MAX.		

LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE RECOMMANDÉS

Réservoir

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) MOPAR^{MD} 10 ans ou 241 000 km (150 000 mi) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE).
Huile moteur – moteur 3.6L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur SAE 5W-20 certifiée par l'API, conforme aux exigences de la norme MS-6395 de Chrysler. Consultez l'inscription du bouchon de remplissage d'huile du moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE appropriée.
Huile moteur – moteur 5.7L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur SAE 5W-20 certifiée par l'API, conforme aux exigences de la norme MS-6395 de Chrysler. Consultez l'inscription du bouchon de remplissage d'huile du moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE appropriée.
Filtre à huile du moteur	Nous recommandons l'utilisation du filtre à huile du moteur de MOPAR^{MD} ou un produit équivalent.
Bougies d'allumage – moteur 3.6L	Nous recommandons l'utilisation des bougies d'allumage MOPAR^{MD} (écartement de 1,1 mm [0,043 po]).
Bougies d'allumage – moteur 5.7L	Nous recommandons l'utilisation des bougies d'allumage MOPAR^{MD} (écartement de 1,1 mm [0,043 po]).

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Choix de carburant – moteur 3.6L	Indice d'octane 87
Choix de carburant – moteur 5.7L	Indice d'octane 87 acceptable – indice d'octane 89 recommandé

Châssis

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique	Nous recommandons l'utilisation de l'huile à transmission automatique ATF[MC] ZF 8 et 9 rapports de Mopar[MD] ou l'huile de transmission L12108 de Shell. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Boîte de transfert à une vitesse (système Quadra-Trac I[MD])	Nous recommandons l'utilisation de l'huile à transmission automatique 3353 de Shell.
Boîte de transfert à deux vitesses (système Quadra-Trac II[MD])	Nous recommandons l'utilisation de l'huile à transmission automatique MOPAR[MD] ATF+4[MD].
Différentiel (avant)	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique pour engrenages et essieux SAE 75W-140 (API-GL5) de MOPAR[MD] avec additif modificateur de friction.

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Différentiel (arrière) – avec différentiel électronique à glissement limité (ELSD)	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique pour engrenages et essieux SAE 75W-90 (API-GL5) de MOPAR^{MD}.
Différentiel (arrière) – sans différentiel électronique à glissement limité (ELSD)	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique pour engrenages et essieux SAE 75W-85 (API-GL5) de MOPAR^{MD}.
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation du liquide pour freins DOT 3, SAE J1703 de MOPAR^{MD}. Si vous ne disposez pas de liquide DOT 3, SAE J1703, vous pouvez utiliser du liquide DOT 4.
Réservoir de direction assistée – oteur 3.6L	Nous recommandons l'utilisation de liquide hydraulique de MOPAR^{MD}.
Réservoir de direction assistée – moteur 5.7L	Nous recommandons l'utilisation du liquide de direction assistée MOPAR^{MD} +4 ou l'huile à transmission automatique MOPAR^{MD} ATF+4^{MD}.

SECTION 8

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

- **CALENDRIER D'ENTRETIEN 500**
  - **Tableau d'entretien 502**

CALENDRIER D'ENTRETIEN

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Selon les conditions de fonctionnement du moteur, le message de vidange d'huile s'affichera. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. Le moment d'affichage du message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) varie en fonction des conditions de fonctionnement, telles que les trajets fréquents de courte durée, la traction d'une remorque, les températures ambiantes très chaudes ou très froides ainsi que l'utilisation du carburant E85. Des conditions d'utilisation difficiles peuvent causer l'affichage du message de vidanger l'huile plus tôt, soit à 5 600 km (3 500 mi) depuis la dernière réinitialisation. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

Votre concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si la vidange d'huile prévue est effectuée par un établissement autre que votre concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé en suivant les étapes décrites au paragraphe « Vidange d'huile requise » sous « Centre d'information électronique (EVIC) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : *Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi) ou 12 mois, selon la première éventualité.*

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- Vérifiez le niveau d'huile moteur.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et assurez-vous qu'il n'y a pas de signes d'usure ou de dommages inhabituels.
- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement, de maître-cylindre de frein, de direction assistée et de transmission, puis ajoutez du liquide au besoin.
- Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

Entretien requis

Consultez les Calendriers d'entretien aux pages suivantes pour connaître l'entretien requis.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme l'indique l'indicateur automatique de vidange d'huile :
• Vidangez l'huile et remplacez le filtre.
• Permutez les pneus. Permutez-les au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme l'indique l'indicateur automatique de vidange d'huile :
• Vérifiez la batterie et l'état des cosses (nettoyez et resserrez les cosses s'il y a lieu).
• Vérifiez le niveau d'huile à transmission automatique si cette dernière est munie d'une jauge d'huile.
• Vérifiez les plaquettes de frein, les segments, les rotors, les tambours, les flexibles et le frein de stationnement.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme l'indique l'indicateur automatique de vidange d'huile :
• Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement du moteur.
• Vérifiez le système d'échappement.
• Si vous utilisez votre véhicule en conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.

Tableau d'entretien

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	**20 000**	**30 000**	**40 000**	**50 000**	**60 000**	**70 000**	**80 000**	**90 000**	**100 000**	**110 000**	**120 000**	**130 000**	**140 000**	**150 000**
Ou en fonction des années :	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres :	**32 000**	**48 000**	**64 000**	**80 000**	**96 000**	**112 000**	**128 000**	**144 000**	**160 000**	**176 000**	**192 000**	**208 000**	**224 000**	**240 000**
Vérifications supplémentaires														
Vérifiez les joints homocinétiques.		X			X			X			X			X
Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres :	**32 000**	**48 000**	**64 000**	**80 000**	**96 000**	**112 000**	**128 000**	**144 000**	**160 000**	**176 000**	**192 000**	**208 000**	**224 000**	**240 000**
Vérifiez le niveau de liquide des essieux avant et arrière; remplacez-le si votre véhicule est utilisé comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc, en mode hors route ou pour fréquemment tracter une remorque.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez les garnitures de frein et le fonctionnement du frein de stationnement.	X		X		X		X		X		X		X	

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres :	**32 000**	**48 000**	**64 000**	**80 000**	**96 000**	**112 000**	**128 000**	**144 000**	**160 000**	**176 000**	**192 000**	**208 000**	**224 000**	**240 000**
Vérifiez le liquide de boîte de transfert.		X			X			X			X			X
Entretien supplémentaire														
Remplacez le filtre à air du moteur.		X			X			X			X			X
Remplacez le filtre de la climatisation.	X		X		X		X		X		X		X	
Remplacez les bougies d'allumage (moteur 3.6L).**									X					
Remplacez les bougies d'allumage (moteur 5.7L).**		X			X			X			X			X

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres :	**32 000**	**48 000**	**64 000**	**80 000**	**96 000**	**112 000**	**128 000**	**144 000**	**160 000**	**176 000**	**192 000**	**208 000**	**224 000**	**240 000**
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur à 10 ans ou à 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.									X					X
Vidangez le liquide de boîte de transfert.											X			
Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter (RGC) et remplacez-la au besoin.									X					

** L'intervalle pour le remplacement des bougies d'allumage ne s'applique qu'au kilométrage (millage) et non à l'année.

MISE EN GARDE!

- **Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.**
- **Si vous omettez d'inspecter ou d'entretenir correctement votre véhicule, cela pourrait entraîner la défaillance des composants et nuire à la maniabilité et au rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.**

SECTION 9

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

- POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE 508
  - Préparation pour la visite d'entretien 508
  - Préparation d'une liste 508
  - Faites des demandes raisonnables 508
- SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE 508
  - Chrysler Group LLC Customer Center 509
  - Centre de service à la clientèle de Chrysler Canada Inc. 509
  - Au Mexique : 509
  - Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur) 510
  - Contrat de service 510
- RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE 511
- PIÈCES MOPAR[MD] 511
- POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ 511
  - Dans les 50 États américains et à Washington, D.C. 511
  - Au Canada 512
- BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION 512
- NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS 513
  - Indice d'usure de la bande de roulement 513
  - Indice d'adhérence 513
  - Résistance à la chaleur 514

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

Préparation pour la visite d'entretien

Pour une opération sous garantie, assurez-vous d'apporter toutes les pièces justificatives. Apportez votre dossier de garantie. Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

Préparation d'une liste

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

Faites des demandes raisonnables

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires autorisés peuvent vous fournir un véhicule de location moyennant un léger supplément quotidien. Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez un rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Le constructeur et ses concessionnaires autorisés tiennent à vous satisfaire. Leur plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés du constructeur possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service après-vente de votre concessionnaire autorisé. Il vous aidera à résoudre la plupart de vos problèmes.

- Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider.
- Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le service à la clientèle du constructeur.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le service à la clientèle du constructeur :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile et travail)
- Nom du concessionnaire autorisé
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

Chrysler Group LLC Customer Center

P.O. Box 21–8004

Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis

Téléphone : 1 877 426–5337

Centre de service à la clientèle de Chrysler Canada Inc.

P.O. Box 1621

Windsor (Ontario) N9A 4H6

Téléphone : 1 800 465–2001 anglais/
1 800 387–9983 français

Au Mexique :

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma, 1240

Sante Fe C.P. 05109

Mexico, D. F.

À Mexico : 5081-7568

À l'extérieur de Mexico : 1 800 505-1300

Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, le fabricant a installé des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle. Par conséquent, les personnes malentendantes qui résident aux États-Unis et qui ont accès à un ATS ou à un téléimprimeur conventionnel peuvent communiquer avec le fabricant au 1 800 380-CHRY.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada. Pour communiquer avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1 800 855-0511.

Contrat de service

Vous avez peut-être souscrit à une protection complémentaire par l'intermédiaire d'un contrat de service. Chrysler Canada Inc. en répond sans réserve. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original. Nous ne sommes pas responsables des contrats de service émis par d'autres entreprises. Si vous avez souscrit à un contrat autre qu'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original et que des réparations sont nécessaires, vous devrez contacter le gestionnaire de ce contrat. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service du constructeur au 1–800–465–2001 anglais / 1–800–387–9983 français.

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel pour vous assurer le meilleur service qui soit. Nous sommes convaincus que vous apprécierez ses efforts et sa volonté de résoudre tout problème couvert par la garantie ou toute préoccupation connexe.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE

Veuillez consulter le livret de renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de Chrysler Canada Inc. relatives à ce véhicule et au marché.

PIÈCES MOPAR[MD]

Vous pouvez vous procurer les liquides, les lubrifiants, les pièces et les accessoires MOPAR[MD] chez votre concessionnaire autorisé. Ils sont recommandés pour votre véhicule afin d'aider à en maintenir le bon fonctionnement.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Dans les 50 États américains et à Washington, D.C.

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, communiquez avec la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus du constructeur de véhicules.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Cependant, la NHTSA ne peut s'impliquer dans les situations problématiques individuelles pouvant survenir entre vous, votre concessionnaire autorisé et le constructeur.

Pour communiquer avec la NHTSA, composez sans frais le numéro de la ligne directe au 1–888–327-4236 (ATS : 1–800–424-9153), visitez le site Web http://www.safercar.gov, ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE., West Building, Washington, D.C. 20590. Le site Web http://www.safercar.gov permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Au Canada

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle de Chrysler. Les clients canadiens qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1 800 333-0510 ou visiter le site Web http://www.tc.gc.ca/roadsafety/.

BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après. Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard, American Express et Discover. Si vous préférez nous transmettre votre paiement par la poste, communiquez avec nous par téléphone pour obtenir le formulaire de commande.

NOTA : *Une adresse municipale est nécessaire pour commander des publications (aucune case postale).*

Manuels de réparation

Ces manuels de réparation détaillés à l'intention des étudiants et des techniciens professionnels offrent des renseignements sur le diagnostic, le dépannage, la résolution de problèmes, l'entretien et la réparation des véhicules Chrysler Group LLC. Toutes les connaissances pratiques sur le véhicule, les systèmes et les pièces y sont clairement exposées et sont accompagnées d'illustrations, de schémas et de tableaux.

Manuels de diagnostic

Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillées. Ces manuels pratiques aident les étudiants et les techniciens à repérer et à corriger les problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème du premier coup y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

Guides de l'automobiliste

Préparés en collaboration avec les spécialistes de l'entretien et de l'ingénierie, ces manuels vous permettent de vous familiariser avec les groupes de véhicules

particuliers à Chrysler Group LLC. Des procédures de démarrage, de conduite, d'urgence et d'entretien comprenant les fiches techniques et les capacités du véhicule y sont présentées ainsi que certains conseils sur la sécurité.

Téléphonez sans frais au numéro :

- **1 800 890-4038 (É.-U.)**
- **1 800 387-1143 (Canada)**

Ou

Visitez notre site Web à l'adresse :

- **www.techauthority.com**

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les catégories de pneus suivantes ont été établies par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. Les indices attribués par le fabricant de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Tous les pneus pour voitures particulières doivent être conformes aux normes de sécurité fédérales en plus de ces indices.

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur un circuit d'essai gouvernemental. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

Indice d'adhérence

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

MISE EN GARDE!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

Résistance à la chaleur

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises. Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégénérescence des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent au moins afficher l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

MISE EN GARDE!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. La conduite à vitesse excessive, une pression insuffisante ou en surcharge, ou la combinaison de ces facteurs peut entraîner la surchauffe du pneu et une crevaison.

INDEX

Additifs, Carburant 390
Ajout de carburant 395
Ajout de liquide de refroidissement du moteur (Antigel) 466
Alarme (Alarme de sécurité) 18
Alarme de sécurité (Système antivol) 18
Alarme d'urgence. 23
Alarme, Panique 23
Allumage
Clé de contact 13
Altérations/Modifications, Véhicule 9
Ampoules. 99
Ampoules de remplacement 488
Ampoules, Éclairage 99
Animaux de compagnie 94
Animaux de compagnie, Transport . . .94
Antidémarreur (Sentry Key). 16
Antigel (Liquide de refroidissement du moteur). 465
Mise au rebut 468
Appel de phares 146
Assistance à la clientèle 508
Assistance au départ en pente 350
Assistance, Démarrage en côte 350
Attelages
Traction de remorque 403
Avertissement, Capotage. 5
Avertissement de capotage 5

Balais d'essuie-glace. 460
Batterie 456
Remplacement de la télécommande de télédéverrouillage 24
Batterie sans entretien 456
Baudriers 47
Boîte de transfert 473
Entretien 473
Bouchon de radiateur (Bouchon du circuit de liquide de refroidissement) 467
Bouchon du circuit de liquide de refroidissement (Bouchon de radiateur) 467
Bouchons, Remplissage
Direction assistée 340
Huile (Moteur) 454
Radiateur (Pression du liquide de refroidissement) 467

Cache-bagages escamotable 230
Calendrier d'entretien 500
Caméra d'aide au recul 201
Caméra, Recul. 201
Caractéristiques de la lunette arrière. 232
Caractéristiques de l'espace de chargement 228
Carburant 387
Additifs 390
Ajout 395
Antipollution 388
Contenance du réservoir de carburant 495
Essence 387
Éthanol 388
Indice d'octane 387
Jauge 246
Méthanol 388

Mode d'économie 309
Spécifications 387
Carburant E-85 392
Carburant, Véhicules polycarburants 392
Ceintures à trois points d'ancrage . . .47
Ceintures de sécurité 47
Ancrage de baudrier 51
Ancrage supérieur du baudrier réglable 51
Ensemble de retenue d'enfant . . .73
Femmes enceintes 58
Inspection 97
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité 51
Prétendeurs 54
Rallonge 59
Rappel 241
Siège avant 47
Ceintures de sécurité, Siège 47
Centre d'information électronique . . .248
Chaînes antidérapantes (Chaînes pour pneus) 379
Chaînes, Pneus 379
Changement de voie 146
Chargement du véhicule. 366
Pneus 365
Chauffe-moteur 306
Circuit de refroidissement 464
Ajout de liquide de refroidissement (Antigel) 466
Bouchon à pression 467
Bouchon de radiateur 467
Choix du liquide de refroidissement (Antigel) 465
Contenance de liquide de refroidissement 495
Inspection 464
Mise au rebut du liquide de refroidissement usé 468
Niveau du liquide de refroidissement 468
Points à ne pas oublier 468
Vidange, rinçage et remplissage 465
Classification uniformisée des pneus 513
Clé, Programmation 18
Clé, Remplacement 17
Clés 13
Clés de rechange. 17
Clignotants 99
Feux de détresse 422
Feux de direction 99
Clignotants d'urgence, Danger. 422
Climatisation, Conseils d'utilisation . .295
Colonne de direction inclinable 151
Colonne de direction télescopique . .151
Commande automatique de la température 292
Commande de réglage automatique de la température 292
Commande de stabilité électronique (ESC). 347
Commande électrique
Centre de distribution électrique (Fusibles) 480

Colonne de direction télescopique et inclinable 152
Direction assistée 338
Glaces 36
Hayon 40
Onduleur 224
Prise de courant (Prise électrique auxiliaire) 220
Rétroviseurs 109
Sièges 119
Toit ouvrant 213
Verrouillage des portes 30
Commandes à distance de la radio. .283
Commandes à distance du système audio (Radio) 283
Commandes audio sur le volant 283
Commandes du système audio montées sur le volant 283
Compartiment pour lunettes de soleil 205
Compte-tours. 241
Compteur de vitesse 242
Compteur kilométrique 248
Trajet 248
Conduite 332
Hors de la chaussée 333
Hors-route 333
Conduite hors de la chaussée (Hors route) 333
Conduite hors route (Hors de la chaussée) 333
Conseils de sécurité 95
Console au pavillon. 204
Console, Pavillon 204
Contenance en liquides 495
Contenance, Liquide 495
Contrat de service 510
Contrôle électronique de vitesse (Régulateur de vitesse). 154
Contrôleur, Pression des pneus 381
Couvre-bagages. 230
Crochets d'arrimage de l'espace de chargement 230
Crochets de remorquage d'urgence 436
Défauts reliés à la sécurité, Signalement. 511
Dégagement d'un véhicule enlisé . . .434
Dégivreur de pare-brise. 97
Dégivreur électrique de lunette arrière. 233
Dégivreur, Lunette arrière 233
Dégivreur, Pare-brise. 97
Démarrage 25
Chauffe-moteur 306
Par temps froid 304
Si le moteur ne démarre pas . . .304
Système de démarrage à distance 25
Transmission automatique 301
Démarrage d'appoint. 431
Démarrage d'un moteur noyé 304
Démarrage et conduite 301

Démarrage sans clé 13
Déneigeuse. 412
Déploiement du sac gonflable 70
Déverrouillage du levier de vitesses au frein/transmission 308
Direction
Assistée 338
Colonne de direction inclinable . .151
Volant, Chauffant 153
Volant, Réglage de l'inclinaison . .151
Directives de levage 425
Directives d'entretien 452
Dispositif antilouvoiement de la remorque 349
Dispositif d'ouverture des glaces à commande électrique 37
Dispositif électronique antiroulis 346
Dispositifs de retenue des occupants. 43
Dispositifs de retenue des occupants (Berline) 62
Dispositifs de retenue, Enfant 73
Dispositifs de retenue, Occupants . . .43
Durée utile des pneus 376
ÉBMT/ÉÉTB. 388
Éclairage d'accueil 20
Éclairage de l'espace de chargement 229
Éclairage et témoins
Alarme de sécurité (Système antivol) 249
Appel de phares 146
Clignotants 99
Commutateur route-croisement . .138
Éclairage d'accueil 20
Éclairage du miroir de courtoisie 111
Entretien 491
Entretien des feux arrière 493
Entretien du moteur à prévoir (Témoin d'anomalie) 242
Espace de chargement 229
Feu d'arrêt central surélevé 494
Feux arrière 493
Feux de détresse 422
Feux de gabarit 493
Feux de jour 141
Feux de recul 493
Feux extérieurs 99
Feux intelligents SmartBeams . . .140
Freins antiblocage 241
Lampe de lecture 144
Lampes de lecture 144
Phares 491
Phares allumés avec les essuie-glaces 140
Phares antibrouillard 242
Phares automatiques 139
Remplacement d'ampoule 491
Sac gonflable 66
Système antipatinage 356
Système de surveillance de la pression des pneus 246
Témoin d'anomalie (Vérification du moteur) 242
Témoin de rappel de ceinture de sécurité 241
Témoin des feux de route 241
Témoin des freins 244

Témoin du système d'assistance au freinage 356
Témoin du système électronique d'antidérapage 356
Éclairage extérieur 99

Embuage des glaces. 294
Emplacement du cric. 423
Emplacement du pied milieu 365
Enregistreur de données d'événement 73
Enregistreur de données, Événement 73
Enregistreur, Données d'événement . .73
Ensemble de retenue d'enfant 73
Ensemble de retenue pour bébé 73
Entreposage du véhicule 293
Entretien, Calendrier 500
Entretien de la peinture 475
Entretien des ceintures de sécurité . .480
Entretien des phares antibrouillard . .492
Entretien des roues et des enjoliveurs de roue. 477
Entretien des sacs gonflables 71
Entretien du climatiseur 457
Entretien du fini intérieur. 478
Entretien du lecteur de disque compact (CD). 284
Entretien du système antipollution. . .450
Espace de chargement 228
Éclairage 229
Essence antipollution. 388
Essence, Antipollution 388
Essence (Carburant) 387
Essence reformulée. 388
Essence, Reformulée. 388
Essence sans plomb 387
Essieu arrière (Différentiel) 472
Essieu avant (Différentiel) 472
Essuie-glace et lave-glace arrière. . .232
Essuie-glace/Lave-glace de la lunette de hayon. 232
Essuie-glaces 147
Essuie-glaces à balayage intermittent (Essuie-glaces à cadence variable) 148
Essuie-glaces, Balayage intermittent. 148
Essuie-glaces, Pare-brise 147
Essuie-glaces sensibles à la pluie. . .149
Essuie-glaces, Sensibles à la pluie . .149
Esthétique. 475
Éthanol. 388
Étiquette d'homologation du véhicule 397
Étiquette d'information sur les pneus et la charge 365
Étiquette, Informations sur les pneus et la charge 365

Feu de freinage central surélevé . . .494
Feux 99
Feux de détresse 422
Feux de jour 141
Feux intelligents SmartBeams 140
Filtre à air, Moteur (Filtre à air du moteur). 455
Filtre à huile, Choix 455
Filtre de climatisation. 294

Filtres
Climatisation 294
Filtre à air 455
Huile moteur 455
Mise au rebut des huiles à moteur usées 455
Fluide frigorigène 458
Fluide frigorigène de climatisation. . .457
Fonction de mémoire (Siège à mémoire) 133
Fonction de réaction améliorée en cas d'accident. 69
Fonctionnement de la radio. 285
Fonctionnement par temps froid 304
Frein de stationnement. 341
Fuites de liquide 99
Fuites, Liquides 99
Fusibles 480

Généralités 18
Glaces. 36
Commande électrique 36
Groupe d'instruments 241
Guide de l'automobiliste 6
Guide de traction de remorque 404

Hayon 39
HomeLink[MD] (Ouvre-porte de garage). 206
Huile, Moteur 452
Additifs 455
Conseils pour le choix 453
Contenance 495
Filtre 455
Intervalle entre les vidanges 453
Jauge d'huile 452
Mise au rebut 455
Mise au rebut du filtre 455
Symbole d'identification 453
Synthétique 454
Viscosité 454
Huile moteur synthétique 454

Indicateur de température, Liquide de refroidissement du moteur 243
Indicateurs
Carburant 246
Compte-tours 241
Compteur de vitesse 242
Température de liquide de refroidissement 243
Indicateurs d'usure 376
Indice d'octane de l'essence (Carburant) 387
Inscriptions sur les pneus 358
Introduction 4

Jauges d'huile
Direction assistée 340
Huile (Moteur) 452

Key, Sentry (Antidémarreur) 16

Lavage du véhicule. 476
Lave-auto 476
Lave-glace
Liquide 461

Le numéro d'identification du véhicule (NIV). 8
Levier multifonction 138
Limiteur de vitesse en descente 353
Liquide de frein 470
Liquide lave-glace 147
Liquides, Lubrifiants et pièces d'origine 496
Lubrification, Carrosserie 459
Lubrification des mécanismes de carrosserie. 459

Manuel d'entretien 512
Manuels d'entretien 512
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité 51
Mémoire de position de siège et de réglage de la radio 133
Méthanol 388
Miroirs de courtoisie 111
Mise au rebut
Antigel (Liquide de refroidissement du moteur) 468
Mise en garde concernant le monoxyde de carbone 96
Mises en garde et avertissements 8
Mode d'économie (Carburant) 309
Modifications/Altérations du véhicule . .9
Modifications/Altérations, Véhicule 9
Moteur
Bouchon de remplissage d'huile 454
Chauffe-moteur 306
Choix de carburant 387
Choix de l'huile 453
Compartiment 447
Démarrage 301
Démarrage d'appoint 431
Filtre à air 455
Huile 452
Huile synthétique 454
Identification du compartiment . .447
Indicateur de température 243
Noyé, Démarrage 304
Précautions concernant les gaz d'échappement 43
Recommandations pour le rodage 94
Si le moteur ne démarre pas . . .304
Surchauffe 422
Système de refroidissement 464

Nettoyage
Roues 477
Nettoyage des lentilles du tableau de bord 479
Nettoyage des surfaces vitrées 479

Onduleur, Alimentation 224
Ouverture du capot 138
Ouvre-porte de garage (HomeLink^{MD}). 206
Ouvre-porte, Garage 206

Passage des rapports 306
Transmission automatique 306
Période de rodage d'un nouveau véhicule 94
Permutation, Pneus 380

Phares 491
Allumage avec les essuie-glaces 140
Appel de phares 146
Nettoyage 479
Remplacement 491
Remplacement d'ampoule 491
Phares antibrouillard 242
Phares automatiques 139
Pièces de rechange 451
Pièces Mopar 451
Plage de rapports 311
PNBV 397
Pneus 98
Capacité de charge 365
Chaînes 379
Classe de qualité 513
Durée utile des pneus 376
Généralités 369
Haute vitesse 371
Indicateurs d'usure des pneus . .376
Patinage 375
Permutation des roues 380
Pneus d'hiver 373
Pression de gonflage 369
Radiaux 372
Remplacement 377
Roue de secours 424
Roue de secours compacte 374
Sécurité 358
Système de surveillance de la pression des pneus 381
Tailles 359
Témoin de pression 246
Traction de remorque 408
Vieillissement (Durée utile des pneus) 376
Pneus de rechange 377
Pneus d'hiver 373
Pneus radiaux 372
Poids au timon / Poids de la remorque 405
Poids de remorque 404
Poids nominal brut du véhicule (PNBV) 399
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) 400
Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes 58
Porte-gobelet 225
Porte-gobelet arrière 225
Pour signaler un défaut relié à la sécurité 511
Précautions concernant les gaz d'échappement 43
Précautions d'utilisation 449
Préparation pour la mise sur cric . . .424
Pression de gonflage, Pneus 370
Prétendeurs
Ceintures de sécurité 54
Prise de courant auxiliaire 220
Prise électrique auxiliaire (Prise de courant) 220
Prise électrique, Auxiliaire (Prise de courant) 220
Procédures de démarrage 301
Programmation de l'antidémarreur Sentry Key 18

Programmation de la télécommande (Télédéverrouillage) 21
Programmation des télécommandes (Télédéverrouillage) 21
Protection contre la corrosion. 475
Protection contre le vol 18

Quadra-Lift 326
Quadra-Trac 318

Rallonge de pare-soleil 111
Rangement 226
Rappel, Ceinture de sécurité. 57
Rappel de ceinture de sécurité 57
Rappel de clé de contact. 14
Ravitaillement 395
Régulateur de vitesse 154
Régulateur de vitesse adaptatif (Régulateur de vitesse). 158
Régulateur de vitesse (Contrôle de la vitesse). 158
Remorquage 399
Guide 404
Loisirs 413
Poids 404
Remorquage de loisir 413
Passage au point mort (N) de boîte de transfert 416
Passage hors du point mort (N) de boîte de transfert 418
Remplacement de l'antidémarreur Sentry Key 17
Remplacement des ampoules 488
Remplacement des balais d'essuie-glaces. 460
Remplacement des piles de la télécommande (Télédéverrouillage) 24
Renseignements concernant la garantie 511
Renseignements concernant la sécurité des pneus 358
Renseignements concernant la sécurité, Pneus 358
Rétroviseur intérieur. 107
Rétroviseurs 107
Rétroviseurs commandés à distance 109
Rétroviseurs et miroirs
Chauffants 110
Commande électrique 109
Commandés à distance 109
Extérieurs 108
Extérieurs rabattables 108
Intérieur 107
Miroirs de courtoisie 111
Rétroviseurs extérieurs. 108
Rétroviseurs extérieurs chauffants. . .110
Roue de secours 374
Roue de secours compacte 374
Roue et enjoliveur de roue 477

Sac gonflable 59
Sac gonflable, Fenêtre (Rideau latéral). 63
Sac gonflable latéral 62
Sangles d'arrimage de l'espace de chargement 230
Sécurité, Gaz d'échappement 43

Selec-Terrain 324
Sentry Key (Antidémarreur) 16
Serrures 29
Porte 29
Portes à commande électrique . . .30
Sécurité-enfants 31
Service à la clientèle 508
Service offert par le concessionnaire . .451
Siège à mémoire 133
Siège arrière à dossiers rabattables . . .131
Sièges 118
Accès facile 136
Arrière à dossier rabattable 131
Commande électrique 121
Inclinables 123
Mémoire 133
Réglage 122
Sièges arrière, Dossiers rabattables . . .131
Sièges avant inclinables 123
Surchauffe, Moteur 244
Surveillance des angles morts 112
Suspension pneumatique 326
Système antipatinage 345
Système antivol 249
Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go 32
Système d'aide au stationnement arrière 184
Système d'aide au stationnement, Arrière 184
Système d'assistance au freinage . . .345
Système d'avertissement de collision frontale 179
Système d'échappement 96
Système de chauffage-climatisation . .285
Système de climatisation 292
Système de commande des freins, Électronique 344
Système de commande électronique des freins 344
Système d'assistance au freinage 345
Système de démarrage à distance . . .25
Système de diagnostic de bord 449
Système de freinage 470
Antiblocage des roues (ABS) . . .344
Frein de stationnement 341
Maître-cylindre 470
Témoin d'avertissement 244
Vérification du liquide 470
Système de freinage antiblocage (ABS) 344
Système de retenue complémentaire – Sac gonflable 59
Système de surveillance de circulation en marche arrière 116

Tableau de bord et commandes 239
Tableau de référence, Dimension des pneus 359
Tableau de viscosité de l'huile moteur . .454
Télécommande
Système de démarrage à distance 25
Télécommande, Ouvre-porte de garage (HomeLink[MD]) 206
Télécommande, Télédéverrouillage . . .21
Télédéverrouillage 21
Téléphone cellulaire 285

Témoin d'anomalie du moteur (Témoin d'anomalie) 450
Témoin d'anomalie (Vérification du moteur) 242
Témoin d'avertissement de freinage antiblocage 241
Témoin des feux de route 241
Témoin des sacs gonflables 66
Toit ouvrant 213
Traction de remorque 399
Attelages 403
Câblage 409
Conseils concernant le circuit de refroidissement 411
Exigences minimales 406
Poids de la remorque et au timon . .405
Traction intégrale 318
Fonctionnement 318
Systèmes 318
Traction intégrale Fonctionnement . . .318
Transmetteur universel 206
Transmission 309
Automatique 309
Entretien 473
Passage des rapports 306
Transmission automatique 309
Additifs spéciaux 474
Ajout d'huile 475
Plage de rapports 311
Remplacement de l'huile et du filtre 475
Type de liquide 473
Vérification du niveau de liquide . .473
Vidange de liquide 475
Tremblement dû au vent 39

Urgence
Crochets de remorquage 436
Dégagement d'un véhicule enlisé . .434
Démarrage d'appoint 431
Feux de détresse 422
Utilisation du cric 425

Véhicules polycarburants
Autonomie de route 394
Choix de carburant 392
Démarrage 394
Entretien 394
Huile moteur 393
Pièces de rechange 394
Vérifications de la sécurité de votre véhicule 95
Vérifications de niveau de liquide
Direction assistée 340
Freins 470
Huile moteur 452
Transmission automatique 474
Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule 98
Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule 97
Vérifications, Sécurité 95
Verrouillage des portes 29
Verrouillage des portes arrière à l'épreuve des enfants 31
Verrous 99
Viscosité de l'huile moteur 454
Viscosité, Huile moteur 454

INSTALLATION D'UN ÉMETTEUR-RADIO

Les systèmes électroniques se trouvant à bord du présent véhicule ont été conçus de façon à ne pas perturber les ondes radio. Les émetteurs-récepteurs radio et les téléphones mobiles doivent être installés correctement par un personnel qualifié. Respectez les consignes suivantes lors de l'installation.

Les raccords électriques devraient être branchés directement à la batterie et être munis d'un fusible situé le plus près possible de la batterie.

L'antenne d'un émetteur-récepteur radio devrait être fixée sur le toit ou à l'arrière du véhicule. Il faut faire attention lorsqu'on pose une antenne avec base aimantée, car le magnétisme risque de nuire à la précision ou au fonctionnement de la boussole.

Le câble de l'antenne doit être aussi court que possible et éloigné des fils électriques du véhicule. N'utilisez qu'un câble coaxial blindé.

Ajustez soigneusement l'antenne et le câble à la radio, afin d'assurer un faible taux d'ondes stationnaires (SWR).

Un émetteur-récepteur radio plus puissant que la normale pourrait exiger des précautions particulières.

Il faut faire vérifier toutes les installations pour s'assurer qu'il n'y a pas de parasites entre l'équipement de télécommunication et les systèmes électroniques du véhicule.

Jeep[MD] est une marque déposée de Chrysler Group LLC.

Chrysler Canada Inc.
14WK741-126-BB

Deuxième impression

Imprimé aux États-Unis